Le Monde

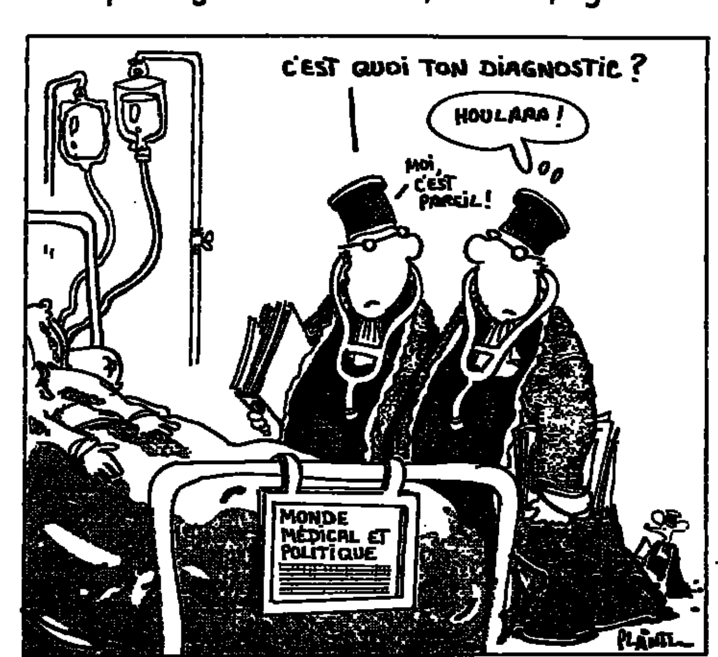
CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16602 – 7,50 F - 1,13 EURO — SAMEDI 13 JUIN 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Sang contaminé : un non-lieu est requis pour M. Fabius, M. Hervé et Mme Dufoix

Le procureur général estime que le gouvernement a, en 1985, agi dans des « délais conformes »

LE PROCUREUR général près la Cour de justice de la République (CJR), Jean-François Burgelin, a demandé, jeudi 11 juin, à la CJR de rendre une décision de non-lieu à l'égard des trois anciens ministres poursuivis dans l'affaire du sang contaminé pour *« complicité d'empoisonnement »*, Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé. M. Burgelin réserve dans son réquisitoire une bonne part de ses critiques au corps médical à qui il reproche de ne pas avoir cherché à informer en temps utile l'administration et les ministères des risques liés à l'apparition de l'épidémie de sida et à la transmission du virus par voie sanguine.

Concernant d'éventuels retards pour la mise en place du dépistage systématique du virus du sida dans les dons de sang, M. Burgelin écrit que *« le gouvernement français a tranché le problème dans des délais conformes, sinon meilleurs que ce qui a été fait dans les autres pays »*. En outre, il révèle l'existence de documents versés au dossier qui montrent que la firme américaine Abbott n'était pas en mesure, au premier semestre 1985, d'approvisionner complètement le marché français avec des tests fiables.



S'agissant de l'action spécifique de M. Fabius, alors premier ministre, M. Burgelin écrit qu'il a *« de manière décisive contribué à une reprise en main du dossier »* en décidant, le 19 juin 1985, d'instaurer un dépistage systématique et obligatoire du virus du sida dans les dons de sang.

Au tribunal de Paris, faute d'avoir obtenu une saisine globale sur l'ensemble de l'affaire du sang contaminé, le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy s'apprête pour sa part à clore son instruction.

Lire page 8 et notre éditorial page 14

La récession au Japon entraîne un nouveau plongeon des marchés

APRÈS deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie japonaise est entrée officiellement en récession. Le PIB de l'archipel a reculé de 1,3 % au premier trimestre 1998, a révélé, vendredi 12 juin, l'Agence de planification économique, après avoir déjà baissé de 0,4 % entre octobre et décembre 1997. La faiblesse de l'économie nippone a entraîné une nouvelle baisse du yen, à son plus bas niveau depuis huit ans face au dollar américain. La crainte de voir la crise échapper à tout contrôle en Asie a provoqué des replis sensibles, un peu partout dans le monde, des marchés boursiers. Paris, qui avait perdu 1,59 % jeudi, cédait 0,38 % vendredi dans la matinée.

Lire page 16

■ Kosovo : l'OTAN menace Belgrade

L'Alliance atlantique menace les Serbes de représailles militaires s'ils poursuivent leur politique de répression contre les Kosovars. p. 2 et 13

■ Une politique familiale de gauche

M. Jospin annonce le rétablissement des allocations familiales pour tous en 1999 et l'abaissement du plafond du quotient familial. p. 6

■ Helmut Kohl lâché par les libéraux

Le FDP, partenaire de la coalition de centre droit à Bonn, prend ses distances avec les chrétiens-démocrates, à trois mois des élections générales. p. 3

■ Révolution à Goldman Sachs

La banque d'affaires américaine envisage son introduction en Bourse. Ses 190 associés-gérants pourraient, grâce à cette opération, s'enrichir de plusieurs centaines de millions de dollars. p. 12

■ La presse de rue va mal

La diffusion des journaux de rue, vendus par des sans-abri, s'effondre. Certains responsables ont des pratiques de gestion douteuses. p. 19

■ Nuage de césium

La radioactivité de l'air s'est accrue dans le sud de la France et dans plusieurs pays d'Europe, début juin. Des concentrations de césium 137, faibles et sans danger, ont été relevées. p. 31

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 613 - 7,50 F

■ Pays-Bas - Belgique : les matches à risques commencent

■ Les Bleus détendus, les Bafana Bafana soutenus par Mandela

■ Trafic de faux billets

Lire notre cahier Le Mondial

Monica Lewinsky mime Marilyn Monroe à Malibu

NEW YORK
de notre correspondante

Le numéro de juillet de *Vanity Fair* arbore en couverture une photo de Ronald et Nancy Reagan, toujours radieux malgré l'épreuve de la maladie d'Alzheimer dont est atteint l'ancien président, désormais retiré dans sa ville californienne de Bel Air. Mais la véritable bombe se trouve à l'intérieur, étalée sur six pages du magazine : éclatante de vie et de sensualité sous le soleil de Californie, insolemment souriante dans des poses qui évoquent tour à tour Marilyn Monroe et Liz Taylor dans leurs plus belles années, Monica Lewinsky affiche, pour la première fois, la vitalité de ses vingt-quatre ans devant l'objectif de l'un des plus prestigieux photographes américains, Herb Ritts.

Le résultat, pour ceux qui se sont habitués à ne voir d'elle, depuis bientôt six mois, que les apparitions furtives à la télévision d'une femme-tronc un peu boulotte sortant d'un taxi, est à couper le souffle. Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé dans la communauté des chroniqueurs politico-médiatico-judiciaires de Washington dès la publication de ces photos qui coïncide avec un regain d'activité dans l'enquête menée par le procureur spécial Kenneth Starr à propos de ses relations avec le président Clinton. *« Elle a osé »*, se sont-ils offusqués en chœur devant une telle impudence.

La plus sévère, jusqu'ici, a été Maureen Dowd, brillante et impitoyable commentatrice du *New York Times*, qui qualifie carrément l'ensemble de photos de *« pornographie »* : *« Il y a quelque chose d'écœurant*, écrit-elle, *dans cette jeune femme qui joue à la vamp sur fond de drapeau américain alors qu'elle est au centre d'une affaire qui pourrait faire tomber le président. »*

« Pornographie » ? *Vanity Fair* n'est ni *Playboy* ni même *People Magazine*. Hormis une épaule émergeant d'une robe noire sans manches, Monica Lewinsky ne révèle rien de son anatomie sur ces clichés pris sur la plage de Malibu, en Californie. Mais la coupe est pleine pour ceux que les frasques de Bill Clinton et leurs conséquences continuent de choquer profondément. Il faut imaginer leur haut-le-cœur lorsque *Vanity Fair* salue *« l'entrée de Monica au panthéon des femmes qui ont ébranlé des hommes au point d'ébranler l'Histoire »*, aux côtés *« d'Hélène de Troie, de Cléopâtre et de Wallis Simpson »*. Entre la plage de Malibu et les prétoires de Washington, jamais la distance n'aura été aussi grande.

Porte-parole du magazine, Beth Kseniak précise que Monica Lewinsky n'a pas touché d'argent pour ces photos : *« Monica a un physique de star des années 50 et on s'est dit, faisons-la dans ce style. Ces photos sont un clin d'œil. Elles sont rafraîchissantes, il ne faut pas y voir beaucoup plus que cela. »* Pour Henry Connell, directeur artistique à *Cosmopolitan*, ces photos *« sont très flatteuses pour Monica Lewinsky et elle peut s'en féliciter. Elles nous permettent d'en savoir un peu plus sur sa personnalité : elle sait, par exemple, utiliser les médias »*.

De victime, Monica serait-elle devenue manipulatrice ? *« Elle est victime d'une culture qui accorde tant d'importance à la célébrité, et elle a appris à l'utiliser à son avantage. »* Visiblement, elle a aussi appris à se taire : si elle a bien voulu poser longuement pour Herb Ritts, l'ancienne stagiaire de la Maison Blanche n'a, en revanche, accordé aucun entretien à *Vanity Fair*.

Sylvie Kauffmann

La bibliothèque du futur

UNE VASTE bibliothèque virtuelle, unique, planétaire, réunissant, grâce à Internet, les contenus des plus grandes « mémoires » du monde entier : cette perspective suscite, légitimement, curiosité et interrogation. A l'initiative du président de la Bibliothèque nationale de France, Jean-Pierre Angrémy, et du président de la New York Public Library, Paul LeClerc, des chercheurs se sont réunis à Paris pour confronter leurs points de vue sur l'avenir. Comment cet « accès planétaire » aux documents va-t-il modifier les processus de recherche et le travail intellectuel ? Le chercheur sera-t-il, comme le craint Elisabeth Badinter, dans une quasi-*« obligation de tout lire »* et une sorte de *« démangeaison de l'exhaustivité »* ?

Lire page 26

Le « yuan fort », une stratégie pour Pékin

POUR la première fois depuis que le grand mouvement de mondialisation de l'économie s'est amorcé, la Chine détient vraiment une carte forte entre ses mains qui peut décider du sort de toute une région, l'Asie, voire même de l'équilibre global entre plusieurs zones-clés de la planète. Cet atout maître, c'est tout simplement le maintien de l'actuelle parité entre ses deux devises nationales, yuan et dollar de Hongkong, avec les principales monnaies du monde développé, essentiellement le yen japonais et le dollar américain.

Une dévaluation chinoise pourrait en effet provoquer, en retour, une nouvelle descente en vrille des autres monnaies asiatiques, particulièrement du won sud-coréen et du baht thaïlandais, en ce moment même en pleine période d'une convalescence tirée par les seules exportations. Outre les dommages considérables chez des voisins tétanisés par une nouvelle dépréciation en chaîne des monnaies de la zone, une telle dévaluation tarirait le courant d'importations asiatiques (notamment sud-coréennes et japonaises) en Chine et affecterait sans doute durablement le flux d'investissements étrangers dont les bénéfices rapatriables deviendraient de plus en plus incertains.

Au contraire, un maintien des deux parités monétaires chinoises dans la tempête asiatique constituerait un ancrage suffisamment solide pour ramener progressivement la production et les échanges de toute la zone environnante vers un équilibre moins précaire : le Japon pourrait exporter davantage vers une Chine plus solvable, les diasporas de Taïwan, de Singapour et d'Amérique, pour l'instant épargnées, engageraient à leur tour une impressionnante épargne, intacte parce que « dollarisée », dans les nouvelles entreprises privatisées de la République populaire, avec la garantie d'un retour sur investissement en monnaie forte. Un allègement des barrières douanières interasiatiques pourrait alors stimuler la croissance de toute la région, tirée par un moteur beaucoup plus chinois qu'auparavant.

Comment, dans ces conditions, Pékin pourrait-il hésiter entre un tel cercle vertueux de croissance durable et la perspective, en ouvrant la boîte de Pandore de la dévaluation compétitive, de plonger tous ses alliés de demain (Vietnam, Corée, Thaïlande, notamment) dans un nouveau cycle déflationniste aux conséquences imprévisibles ?

Alexandre Adler pour Le Monde

Lire la suite page 14

Bordeaux retrouve le sud



ALAIN JUPPÉ

PAS FACILE de ranimer une ville qui, depuis une décennie, était nonchalamment endormie entre les bras rassurants de Jacques Chaban-Delmas. Alain Juppé s'y emploie aux commandes de la mairie de Bordeaux. La cité aquitaine retrouve des couleurs. Les projets commencent enfin à aboutir et elle redevient la ville du sud qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être. Même si l'ancien premier ministre ne déclenche pas de passion et qu'il reste un peu raide dans ses bottes.

Lire page 11

YOUGOSLAVIE *Les seize ministres de la défense de l'OTAN, réunis jeudi 11 juin à Bruxelles, ont notablement durci le ton à l'égard de Belgrade en menaçant les autorités serbes de représailles militaires si elles poursuivaient leur politique de répression brutale au Kosovo. Les ministres de l'Alliance ont évoqué en détail « une gamme complète d'options » allant de l'établissement de zones d'exclusion aérienne jusqu'à un engagement de troupes terrestres.* ● **LA JUSTICE** *internationale pourrait constituer un autre moyen de pression sur Slobodan Milosevic, les pays occidentaux évoquant la possibilité pour le Tribunal pénal international d'étendre à la province du Kosovo le champ de ses activités.* ● **EN ALBANIE**, *dans les montagnes du Nord voisines du Kosovo, le trafic d'armes se développe alors qu'affluent les réfugiés en provenance de la province serbe à majorité albanaise.*

L'OTAN lance un avertissement musclé à Slobodan Milosevic

La brutale répression menée par les forces serbes au Kosovo et l'exode qu'elle provoque ont conduit les seize membres de l'Alliance atlantique à annoncer des préparatifs militaires dans la région

BRUXELLES
de notre correspondant

« A la place de M. Milosevic, je serais préoccupé », a déclaré, jeudi 11 juin à Bruxelles, Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN, à l'issue de la réunion des ministres de la défense de l'Alliance, consacrée pour l'essentiel à une discussion sur l'évolution de la situation au Kosovo. Les Seize ont en effet notablement durci le ton, et menacent maintenant les responsables serbes de représailles militaires précises si Belgrade poursuit sa politique de répression brutale contre les Kosovars.

« Nous sommes profondément préoccupés par la situation au Kosovo qui s'est gravement détériorée ces derniers jours », précise le communiqué final, qui ajoute : *« les rapports indiquent qu'un nouveau degré de violence de la part des forces de sécurité serbes a été atteint. Nous condamnons tout recours à la violence à des fins politiques, que ce soit par les autorités de Belgrade ou par les extrémistes de la communauté albanaise du Kosovo. »*

Mais cette fois-ci, à la différence des conclusions prises fin mai par l'assemblée des ministres des affaires étrangères de l'OTAN à Luxembourg, on ne se contente plus de tenter d'intimider Slobodan Milosevic par l'organisation de manœuvres militaires en Albanie et en Macédoine, mais on évoque l'hypothèse de l'étude d'une *« gamme complète d'options, qui, fondées sur la base juridique pertinente, auront pour objectif de faire cesser ou d'entraver une campagne systématique de répression et d'expulsion par la violence au Kosovo »*.



Ces options, qui ont été évoquées en détail au cours de la réunion, comportent huit points, allant de l'établissement de « zones d'exclusion aérienne » au-dessus du Kosovo, jusqu'à un engagement de troupes terrestres de l'OTAN dans la province, en passant par la définition d'une ligne au-delà de laquelle Belgrade aura interdiction de faire pénétrer blindés et armes lourdes. *« En définissant les barreaux d'une échelle de mesures militaires semblables à celles qui ont été utilisées à partir de 1995 en Bosnie, nous envoyons un signal très clair à Slobodan Milosevic, qui est tout à fait en mesure d'en saisir la signification »*, précisait-on dans les couloirs de la réunion de Bruxelles. D'autres diplomates familiers du dossier exposaient une vision nettement moins martiale de l'état d'esprit des ministres et responsables militaires de l'Alliance : *« Tout le monde va faire ici assaut de propos musclés, mais en réalité, on est les deux pieds sur le frein, au sommet d'une descente dont on ne sait pas jusqu'où elle peut aller... »*, expliquaient-ils.

LE RÔLE DE LA RUSSIE

Dans les rangs de la délégation française, on notait avec une certaine satisfaction que les propositions de Paris, formulées il y a trois semaines, visant à élargir le champ des options militaires au-delà de simples manœuvres, avaient cette fois-ci reçu l'assentiment de l'ensemble des alliés. L'objectif de cet éventuel engagement sera de *« mettre fin à la disproportion des moyens utilisés par Belgrade pour rétablir la sécurité au Kosovo »*, a précisé Alain Richard, le ministre français de la défense.

Autre préoccupation majeure de l'Alliance : maintenir la Russie dans le processus de pression sur les parties en conflit pour qu'ils reviennent à la table de négociation. *« L'expérience bosniaque nous a montré que rien ne pouvait marcher si tous les partenaires du groupe de contact n'étaient pas au diapason »*, expliquent des diplomates en soulignant que *« les parties en conflit en profitent alors pour en tirer benéfice »*. Le maréchal Sergueïev, ministre russe de la défense, devait, vendredi 12 juin, se voir exposer par ses collègues des Seize les vues de l'OTAN sur la manière de mettre fin à la crise du Kosovo. D'autre part, la rencontre prévue lundi prochain à Moscou, entre Boris Eltsine et Slobodan Milosevic, pourrait permettre que soit évité, *in extremis*, l'usage de la force. Parrallèlement, Londres et Paris s'attacheront à expliquer à Ibrahim Rugova, qui doit rencontrer Tony Blair et Jacques Chirac en fin de semaine, qu'il lui faut retourner à la table des négociations. Le volet diplomatique de la crise du Kosovo devait être examiné, vendredi 12 juin à Londres, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères du Groupe de contact (Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Russie), notamment le problème délicat de *« la base juridique pertinente »* d'une éventuelle intervention militaire. Les Européens tiennent à un mandat explicite du Conseil de sécurité des Nations unies, alors que Washington, par la voix du secrétaire à la défense William Cohen, estime que ce mandat *« est souhaitable, mais non impératif »*.

Luc Rosenzweig

Le maintien du Kosovo dans la RFY est « plus difficile », estime Robin Cook

La répression visant les civils kosovars rend désormais *« plus difficiles »* les efforts visant à trouver une solution au conflit maintenant la province serbe à majorité albanaise au sein de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), a estimé, jeudi 11 juin, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook. *« La tragédie de la situation actuelle résulte du fait que les opérations excessives de maintien de la sécurité (...) ont rendu plus difficiles* [les efforts en vue] *d'obtenir le soutien des Kosovars à des solutions qui incluent le Kosovo dans la RFY »*, a indiqué le ministre lors d'une conférence de presse à Londres. Jusqu'à présent, la Grande-Bretagne, comme tous les pays occidentaux, a toujours rejeté l'idée d'une indépendance du Kosovo, prônant seulement l'octroi d'une forte autonomie à la province au sein de la fédération yougoslave.

Les montagnes du nord de l'Albanie saisies par la fièvre des armes

BAJRAN SURRI
de notre envoyé spécial

Propulsé par un moteur poussif, la barque a discrètement accosté à l'arrière du ferry. Sur le pont opposé, les camions surchargés et les passagers sont engagés dans un ballet bruyant et anarchique pour monter ou descendre du bateau en provenance de Fierze, de l'autre côté de ce lac enserré dans les montagnes, à deux heures et demie de navigation. Utile diversion que ce remue-ménage car personne, ou presque, ne prête attention à l'embarcation qui vient de se coller à la poupe du bac. Prestement une mitrailleuse lourde, ses accessoires et quelques caisses de munitions sont transbordés et dissimulés dans la salle des machines sous le regard attentif du commandant de bord et de quelques hommes de main.

REPORTAGE

Colonnes d'armes et groupes de combattants croisent les réfugiés

L'arme, du même type que celle qui équipe l'armée albanaise, n'est pas de toute première jeunesse. Peut-être a-t-elle été subtilisée l'année dernière dans les armureries nationales lors des émeutes, ou bien a-t-elle été achetée cette année dans une caserne, comme cela arrive fréquemment dans un pays où l'autorité de l'Etat est quotidiennement remise en question ?

La mitrailleuse trouvera-t-elle acquéreur le lendemain sur la place centrale de Tropoja, à deux heures de route de son point de débarquement ? Elle prendra la direction du Kosovo où elle arrivera chargée à dos de mulet, seul moyen pour parcourir le sentier escarpé qui traverse dans la montagne la frontière albano-yougoslave.

MARCHÉ IMPROVISÉ

Depuis le début des attaques serbes dans l'ouest du Kosovo, mi mai, le petit village de Tropoja, perché dans les montagnes du nord de l'Albanie, est saisi de fièvre. Des colonnes d'armes et des groupes de combattants croisent quotidiennement des réfugiés sur les pentes de la montagne. Descendant les chemins pierreux, des familles entières, épuisées par une journée de marche, fuyant les bombardements et la politique de terreur des forces serbes, échouent à Tropoja, en provenance des villages autour de Decani au Kosovo. Plus de sept mille d'entre eux, des femmes et des enfants principalement, sont ainsi hébergés par les familles qui les ont spontanément aidés avant que ne réagissent l'Etat ou les organisations humanitaires internationales, surpris par cet afflux massif et inattendu de personnes déplacées.

Depuis quelques jours le flux s'est ralenti, mais ils sont encore quelques dizaines à arriver quotidiennement, souvent récupérés dans la partie albanaise des montagnes par un camion spécialement destiné à cet effet par la municipalité.

Sanctuaire pour des groupes de civils kosovars, Tropoja est aussi, en sens inverse, le point de départ de caravanes qui alimentent l'autre côté de la frontière en armes et en hommes. A diverses heures de la journée, plusieurs dizaines de cavaliers et leurs montures harnachées se réunissent sur la place du village pour un marché improvisé qui a déjà ses règles et ses prix. Deux cents deutschemarks la kalachnikov, 100 l'uniforme camouflé issu des surplus allemands, 150 le passage de l'autre côté de la frontière par la crête de Padesh pour un voyage nécessairement risqué. On raconte, en effet, que des paramilitaires serbes, aguerris pendant le conflit bosniaque, participent aux affrontements au Kosovo.

ALLURES DE CONTREBANDIERS

Parfois ce sont des mitrailleuses qui partent de l'autre côté des montagnes. Plus rarement les selles de bois toilées portent des mortiers, des canons de 75 millimètres démontés ou des armes antichars. Autant d'équipements modernes financés, dit-on, par la diaspora kosovare implantée principalement en Suisse et en Allemagne et qui s'occupe également d'apporter de l'aide humanitaire à leurs concitoyens. C'est à la fois beaucoup d'armement et très peu au regard de l'artillerie serbe qui s'attache systématiquement à terroriser et à bombarder la population albanaise dans l'ouest du Kosovo. Une offensive qui se déplace vers le sud dans la région de Djakovica, faisant craindre un nouveau flux de réfugiés en Albanie.

Partout dans le village de Tropoja, des hommes aux allures de contrebandiers parcourent les rues, une arme à la main. *« Pratiquement tout le monde possède une arme et nous sommes traditionnellement des passeurs, mais nous n'allons pas nous battre au Kosovo. Pas encore »*, explique l'un d'entre eux. *« Si la communauté internationale tarde à faire pression sur Belgrade, les habitants de la région se sentiront de plus en plus concernés par le sort de leurs frères kosovars »*, affirme Isa Nemia, le maire de Tropoja. *« Quant au trafic d'armes, il est impossible de l'empêcher, mais il n'est pas encore trop bien organisé »*, ajoute-t-il.



Si les armes et les passeurs foisonnent, les combattants essaient de se faire plus discrets. Ce sont les hommes parmi les réfugiés qui repartent, très rapidement, à pied ou à cheval, dès qu'ils savent leur famille en sécurité. Ils ne savent pas s'ils rentrent pour se battre ou pour tenter de sauver ce qui reste de leurs biens. Ce sont également les hommes de l'UCK (armée de libération du Kosovo), casquette ornée de l'insigne de leur armée sur la tête, qui ont pratiquement pignon sur rue. Ils sont visibles, notamment dans l'une des fermes de l'ancien président, Sali Berisha, où ils viennent se reposer, stocker des armes... Et repartir.

Christophe Châtelot

La justice internationale, un autre moyen de pression

LES PROPOS tenus ces derniers jours par plusieurs responsables occidentaux ne laissent plus guère de doute : parallèlement à la menace d'une intervention militaire qui pose de nombreux problèmes et se heurte à de fortes réticences, on est en train de faire pression sur Slobodan Milosevic par un autre moyen, celui de la justice internationale.

Le Groupe de contact, qui essaie de dégager une gestion internationale consensuelle des crises dans l'ex-Yougoslavie (et qui comprend l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Russie), avait déjà mentionné dans un de ses communiqués, après les violences de février-mars au Kosovo, la possibilité pour le Tribunal de La Haye (TPIY) d'étendre à cette province le champ de ses activités, qui n'ont concerné jusqu'à présent que les crimes commis en Croatie et en Bosnie.

De fait, la compétence territoriale du TPIY porte sur l'ensemble de l'ex-Yougoslavie ; quant à sa compétence dans le temps, le Conseil de sécurité de l'ONU ne l'a pas limitée. En mars, Mme Louise Arbour avait indiqué qu'elle rassemblait informations et témoignages sur les événements du Kosovo, au cours desquels notamment des hommes désarmés avaient été abattus de sang-froid par les forces serbes.

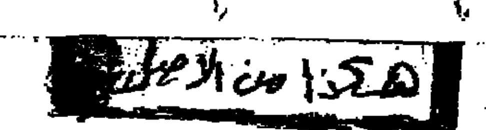
UNITÉS SPÉCIALES

Mercredi 10 juin, à l'issue d'une réunion du Groupe de contact à Paris, le représentant français, Jacques Blot, a indiqué que d'un commun accord, les six participants ont souhaité que des enquêtes soient menées au Kosovo par le TPIY. Le même jour, un haut responsable américain a insisté sur les méthodes utilisées par les forces serbes, qu'il a qualifiées de crimes de guerre, notamment les tirs à l'arme lourde contre des habitations civiles non suspectes d'abriter des « terroristes », dans le seul but de faire fuir les populations ; ou encore les villages incendiés après qu'ils eurent été désertés afin qu'il n'y ait pas de retour. Il a souligné la présence au Kosovo d'unités spéciales de l'armée et de la police qui s'étaient déjà illustrées en Croatie et en Bosnie.

Naturellement, le nom de Slobodan Milosevic n'est pas cité, on ne le désigne pas nommément au Tribunal de La Haye, ce qui ferait perdre à ce dernier toute crédibilité quant à son indépendance par rapport au pouvoir politique. Seul le procureur est habilité à prononcer des inculpations, après enquête. Mais de toute évidence, les Occidentaux sont mieux disposés aujourd'hui à transmettre au TPIY les informations recueillies au Kosovo par leurs services diplomatiques et leurs services de renseignements qu'ils ne l'ont été à propos de la Bosnie. Le message qu'ils adressent ainsi à Milosevic est clair : leur bonne volonté à coopérer avec le TPIY pourrait cette fois-ci faire merveille, il pourrait ne plus être à l'abri d'une mise en accusation.

Inculpé par le TPIY, Slobodan Milosevic, même s'il n'était pas arrêté, serait probablement un homme politiquement mort, comme l'est aujourd'hui Radovan Karadzic. On n'en est encore visiblement qu'au stade de la menace : en le pressant de stopper la répression et de renouer le dialogue avec les Kosovars, les Occidentaux indiquent au président de la Fédération yougoslave qu'ils lui laissent encore une chance de s'amender. Mais cette menace n'est sans doute pas celle qui pèse le moins lourd.

Claire Tréan



هكذا من الأصل

Le Parti libéral allemand prend ses distances vis-à-vis du chancellier Helmut Kohl

Les jeux tactiques se multiplient à l'approche des élections

Le petit Parti libéral (FDP), partenaire de la coalition de centre-droit à Bonn depuis seize ans, a peur d'être entraîné dans la chute des chrétiens-démocrates aux prochaines élections législatives de septembre, annoncée par les sondages. En affichant sa différence, afin d'avoir des chances de franchir la barre de 5 % des suffrages, nécessaire pour être représenté au Bundestag, le FDP peut cependant aider le chancelier Kohl à garder le pouvoir.

BONN
de notre correspondant

A trois mois des élections, les libéraux du FDP, petit partenaire de coalition des chrétiens-démocrates depuis 1982, font tout pour ne pas être entraînés vers le bas par un chancelier Kohl en perte de vitesse dans les sondages. Le secrétaire général du parti, Guido Westerwelle, a estimé, lundi 8 juin, que *« la fin de l'ère Kohl a déjà commencé »* (*Le Monde* du 10 juin). Pendant la semaine, la vice-présidente du FDP, Cornelia Pieper, a déclaré que M. Kohl, en cas de victoire, devrait *« laisser sa place en cours de législature à son successeur désigné, le président du groupe parlementaire CDU-CSU, Wolfgang Schäuble »*. Un autre membre du parti est allé plus loin, plaidant pour un renversement de coalition et une alliance avec le SPD, car le FDP n'aurait *« quasiment aucune chance »* de rester au gouvernement avec Helmut Kohl.

Il y a quelque chose de théâtral dans les déclarations du FDP. Un retournement d'alliance, qui couperait le parti de sa base néolibérale, est exclu avant les élections. Il est trop tard pour opérer un virage à gauche pour un parti accusé d'ultralibéralisme, dans un pays viscéralement attaché à son modèle social. Même après les élections, une alliance avec les sociaux-démocrates (SPD) apparaît difficile, tant les conceptions économiques et sociales des deux partis sont éloignées. Il n'est pas exclu que certaines individualités rejoignent le SPD après les élections. Une coalition SPD-FDP pourrait se créer dans un seul cas de figure : si le SPD n'obtenait pas de majorité avec les Verts, il pourrait éventuellement en former une avec le FDP, *bien que cette hypothèse ne soit jamais évoquée à gauche*. A moyen terme, une partie du FDP, convaincue que la CDU va devoir affronter une longue cure d'opposition, veut prendre date au cas où une coalition rouge-verte ne fonctionnerait pas.

Le Parti libéral-démocrate doit marquer sa différence avec la CDU, afin d'avoir des chances de franchir la barre de 5 % des suffrages, nécessaire pour être représenté au Bundestag. C'est une question de survie pour ce parti, mais aussi pour Helmut Kohl qui risque de ne pas pouvoir former de majorité si le FDP n'entre pas au Parlement. Les pas-de-deux du FDP sont cependant risqués dans la mesure où des électeurs chrétiens-démocrates votent traditionnellement pour lui afin d'assurer la victoire de la coalition de centre-droit.

Une autre analyse est possible : en incitant l'actuel chancelier à passer rapidement la main, le FDP peut aider la CDU à conserver un partie de son électorat, lassé par *seize années de gouvernement* Kohl. Au sein de la coalition gouvernementale, le FDP est le seul à pouvoir plaider ouvertement pour le remplacement de M. Kohl. Les chrétiens-démocrates ne peuvent plus tenir ce discours sans donner le sentiment qu'ils se sont trompés de candidat. Les réactions plutôt modérées de la CDU aux propos du FDP montrent qu'elle n'est guère gênée par cette polémique.

Ces *« disputes »* semblent relever d'un calcul tactique, au même titre que la diabolisation systématique des anciens communistes par la CDU, campagne qui devrait en fait aider les communistes à entrer au Parlement et rendre plus difficile la constitution d'une majorité SPD-Verts au Bundestag, au plus grand profit de M. Kohl. Le chancelier a *besoin du FDP : sans lui, ses* chances de rester au pouvoir sont proches de zéro.

Une défaite du FDP aux élections de septembre pourrait entraîner la disparition de ce petit parti de l'échiquier politique, peu implanté *localement, bien qu'il joue le rôle* de « faiseur de rois » à Bonn depuis la guerre. *C'est lui qui avait* permis aux sociaux-démocrates emmenés par Willy Brandt de prendre le pouvoir en 1969. En lâchant Helmut Schmidt en 1982, le FDP avait signé l'arrivée de Helmut Kohl à la chancellerie.

Le parti libéral n'a plus comme par le passé de personnalité marquante. Il était taillé à la mesure de ses deux figures de proue, le comte Otto Lambsdorff, ministre de l'économie de 1977 à 1984, et surtout Hans-Dietrich Genscher, inamovible ministre des affaires étrangères de la RFA de 1974 à 1992. Ces deux patriarches, âgés de soixante et onze ans, ont décidé de ne pas se représenter aux élections de septembre.

Le *successeur de M. Genscher* aux affaires étrangères, Klaus Kinkel (FDP), n'a pas donné de second souffle à son parti. Son ministère a perdu de l'influence. Le sentiment est que le véritable ministre des affaires étrangères à Bonn est Joachim Bitterlich, conseiller de Helmut Kohl à la chancellerie.

Le FDP donne aujourd'hui le *sentiment d'être un parti clientéliste*, au service des médecins, des avocats et des patrons de PME. Il a déjà revendiqué publiquement son attachement pour *« ceux qui gagnent le plus »*, avec pour seul programme la baisse des impôts. Il ne parvient pas à imposer ses vues libérales plutôt de gauche sur les problèmes de société – écoutes à domicile, code de la nationalité, intégration des étrangers –, notamment en raison de l'opposition de la très conservatrice CSU bavaroise, parti sœur de la CDU. Ce rôle est désormais dévolu aux Verts, qui rêvent de supplanter le FDP dans le rôle de *« junior partner »* indispensable à toute coalition future.

Arnaud Leparmentier

Klaus Kinkel, le ministre non informé

Le chef du Parti libéral et ministre des affaires étrangères allemand Klaus Kinkel n'a pas du tout été associé à la rédaction de la lettre commune de Jacques Chirac et Helmut Kohl à Tony Blair sur la décentralisation des compétences européennes (*Le Monde* du 10 juin). L'idée de cette lettre, datée du 5 juin, avait été proposée lors du sommet franco-allemand d'Avignon début mai. Le chef de la diplomatie allemande a été tenu à l'écart du début jusqu'à la fin de la rédaction du texte. Lorsque Klaus Kinkel a rencontré les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, lundi *8 juin* à Luxembourg, ses partenaires connaissaient tous le contenu de la lettre – qu'il ignorait toujours.

M. Kinkel a eu du mal à faire bonne figure ; furieux et humilié, il a alors téléphoné à la chancellerie depuis Luxembourg, selon les informations de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Helmut Kohl a dit à son ministre qu'il ignorait que le ministère des affaires étrangères n'avait pas été impliqué dans cette affaire...

Douze Algériens tués dans un attentat contre un train

ALGER. Douze personnes ont été tuées et vingt et une blessées, jeudi 11 juin, par l'explosion d'une bombe artisanale au passage d'un train dans la région d'Aïn Defla, au sud-ouest d'Alger, selon un premier bilan des services de sécurité. Cet *« acte criminel »* a été commis en début de matinée au lieu dit Condeck, a précisé un *communiqué. La radio d'Etat a indiqué que douze blessés étaient* dans un *« état grave »*. Ce nouvel attentat porte à au moins cent dix-sept le nombre de morts en une semaine, selon les bilans publiés par la presse d'Alger. Ce décompte non confirmé comprend cinquante-neuf islamistes armés et dix-neuf « patriotes », les *membres des groupes de légitime défense* (GLD, *armés par les autorités*).

Les groupes armés ont multiplié les embuscades contre les GLD ces derniers jours dans plusieurs régions du pays. La presse d'Alger rapportait, jeudi, que neuf personnes, dont sept membres des GLD, *avaient été tuées, mardi, par des groupes armés* à Annaba (est) et Tizi Ouzou (Kabylie). – *(AFP.)*

En Indonésie, le président Habibie ne se présenterait pas au scrutin de 1999

DJAKARTA. Le nouveau président indonésien, Jusuf Habibie, a annoncé, jeudi 11 juin, qu'il ne se porterait pas candidat aux élections qu'il a prévues pour 1999. *« Ne pensez pas que je veuille être désigné président une nouvelle fois »*, a déclaré Jusuf Habibie, dans un entretien aux dirigeants de la Chambre de commerce indonésienne, que publie vendredi l'agence officielle Antara. *« Quand l'Assemblée consultative populaire élira un nouveau président, ce ne sera certainement pas moi, et quand le nouveau président aura été choisi, je considérerai ma tâche comme étant terminée »*, a-t-il expliqué.

Par ailleurs, douze prisonniers du Timor-Oriental, l'ancienne colonie portugaise envahie par l'Indonésie en 1975, ont quitté, vendredi, *leur prison après avoir bénéficié d'une mesure de clémence*. Le nouveau gouvernement indonésien a pris l'engagement de libérer la plupart des prisonniers politiques dans le cadre d'un vaste mouvement de réformes ouvert depuis le retrait du président Suharto, fin mai. – *(AFP.)*

Normalisation entre les partis communistes chinois et japonais

TOKYO. Après trente et un ans de rupture, les partis communistes chinois et japonais ont annoncé, jeudi 11 juin, la normalisation de leurs relations. Le président du PC japonais, Tetsuo Fuwa, se rendra à Pékin, fin juillet, pour y rencontrer le président Jiang Zemin. La rupture remonte à l'époque de la révolution culturelle dont les communistes japonais avaient refusé d'épouser le dogme. L'agression, par deux gardes rouges, du correspondant à Pékin de *Akahata*, l'organe du PCJ, en 1967, avait consommé la rupture.

Dans le communiqué commun, les deux partis estiment que *« les questions héritées de l'histoire ont été résolues »*. Le poids régional de la Chine et les nouvelles dispositions de l'alliance stratégique du Japon avec les Etats-Unis sont à l'origine du réchauffement des relations entre les deux partis. Pékin cherche à diversifier ses contacts dans l'archipel et les deux partis ont des positions convergentes sur la question de la non-inclusion de Taïwan dans le périmètre de défense nippon. – *(Corresp.)*

Les socialistes espagnols malmenés au procès des GAL

MADRID
de notre correspondante

L'ETA est omniprésente dans l'actualité espagnole, ces derniers jours. L'organisation séparatiste basque armée est au centre de deux procès importants qui se déroulent simultanément à Madrid : dans un cas, l'ETA et son entourage sont les victimes ; dans l'autre, les bourreaux.

Le premier procès, qui a commencé le 25 mai, traite de l'enlèvement, « par erreur », en 1983, d'un petit entrepreneur français, Segundo Marey, confondu avec un chef de l'ETA. A travers cet enlèvement, c'est toute l'affaire des GAL, ces commandos antiterroristes de libération, responsables de 28 assassinats dans les milieux basques radicaux du sud de la France, entre 1983 et 1987, qui est sur la sellette. Un procès à forte teneur politique, dans lequel l'ancien état-major antiterroriste du gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez est sur le banc des accusés. A cet égard, l'interrogatoire, mardi 9 juin, de celui qui fut ministre de l'intérieur, José Barrionuevo, et risque aujourd'hui vingt-trois ans de prison, a sans doute été un grand moment. Perdant plusieurs fois tout contrôle, M. Barrionuevo, qui clame toujours son innocence, a dénoncé *« la machination politique »* effectuée par la droite, dans ce procès, pour nuire au Parti socialiste. Il a également traité de *« délateurs »* deux de ses coïnculpés, Ricardo Garcia Damborenea, ex-dirigeant socialiste de Biscaye, et Julian Sancristobal, ex-gouverneur civil de Biscaye, qui tous deux affirment que l'ex-ministre était parfaitement au courant de l'enlèvement, puisqu'ils lui avaient parlé au téléphone la nuit même de la séquestration.

« UN ENLÈVEMENT POLITIQUE »

Enfin, autres déclarations embarrassantes cette fois pour Felipe Gonzalez, l'ex-agent des services secrets militaires (Cesid) Juan Alberto Perote a affirmé qu'en ce qui concerne la *« sale guerre »* contre l'ETA, *« seul le chef du gouvernement avait pu l'autoriser »*, ajoutant que le Cesid n'avait *« jamais enquêté sur les GAL, mais surveillé, en revanche, tous ceux qui s'y étaient intéressés »*. Propos démentis par l'ex-directeur du Cesid, Emilio Alonso Manglano, qui a juré *« n'avoir jamais abordé cette affaire avec M. Gonzalez »*. Cet ensemble de déclarations très contradictoires n'a pas aidé à éclairer la vérité. M. Gonzalez devrait être entendu comme simple « témoin », le 23 juin.

L'autre procès, qui s'est ouvert mercredi 10 juin, est celui des quatre « etarras » qui, selon les consignes de l'ETA, désireuse d'opérer *« un enlèvement politique »*, ont séquestré pendant 532 jours, de janvier 1996 à juin 1997, José Ortega Lara, un gardien de prison de Burgos, proche du Parti populaire (le parti du chef du gouvernement, José Maria Aznar). Sa geôle était un réduit irrespirable de quelques mètres carrés, sous terre. Selon les accusés, qui ont reconnu leur appartenance à l'ETA, *« à aucun moment il ne s'est agi de laisser mourir l'otage » : « On lui donnait de la nourriture, des vitamines, tout ce qu'il voulait ! »*, a déclaré l'un d'eux, très à l'aise. M. Ortega Lara, qui avait perdu vingt-trois kilos au moment de sa libération, n'a pu assister à l'audience, en raison de troubles psychologiques persistants. Sa longue épreuve avait mobilisé et bouleversé le pays tout entier. Le parquet a requis des peines de trente-deux ans de prison pour chacun des quatre tortionnaires.

Marie-Claude Decamps

Affaibli, le lobby des armes veut reconquérir l'Amérique

NEW YORK
de notre correspondante

Début 1995, la National Rifle Association, organisation plus que centenaire de défense des intérêts des amoureux des armes à feu, comptait 3,5 millions d'adhérents et était rarement mentionnée sans le qualificatif de *« toute-puissante »*. Trois ans plus tard, elle plafonne à 2,8 millions de membres et ses actifs financiers ne dépassent guère la moitié de ce qu'ils étaient en 1991.

Touchée de plein fouet par l'attentat d'Oklahoma City qui, en avril 1995, provoqua un vaste mouvement d'hostilité dans l'opinion américaine à l'égard des rebelles et des marginaux d'extrême droite, la NRA a désespérément besoin de se débarrasser de son image d'organisation extrémiste et de regagner les faveurs de l'Amérique modérée : parmi les quelque 700 000 membres qui l'ont désertée, on relève, par exemple, l'ancien président George Bush qui a renvoyé sa carte en signe de protestation contre une circulaire de la direction qualifiant les forces de l'ordre fédérales de *« voyous et nazillons du gouvernement »*. Déchirée par des luttes internes entre *partisans d'une ligne dure et ceux* qui prônent une ligne moins radicale, la NRA pense s'être trouvé un sauveur en la personne de Charlton Heston, l'acteur qui incarna *Moïse à l'écran dans Les Dix Commandements* et qu'elle vient d'élire président à l'issue de son congrès annuel, à Philadelphie.

OPÉRATION DE SÉDUCTION

« Je veux rendre à la NRA la popularité dont elle a joui au cours des 120 dernières années jusqu'à la dernière décennie », a déclaré au quotidien *USA Today* le nouveau président, âgé de soixante-treize ans et heureux propriétaire *« d'une douzaine »* d'armes à feu.

Les adversaires de la NRA, les *élus et groupes de pression* qui plaident pour un contrôle beaucoup plus strict de la vente et de la circulation des armes à feu aux Etats-Unis ont aussitôt rejeté cette opération de séduction de l'organisation, qui va être prochainement appuyée par une campagne de publicité nationale. La NRA *reste, à leurs yeux, aussi radicale* qu'avant : Charlton Heston, affirment-ils, sera pour l'Amérique profonde la façade publique et respectable de la NRA, tandis que ses *dirigeants traditionnels, comme* Tanya Metaksa et Wayne LaPierre, continueront le travail moins visible du lobbying auprès des élus.

Une vague de meurtres commis *par des adolescents à l'aide de pistolets* ou de fusils ces derniers mois dans des établissements scolaires ne facilite en tout cas pas la tâche du nouveau président. La *NRA a tenté de contrer l'effet négatif* de cette série de drames en faisant acclamer au cours de son congrès deux héros de la dernière fusillade, celle d'un lycée de l'Oregon, *Jake et Josh Ryker*, deux frères qui ont réussi à maîtriser leur camarade de classe qui venait de vider son chargeur dans la cafétéria, tuant deux adolescents après avoir abattu ses parents. Le père de Jake et Josh Ryker est membre de la NRA et, en venant au congrès avec ses deux fils, a voulu aider l'organisation à prouver que le problème n'est pas le port légal des armes à feu, mais l'environnement social et le « laxisme judiciaire ».

Au lendemain du congrès de la NRA, des représentants des communautés affectées par cinq récents massacres en milieu scolaire se sont réunis à Memphis *pour tenter de trouver des solutions* au problème des armes à feu chez les jeunes et voir comment détecter des signes de troubles chez des adolescents perturbés *avant que le pire ne se produise*. Pour la NRA, l'opinion publique américaine sera dure à reconquérir : selon plusieurs sondages récents, une grande majorité des *Américains restent favorables au* contrôle des armes à feu.

Sylvie Kauffmann

Le procès du maire de Téhéran pose le problème des finances publiques iraniennes

Un conflit entre conservateurs et modernistes

AU-DELÀ des accusations de corruption, *c'est la question du financement des factions politiques* que pose le procès du maire moderniste de Téhéran *Gholamhossein* Karbastchi. Soulevée dès l'ouverture du procès, le 7 juin, cette question est revenue sur le tapis à la deuxième audience, jeudi 11 juin. C'est le maillon faible de la défense de M. Karbastchi, mais cela risque d'éclabousser toute la classe politique, l'opacité des circuits financiers étant l'une des choses les mieux partagées en Iran.

« Si je suis un voleur, dites-le. Si j'ai reçu des pots-de-vin, dites qui sont les donateurs (...). Si je suis un voleur, Monsieur, dites-moi quel argent j'ai volé », s'est exclamé un maire combatif, selon l'agence Associated Press. *« Pas un seul rial mentionné dans l'acte d'accusation n'est allé dans mes poches. Si l'affaire des détournements de fonds n'est pas clarifiée pour les gens, cela fera du tort à la République islamique »*, a ajouté M. Karbastchi, qui a parlé pendant deux heures, n'hésitant pas à se réclamer de certains principes édictés par le fondateur de la République islamique, l'ayatollah Rouhollah Khomeiny.

Relevé de ses fonctions pour la durée du procès, le maire de Téhéran, ami personnel et politique du président Mohamad Khatami, est accusé de *« malversations, escroquerie, recettes illégales, gestion mauvaise, despotique et dictatoriale »*. Il lui est aussi reproché d'avoir financé avec l'argent de la municipalité la campagne électorale de certains candidats aux élections législatives de 1996.

M. Karbastchi a dénoncé un procès politique, dirigé contre les modernistes et le président Khatami. Il en veut pour preuve le choix du moment de ce procès, alors qu'il est maire depuis 1989 et que certaines dépenses engagées depuis ont requis l'approbation du guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei.

A l'ouverture du procès, il avait déjà dénoncé les abus de l'enquête, révélant notamment qu'une fonctionnaire de la mairie avait été soumise à des pressions psychologiques en prison et forcée d'affirmer qu'il avait eu des *« relations adultères avec d'autres employées »*.

Mais M. Karbastchi avait aussi admis qu'il avait avancé de l'argent à des personnalités modérées et *que ces sommes* n'avaient pas fait l'objet de documents comptables. Il s'était toutefois empressé de *préciser que ces sommes* avaient été remboursées rubis sur l'ongle. Lorsque le président du tribunal, *l'hodjatoleslam Mohseni Ejei*, est revenu sur cet aspect du dossier, jeudi, les explications du maire étaient toujours aussi embarrassées, selon l'Agence France-Presse.

Dès le début de cette affaire, les amis du maire, y compris des membres du gouvernement, y ont vu la contre-attaque des conservateurs du régime après la victoire, inattendue, du président Khatami à l'élection présidentielle de mai 1997.

Cette thèse est accréditée par des faits : des députés conservateurs s'emploient à obtenir la destitution du ministre de l'intérieur, *Abdollah Nouri*, l'accusant d'avoir politisé sa fonction en prenant fait et cause pour M. Karbastchi. Ils lui *reprochent aussi d'avoir autorisé* des manifestations d'étudiants qui avaient dégénéré en heurts entre intégristes et partisans de l'ouverture.

PRESSION SUR LES JOURNAUX

Les critiques des durs du régime se font, par ailleurs, de plus en plus virulentes contre un autre proche de M. Karbastchi et du président *Khatami*, le *ministre de la culture*, Ataollah Mohadjarani, jugé trop laxiste à leurs yeux. Des journaux favorables aux modernistes sont suspendus – c'est le cas du quotidien *Jamee* – ou menacés de l'être – tel *Gozarech-e-Rouz (Le Monde* du 12 juin*)*.

Mais, contrairement à un passé très récent, ce sont de plus en plus rarement d'obscurs hommes de *main qui* sont chargés de réduire au silence la libre parole par le recours à la violence ; aujourd'hui, *les conflits sont de plus en plus* souvent tranchés par des décisions de justice. Ce jeu de la transparence et du respect de la loi, qui se cristallise autour du procès du maire de la capitale, pourrait déboucher sur un assainissement de la vie politique ou, au contraire, sur un compromis plus ou moins boiteux. Dans les deux cas, M. Karbastchi risque d'y perdre son statut *de maire*.

Mouna Naïm

Les combats s'étendent et s'intensifient entre l'Ethiopie et l'Erythrée

Les Etats-Unis mènent des négociations avec l'appui du Rwanda

De violents combats ont éclaté, jeudi 11 juin, dans le nord-est de l'Ethiopie, non loin du port érythréen d'Assab, alors que les affrontements entre les deux armées se poursuivent sur le front nord. Les Etats-Unis et le Rwanda poursuivent leurs efforts de médiation. L'homme fort de Kigali, Paul Kagamé, après une visite à Addis Abeba jeudi, poursuivait sa tournée, vendredi, à Asmara.

L'EXTENSION et l'intensification des combats entre l'Ethiopie et l'Erythrée, notamment une offensive sur le port érythréen d'Assab, *jeudi 11 juin, font craindre* une guerre totale le long des 1 000 kilomètres de frontière commune entre *les deux pays. Les deux* camps s'accusent mutuellement d'avoir lancé l'offensive dans le secteur du port d'Assab, sur la mer Rouge, sans qu'il soit possible d'obtenir des informations indépendantes sur le déroulement des combats.

Addis Abeba a déclaré avoir repoussé les attaques érythréennes sur les fronts d'Assab et de Badmé, selon un communiqué du ministère de la défense. *« Les forces éthiopiennes ont gagné du terrain et l'Erythrée a subi de lourdes pertes »*, déclare le communiqué. Asmara a accusé à son tour l'Ethiopie de vouloir mener une *« offensive généralisée »* et affirmé que l'attaque dans le secteur d'Assab a été lancée par l'armée éthiopienne. L'in*dépendance de l'Erythrée en 1993* a privé l'Ethiopie du port d'Assab, son seul débouché sur la mer, qui *pourrait devenir un enjeu de ce* conflit déclenché par un différend frontalier.

Des combats ont également eu lieu, jeudi, à Adigrat, où un Mig et deux hélicoptères érythréens ont attaqué cette ville située à 20 kilomètres au sud de la frontière érythréenne sur le front du nord. Cette attaque a fait au moins quatre morts et plus de quarante blessés parmi la population civile, selon des témoignages.

Le Mig et un hélicoptère ont touché des entrepôts humanitaires, où avaient lieu des distributions de produits alimentaires pour les déplacés qui avaient trouvé refuge à Adigrat après les attaques sur Mekelé, la principale ville du nord de l'Ethiopie.

TROIS FRONTS

Il s'agirait du deuxième bombar*dement sur des cibles civiles* mené en moins d'une semaine par l'aviation érythréenne. Jeudi en fin *d'après-midi, les entrepôts* brûlaient toujours et des gens tentaient d'en sortir des sacs remplis de nourriture et provenant du *Programme alimentaire mondial* (PAM). Des centaines de personnes convergeaient des villages voisins pour tenter de recueillir des nouvelles de *leurs* parents et amis. La ville, qui compte environ dix mille habitants, a déjà accueilli six mille cinq cents réfugiés.

L'aviation a été utilisée *« pour bombarder des cibles civiles, tuant des femmes et des enfants »*, a déclaré le porte-parole du gouvernement éthiopien. L'armée érythréenne a, selon lui, lancé une attaque aérienne *« après avoir été vaincue militairement sur deux fronts »*, à Burie et à Erde Mattios, dans le nord-est de l'Ethiopie.

Trois fronts sont ouverts le long de la frontière commune : à Badme et Shiraro (ouest), dans la région de Zala Anbesa (centre) et vers Burié (est). Les combats se *sont intensifiés sur les trois fronts*. Et un nouveau front pourrait s'ouvrir dans la région de Humera, qui se trouve près du *point de jonction* entre l'Ethiopie, l'Erythrée et le Soudan. Selon une source humanitaire, l'armée éthiopienne a envoyé des renforts dans cette région.

Sur le plan diplomatique, les efforts se poursuivent sans espoir de règlement à court terme. Le président éryhtréen, Issayas Afeworki, a appelé à des *« négociations directes »* pour résoudre le conflit. De leur côté, les Etats-Unis ont envoyé, mercredi, à Addis Abeba une délégation *« réduite »* conduite par David Dunn, responsable de l'Afrique de l'Est au département d'Etat.

Le vice-président rwandais Paul Kagamé est arrivé, jeudi, à Addis Abeba. En compagnie de la délégation américaine, il a rencontré les autorités éthiopiennes afin de *« redéfinir la médiation américano-rwandaise »* après les bombardements de Mekelé (Ethiopie) et Asmara (Erythrée). Il a ensuite quitté Addis Abeba pour Asmara. Les Etats-Unis et le Rwanda ont proposé un plan de paix, accepté par l'Ethiopie, mais qu'Asmara veut *« peaufiner »*. – *(AFP, Reuters.)*

Les étrangers évacués de Guinée-Bissau en proie aux combats

LES TIRS d'obus ont repris, jeudi 11 juin, à Bissau, entre les forces gouvernementales, soutenues par les militaires du Sénégal et de Guinée-Conakry, et les rebelles retranchés dans une caserne au nord de la ville, alors que deux mille cinq cents étrangers étaient évacués par bateau.

Après une nuit d'accalmie, les échanges de tirs ont repris à l'initiative des soldats restés fidèles au président de Guinée-Bissau, Nino Vieira, qui visaient le quartier *de Bra, où sont solidement installés les mutins. Les re*belles, qui seraient environ quatre cents, ont répliqué par des salves d'obus, dont plusieurs sont tombés aux abords du palais présidentiel, où Nino Vieira, ancien héros de la guerre d'indépendance, dirige les opérations en treillis. La trêve avait été interrompue, mercredi, après l'échec d'une tentative de négociation entre les insurgés et une commission parlementaire de bons offices.

La mutinerie a été déclenchée après le limogeage, la semaine dernière, du chef d'état-major, le général Ansumane Mané. Devant l'aggravation de la situation, plus de deux mille cinq cents ressortissants étrangers ont gagné, jeudi, le port de Bissau et ont embarqué à bord de quatre navires – deux navires de guerre sénégalais, un bateau portugais et un bateau russe – qui les ont évacués vers Dakar. Ces étrangers sont pour l'essentiel des Portugais, mais il y a également des Américains, des Français, des Britanniques, des Libanais et des ressortis*sants des pays d'Afrique de l'Ouest*.

Durant l'opération d'évacuation, des obus de mortier tirés par les mutins sont tombés en mer, à proximité du navire portugais, provoquant des scènes de panique parmi les passagers. A Bissau, les forces loyalistes semblaient prêtes, jeudi soir, grâce à l'appui des forces sénégalaises et guinéennes, à donner l'assaut contre les positions des rebelles autour de l'aéroport de la ville. Les soldats gouvernementaux se sont assuré le contrôle du reste de la ville. – *(AFP, Reuters.)*

En Angola, le spectre de la guerre hante Huambo, fief de l'ancienne rébellion

Les Nations unies dénoncent le comportement de Jonas Savimbi, chef de l'Unita

HUAMBO (centre de l'Angola)
de notre envoyé spécial

« Dr Savimbi : confiance, innovation, solidarité ! » Six ans après les élections avortées qui débouchèrent

REPORTAGE

« On ne donne pas sa chance à la paix et ça risque d'exploser »

sur la reprise de la guerre civile en Angola, le slogan ne cherche plus à convaincre personne. Mais l'affiche à l'effigie de Jonas Savimbi, le chef de l'Unita, orne toujours la façade décrépie de la mairie de Vila Nova, près de Huambo, la capitale de l'intérieur du pays. Devant le bâtiment, le drapeau de l'ex-rébellion frappé d'un coq noir flotte encore fièrement au vent et le mouvement continue d'y siéger. L'administrateur nommé par le gouvernement occupe, lui, des locaux annexes à moitié vides, meublés de quelques tables et chaises fatiguées.

La ville de Vila Nova fait pourtant partie des localités redonnées aux autorités de Luanda par l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (Unita). Présentée comme *l'étape finale du processus de paix*, la restitution des zones de l'Unita n'a pas apporté la normalisation escomptée, à Vila Nova comme ailleurs. Au moment où la mission d'observation des Nations unies s'apprête à quitter le pays, la région de Huambo (à environ 500 kilomètres au sud-Est de Luanda) connaît une recrudescence des incidents armés.

« Partout, les agissements des policiers gouvernementaux créent des incidents qui vont à l'encontre d'une cohabitation pacifique », accuse José Gomes, secrétaire régional de l'Unita. *« On sait bien que les gens de l'Unita sont toujours armés et qu'ils se trouvent derrière les problèmes actuels »*, affirme de son côté Raimundo Wasenga, adjoint de l'administrateur gouvernemental.

ASSASSINATS ET « DISPARITIONS »

Vila Nova revêt une importance stratégique particulière. Ce centre *commerçant se situe à quelques dizaines* de kilomètres de Bailundo, la capitale de l'Unita. Le fief de Jonas Savimbi, que l'ex-rébellion rechigne à céder, s'approvisionne à Vila Nova. De plus, la ville se trouve à une heure de route de Huambo, deuxième agglomération du pays, reprise en 1994 par les troupes gouvernementales après de violents combats.

Depuis février, presque aucun village n'a été épargné par les incidents. A côté d'actes de banditisme comme le vol de bétail ou l'attaque de camions, les troubles à caractère politique se multiplient. Après l'assassinat d'*administrateurs* ou de policiers gouvernementaux et le meurtre, ou la « disparition », de membres de l'Unita, le phénomène a pris une nouvelle ampleur avec l'attaque d'une localité par une centaine de soldats. A coup d'armes automatiques et de mortiers, la petite ville de Ngove – restituée par l'Unita – a été assaillie et pillée. Des habitants ont été tués, d'autres blessés, par cette attaque attribuée par le gouvernement à l'Unita. Les quatre « casques bleus » présents ont été fait prisonniers et dépouillés, avant d'être relâchés.

« Il y a eu beaucoup de progrès avant cette nouvelle vague d'incidents. Mais en ce moment, on ne donne pas sa chance à la paix et ça risque d'exploser », affirme Guadalupe de Sousa, qui sillonne la région depuis deux ans en tant que coordonnatrice des organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Les troubles ont stoppé net le retour des populations et freiné la circulation des marchandises. Parmi les habitants, la méfiance et le ressentiment demeurent très forts.

« C'est l'esprit de vengeance qui domine, pas l'esprit de réconciliation. La notion de citoyen angolais n'existe pas. On se définit encore en fonction de l'appartenance à son parti, pas en tant qu'Angolais », déplore Guadalupe. *« L'avenir, on ne peut pas le prédire. Cela dépend de la volonté des partis »*, affirme Albertino, commerçant sur le marché de Vila Nova, qui résume le sentiment général d'inquiétude et de désenchantement.

La même situation de « ni paix-ni guerre » règne à Huambo. Placée sous le contrôle étroit du gouvernement, la ville a été épargnée par la dernière vague d'incidents. Mais un tiers seulement des 300 000 habitants sont revenus depuis la fin du conflit, en 1994. L'ancienne « Nouvelle Lisbonne », qui faisait la fierté du colonisateur portugais, donne l'impression d'une ville fantôme.

Complètement détruite lors de la guerre, Huambo ne constitue qu'une succession de maisons aux toits éventrés par les obus et aux façades criblées d'impacts de balles. *Même si l'on bouche quelques trous* ici ou là, aucun plan de reconstruction n'existe et les abords immédiats de la ville sont piégés par les mines. L'électricité et l'eau courante demeurent un privilège dont sont privés la majorité des habitants.

Les anciens soldats de l'Unita figurent parmi les plus démunis. Ils ont été démobilisés sous le contrôle de l'ONU et sont confrontés au difficile retour à la vie civile. N'ayant souvent jamais rien connu d'autre que la guerre, les ex-rebelles peinent à s'intégrer et à trouver un emploi. Ils constituent un vivier qui alimente le banditisme et les troubles politiques.

A Huambo, six mille soldats de l'Unita ont été démobilisés. Armando en fait partie. Ce père de famille a quarante-cinq ans et en paraît soixante. A moitié édenté, vêtu d'une veste de survêtement élimée, Armando vient tous les jours au centre de démobilisation de Huambo pour réclamer sa pension. Plombier de formation, il a passé douze ans dans les rangs de l'Unita, et il s'interroge... *« Evidemment, je ne regrette pas la guerre. Mais aujourd'hui, je ne sais vraiment plus quoi faire. »*

Frédéric Chambon

L'ONU examine un projet de sanctions contre l'Unita

La troïka sur l'Angola (Russie, Etats-Unis, Portugal) a présenté, jeudi 11 juin, au Conseil de sécurité des Nations unies, à New York, un projet de résolution imposant de nouvelles *sanctions à l'Unita*, qui entreront en vigueur le 25 juin si l'ex-mouvement rebelle n'a pas remis ses quatre derniers fiefs au gouvernement angolais. Les quinze membres *du Conseil de sécurité devaient discuter*, vendredi, de ce projet prévoyant un *« gel »* des fonds des dirigeants de l'Unita, de tout contact officiel avec les dirigeants du mouvement *(sauf pour l'ONU)*, *ainsi que* de tout commerce du diamant. Le Conseil de sécurité avait imposé des sanctions à l'Unita, en août 1997, pour sa mauvaise volonté à appliquer les accords de paix de *Lusaka*. – *(AFP.)*

Le Pakistan annonce un moratoire sur ses essais nucléaires

LE PAKISTAN a annoncé, jeudi 11 juin, un moratoire *« unilatéral »* sur ses essais nucléaires et a invité l'Inde à cesser également ses tests afin de *« rétablir la confiance »* entre pays de la région. Le communiqué du ministère des affaires étrangères pakistanais exprime le souhait que l'Inde *« fera de même et contribuera à la création d'un environnement régional favorable en prenant des mesures efficaces supplémentaires pour dépasser la crise sécuritaire et promouvoir une paix durable en Asie du Sud »*. Après la série de cinq tests nucléaires, le premier ministre indien, Atal Behari Vajpayee, avait promis *« la fin des essais »* et annoncé, lui aussi, un moratoire. La décision pakista*naise a été favorablement* accueillie à Washington, où le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a *déclaré qu'Islamabad « cherchait à limiter les tensions régionales »* et *« à protéger sa propre sécurité »*. Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a salué l'annonce du moratoire pakistanais comme un *« pas important »*. Le Pakistan espère toujours l'arrivée d'un émissaire des Nations unies à Islamabad, ainsi que l'aurait promis M. Annan, selon l'ambassadeur pakistanais à l'ONU. Mais le porte-parole des Nations unies, Fred Eckhard, avait *cependant* répété, jeudi, que l'envoi d'un tel émissaire était *« prématuré »*.

RÉUNION À LONDRES

Les cinq grandes puissances nucléaires *tenteront par ailleurs*, vendredi à Londres, de bâtir une plus large coalition pour mettre un *terme à la course au nucléaire* entre l'Inde et le Pakistan. Les ministres des affaires étrangères de quatre des cinq membres permanents du Conseil de sécurité – Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie – s'entretiendront dans la capitale britannique avec ceux de l'Allemagne, du Canada, de l'Italie et du Japon pour une réunion de deux heures consacrée à la crise *provoquée par les essais* nucléaires indiens et pakistanais.

Des responsables britanniques ont précisé que des ministres ou des représentants de la Chine, de l'Argentine, du Brésil, de l'Afrique du Sud, de l'Ukraine et des Philippines rejoindront les ministres du *G 8 pour un déjeuner informel*. – *(AFP, Reuters.)*

هكذا من الأصل

Ces 2 petits pois ont le même goût, mais lequel, issu des BIOTECHNOLOGIES, est le plus riche en acides aminés essentiels ?

Les futurologues qui nous menaçaient pour la fin de ce siècle d'une alimentation à base de pilules se sont trompés : les petits pois seront toujours ronds et verts mais les biotechnologies permettront d'améliorer leur composition nutritionnelle.

Aujourd'hui, les fruits et les légumes fragiles, comme la tomate ou le melon, sont récoltés quand ils sont encore verts de façon à supporter le délai et les conditions de transport. Récoltés trop tôt, ils n'ont pas le temps d'intégrer les substances indispensables au développement des arômes. Les biotechnologies permettent de produire des fruits et des légumes qui se conservent plus longtemps. Ils n'ont plus besoin d'être récoltés trop tôt et peuvent mûrir sur la plante. Ils ont ainsi tout le temps de développer leurs arômes. Les melons à maturation ralentie sont par exemple plus sucrés. Les tomates que l'on peut cueillir à maturité gardent ...ur fraîcheur et leur goût jusque dans notre assiette.

Les biotechnologies permettent aussi de faire pousser des aliments naturellement meilleurs pour la santé.

Parmi les cultures en cours de développe...ent, on trouve des pommes de terre qui absorbent ...ns de matières grasses lors de la cuisson, des ...its pois contenant plus d'acides aminés essentiels, des tomates à plus forte teneur en bêta-carotène, élément précurseur de la vitamine A. Bientôt seront également disponibles des huiles végétales plus riches en certains acides gras qui jouent un rôle déterminant dans le développement du cerveau, et qui contiennent moins d'acides gras saturés responsables des problèmes cardio-vasculaires.

Perdu.

A LA SEMAINE PROCHAINE, POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES BIOTECHNOLOGIES.

POUR RECEVOIR UNE DOCUMENTATION SUR LES BIOTECHNOLOGIES,

N° Vert 0 800 041 051

OU CONSULTER NOTRE SITE WEB : www.monsanto.fr

ET LES BIOTECHNOLOGIES ? LES BIOTECHNOLOGIES PERMETTENT D'UTILISER LES DÉCOUVERTES DE LA GÉNÉTIQUE POUR FABRIQUER DES PRODUITS UTILES À L'HOMME (ALIMENTS, MÉDICAMENTS...). LES BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES AMÉLIORENT LES CARACTÉRISTIQUES DES VÉGÉTAUX EN APPORTANT À LEUR PATRIMOINE GÉNÉTIQUE DE NOUVELLES PROPRIÉTÉS, COMME PAR EXEMPLE LA RÉSISTANCE AUX INSECTES NUISIBLES, UNE MEILLEURE COMPOSITION NUTRITIONNELLE OU LA CAPACITÉ DE SE CONSERVER PLUS LONGTEMPS.

•

MONSANTO EST UNE SOCIÉTÉ QUI SE CONSACRE AUX SCIENCES DE LA VIE EN DÉVELOPPANT DES COMPÉTENCES DANS LES DOMAINES DE L'AGRICULTURE, DE LA NUTRITION ET DE LA SANTÉ. À L'ORIGINE, MONSANTO ÉTAIT UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DANS LA CHIMIE. EN 1974, MONSANTO A DÉCOUVERT ROUNDUP®, L'HERBICIDE CONSIDÉRÉ COMME LE PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT. ROUNDUP® EST AUJOURD'HUI L'HERBICIDE LE PLUS VENDU AU MONDE. EN 1976, MONSANTO A CRÉÉ LE PREMIER LABORATOIRE DE BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES. EN 1997, MONSANTO S'EST SÉPARÉ DE SA DIVISION CHIMIE POUR SE CONSACRER EXCLUSIVEMENT AUX SCIENCES DE LA VIE.

ROUNDUP®: MARQUE DÉPOSÉE DE MONSANTO COMPANY.

MONSANTO
Nutrition · Santé · Avenir™

POLITIQUE SOCIALE Le premier ministre a annoncé, vendredi 12 juin, en ouvrant la conférence de la famille réunie à Matignon, la fin de la mise sous condition de ressources des allocations familiales, décidée en juin 1997. Les aides aux familles doivent évoluer, selon lui, *« dans le sens d'une plus grande justice sociale »*.

● LE QUOTIENT FAMILIAL va être modifié dans un sens moins favorable pour les ménages aisés. Les allocations seront versées jusqu'à vingt ans, même quand le jeune adulte vivant chez ses parents n'est ni étudiant ni en formation, et l'allocation de rentrée scolaire sera étendue à certains ménages modestes qui n'en bénéficiaient pas. Une délégation interministérielle à la famille va être créée.

● LES ASSOCIATIONS familiales de gauche ont contribué à faire évoluer le PS d'une conception fondée avant tout sur le rôle de l'école vers la prise en compte de celui de la famille.

Lionel Jospin trace les axes d'une politique familiale de gauche

Les allocations familiales pour tous seront rétablies en 1999 et leur versement généralisé jusqu'à vingt ans. La redistribution souhaitée entre foyers aisés et modestes passera par l'abaissement du plafond du quotient qui allège l'impôt sur le revenu selon le nombre d'enfants

LA GAUCHE se réapproprie la famille. Un an après son arrivée à Matignon, Lionel Jospin a défini, devant la conférence annuelle de la famille réunie à Matignon, vendredi 12 juin, *« une nouvelle politique »* dans un domaine qui relevait jusqu'à présent du fonds de commerce de la droite. *« Si la famille est aujourd'hui diverse, multiforme, à tel point que certains – parce qu'ils en avaient une vision figée – ont pu la croire menacée, jamais sans doute sa présence dans notre société n'a-t-elle été aussi essentielle »*, a souligné le premier ministre, qui était entouré de Martine Aubry (emploi et solidarité), Elisabeth Guigou (justice), Ségolène Royal (enseignement scolaire), Marie-George Buffet (jeunesse et sports), Louis Besson (logement) et Claude Bartolone (ville).

Devant une quarantaine de représentants des syndicats, du patronat, des mouvements associatifs, des maires et des conseils généraux, M. Jospin n'a pas caché que *« la politique familiale doit impliquer l'ensemble des services publics, les associations, mais aussi les entreprises et les administrations, en tant qu'employeurs »*. Elle se doit aussi d'*« être juste »*, a-t-il ajouté, les inégalités sociales se reportant sur les enfants *« avec des effets multiplicateurs »*. Dès lors, en a-t-il conclu, *« notre action doit être renforcée à l'égard des familles les plus défavorisées, sans pour autant négliger les autres »*.

La réforme du quotient familial proposée par le gouvernement pour 1999

LES CONSÉQUENCES DU NOUVEAU DISPOSITIF SUR LE REVENU DES MÉNAGES

REVENUS NETS MENSUELS	ALLOCATIONS FAMILIALES RÉTABLIES	LE NOUVEAU QUOTIENT ENTRAÎNE UNE HAUSSE D'IMPÔT ...	GAIN OU PERTE NETS PAR RAPPORT À 1998	
FAMILLES AVEC 1 ENFANT				
• Inférieur à 36 000 francs	0	... nulle	0	
• Entre 36 100 et 55 400 francs	0	... progressive de 0 F à 448 F par mois	Progressive de 0 F à – 5380 F par an	–
• Plus de 55 400 francs	0	... de 448 F par mois	– 5 380 F par an	–
FAMILLES AVEC 2 ENFANTS				
• Inférieur à 39 000 francs	+680 F par mois (8 160 F par an)	... nulle	+ 8 184 F par an	+
• Entre 39 000 et 48 000 francs	+680 F par mois (8 160 F par an)	... progressive de 0 à 680 F par mois	Dégressif de : + 8 160 F à 0 F par an	+
• Supérieur ou égal à 48 000 francs	*Autant d'impôt que les allocations familiales*		0	
• Entre 48 000 et 56 000 francs	+680 F par mois (8 160 F par an)	... progressive de 680 F à 896 F par mois	Progressive de 0 F à – 2 576 F par an	–
• Plus de 56 000 francs	+680 F par mois (8 160 F par an)	... de 896 F par mois	– 2 576 F par an	–
FAMILLES AVEC 3 ENFANTS				
• Inférieur à 43 600 francs	+1 556 F par mois (18 672 F par an)	... nulle	+ 18 672 F par an	+
• Entre 43 600 et 61 500 francs	+1 556 F par mois (18 672 F par an)	... progressive de 0 F à 1 556 F par mois	Dégressif de : + 18 672 F à 0 F par an	+
• Supérieur ou égal à 61 500 francs	*Autant d'impôt que les allocations familiales*		0	
• Entre 61 500 et 64 000 francs	+1 556 F par mois (18 672 F par an)	... progressive de 1 556 F à 1 793 F par mois	Progressive de : 0 F à – 2 848 F par an	–
• Plus de 64 000 francs	+1 556 F par mois (18 672 F par an)	... de 1 793 F par mois	– 2 848 F par an	–

Le chef du gouvernement s'est fixé, pour les années à venir, trois grands objectifs : faire évoluer le système d'aide aux familles *« dans le sens d'une plus grande justice sociale »* ; faciliter la vie quotidienne des ménages : conforter les parents dans leur rôle éducatif. Pour lancer une telle politique, qui a reçu un accueil favorable d'une partie du mouvement familial, M. Jospin devait, au préalable, lever l'hypothèque de la mise sous condition de ressources des allocations familiales, décidée en juin 1997 sans concertation. C'est chose faite : dès 1999, toutes les familles d'au moins deux enfants percevront de nouveau ces allocations, quels que soient leurs revenus.

M. Jospin n'en a pas renoncé, pour autant, à demander un effort de solidarité aux ménages aisés. L'avantage fiscal lié au quotient familial *« dépasse largement la seule prise en compte des charges liées à la présence d'un enfant »*, a-t-il indiqué, et il a décidé de le limiter. Ainsi, le plafond du quotient sera ramené de 16 380 francs à 11 000 francs par demi-part. Cette réforme devrait pénaliser quatre cent mille familles, mais elle est, selon le premier ministre, *« plus progressive et plus redistributive »* que la mise sous condition de ressources.

« BON COMPROMIS »

Jusqu'au dernier moment, le ministère des finances a combattu cette mesure, arguant qu'elle modifiera l'impôt sur le revenu et entraînera un accroissement des prélèvements obligatoires, alors que le gouvernement s'est engagé à les stabiliser. Sur ce point, M. Jospin a arbitré en faveur de la ministre de la solidarité. Il a, surtout, donné satisfaction à l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui a qualifié de *« bon compromis »* la substitution de la réforme du quotient au plafonnement des allocations. L'UNAF avait fait d'un retour au principe d'universalité des allocations familiales le préalable à toute collaboration avec les pouvoirs publics. Au nom de l'égalité entre les familles, le gouvernement a également décidé de prolonger jusqu'à vingt ans le versement des allocations pour les jeunes sans revenu qui ne poursuivent pas leurs études. De plus, plusieurs centaines de milliers de ménages modestes devraient bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) à partir de 1999, alors qu'elles en étaient exclues par le seul fait qu'elles ne bénéficient ni d'autres prestations familiales ni de minima sociaux. M. Jospin n'a pas accédé à la demande du PS d'allocations familiales dès le premier enfant, mais il ne renonce pas à donner *« plus de cohérence »* à l'ensemble des aides, cet aménagement *« progressif »* devant être précédé de diagnostics approfondis sur leur efficacité et d'une analyse des besoins des familles.

Au chapitre de la conciliation vie professionnelle-vie familiale, le gouvernement souhaite *« diversifier et aménager les congés parentaux et familiaux, favoriser le temps partiel lorsqu'il est réellement choisi, créer les conditions de retour à l'emploi des parents ayant élevé des enfants »*. Mais il reste, pour l'heure, au stade des voeux pieux, M. Jospin souhaitant que ces pistes fassent l'objet d'*« une concertation approfondie »* entre le patronat et les syndicats. Il estime que les négociations à venir sur les 35 heures représentaient une *« opportunité »* pour mieux articuler vie professionnelle et vie familiale.

Les inspections générales des finances (IGF) et des affaires sociales (IGAS) établissent actuellement un bilan des différents dispositifs de garde des jeunes enfants, que M. Jospin juge *« trop complexes »* et, parfois, mal adaptés aux réalités sociales (horaires d'ouverture des crèches, etc.). Sur la base des conclusions et des propositions qui seront remises dans quelques semaines, le gouvernement va engager, là aussi, une concertation. Il souhaite la généralisation des schémas locaux pour l'accueil des jeunes enfants, le développement des crèches parentales et une aide accrue des caisses aux communes pauvres. Enfin, le gouvernement souhaite renforcer les dispositifs aidant les parents dans leur rôle éducatif. Pour animer et coordonner tous ces travaux, M. Jospin a annoncé la création d'une délégation interministérielle à la famille.

Jean-Michel Bezat

Les sept principales mesures qui interviendront en 1999

TOUTES les mesures annoncées seront effectives à partir de janvier 1999.

● **Allocations familiales** : la mise sous condition de ressources des allocations familiales, décidée à titre transitoire en 1997, est abandonnée au profit d'une baisse du plafond du quotient familial (de 16 380 francs par demi-part à 11 000 francs). Cette réforme touchera un plus grand nombre de foyers ayant des revenus élevés que la mise sous condition de ressources, mais l'effort demandé sera moins important *(voir tableau)*. Le quotient familial diminue l'impôt sur le revenu en fonction du nombre de parts fiscales attribuées à chaque foyer : une part entière pour chacun des parents et une demi-part supplémentaire à chaque enfant. A partir du troisième, chaque enfant compte pour une part entière.

● **Jeune adulte** : le gouvernement a décidé de prolonger le versement des allocations familiales de dix-neuf à vingt ans pour les jeunes adultes vivant encore chez leurs parents et qui ne sont ni en formation ni étudiants, ceux-ci en bénéficiant déjà. Le coût de cette mesure est estimé à 1 milliard de francs par année pleine.

● **Allocation logement** : les conditions d'octroi, le plafonnement et la date de versement des allocations logement, qui étaient différents entre les habitants du parc social public et ceux du parc social privé, sont harmonisés. Cette mesure permettra à cinq cent mille familles résidant dans un parc privé et dont les revenus annuels ne dépassent pas 150 000 francs de percevoir 150 francs supplémentaires par mois. Cette décision coûtera 1,3 milliard de francs.

● **Rentrée scolaire** : certaines familles modestes d'un enfant qui ne bénéficiaient pas de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) la toucheront désormais. La base de l'ARS, 422 francs, est financée par les caisses d'allocations familiales. En septembre 1997, le gouvernement l'avait quadruplée (1 600 francs). Cette ouverture de l'ARS coûtera 600 millions de francs (150 millions à la charge des caisses, 450 millions financés par l'Etat).

● **RMI** : comme l'avait souhaité Marie-Thérèse Join-Lambert dans son rapport sur les exclusions, le gouvernement a décidé d'accorder aux bénéficiaires du RMI les majorations par âge des allocations familiales que ceux-ci ne percevaient pas. Elles se montent à 192 francs à dix ans et 341 francs à quinze ans. Ces majorations interviendront désormais à 11 ans et 16 ans. Cette mesure coûtera 300 millions de francs.

● **Petite enfance** : le financement des équipements pour la petite enfance est supporté par un forfait des caisses d'allocations familiales et par la participation des parents, calculée sur leurs revenus. Ce système pénalise les communes où se concentrent les familles pauvres. Pour relancer l'ouverture des crèches, le gouvernement va investir entre 300 et 400 millions de francs par an.

● **Autorité parentale** : afin de permettre aux parents en difficulté de trouver des lieux d'accueil et d'écoute, le gouvernement envisage de renforcer les structures de médiation déjà présentes dans les communes, voire d'en créer de nouvelles. Il entend ainsi labelliser, avec l'aide des conseils généraux, qui ont compétence en matière sociale, mille lieux d'information sur l'ensemble du territoire.

Bruno Caussé

« Que chacun puisse constituer la famille qu'il souhaite »

Devant la conférence nationale de la famille, Lionel Jospin a notamment déclaré :

Les Français, et, notamment, les jeunes, demeurent profondément attachés à la famille. Comment s'en étonner ? Celle-ci permet à l'enfant de se construire, affectivement et intellectuellement. C'est un lieu privilégié où, naturellement, il doit trouver ses repères et découvrir les valeurs qui forgeront sa personnalité. Elle est également le prisme au travers duquel l'enfant s'insère dans la société, s'efforce de la comprendre et se prépare à l'intégrer. Elle est un lieu de socialisation et d'apprentissage de la solidarité, du respect de l'autre et de la citoyenneté *(...)*.



VERBATIM

Gardons-nous d'une idéalisation systématique. Nous savons que la famille peut être parfois un lieu d'oppression, d'abus que le caractère privé, voire secret, des relations familiales peut permettre d'occulter. Nous devons être vigilants face à ces risques. *(...)*

L'objectif nataliste, qui fut souvent à l'origine des politiques familiales, subsiste, mais doit être la résultante d'une politique globale, ambitieuse, tenant compte des évolutions de la famille et respectueuse des choix des parents. L'essentiel est néanmoins au-delà : que chacun puisse constituer la famille qu'il souhaite, sans contraintes de nature idéologique ou financière *(...)*.

Je voudrais, enfin, souligner avec la plus grande force le rôle éducatif irremplaçable des parents. L'éducation repose d'abord sur chaque mère et sur chaque père, sur la spécificité de la relation construite avec chaque enfant *(...)*. Il est donc de la mission des pouvoirs publics de conforter les parents dans leur rôle éducatif. L'école et les enseignants ont naturellement un rôle très important à jouer. Ils doivent l'assumer en relation avec les parents *(...)*. Il faut aujourd'hui davantage les associer à la vie des établissements.

Enfin, la valorisation du rôle des parents devra sans doute se traduire dans l'évolution de notre droit de la famille *(...)*. J'ai donc demandé à Elisabeth Guigou et à Martine Aubry *(...)* d'envisager les mesures susceptibles de lui donner une réalité.

Les associations familiales ont favorisé la mutation du PS

A L'EXCEPTION du Parti communiste français, opposé à toute mise sous condition de ressources des allocations familiales, la gauche a longtemps négligé la famille. Elle *« s'est toujours refusée à mythifier la famille »*, soulignait, le 7 juin, François Hollande, en se défendant de « découvrir » la famille et en expliquant l'évolution du Parti socialiste par les mutations de la cellule familiale. Le rapport de Marisol Touraine, « Pour une politique familiale de gauche », présenté le 7 juin (*Le Monde* daté 7-8 juin), marque pourtant une rupture avec trois décennies d'indifférence. Il ébauche une doctrine familiale qui tente de faire la synthèse entre les aides individuelles aux familles – privilégiées, sous le premier septennat de François Mitterrand, avec la création par Georgina Dufoix, en 1985, de l'allocation au jeune enfant et de l'allocation parentale d'éducation – et l'action collective (crèches, équipements).

Après avoir longtemps relégué la famille dans la sphère du privé, alors que les tâches d'éducation relevaient principalement de l'école laïque – selon un modèle où la famille apparaissait naturellement « de droite » et l'école naturellement « de gauche » –, les socialistes découvrent une autre logique. *« Ni exclusivement privée ni assimilable à la collectivité (...), la famille est le lieu d'articulation entre des espaces privés et des espaces publics »*, souligne ainsi le rapport de Mme Touraine, qui présente la famille comme *« le premier lieu d'exercice de la solidarité dans notre société »*.

Si le premier secrétaire du PS estime que la politique familiale *« doit satisfaire le désir d'enfants »*, il juge surtout qu'elle est *« une politique d'éducation, une politique du logement, une politique de la culture, une politique fiscale »*, qui doit donc *« participer à la réduction des inégalités »*. Aux yeux de M. Hollande, la famille serait ainsi devenue *« une seconde Unedic »* : *« Il y a une forme de solidarité personnelle, à travers la famille, qui vient doubler les défaillances de la solidarité collective et sociale. »*

Le PS refuse, toutefois, de réduire une politique familiale qui doit *« accompagner les familles pour qu'elles puissent effectivement accomplir leur rôle d'éducation et de socialisation »* *« au versement d'allocations »*, et veut *« favoriser le développement des structures d'accueil pour enfants »*. Pour Mme Touraine, la famille *« ne peut se défausser sur les institutions collectives, à commencer par l'école, de ses propres responsabilités »*. Revoyant parallèlement sa vision de la famille et celle de l'école, la députée d'Indre-et-Loire observe que, *« dans une société où être jeune est plus compliqué et plus incertain qu'autrefois, l'action des parents est d'autant plus importante. L'éducation des nouvelles générations, leur socialisation et leur autonomisation passent d'abord par les familles »*.

LIEU DE CONVERGENCE

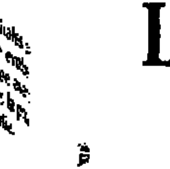
Cette évolution du discours des socialistes résulte, en partie, de l'influence des associations familiales de gauche, qui se sont investies tardivement dans l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Plusieurs associations représentent une sensibilité de gauche au sein de l'UNAF : la Confédération syndicale des familles (CSF), fondée en 1946, le Conseil national des associations familiales laïques (Cnafal), créé en 1967, le Comité national des associations populaires familiales syndicales (Cnapfs), né en 1977, ou encore la petite Union des familles laïques (UFAL), qui a vu le jour en 1989.

« La conception de l'école libératrice nous suffisait, expliquait Michèle Fournier-Bernard, présidente du Cnafal, pendant la campagne présidentielle de 1995. *Puis on s'est rendu compte que l'école ne pouvait régler tous les problèmes de société (emploi, logement, protection sociale) mais qu'ils convergeaient au sein de la famille. »* Pour cette association, la politique familiale s'entend comme une défense des intérêts des familles dans tous les domaines de la vie sociale : habitat, consommation, protection sociale, loisirs, culture, éducation, santé, environnement. Mme Fournier-Bernard vient d'entrer au Comité économique et social que le PS a créé à ses côtés.

Après avoir eu des relations longtemps orageuses avec l'UNAF, jugée *« trop conservatrice »*, la CSF a signé un protocole d'accord, en 1965, avec le *« parlement des familles »*. Lors de la présidentielle de 1995, la CSF s'est livrée à une défense et illustration du *« fait familial »* – *« Les familles sont le lieu de vie où s'apprennent en premier la fraternité, le partage, la responsabilité, la conscience d'appartenir à un groupe, la communauté de destin. Elles sont le premier élément de la solidarité permettant à beaucoup de jeunes et d'anciens de ne pas tomber dans l'exclusion »* – dont on trouve des prolongements aujourd'hui dans la doctrine qu'esquisse le PS. Toutes les associations familiales de gauche ont en commun une ancienne hostilité à la mise sous condition de ressources des allocations familiales...

Michel Noblecourt

هكذا من الأصل



Le consensus sur la Nouvelle-Calédonie masque les réticences de certains élus de droite

Les députés ont achevé l'examen du texte sur la mise en œuvre de l'accord de Nouméa

Les députés ont examiné en première lecture, jeudi 11 juin, le projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie. Destiné à permettre la mise en œuvre de l'accord de Nouméa du 5 mai, ce texte fera l'objet d'un vote solennel mardi 23 juin. Dans l'hypothèse, probable, d'un vote conforme par le Sénat, le 30 juin, le projet de loi devrait être définitivement adopté par le Congrès le 6 juillet.

COMME l'avaient laissé présager les travaux de la commission des lois (*Le Monde* du 11 juin), *l'examen, en séance publique*, du projet de loi constitutionnelle relatif à la Nouvelle-Calédonie, jeudi 11 juin, à laquelle assistait une délégation du Front de libération kanak et socialiste (FLNKS), conduite par son ancien président Paul Néaoutyine, a confirmé qu'il *recevait le soutien de tous les* groupes de l'Assemblée nationale.

Dans l'Hémicycle, un seul député a pris clairement position *contre l'accord de Nouméa* et donc contre le projet du gouvernement. Refusant de *« voir ainsi condamné le rôle de la France dans son histoire »*, inquiet de *« voir remis en cause un certain nombre de grands principes constitutionnels »*, Lionnel Luca (RPR, Alpes-Maritimes), comme il l'avait déjà fait *en commission, a défendu en vain* la suppression de plusieurs articles. Pour contrer cette intervention, exprimée *« à titre personnel »*, le chef de file des députés RPR, Jean-Louis Debré, a rappelé que son groupe *« approuve le projet de loi et les accords de Nouméa »*. *« La France doit être fière de ce qui se passe dans le Pacifique »*, a affirmé M. Debré, ajoutant, en faisant référence au discours de Brazzaville prononcé par le général de Gaulle, le 30 janvier 1944 : *« Notre responsabilité est d'accompagner la Nouvelle-Calédonie dans sa recherche de paix et de fraternité. »* Evoquant, dans les couloirs, une possible influence du Front national sur la position prise par M. Luca, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), Jacques Lafleur, a reconnu que plusieurs de ses collègues *« ne veulent pas »* participer au scrutin du 23 juin.

UN CHOIX DE RAISON

L'isolement du député des Alpes-Maritimes, parmi la trentaine de députés présents dans l'Hémicycle, ne doit pas masquer, en effet, les réticences d'un certain nombre d'élus de l'opposition, contraints de s'effacer derrière l'accord obtenu par les signataires de Nouméa auprès de l'ensemble des formations politiques, à l'exception du Front national. Porte-parole des députés DL, Dominique Bussereau (Charente-Maritime) a ainsi, *« par honnêteté »*, fait part des *« réticences de quelques-uns »* de ses collègues. Elles portent sur *« l'aspect repentant et la phraséologie »* du préambule de l'accord de Nouméa, sur la *« préférence nationale de fait instituée par le texte »*, et sur les restrictions apportées au corps électoral en Nouvelle-Calédonie. *« Certains de mes amis n'ont pas manqué de s'inquiéter de la limitation du corps électoral (...) ou du régime juridique différencié dont bénéficient les "citoyens de Nouvelle-Calédonie", notamment en matière d'accès à l'emploi »*, a relevé à son tour Didier Quentin (RPR, Charente-Maritime).

Saluée avec enthousiasme par la plupart des élus de gauche, la mise en œuvre programmée de l'accord de Nouméa semble davantage être, à droite, un choix dicté par la raison. *« Le choix est entre ce texte et une reprise des affrontements, qui (...) risqueraient de déboucher sur l'indépendance, ou une partition dans les pires conditions »*, a ainsi relevé M. Quentin, tandis qu'Henry Jean-Baptiste (UDF, Mayotte) regrettait que *« la voie de l'indépendance soit quelque peu privilégiée, voire présentée comme inéluctable »*.

Plusieurs élus d'outre-mer, comme Christiane Taubira-Delannon (app. PS, Guyane), ou, de façon plus virulente, le député indépendantiste de la Martinique, Alfred Marie-Jeanne, ont saisi l'occasion de ce débat pour réclamer une autonomie accrue dans les DOM.

Jean-Baptiste de Montvalon

La réponse de Dominique Strauss-Kahn au PS

LE DÉBAT FISCAL connaît un rebondissement inattendu. Alors que le gouvernement et la majorité se sont mis d'accord, depuis plusieurs mois, pour que les projets de réforme mis en oeuvre à partir de 1999 portent sur trois volets – fiscalité locale, fiscalité du patrimoine et fiscalité écologique –, la bataille s'est déplacée sur un nouveau front, celui de la fiscalité de l'épargne.

C'est François Hollande qui en est à l'origine. Craignant visiblement que la baisse du taux de rémunération du Livret A ne soit mal perçue par l'opinion, alors que la Bourse est en forte hausse depuis le début de l'année, le premier secrétaire du PS a émis le souhait que *« ceux qui ont un enrichissement rapide, ceux qui font des plus-values importantes »*, soient *« appelés à la solidarité »* (*Le Monde* du 11 juin).

Tout en affirmant qu'il ne s'agit pas d'une fin de non-recevoir, Dominique Strauss-Kahn a ressenti le besoin de réagir. Lors d'un rendez-vous avec la presse, jeudi 11 juin, il a d'abord fait cette remarque : *« Le fait que la Bourse se porte bien n'est pas un scandale. La Bourse reflète fondamentalement, même si parfois elle est un peu spéculative, les anticipations de résultats des entreprises, et donc c'est un signe parmi d'autres que la croissance est de retour. »*

Puis, dans la foulée, le ministre des finances a rappelé qu'une *« part considérable du chemin »*, dans la taxation des revenus de l'épargne, avait été fait, avec la loi de finances pour 1998 et la loi de financement de la Sécurité sociale. Compte tenu de différentes mesures, dont le relèvement de la CSG et la réforme de l'assurance-vie, la taxation des revenus de l'épargne, a-t-il indiqué, devrait s'élever à environ 70 milliards de francs en 1998, contre 50 milliards de francs en 1997, soit une hausse de 40 %. *« Tout le monde n'a pas à l'esprit ce qui a déjà été fait dans la loi de finances »*, a insisté M. Strauss-Kahn. *« Dans ces conditions*, a-t-il ajouté, *il faut commencer à en regarder les effets, avant de vouloir s'engager dans une autre phase. »*

Officiellement, donc, M. Strauss-Kahn n'a pas répondu à M. Hollande par la négative. Mais on admettra que c'est tout comme...

Laurent Mauduit

La prestation-dépendance modifiée en commission au Sénat

L'AMENDEMENT de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, sur la prestation spécifique dépendance (PSD) a été adopté par la commission des affaires sociales du Sénat, jeudi 11 juin. Introduit dans le projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions, cet amendement vise à corriger les inégalités d'application de la PSD, créée par la loi du 24 janvier 1997, dans les départements (*Le Monde* du 12 juin).

Le gouvernement va publier *« dans les plus brefs délais »* un décret réformant la tarification des établissements hébergeant des personnes âgées ; puis, selon l'application de cette réforme par les conseils généraux, le gouvernement prendra, *« si cela est nécessaire »*, un décret fixant le barème minimal de prestation. Les conventions tripartites entre les conseils généraux, l'Etat et les directeurs d'établissement devront être signées dans un délai de deux ans à compter de la réforme de la tarification.

Le conseil régional d'Ile-de-France retarde un dossier impliquant la MNEF

JEAN-PAUL HUCHON (PS), président du conseil régional d'Ile-de-France, a renoncé à soumettre au vote de la commission permanente de la région, réunie jeudi 11 juin, l'attribution d'une subvention de 7,7 millions de francs à la construction de deux programmes de logements pour étudiants, dont l'un (cent logements), situé à Ivry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne, aurait dû voir sa gestion déléguée à la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF).

La gestion de cet organisme fait l'objet de deux enquêtes, de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de la Cour des comptes. L'opposition, prête à financer l'autre programme de 163 logements situé à Paris (12e), souhaite disposer du résultat de ces enquêtes avant d'engager l'argent de la région.

DÉPÊCHES

■ **PARIS : la fédération RPR de Paris a procédé**, jeudi 11 juin, à l'élection de plusieurs secrétaires de circonscription. Patrick Stéfanini, proche d'Alain Juppé, a été élu dans le 18e arrondissement, où il avait été candidat aux législatives. Dans le 17e, fief de Bernard Pons, un proche de celui-ci, Jean-Didier Berthault, a été réélu sans difficulté, de même que Dominique Estienne et Pascal Vivien, dans les deux circonscriptions du 13e arrondissement, dont Jacques Toubon est le maire.

■ **DROGUES DOUCES : Lionel Jospin se déclare hostile à la dépénalisation** des drogues douces, dans un entretien publié par *Le Parisien* du 12 juin. Pour le premier ministre, *« l'interdit de consommation de drogue contribue à la prévention comme à la répression »*. Lionel Jospin souhaite que, dans le cadre de la prévention, *« la prise en charge thérapeutique, sociale et psychologique des toxicomanes »*, qu'ils soient dépendants de l'alcool, de la drogue ou de médicaments, *« soit approfondie »*.

■ **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : le projet de loi d'aménagement durable du territoire sera soumis** *« dans les tout prochains jours au Conseil d'Etat et transmis pour avis au Conseil économique et social »*, a *indiqué, jeudi 11 juin*, le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à l'issue d'une réunion du Conseil national d'aménagement et de développement du territoire. Le Conseil souhaite *« préciser la place des départements »* et le rôle des *« pays »* dans la future loi, ajoute le ministère.

SANTÉ PUBLIQUE Jean-François Burgelin, procureur général de la Cour de justice de la République, a requis, jeudi 11 juin, un non-lieu à l'encontre des trois anciens ministres mis en cause dans l'affaire du sang contaminé, Laurent Fabius, Edmond Hervé et Georgina Dufoix. ● M. BURGELIN estime que *« le gouvernement français a tranché le problème dans des délais conformes, sinon meilleurs, que ce qui a été fait dans les autres pays »*. ● LA JUSTICE REPROCHAIT aux ministres d'avoir, pour des raisons industrielles, défavorisé, en 1985, le test américain Abbott, ce qui aurait retardé le dépistage systématique des dons de sang et donc accru le nombre de contaminations. Le réquisitoire révèle l'existence de documents américains qui prouvent qu'au premier semestre 1985, la firme américaine n'était pas prête à subvenir aux besoins français *(lire aussi notre éditorial page 14)*.

Sang contaminé : réquisitions de non-lieu pour Mme Dufoix, M. Fabius et M. Hervé

Le procureur général de la Cour de justice estime que « le gouvernement français a tranché le problème dans des délais conformes, sinon meilleurs, que ce qui a été fait dans les autres pays ». Selon lui, le test de dépistage américain Abbott n'était pas encore prêt au premier semestre 1985

« ATTENDU qu'il ne résulte pas de l'information conduite par la commission d'instruction de la Cour de justice de la République contre M. Laurent Fabius, Mme Georgina Dufoix et M. Edmond Hervé, charges suffisantes de s'être rendus coupables du crime de complicité d'empoisonnement, attendu que l'examen des faits ne permet pas non plus d'établir charges suffisantes d'un autre crime ou d'une autre qualification de nature correctionnelle... » : Jean-François Burgelin, le procureur général près la Cour de justice de la République (CJR), a demandé, jeudi 11 juin, à la Cour de rendre un non-lieu à l'encontre des trois anciens ministres poursuivis pour *« complicité d'empoisonnement »* dans l'affaire du sang contaminé.

M. Burgelin avait déjà requis un non-lieu le 11 mars 1997 mais, deux jours plus tard, la commission d'instruction de la CJR, présidée par Guy Joly, avait, au vu de documents transmis par le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, décidé de poursuivre son enquête. Cette fois, l'instruction de Mme Bertella-Geffroy sur le sang contaminé étant quasiment close, ces réquisitions sont définitives. Il revient donc à Guy Joly, assisté de Martine Anzani et de Henri Blondet, de décider si Laurent Fabius, ancien premier ministre, Georgina Dufoix, ancien ministre des affaires sociales, et Edmond Hervé, ancien secrétaire d'Etat à la santé, doivent comparaître devant la formation de jugement de la CJR, qui comprend douze parlementaires et trois magistrats de la Cour de cassation.

PROTECTIONNISME

Sur le fond, le réquisitoire établi avec la collaboration de deux avocats généraux à la Cour de cassation, René Amiel et Roger Lucas, n'a guère varié. Plus court que le précédent – 101 pages au lieu de 379 –, il résume de manière relativement précise la chronologie de l'affaire avant d'évoquer le cœur du dossier : les accusations de protectionnisme formulées à l'encontre des autorités politiques françaises, qui auraient sciemment favorisé le test de dépistage fabriqué par la firme Diagnostics Pasteur au détriment du test de la firme américaine Abbott. Ce souci protectionniste aurait eu pour conséquence de retarder la mise en place du dépistage systématique dans les dons de sang et donc d'accroître le nombre de personnes contaminées par voie sanguine par le virus du sida. Le seul aspect nouveau du réquisitoire tient à la mise au jour de documents jusqu'à présent demeurés confidentiels qui battent en brèche l'idée selon laquelle, dès mars 1985, la firme américaine Abbott était en mesure de commercialiser son test de dépistage en France et se fournir la totalité du marché national (4 millions de tests par an).

L'objet même de ce réquisitoire était, comme l'écrit M. Burgelin, de dégager *« d'éventuelles responsabilités des ministres qui, dans l'exercice de leurs fonctions, devaient concourir à éliminer en temps utile les limites acquises de la science et des risques identifiés par des mesures décisionnelles »*. S'agissant d'une maladie nouvelle, *« les responsables politiques ne pouvaient intervenir sans qu'auparavant aient été identifiés ses causes et ses effets, puis mises au point les réponses adéquates »*. A cette fin, ajoute-t-il, la maîtrise des problèmes posés dans l'affaire du sang contaminé par le virus du sida aurait dû nécessiter *« une concertation constante entre les spécialistes* [hématologues, virologistes, épidémiologistes, médecins en charge de l'hémophilie], *un échange spontané et sincère du plus grand nombre possible d'informations »*.

« Cela, poursuit-il, *eût permis aux ministres de recevoir au fur et à mesure les informations les plus sûres pour la prise des décisions utiles, comme ils eussent dû compter sur la collaboration spontanée des institutions morales les plus hautes et les plus directement concernées, Académie de médecine, Conseil national ou conseils locaux de l'ordre des médecins, CNTS et autres experts. »* De tout cela, il n'en a rien été, bien au contraire, écrit le procureur général.

NON COUPABLE
NON COUPABLE
NON COUPABLE
CONDAMNÉ

« CONCEPTION ÉTRIQUÉE »

« Le particularisme non dénué d'une certaine arrogance des différentes écoles de médecine, le défaut d'information ou de formation permanente des médecins soignants, l'acceptation passive des routines ou des souhaits des malades, voire une conception étriquée de la liberté de la pratique médicale, se sont conjugués sans prise de conscience des conséquences de cette passivité avec pour corollaire un défaut de sensibilisation des pouvoirs de décision politique ou administratif. » A l'appui de cette charge, il cite un extrait de la déposition du directeur du CTS de Brest, le docteur Saleun. *« Ce qui m'a le plus frappé depuis que je travaille dans la transfusion, c'est qu'il existe un phénomène d'incommunicabilité dans le milieu médical. »*

Le procureur général aborde ensuite le problème de la mise en œuvre du dépistage du sida, en 1985, et des éventuels retards susceptibles d'être à l'origine de contaminations. *« Cet aspect de l'attitude du gouvernement pourrait, le cas échéant, fonder une responsabilité pénale s'il était démontré qu'une complaisance de circonstance au profit de l'entreprise Diagnostics Pasteur s'était faite au mépris des intérêts de la santé publique, et en particulier des hémophiles et des transfusés. Cela aurait été le cas si les patients s'étaient vu retirer le bénéfice dans de meilleurs délais de produits concurrents étrangers, de qualité prouvée et disponibles en quantité suffisante. »* Tenant compte des nouveaux documents, il estime que *« la qualité des tests était, de façon générale, plus favorable à Diagnostics Pasteur et que la disponibilité de ces tests n'a pas été de manière certaine plus avancée chez d'autres producteurs, la société Abbott notamment, que chez Diagnostics Pasteur. »* S'agissant de la responsabilité des trois ministres, M. Burgelin rappelle qu'on leur reproche d'avoir *« pour des motifs étrangers aux préoccupations de santé publique qui auraient dû seules les guider, retardé la mise en place et la diffusion en France du test de dépistage d'Abbott »* et d'avoir de ce fait contribuer à accroître le nombre de contaminations. Cette accusation *« repose sur le postulat largement et continuellement alimenté par Abbott auprès des médias nationaux mais aussi auprès des spécialistes que dès lors qu'elle avait obtenu, début mars 1985, de la part de la Food and Drug Administration, l'autorisation de mise sur le marché de son test, elle pouvait fournir la totalité des besoins français, soit 4 millions de tests par an »*.

Dans ce domaine, les documents versés au dossier de Mme Bertella-Geffroy apportent un éclairage intéressant. Les enquêteurs, qui se sont rendus au siège d'Abbott à Chicago, en avril 1997, affirment que les représentants de la firme *« ont été dans l'incapacité de démontrer matériellement leur capacité véritable de fourniture du marché français à cette époque »* (lire ci-dessous). Estimant que l'attitude des autorités françaises, comparées à celle de leurs homologues étrangères, ne met en évidence *« aucune particularité critiquable »*, M. Burgelin conclut que *« le gouvernement français a tranché le problème dans des délais conformes, sinon meilleurs, que ce qui a été fait dans les autres pays »*. S'agissant plus spécifiquement du chauffage des produits antihémophiliques, le procureur général écrit qu'il *« n'appartient pas à l'Etat, ni à l'administration, de vouloir à tout prix réglementer dans le moindre détail chaque intervention des hommes de l'art »*.

Concernant Laurent Fabius, le procureur général écrit de manière quelque peu sibylline qu'*« il est vrai que, d'une part, c'est le premier ministre qui a de manière décisive contribué à une reprise en main du traitement du dossier et, d'autre part, que depuis le congrès de Bordeaux, ni les conseillers du cabinet du premier ministre, ni celui-ci n'ont, dans un contexte général de sous-information, contribué à une clarification des rôles des uns et des autres dans ce dossier »*.

« AVEUGLEMENT »

Pour M. Hervé, M. Burgelin renvoit à son premier réquisitoire, où il lui reprochait d'avoir fait preuve d'*« aveuglement »*. Il le mettait en cause sur la question des collectes de sang en milieu carcéral et sur la gestion du dossier des produits antihémophiliques. Il lui reprochait également de n'avoir, *« à aucun moment »*, pris d'initiative dans le processus qui avait abouti aux tests de dépistage. *« Il n'a pas, notamment, donné quelque directive que ce soit à ses collaborateurs pour être informé, pour hâter les décisions, pour s'opposer aux pressions économiques intéressées ou pour faire prévaloir la notion de santé publique »*. S'agissant de Mme Dufoix, il évoquait alors *« une faible implication personnelle dans le dossier du sang contaminé »*.

Pour autant, estime M. Burgelin dans son réquisitoire, *« il n'existe pas de fait susceptible de caractériser un comportement pénal, à défaut d'un lien identifié de cause à effet entre ce manque de maîtrise de l'appareil d'Etat et les conséquences subies par les plaignants. Cela, en effet, ne remet pas en cause le fait que ceux qui savaient et qui, en dehors de toute intervention spécifique, devaient informer les autorités de décision ne l'ont pas fait »*. *« Il est bien difficile de considérer,* conclut-il, *que* [les ministres] *mis en examen pouvaient trouver dans les médias, à l'époque, des motifs péremptoires et déterminants devant conduire à la prise de décision sur le dépistage ou le chauffage par exemple. »*

Franck Nouchi

Mme Bertella-Geffroy bute sur l'absence de saisine globale

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné, mercredi 10 juin, à huis clos, les requêtes en nullité déposées par plusieurs mis en examen dans le dossier du sang contaminé, et a mis son arrêt en délibéré au 23 septembre. Le parquet général a requis le rejet des demandes des mis en examen, qui réclame notamment que soit retiré du dossier le compte-rendu d'expertise du professeur Jean-Louis Vilde, rendu public en mai, et qui révélait que plus de 350 contaminations par le virus du sida auraient pu être évitées. Les avocats soutiennent que le juge d'instruction Marie-Odile Bertella-Geffroy n'est pas saisie de ces contaminations et que leurs clients ne sont donc pas poursuivis pour ces faits.

Mme Bertella-Geffroy, qui l'a demandé à trois reprises, n'a en effet jamais pu obtenir du parquet de Paris le réquisitoire supplétif qui lui aurait permis d'enquêter sur l'affaire du sang contaminé dans sa globalité. Elle a dû se contenter de quelques cas d'hémophiles ou de transfusés contaminés qui avaient eux-mêmes mis la justice en marche en déposant des plaintes.

DEUX VOLETS ESSENTIELS

Mme Bertella-Geffroy ne peut donc instruire deux volets essentiels de l'affaire du sang contaminé : les collectes de sang en milieu carcéral et sur la voie publique ainsi que le non-rappel des transfusés et la non-information de leurs conjoints une fois que fut établi le risque de transmission par voie sanguine du virus du sida.

Pour chaque cas, le juge tente de remonter individuellement la chaîne des responsabilités. Chaque mis en examen se voit reprocher, non une action globale mais la contamination d'une victime déterminée. Dans l'attente de savoir si le nouveau procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, reviendra sur la décision de son prédécesseur, Gabriel Bestard, de ne pas accorder de saisine globale, le juge considère qu'elle a achevé son instruction. Elle attend l'arrêt de la chambre d'accusation pour clore son dossier par des renvois en assises ou en correctionnelle ou des non-lieux partiels ou complets. Une quarantaine de personnes – hémophilologues, responsables de transfusion sanguine, membres de cabinets ministériels – ont été mises en examen pour empoisonnement ou complicité d'empoisonnement dans ce dossier depuis 1994.

F. N.

Trois procédures distinctes

● **Les condamnations pour tromperie sur la qualité substantielle d'un produit.** Les docteurs Michel Garretta, ancien directeur du CNTS, et Jean-Pierre Allain, ancien chef du département recherche du CNTS, ont été inculpés en 1991, pour *« tromperie sur la qualité substantielle d'un produit »*. Le docteur Robert Netter, ancien directeur du Laboratoire national de la santé, et le professeur Jacques Roux, ancien directeur général de la santé, étaient poursuivis pour non-assistance à personne en danger. Le 13 juillet 1993, la cour d'appel de Paris a condamné le docteur Garretta à quatre ans de prison ferme, le docteur Allain à quatre ans, dont deux avec sursis, le professeur Roux à trois ans avec sursis et le docteur Netter à une peine désormais amnistiée.

● **L'instruction menée actuellement par le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy pour empoisonnement.** Le rejet du pourvoi des quatre condamnés, en 1994, aurait dû mettre un point final à la procédure. Au détour d'une phrase, la Cour de cassation glissait cependant quelques mots ambigus qui devaient s'interpréter, selon le président de la chambre criminelle, comme une porte ouverte à de nouvelles poursuites pour empoisonnement. A la suite de plaintes, le docteur Michel Garretta était à nouveau mis en examen le 28 juillet 1994, sous cette qualification qui fut ensuite appliquée aux trois autres condamnés. Une quarantaine de personnes – médecins spécialistes de l'hémophilie, responsables de CTS, membres de cabinets ministériels, etc. – ont pour l'heure été mis en examen dans ce dossier.

● **L'instruction en cours pour empoisonnement devant la Cour de justice de la République.** En 1992, au terme d'un débat tumultueux à l'Assemblée nationale et au Sénat, trois anciens ministres – Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé – étaient mis en accusation pour non-assistance à personne en danger. Le 5 février 1993, la commission d'instruction constatait la prescription. Un an plus tard, le 10 février 1994, une nouvelle juridiction – la Cour de justice de la République (CJR) – était installée après une révision constitutionnelle. La CJR a estimé que les plaintes des hémophiles et des transfusés devaient recevoir la qualification *« d'administration de substances nuisibles »*, qui n'était pas touchée par la prescription. Les trois ministres ont été mis en examen pour complicité d'empoisonnement en septembre 1994.

La firme américaine Abbott a détruit ses archives de 1985

DANS les premiers mois de l'année 1985, deux firmes pharmaceutiques disposaient de méthodes de dépistage sanguin de l'infection par le virus du sida : la société française Diagnostics Pasteur (groupe Sanofi) et la firme pharmaceutique américaine Abbott. La première bénéficiait du virus découvert en 1983 par le professeur Luc Montagnier et son équipe et la seconde du virus identifié par le professur Robert Gallo. Les enjeux financiers et sanitaires apparaissaient déjà considérables et la concurrence fort vive.

Plusieurs parties civiles avaient accusé les autorités politiques de l'époque d'avoir sciemment retardé la commercialisation du test Abbott – autorisé en mars 1985 aux Etats-Unis – afin de favoriser la firme française qui aurait, selon elles, été dans l'incapacité de fournir les besoins du système transfusionnel français.

« DATE LIMITE »

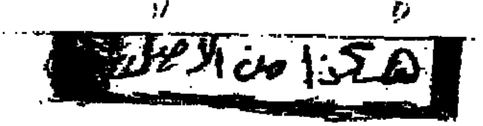
Le juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, qui a mis en examen pour complicité d'empoisonnement, en 1996, Jean Weber, PDG à l'époque de Diagnostics Pasteur, souhaitait vérifier que les capacités de production et de vente de la multinationale Abbott étaient suffisantes pour répondre à la demande française. Elle avait donc délivré une commission rogatoire afin de retrouver à Chicago, au siège social d'Abbott, les pièces administratives et comptables de l'année 1985 relatives au test de dépistage. Confirmant ce que nous révélions le 10 février 1994, Annick Goldberg, représentante de la firme déclarait, en avril 1997, aux enquêteurs français. *« Nous avons passé en revue tous les dossiers, toutes les sources de documentation, toutes les archives. Nous avons ouvert des tas de cartons dans l'espoir de trouver des éléments qui pourraient vous être utiles (...) Mais malheureusement, nous avons une politique très précise de l'archivage des documents. Au moment de la date limite, nos documents sont examinés et, après approbation par environ sept personnes, ils sont détruits. Je suis désolée que les documents officiels ne soient plus disponibles. »* Les enquêteurs français se sont contentés de recueillir les déclarations orales des représentants d'Abbott estimant que *« si la France l'avait demandé »*, ils auraient sans aucun doute été en mesure de répondre.

« Nous n'avons jamais alors refusé de demande, poursuivaient les représentants d'Abbott. *Nous avons toujours été capables de fournir les clients même si nous ne pouvions pas toujours fournir les quantités exactes demandées compte tenu des délais de la Food and Drug Administration pour approuver nos kits. »* Comme document comptables, ils se sont contentés de présenter une note manuscrite du 19 juillet 1985 précisant qu'à la fin de ce mois la firme devrait avoir au total expédié sept millions de tests, pour l'essentiel aux banques de sang américaines. Les recherches des enquêteurs français n'ont pas, non plus, permis de fournir d'éléments précis concernant la fiabilité du test américain autres que les déclarations du fabricant.

PERFORMANCE EN DOUTE

Si la commission rogatoire s'est révélée décevante, une série de documents internes à la firme ou émanant des autorités transfusionnelles et sanitaires américaines qui ont été versés au dossier montrent, en revanche, que ce test était à cette époque loin d'être aussi performant qu'on a pu un moment l'imaginer. Un document confidentiel de la Croix-Rouge américaine datant du 20 février 1986, dont *Le Monde* détient la copie, souligne ainsi que le test français, alors fabriqué aux Etats-Unis par la firme Genetic Systems, était de loin le plus performant de tous. Selon ces mêmes documents, le gouvernement américain avait été informé en mai 1986 des insuffisances graves (non-détection de séropositifs) du test Abbott. En réponse aux enquêteurs français, les représentants de la multinationale, fort prudemment, se bornaient à citer une étude scientifique de 1997 indiquant que la comparaison ultérieure des méthodes française et américaine devait donner des résultats comparables.

Jean-Yves Nau



هكذا من الأصل

M. Fabius et M. Hervé

dures distinctes

de 1985

Les militants FN accusés du meurtre d'Ibrahim Ali continuent d'invoquer la légitime défense

Cette thèse est fortement contestée par les camarades du jeune Français d'origine comorienne

Lors de la troisième journée du procès du meurtre d'Ibrahim Ali, Robert Lagier, accusé du crime, et ses deux autres comparses colleurs d'affiches du Front national ont tenté de convaincre les jurés de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône que le drame est *« un accident malheureux »* dû à une peur panique. Parties civiles au procès, les camarades du jeune homme assassiné donnent, eux, une tout autre version.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Quand il apprend le 22 février 1995 la mort d'Ibrahim Ali, Robert Lagier, un maçon au chômage, militant du Front national, sait *« confusément »* qu'il en est responsable. La veille au soir, il a fait usage à trois reprises de son pistolet 22 long rifle alors qu'il participait à Marseille, avec deux *autres militants frontistes*, Mario d'Ambrosio et Pierre Giglio, à un collage d'affiches. Au troisième coup de feu, Ibrahim Ali, un lycéen de dix-sept ans, Français d'origine comorienne, s'effondre touché d'une balle dans le dos (*Le Monde* du 10 juin). Accompagné de neuf camarades, il revenait d'une répétition du groupe de rap B. Vice.

PROCÈS

Devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône où il comparait aux côtés de ses deux acolytes pour répondre du meurtre d'Ibrahim Ali, Robert Lagier tente de convaincre *les jurés que le drame est un « accident malheureux »* provoqué par une peur panique. A en croire sa version, un ensemble de faits l'aurait persuadé que lui-même et ses amis allaient être victimes d'une agression.

Au carrefour des Aygalades, dans les quartiers nord de la ville, où le *trio s'apprête à coller ses affiches*, Robert Lagier s'inquiète du manège d'une Peugeot 309 qui passe à trois reprises à leur hauteur à petite vitesse. *Quand il part au volant de* sa 205 avec Pierre Giglio vers un autre lieu de collage et qu'il voit arriver un groupe de jeunes courant en direction du carrefour des Aygalades, il est convaincu que d'Ambrosio, resté sur place, *« est en danger »*. Il fait demi-tour, stoppe aux feux tricolores et entend *« des pierres qui commencent à tomber sur sa voiture »*. Pour lui, aucun doute, les jeunes, de *« connivence »* avec les passagers de la 309, ont décidé de s'en prendre à eux. Il est même certain d'en voir un brandir un couteau. *« J'ai entendu des cris que j'ai interprétés comme un encouragement à nous casser la gueule »*, précise-t-il. Il sort alors de sa voiture et tire. Peu après, d'Ambrosio lui-même fait usage à deux reprises de son pistolet 7,65.

Malgré la minutieuse enquête policière, Robert Lagier a du mal à admettre certaines évidences. Lors des premiers interrogatoires, il *soutient que le groupe de jeunes* comptait dix-sept à dix-huit personnes. *« Quand on m'a dit qu'ils n'étaient que dix, j'ai pensé qu'on avait demandé aux autres de ne pas témoigner parce que peut-être ils n'étaient pas présentables »*, avoue-t-il aujourd'hui à ses juges. Même si l'enquête balistique a totalement exclu la possibilité d'un tir par ricochet, l'accusé croit que l'hypothèse est *« toujours envisageable »*. *« Ça permettrait d'atténuer ma responsabilité »*, glisse-t-il sans rire.

« UN PÉTOCHARD »

Mario d'Ambrosio a lui aussi vu des pierres, notamment une qui *« a traversé le faisceau des phares de la 205 »*. Pourtant, l'expertise du véhicule a démontré qu'au moins cinq des six impacts relevés sur la carrosserie n'ont aucun lien avec les faits. Quand il décide de sortir son arme pour tirer, c'est, explique-t-il, parce qu'il pense à *« une agression »*. Pierre Giglio, lui, n'a pas vu les jets de pierres. *« Mais j'ai entendu de violents coups à l'arrière de la 205, j'ai pensé que c'étaient des pierres. »* Présenté par ses proches comme un *« pétochard »*, il est pris de panique. *« Je suis sorti de la voiture pour courir vers ma Renault 18, j'avais peur qu'elle soit esquintée et je craignais pour ma vie aussi. »* Contrairement aux deux autres accusés, il a même vu certains jeunes portant des bâtons, bien qu'aucune constatation n'ait permis d'étayer ses dires.

Ces versions des faits, qui toutes mettent en avant la thèse de la légitime défense, sont contestées par les camarades d'Ibrahim Ali. Parties civiles au procès, ils viennent chacun à leur tour et dignement donner une version autrement plus accablante pour les trois colleurs d'affiches. Ils couraient, disent-ils, pour rejoindre l'arrêt du bus de nuit qui devait les ramener à leur domicile de la cité de La Savine. *« L'un de nous a dit :* "Il faut faire vite, on va rater le bus" », raconte Saïd Ahamada. Accusé par Robert Lagier d'avoir eu un couteau sur lui, Soulé Ibrahima dément formellement. *« Après votre répétition vous avez bien fait des sandwichs ?*, demande le président Bernard Fayolle. *Avec quoi ? » « Nous avons coupé le pain avec le couvercle d'une boîte de conserve »*, précise le témoin.

Y a-t-il eu des jets de pierres ? *« Nous avions les bras chargés de matériels de sono*, explique Aladine Chamed, douze ans et demi à l'époque des faits. *Moi-même je portais une platine K7. »* L'enquête n'a d'ailleurs pas permis de retrouver trace, sur place, des pierres qui auraient servi à ce que Robert Lagier qualifie d'*« intifada »*. Seul Patrick Tavares, membre du groupe de rap B. Vice, confirme une information qu'il avait donnée aux enquêteurs : lui aussi a vu la fameuse 309, celle dont la présence *« suspecte »*, le soir du 21 février, a convaincu Robert Lagier qu'une agression se préparait et l'a conduit au crime.

Acacio Pereira

Les experts concluent qu'Yves Montand n'est pas le père d'Aurore Drossart

Cette affirmation résulte de tests sur l'ADN

« DE NOS ANALYSES, il ressort que monsieur Ivo Livi, dit Yves Montand, né le 13 octobre 1921, n'est pas le père de mademoiselle Aurore Drossart, née le 6 octobre 1975. » Le rapport des professeurs Christian Doutremepuich, Jean-Paul Moisan et Myriam Sabatier, tous trois mandatés par la cour d'appel de Paris, est formel mais intervient comme un nouveau coup de théâtre dans la polémique qui oppose depuis neuf ans les deux familles. Selon les conclusions des trois experts, dont *Libération* donne les grandes lignes, l'analyse des empreintes génétiques exclut tout lien de parenté entre Yves Montand et Aurore Drossart.

Cette affirmation résulte des prélèvements d'ADN faits sur les restes du cadavre d'Yves Montand. Le 6 novembre 1997, la cour d'appel de Paris avait ordonné l'exhumation du corps de l'acteur, mort le 9 novembre 1991. La première chambre avait pris sa décision au vu du rapport du professeur Philippe Rouger, expert en biologie, qui avait déclaré ne pas pouvoir répondre avec certitude à la question de la paternité sans disposer d'échantillons d'ADN d'Yves Montand. Il avait effectué une première analyse en comparant des échantillons de sang du fils et de la sœur d'Yves Montand avec ceux d'Aurore Drossart et Anne, sa mère (*le Monde* du 8 novembre).

La décision de la cour d'appel avait été fortement critiquée ; médecins, religieux et philosophes s'interrogeant sur le droit d'imposer à un mort une recherche en paternité à laquelle il s'était toujours opposé de son vivant. Le 11 mars, le corps d'Yves Montand était exhumé du cimetière du Père-Lachaise en présence des deux familles et les prélèvements effectués à l'Institut médico-légal de Paris, devant Anne Drossart et sa fille. Dans un entretien paru le 3 juin dans le quotidien *France-Soir*, la mère d'Aurore expliquait leur volonté d'assister à l'autopsie par le sentiment de *« s'être tellement fait avoir jusqu'ici »*.

NEUF ANNÉES DE PROCÉDURE

Depuis 1989, Anne Drossart affirme qu'Yves Montand est le père de sa fille. L'acteur avait admis sa liaison avec la jeune femme mais avait refusé de reconnaître sa paternité et de subir des tests sanguins. A sa majorité, Aurore reprenait à son compte l'action en recherche de paternité. Le 6 septembre 1994, le tribunal de grande instance de Paris jugeait, au vu des témoignages et de la ressemblance physique d'Yves Montand et d'Aurore Drossart, que cette dernière est la fille de l'acteur. La famille d'Yves Montand, c'est-à-dire sa compagne Carole Amiel et Catherine Allégret, faisait appel de ce jugement.

Destinataire du dernier rapport d'experts, la cour d'appel de Paris devrait rendre son arrêt définitif avant la fin de l'année, estime Me Dominique Piwnica, avocate de Catherine Allégret et de Carole Amiel. Catherine Allégret, fille adoptive de l'acteur, a déclaré être *« bouleversée en pensant à ces neuf années de procédure, de douleur, de monstruosité, et à l'ignominie de cette exhumation »*. De son côté, Anne Drossart a affirmé qu'elle allait poursuivre son combat pour *« prouver* [sa] *bonne foi et la légitimité de* [sa] *fille »*.

Michèle Aulagnon

Les frégates de Taïwan, entre audience civile et instruction pénale

C'EST un petit dossier bleu. Il ne contient que quelques dizaines de pages, mais il pourrait valoir 160 millions de francs. L'avocat de la société Thomson-CSF, Me Jean-Etienne Giamarchi, l'a posé à sa gauche, sur un tas d'autres pièces. Jeudi 11 juin, en début d'après-midi, dans le calme feutré d'une salle de réunion où les avocats plaident assis, les trois magistrats de la première chambre de la cour d'appel de Paris l'écoutent retracer les grandes lignes de ce qu'il est convenu d'appeler, hors l'enceinte du palais de justice, une *« affaire d'Etat »*.

Depuis sept ans, Thomson est opposé à une société fiduciaire suisse, dénommée Frontier AG Bern, *qui lui réclame une commission* de 1 % sur le montant d'un marché colossal : la vente au gouvernement de Taïwan de six frégates françaises. En 1996, la Cour internationale d'arbitrage de Genève a condamné le groupe d'électronique à payer 160 millions de francs à la société suisse, dont l'ayant-droit paraît être un *businessman* de Hongkong, Edmond Kwan. Cette décision a été rendue exécutoire en France par une ordonnance du tribunal de Paris, dont Thomson a relevé appel. Le groupe industriel a, par ailleurs, *déposé une plainte pénale pour « tentative d'escroquerie »*, le 26 février 1997, dont l'instruction a été confiée au juge Eva Joly. Une façon, pour Thomson, de *« jouer sa toute dernière carte »*, commentera l'avocat général, Jean-Claude Lautru.

C'est ainsi que s'est rempli le petit dossier bleu. *« Si nous n'avons pas pu convaincre le tribunal arbitral que la commission qui nous est réclamée était indue, nous serions aujourd'hui, grâce à la procédure pénale, en mesure de le faire*, affirme l'avocat de Thomson-CSF, Me Giamarchi. *Désormais, nous avons des preuves. »* Ces *« preuves »*, ce sont celles recueillies par Mme Joly, au détour de son enquête sur l'affaire Elf, et plus précisément sur les commissions perçues en Suisse par Christine Deviers-Joncour, amie et ancienne collaboratrice de Roland Dumas. L'avocat rappelle qu'elle a déclaré, sur procès-verbal, qu'une partie *des sommes qui lui ont été accordées* constituait *« sa part sur la commission des frégates »*, versée par avance, en contrepartie d'une *« intervention »* auprès de M. Dumas, alors ministre des affaires étrangères. Il évoque aussi une lettre rédigée par Edmond Kwan, et découverte lors d'une perquisition, qui prouve que l'*« intervention »* de l'homme d'affaires devait *servir de « rideau de fumée »* à une opération de détournement – ce document a été publié par *Le Monde*, le 26 janvier 1998. Si bien, conclut-il, qu'une validation, par la cour d'appel, de la décision arbitrale condamnant Thomson *« reviendrait à valider la rémunération d'un trafic d'influence »*.

La difficulté réside néanmoins dans le fait que ces éléments, devenus notoires par leur publication dans la presse, sont officiellement ignorés par la cour d'appel. Fort logiquement, le défenseur de M. Kwan, Me Jean-Pierre Karsenty, ne souhaite pas *« entrer dans ces détails »*, dont il assure *« tout ignorer »*. Sept ans après, en dépit de *toutes les découvertes – dont certaines ont conduit jusqu'à la mise* en examen du président du Conseil constitutionnel –, il réclame toujours, comme si de rien n'était, le versement des 160 millions de francs, en vertu de la sentence arbitrale suisse, et ce paradoxe confère aux débats une sorte d'immatérialité. M. Kwan n'est jamais reparu en France, pas plus que l'ancien et *sulfureux directeur des « affaires générales »* d'Elf, Alfred Sirven, que tout désigne comme son commanditaire, et aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Mais Thomson, qui est encore *« pour quelques semaines ou quelques mois »* une entreprise publique, rappelle son avocat, est toujours sous la menace d'une obligation de payer.

Pour l'en *délivrer*, Me Giamarchi demande que la cour puisse, simplement, prendre connaissance du petit dossier bleu. *« Ce n'est pas grand-chose*, dit-il humblement, *ça se lit en une heure et demie. »* Mais la transmission de pièces issues d'une procédure pénale se heurte au secret de l'instruction. Quadrature. Pour apporter la lumière dans une affaire *« où l'on s'avance masqué »*, l'avocat général a estimé que la cour *« ne pourrait pas faire l'économie de la connaissance de ces pièces »*, et a donc requis qu'elle en demande la communication au juge Eva Joly avant de prendre sa décision. L'arrêt sera rendu le 10 septembre.

Hervé Gattegno

Deux projets de mosquée sont en lice à Strasbourg

STRASBOURG
de notre correspondant

Le maire de Strasbourg, Roland Ries (PS), se trouve confronté à un problème original : deux projets de construction d'une grande mosquée dont les promoteurs semblent irréconciliables ont été déposés sur son bureau.

Le premier, l'Institut musulman d'Europe, est défendu par une association créée en décembre 1997. Présidée par un universitaire français, le professeur Ali Bouamama, elle souhaite construire un vaste ensemble comprenant à la fois un centre culturel et scientifique musulman et une grande mosquée. Le projet affirme son indépendance, son ouverture, son pluralisme et promet la transparence financière : les statuts précisent qu'aucun donateur ne pourra dépasser 10 % de l'investissement. Le professeur Bouamama affirme fédérer 55 associations et représenter 70 à 80 % *des musulmans strasbourgeois*. L'importante communauté turque, un tiers de l'islam strasbourgeois, est représentée à ses côtés.

Ebauché depuis 1992, le second projet est défendu par l'équipe animée par le président marocain de l'actuelle mosquée de Strasbourg, Abdallah Boussouf. Partisan résolu du dialogue interreligieux, il est l'un des fondateurs d'une coordination des musulmans d'Europe. Il souhaite construire à Strasbourg une grande mosquée, un projet *« porté par des musulmans pratiquants »*, où le culte prenne la première place, mais n'exclut ni l'action culturelle ni l'ouverture aux non-pratiquants. M. Boussouf estime avoir le soutien de la quasi-totalité des associations qui gèrent des lieux de culte dans l'agglomération.

Les deux groupes, qui rêvent d'un terrain emblématique juste en face de la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, espèrent décrocher le soutien de la municipalité. La ville pourrait offrir le terrain et subventionner les travaux à hauteur de 10 %. C'est l'usage à Strasbourg pour les autres cultes (catholique, luthérien, réformé et israélite), qui sont reconnus par le statut particulier de l'Alsace-Moselle, le Concordat pour les catholiques, des articles organiques pour les protestants et les israélites.

« PIGNON SUR RUE »

Pour le maire de Strasbourg, Roland Ries, qui espère encore qu'une synthèse sera possible, le choix sera inspiré par le principe républicain et européen de la liberté religieuse et le souci d'un équilibre entre les différentes religions. *« L'islam est la troisième religion d'Alsace, elle doit avoir pignon sur rue »*, a-t-il déclaré aux *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Bien qu'environ 40 000 à 50 000 personnes se réclament plus ou moins directement de l'islam dans l'agglomération de Strasbourg, un parti politique régionaliste et extrémiste, le Mouvement régionaliste d'Alsace, présent au conseil régional et au conseil municipal de Strasbourg, mène un combat sans relâche contre le projet.

Les responsables des autres cultes ont pris position à la mi-mai : au nom de la *« solidarité spirituelle »*, Mgr Joseph Doré, archevêque de Strasbourg, les présidents Marc Lienhard pour les luthériens et Antoine Pfiffer pour les réformés, ainsi que René Gutman, grand rabbin du Bas-Rhin, ont estimé *« justifiée »* la présence d'une grande mosquée à Strasbourg. Sans évoquer les deux projets concurrents, ces responsables religieux estiment que *« cette mosquée centrale devrait avoir en priorité une destination culturelle »* mais pourrait être aménagée de façon à favoriser aussi *« la transmission de la culture et de la pensée musulmanes »*. Ils espèrent que cette mosquée, dans *« le respect des lois de la République et le refus de toute ingérence étrangère »*, pourra *« contribuer à l'intégration culturelle et politique, dans notre société, des musulmans qui vivent parmi nous »*.

Jacques Fortier

هكذا من الأصل

Bordeaux : les premiers signes du réveil de « la belle endormie »

Les nouvelles municipalités à mi-mandat. Après le règne anesthésiant de Jacques Chaban-Delmas, Alain Juppé a engagé, avec quelques succès, la rénovation de la capitale aquitaine. Mais les relations entre les Bordelais et l'ancien premier ministre restent distantes

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Parce que c'était elle, parce que c'était lui... on serait tenté de parodier Montaigne, l'enfant du pays, pour évoquer la rencontre d'Alain Juppé et de Bordeaux. Si un *« groupe des neuf »* représentants des milieux économiques lui avait fait un brin de cour pour emporter une décision de candidature qui mûrissait, les épousailles de l'ex-premier ministre et de la préfecture de la Gironde correspondent pourtant moins à un coup de foudre qu'à un mariage de raison. La capitale de l'Aquitaine voulait garder à sa tête un *« homme d'Etat »*. Les trois années que M. Juppé vient de passer à la mairie de Bordeaux ne peuvent échapper à une mise en perspective avec le quasi-demi-siècle qu'a tenu son prédécesseur. Juppé 1 ne sortira pas si aisément de l'après Chaban.



TROIS ANS APRÈS

A droite comme à gauche, chacun s'accorde à dire que *« Chaban-Delmas a fait, au moins, un mandat de trop »*. Entêtement redoutable. Outre les mauvaises habitudes d'un règne sans partage, des choix aventureux, des caprices « girondins », ont creusé un surendettement calamiteux qui *imposait une cure d'assainissement*. Lourd handicap devant lequel l'impétrant – qui a su remettre de l'ordre dans les finances – s'est pourtant partiellement dérobé. *« Juppé gère la ville comme il a géré la France*, observe Bertrand de Bentzmann, président de la chambre de commerce et d'industrie qui fut l'un des neuf ambassadeurs-intercesseurs. *Comme il n'y a pas de sous dans les caisses et qu'il se refuse à augmenter les impôts, il s'est privé de marge de manœuvre pour marquer une rupture ou un changement. C'est tout à son honneur mais c'est sans doute une erreur. »*

Prudence ou frilosité, Alain Juppé n'a pas encore laissé son empreinte de bâtisseur, mais a néanmoins concocté un projet urbain qui a reçu le soutien financier de la Communauté européenne. *« Le temps de l'urbanisme est un temps très long »*, plaide M. Juppé qui sait bien que c'est dans ce domaine que se fait la différence. *« Fan »* du maire, Didier Cazabonne, adjoint (UDF-FD) aux relations avec les collectivités territoriales, se félicite d'une *« politique de proximité »* capable de réveiller la *« belle endormie »* entêtée à vivre au-dessus de ses moyens, mais n'en estime pas moins qu'à mi-parcours *« il est temps que les pioches sortent »*.

« MÉGARAMA »

Alors que Bordeaux a toujours tourné le dos à son fleuve, le maire veut remédier à ce paradoxe historique en détruisant plusieurs des anciens hangars qui défigurent les quais pour en faire une promenade et un lieu de rendez-vous culturel. Mais le même a affirmé, à la manière d'un Napoléon, père du pont de pierre : *« Un fleuve ça n'est pas fait pour être navigué mais pour être franchi. »* D'où son grand dessein, tôt affiché, de jeter un nouveau pont sur la Garonne à la hauteur de la place des Quinconces afin de relier au cœur de la cité, le quartier délaissé de la Bastide, sur la rive droite, si proche, si lointaine. Et puis, patatras !, voilà que ce projet de pont vient de s'effondrer (*Le Monde* du 10 juin).

Du coup, en renonçant à ce qui serait apparu comme le geste fort de sa mandature – tout en prédisant que cette solution, *« la meilleure »*, s'imposerait plus tard aux Bordelais – pour accélérer le projet plus consensuel mais plus coûteux d'un tunnel nettement en aval, Alain Juppé se retrouve au milieu du gué. La revitalisation de la Bastide, ses friches industrielles et son habitat sinistré – l'autre idée forte, avec le tramway (lire ci-contre) – ne peut être efficacement mise en œuvre sans un franchissement du fleuve. Lumineux symbole, la première réalisation visible à la Bastide, sur les ruines de l'ancienne gare d'Orléans, sera un multiplexe de 17 salles, construit par Bouygues et baptisé... « Mégarama ». Devraient suivre, une ZAC incluant un programme de logements et une zone d'activités et la « relocalisation » d'un pôle universitaire visant à ramener 6 000 à 8 000 étudiants face au centre-ville. A condition que soit réglé un problème récemment soulevé par le préfet : les risques d'inondabilité de la rive droite...

Alain Juppé, se refusant à toute entrevue avec *Le Monde*, c'est dans le deuxième cercle de ses partisans qu'il faut aller glaner quelques « bons points ». Sur la sécurité, – il aurait remis des policiers sur le terrain pour dissiper le fameux « sentiment d'insécurité » – et sur la propreté : parce que Bordeaux était *« l'une des villes les plus sales de France »*, un effort de nettoyage a été engagé au quotidien. Mais l'indice de satisfaction le plus fort, y compris parmi l'opposition, concerne assurément la réhabilitation du patrimoine architectural *via* une opération de ravalement systématique des façades, doublée d'un « plan lumière ». En sortant peu à peu de l'ombre et de la suie, l'austère cité de négoce dont la stagnation économique se mesure par un taux de chômage frisant les 17 %, retrouve la fierté de ses sublimes alignements du XVII[e] ou du XVIII[e], en pierres blondes, agrémentées de frises ou de mascarons, de ses places redevenues magiques où les terrasses débordent allègrement. On dirait, enfin, le Sud...

Si le fort QI du maire n'est pas contesté, un complexe de supériorité et une raideur indépassable ne le sont pas moins. *« La gestion des affaires publiques suppose le doute et il ne doute pas assez »*, commente sans agressivité Alain Rousset, nouveau président socialiste du conseil régional qui avoue avoir avec M. Juppé des *« rapports personnels assez chaleureux »*. *« Chez lui, le sentiment passe à la moulinette de son cerveau »*, reconnaît l'un de ses proches. C'est dire que la greffe de cet énarque n'est pas assurée de prendre sur une ville qu'on dit fermée et conservatrice mais qui cultive secrètement une chaleur méridionnale. M. le maire fait du jogging et du « terrain » mais lors des manifestations officielles qui tissent le quotidien d'un édile, il ne force guère sa nature, assure le service minimum, fait des bises du bout des lèvres et expédie les vins d'honneur. Au moins ne peut-on le taxer de démagogie comportementale.

Pour se rapprocher de ses administrés, M. Juppé, qui loue un appartement jouxtant le jardin public, a acheté une maison de ville où il compte s'installer en famille à l'automne. *« Le sens de l'écoute n'est peut-être pas la première qualité de cet étonnant meneur d'hommes*, concède Eric Sarrat, PDG d'une société de transport, ancien président de l'Union patronale girondine, *mais il cherche à s'humaniser et nous avons l'ambition de le bonifier. »* Alain Juppé serait ainsi un maire de garde, comme on dit d'un vin. L'avenir dira s'il s'agit d'un grand cru.

Robert Belleret
avec Claudia Courtois

Un tramway pour oublier le métro

L'idée d'un transport en commun en site propre est ancienne mais le *choix du tramway – jugé archaïque* par Jacques Chaban-Delmas – s'est imposé avec Alain Juppé. Pendant dix ans, le projet a englouti plus de 300 millions de francs en études. En trois ans, le nouveau projet du maire – trois lignes, soit 43 km qui *devront* à terme traverser l'agglomération d'est en ouest et du nord au sud – a emporté une large adhésion, des maires socialistes de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) aux communistes.

TROIS QUESTIONS À...
GILLES SAVARY

1 **Gilles Savary, vous êtes président du groupe socialiste au *conseil municipal*. Après cinquante ans de chabanisme, comment s'est accomplie, à vos yeux, la succession ?**

Bordeaux a passionnément aimé Chaban-Delmas, qui était un personnage solaire, un immense séducteur, *l'un de ces hommes d'Etat capables* d'épuiser la psychologie d'un peuple. Le rapport affectif était si fort avec les Bordelais qu'ils lui ont pardonné toutes ses faiblesses. Du coup, d'après les indicateurs financiers, en 1995, la situation de Bordeaux était presque aussi compromise que celle d'Angoulême. La moitié des Bordelais ont estimé qu'un premier ministre jeune et fringant était l'homme idéal pour sortir la ville de *ses ornières tout en la gardant* à droite. Alain Juppé, représentant de l'Etat-providence, a fait naître des grandes espérances, mais on est passé aujourd'hui aux illusions perdues. Comme nous l'avions annoncé, Bordeaux est devenu pour lui un asile politique, voire un *camp retranché*.

2 **Comment analysez-vous les trois premières années du mandat d'Alain Juppé ?**

Après avoir écarté sèchement Jacques Valade, qui était le dauphin désigné de Chaban, il n'a fait que jouer le coucou. Il a beaucoup picoré dans le programme de la gauche, notamment pour la rénovation des écoles, l'aménagement des places, la *construction de logements sociaux*. Et il a prolongé le programme de Chaban : franchissement du fleuve, aménagement des quais, accueil de la Coupe du monde, projet de tramway, tout cela était dans l'air. A son actif, je mettrais le plan lumière et la *mise en valeur du patrimoine architectural*. Mais si l'une des urgences était de redresser les finances publiques, il l'a fait parfois maladroitement, dans le domaine de la culture, par exemple.

3 **Et sur le style du maire, que diriez-vous ?**

Vu de près, l'homme ne supporte pas la contradiction et se montre de plus en plus agressif à l'égard de ceux qui, comme moi, contestent ses *positions. Il pratique une concertation* en trompe-l'œil, très sélective, qui étouffe la démocratie et suscite l'indifférence civique. Alors que Chaban était un homme de réseau dont l'influence débordait sur toute la région, Juppé n'est qu'un homme d'appareil, *entouré d'une garde prétorienne* et de caciques du RPR. Reste l'homme privé, plutôt sympathique, sincère et probablement traversé de débats intimes sur l'engagement public.

HORIZONS

ENQUÊTE

Une révolution chez Goldman-Sachs

Surnommée par certains concurrents « la tortue », cette richissime banque d'affaires, où le secret est de rigueur, est tentée par les sirènes de Wall Street. Ses cent quatre-vingt-dix associés-gérants débattent de son introduction en Bourse. Entre une tradition qu'ils vénèrent et l'appât du gain, ils hésitent

POUR faire carrière chez Goldman-Sachs, faut-il nécessairement être mince, soigné jusqu'au bout des ongles, porter d'invisibles lunettes cerclées, une chemise d'un blanc immaculé, une cravatte de soie club aux tons sobres, avoir le teint blafard et pratiquer affablement la langue de bois ? Il faut, en tout cas, être le plus discret possible et se fondre dans le décor anonyme des salons de réception de la plus prestigieuse, la plus performante, mais aussi la plus secrète des banques d'affaires américaines.

Sous ce look aseptisé, sans aspérité, se dissimule un financier multimillionnaire, en passe de tripler ou quadrupler sa fortune s'il vote – comme c'est probable – en faveur de l'introduction de la banque en Bourse. Le sujet est brûlant : le 12 juin a commencé, dans un lieu jalousement tenu secret, un concile de trois jours. Les cent quatre-vingt-dix associés-gérants invités détiennent le capital de l'institution, la dernière des grandes maisons de Wall Street à avoir conservé son statut de *partnership* (« partenariat »). Il s'agit d'une société de personnes, en commandite, dont le capital – et les bénéfices – appartient à un petit groupe d'associés. L'an dernier, cent quatre-vingts hommes et une dizaine de femmes se sont ainsi partagés 18 milliards de francs avant impôt. Un peu moins que le produit national brut de la Tanzanie, un pays de 30 millions d'habitants.

C'est un tournant historique pour la banque fondée en 1869 par un instituteur juif bavarois, Marcus Goldman, rejoint, quelques années plus tard, par son gendre Samuel Sachs, l'inventeur du papier commercial. En Bourse, Goldman-Sachs vaut, selon les spécialistes de Wall Street, entre 130 et 180 milliards de francs. En votant « oui », les plus jeunes *partners* auront l'espoir de s'enrichir de plus de 100 millions de francs chacun, et les plus anciens... d'au moins 500 millions. Pris entre une tradition qu'ils vénèrent et l'appât du gain, ils hésitent.

Banque d'affaires, comme on dit en Europe, ou banque d'investissement, selon la terminologie anglo-saxonne, Goldman-Sachs conseille les grandes entreprises et les investisseurs dans le monde entier. Elle les aide dans leurs acquisitions stratégiques, dans leurs appels aux marchés financiers, dans la gestion de leurs avoirs. Active en coulisses dans presque toutes les fusions industrielles et financières de grande taille aux Etats-Unis, elle a aussi conseillé le groupe allemand Daimler-Benz, qui vient de s'unir avec l'américain Chrysler, ou Krupp dans son rapprochement avec Thyssen. Elle a aidé Elf à prendre une participation dans le géant pétrolier russe Yuksi et a défendu les AGF face à l'attaque de l'assureur italien Generali. Elle a porté la plus grande banque italienne sur les fonts baptismaux, regroupant l'IMI et San Paolo.

L'établissement du 85, Broad Street, au sud de Manhattan, épaule encore les gouvernements qui empruntent ou privatisent. Après avoir dirigé une émission d'obligations pour la Corée du Sud, la firme vient d'aider la Russie à lever 7,5 milliards de francs sur les marchés. Cette fourmilière de onze mille personnes, qui se relaient jour et nuit, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, place en outre ses propres capitaux sur les marchés, dans l'immobilier ou dans le tour de table de sociétés à fort potentiel. Ses analystes financiers et ses économistes sont parmi les plus écoutés de la planète. Si seules les très riches familles peuvent ouvrir un compte chez Goldman-Sachs, tous les épargnants sont suspendus aux lèvres d'Abby Cohen, la spécialiste des actions américaines. Un seul mot de sa part peut peser sur l'indice Dow Jones, ou le doper.

En attendant que la fumée blanche s'échappe du « lieu tenu secret » (un hôtel de la banlieue new-yorkaise), les salariés et rivaux de Goldman-Sachs s'interrogent : la banque pourra-t-elle préserver sa culture et sa position de numéro un mondial du conseil en fusions et acquisitions si elle devient une banale société cotée, comme les autres firmes de Wall Street ? L'imposant Peter Sutherland, président de Goldman-Sachs International à Londres, définit cette culture que chérissent tous les « *goldman-sachsiens* » comme *« guidée par le goût d'entreprendre, une hiérarchie plate et une très grande autonomie des équipes »*. Cette organisation fut la plus grande surprise de cet ancien commissaire européen – et ancien directeur général du GATT –, à son arrivée dans la banque d'affaires, en 1994.

Paradoxalement, ce sont les associés les plus anciens, ceux qui doivent leur carrière et leur réussite à la « vieille » culture de partenariat, qui se montrent les plus favorables au changement. Les plus jeunes et leur relève, les directeurs, freinent des quatre fers. Un analyste de Wall Street avance une explication : *« Les associés qui pèsent le plus lourd dans le capital de Goldman-Sachs ont intérêt à profiter du niveau élevé de la Bourse pour valoriser leur participation dans la banque. Les plus jeunes et ceux qui ne sont pas encore associés sont convaincus qu'ils gagneront plus en attendant encore quelques années. »*

DE cette division, il ne filtrera rien : la discipline du secret est de tradition chez Goldman-Sachs. La banque y fait une entorse en vantant parfois son rôle dans les grandes opérations financières et en révélant son bénéfice, mais elle ne va guère plus loin, surtout pas en ce qui concerne la vie de son *partnership*. Ses associés fuient les interviews avec la presse et refusent le plus souvent d'être cités. Le coprésident de la banque, M. Paulson, s'est même offert le luxe de refuser une interview au tout-puissant *Wall Street Journal*, qui demandait à le voir pour comprendre les enjeux de la cotation.

Pour ne pas menacer une tradition plus que centenaire, *« la tortue »* – le surnom donné par certains concurrents à cette banque méthodique et prudente – ira progressivement et fera tout pour préserver l'esprit de partenariat. Dans une commandite, les associés sont responsables sur leurs biens propres des risques pris par l'entreprise et ne les partagent pas avec des actionnaires extérieurs, à l'exception, ici, de quelques institutions très minoritaires, comme Sumitomo ou le fonds hawaïen Bishops Estate. Ils réinvestissent l'essentiel de leurs bénéfices dans leur groupe.

Pas question, dès lors, qu'un associé mène durablement une activité qui ne rapporte pas assez d'argent ou qui ferait prendre des risques inconsidérés. Ils se marquent discrètement mais sûrement les uns les autres. Il n'est jamais bien vu de jouer en solo, même au plus haut sommet de l'édifice. *« Goldman-Sachs a presque toujours été dirigée par deux hommes partageant toutes les responsabilités. Leurs bureaux sont côte à côte et la porte est toujours ouverte »*, explique Jacques Mayoux, ancien patron de la Société générale, qui conseille la banque à Paris. Une exception dans son histoire, de sinistre mémoire : celle d'Eric P. Sheinberg, contraint de quitter la Goldman-Sachs à cause de ses liens avec Robert Maxwell. *« Il n'y a pas de place chez nous pour ceux qui mettent leurs intérêts propres avant ceux de l'entreprise et ceux des clients »*, résume d'ailleurs le septième « commandement » des « quatorze points » qui définissent la culture maison.

Goldman-Sachs ne s'interdit par pour autant de prendre des risques. En 1994, ses positions sur les marchés de capitaux lui ont coûté très cher. N'ayant pas de comptes à rendre à des actionnaires facilement impressionnés par les modes, elle peut se permettre d'anticiper et de réinvestir très vite sur un secteur qui aurait été décrété sinistré par toute une profession. Ainsi pour l'immobilier. Dès 1989, la banque a étudié le marché et a commencé à investir massivement aux Etats-Unis. Elle est aujourd'hui propriétaire du Rockefeller Center, l'immense ensemble construit sur la Cinquième Avenue de New York autour d'une pittoresque patinoire, et possède trois mille immeubles aux Etats-Unis. En France, par son fonds Whitehall, elle est devenue un acteur de premier plan, en achetant des biens et des créances pour une valeur de 5 à 7 milliards de francs.

Les dépenses somptuaires sont bannies. Contrairement aux stars d'autres maisons de Wall Street, ses banquiers n'ont ni voiture de fonction ni avion privé. Sur les lignes aériennes, ils ne voyagent jamais en première classe, mais en business

Chez Goldman-Sachs, les dépenses somptuaires sont bannies. Contrairement aux stars d'autres maisons de Wall Street, ses banquiers n'ont ni voiture de fonction ni avion privé. Sur les lignes aériennes, ils ne voyagent jamais en première classe, mais en business, comme tout homme d'affaires moyen. L'autre alchimie du *partnership* est encore plus subtile. Elle motive toutes les jeunes recrues, qui acceptent un salaire inférieur à celui offert par la concurrence avec l'espoir secret de décrocher un jour la timbale du partenariat. Un accord faustien entre la firme et ses troupes : la vie personnelle est « sacrifiée » en échange de l'espoir de devenir associé, donc multimillionnaire...

Resteront-ils, comme les décrit le *London Financial News*, cette *« armée qui ressemble aux puritains de Cromwell, sérieux, pas drôles pour un sou, mais toujours vainqueurs »* ? Les dirigeants de Goldman-Sachs, qui font tout pour que l'argent ne soit pas le seul moteur de leurs troupes, y comptent bien. *« Quand on décide d'être banquier d'affaires et d'entrer chez Goldman-Sachs, ce n'est pas avec l'obsession de faire fortune. On devient plus vite multimillionnaire en créant une entreprise dans la Silicon Valley, en travaillant dans une banque qui offre des stock-options* [le droit pour les salariés d'acheter des actions à un prix avantageux] *ou en lançant un fonds d'investissement à la Soros »*, commente Sylvain Hefes, le seul associé-gérant français. *« Devenir un partenaire est une ambition très lointaine »*, reconnaît modestement un jeune analyste français de vingt-six ans recruté à Londres, Lionel Assant. Ce polytechnicien se déclare satisfait d'une rémunération déjà confortable.

GOLDMAN-SACHS sélectionne donc ses poulains pour leur solide formation universitaire, leur capacité de concentration et de travail, mais aussi pour leurs qualités sportives. Malgré leur emploi du temps très chargé, tous doivent s'impliquer dans des activités caritatives et laisser un moment leur téléphone portable décroché. Le directeur général, Jon Corzine, ancien marine, qui a aussi été une star de basket, a associé 60 % des salariés au programme d'actions sociales qu'il a lancé en 1996. Ancien international irlandais de rugby, Peter Sutherland donne l'exemple : il continue à enseigner ce sport à des jeunes défavorisés un jour par mois. A Paris, beaucoup consacrent du temps à la Croix-Rouge ou au Secours catholique.

Pour charitable qu'il soit, ce dévouement n'est pas exempt d'arrière-pensées. Dans le monde anglo-saxon, *« être au conseil d'administration d'un hôpital ou d'une fondation charitable permet de tisser des liens utiles en affaires »*, relève un observateur. Mieux que toute autre banque, Goldman-Sachs sait tirer avantage de ses contacts, comme elle a su jouer sur les différentes sensibilités politiques de ses associés, ou encore sur les fantastiques carnets d'adresses de conseillers internationaux recrutés avec le plus grand soin. Aux Etats-Unis, la banque a été dirigée, dans les années 80, par le démocrate Robert Rubin, devenu, en 1995, secrétaire d'Etat au Trésor et couronné *« meilleur ministre des finances de l'année »* par le magazine *Euromoney*, en 1996. Jon Corzine est démocrate et M. Paulson, républicain, a conseillé Nixon. Dans le monde entier, ses conseillers sont d'éminentes personnalités. Au Japon, la banque bénéficie de l'appui de l'ancien vice-président de Jimmy Carter et ex-ambassadeur de Bill Clinton à Tokyo, Walter Mondale, et de Hideo Suzuki, qui fut ministre des finances. En Europe, elle s'est appuyée sur l'influent Peter Sutherland, sur Jacques Mayoux, ou encore sur Romano Prodi, aujourd'hui premier ministre italien.

Goldman-Sachs est maintenant enracinée en Europe comme aux Etats-Unis. Jon Corzine peut raisonnablement dire à ses troupes que le moment est bien choisi pour se poser la question de la cotation en Bourse. Et, le cas échéant, aborder ce tournant sans trahir le principe cher à Sidney Weinberg et Gus Levy, deux figures de légende des années 50 à Wall Street : innover pour le compte d'un client-roi. Un tournant qui donnera à Goldman-Sachs les moyens d'une croissance toujours soutenue. *« Goldman-Sachs est gagnante. Nous ne souhaitons pas nous diversifier »*, prévient Peter Sutherland. Alors que les fusions et les rapprochements se poursuivent dans la finance américaine et internationale, il affirme ne pas vouloir s'occuper d'assurance ni se lancer dans une activité de banque commerciale : *« S'écarter de son métier d'origine comporte des risques. La course à la taille, quant à elle, est un phénomène de mode. La prudence est de rigueur. »*

Sophie Fay et Marc Roche (à Londres)

Dessin : Stanislas Bouvier

« Remake » en accéléré au Kosovo

par Pierre Hassner

IL est un type fréquent de névroses dans lesquelles le sujet retrouve de manière répétée la même situation, le même comportement et le même échec auxquels il s'est juré d'échapper. *On l'appelle parfois « névrose de destinée ».* Le cas de la *« communauté internationale »* face au drame du Kosovo, après celui de la Bosnie serait comique s'il ne risquait d'être infiniment tragique. Tous les jours, un chef d'Etat ou un premier ministre, un ministre des affaires étrangères ou le secrétaire général de l'ONU répètent que l'on ne tolérera pas que le Kosovo suive le sort de la Bosnie et que l'on n'y répétera pas les mêmes erreurs. *Et tous les* jours il se confirme que le même déroulement implacable sur le terrain et les mêmes hésitations et divisions chez les puissances extérieures se reproduisent.

Certes, après un quasi-immobilisme de près de dix ans, le rythme de l'escalade et celui des réunions internationales aboutissant à des avertissements et à des mesures symboliques sont devenus considérablement plus rapides. Autant qu'à un *remake*, on assiste au déroulement du film bosniaque en accéléré. Mais le décalage entre ce qui se passe sur le terrain et ce qui se passe sur le plan diplomatique reste le même.

D'ailleurs, le même Milosevic manifeste la même *maestria* dans l'art de jouer l'un de ces plans *contre l'autre. L'esquisse d'un dé*but d'application de l'accord serbo-albanais sur la réintégration des établissements d'enseignement a permis à la France et à la Russie d'obtenir qu'on suspende l'aggravation des maigres sanctions envisagées après les massacres du mois de mars. L'ouverture à Belgrade, sous l'égide de l'inévitable Richard Holbrooke, de négociations entre Milosevic et Rugova, a conduit les Etats-Unis, à leur tour, à suggérer la suspension du gel des investissements en Serbie. Dans les deux cas, le geste de bonne volonté internationale a donné le signal d'une nouvelle offensive contre les populations civiles, plus grave que la précédente.

Et pourtant, dans le cas de la Bosnie, la guerre a fini par s'arrêter sous le triple effet des sanctions économiques, de la contre-offensive croato-bosniaque et des bombardements de l'OTAN et de la force de réaction rapide franco-britannique. Comment ne pas voir que seule une action similaire pourrait arrêter, à son tour, les massacres du Kosovo ?

Certes, les différences avec la situation de la Bosnie et de la Croatie *dans l'été 1995 ne manquent* pas et elles peuvent favoriser l'inaction comme l'action.

Le contexte régional – bien plus dangereux encore car le conflit implique déjà l'Albanie et risque, demain, de mettre en cause la Macédoine et tout l'équilibre balkanique – explique que les grandes puissances – ou du moins les Etats-Unis – aient dès 1992 tenu un langage plus ferme pour le Kosovo que pour la Bosnie et aient pris des mesures de précaution comme la présence de troupes en Macédoine. Mais ce même *contexte régional est unanime*ment hostile à l'indépendance du Kosovo et encore plus à son union avec l'Albanie.

Sur le plan des moyens, le blocus économique de la Serbie, tel qu'il eut lieu de 1992 à 1995, a probablement contribué à amener Milosevic à Dayton, mais a certainement, et gravement, déstabilisé l'économie et la société non seulement de la Serbie mais de ses voisins (Bulgarie et Roumanie) qui n'aimeraient guère le voir réédité.

L'intervention militaire se heurterait à de plus grands obstacles qu'en 1995. Sur le plan juridique, il s'agirait non de défendre un Etat reconnu par l'ONU, mais de menacer de faire la guerre à la Serbie puisque le Kosovo est considéré comme faisant partie de son territoire bien que, selon les Albanais, Tito en ait fait une province autonome de la Yougoslavie, non de la Serbie.

Sur le plan pratique, le terrain *est encore plus montagneux qu'en* Bosnie et il n'y a pas d'équivalent des forces terrestres croates et bosniaques capables de faire équilibre à la Serbie. Inversement, depuis l'apparition de l'armée de libération albanaise (UCK), les destructions de villages entiers opérées par les forces spéciales serbes peuvent ne plus apparaître pour ce qu'elles sont (des massacres criminels de populations civiles, entrant dans un plan de net*toyage ethnique), mais comme* des mesures classiques de lutte anti-guérilla, visant à créer une zone frontalière où les rebelles ne puissent trouver secours ou refuge. Milosevic peut penser qu'en leur for intérieur, malgré leurs protestations, les puissances extérieures considèrent son offensive comme un mal passager, inévitable, voire légitime.

Mais c'est là que, précisément, à la fois l'action de Milosevic et la relative inaction occidentale sont suicidaires. Prises dans l'instant, on peut, à quelques crimes et *mensonges près, leur trouver une* justification. Mais il n'en va pas de même si l'on considère le passé et, *surtout, l'avenir.*

Pendant plus de huit ans, les efforts d'un leader non violent comme Rugova et de ses rares relais à l'étranger, comme le Comité Kosovo, pour attirer l'action de l'Occident sur le caractère à la fois injuste et explosif du régime d'*apartheid* auquel était soumise *la majorité albanaise du Kosovo*, n'ont rencontré en Occident qu'un silence poli. Comment un nombre croissant d'Albanais n'auraient-ils pas conclu – malheureusement avec raison – que seule la violence inscrirait leur drame à l'ordre du jour international ?

L'action de Milosevic et la relative inaction occidentale sont suicidaires

Surtout, maintenant que celle-ci est déclenchée, tous les maux dont la crainte motivait l'inaction occidentale se produisent de manière accélérée : radicalisation des populations albanaises (y compris en Macédoine et en Albanie même, où l'union avec les Kosovars avait peu d'adeptes), modérés en perte de vitesse, dizaines de *milliers de réfugiés, débordement* du problème sur les voisins. Si l'escalade n'est pas arrêtée immé*diatement, un conflit plus généra*lisé et l'indépendance du Kosovo, voire une aspiration unanime des Albanais à être unis dans un même Etat, se réaliseront presque inévitablement.

Aujourd'hui il est encore temps, mais tout juste, d'éviter cette évolution. Des négociations sur le sta*tut à long terme du Kosovo, inévi*tablement évolutif et dépassant l'alternative de la province serbe ou de l'Etat indépendant sans lien avec la Yougoslavie, peuvent être engagées. Elles le sont, déjà en principe, mais sont déjà suspendues et n'ont aucune chance si un climat de confiance entre les deux communautés n'est pas créé, parallèlement, par des mesures concrètes d'abolition de l'*apartheid* et de lutte contre les *atteintes aux droits de l'homme.*

Ces mesures ne peuvent être que dérisoires tant que durent les campagnes conjointes de la police serbe, des unités spéciales criminelles comme celles d'Arkan et de ce qui reste de l'armée yougoslave. C'est pourquoi un cessez-le-feu et le retrait des unités spéciales sont des préalables absolus.

Pour la question du statut, la communauté internationale peut et doit ouvrir une perspective à long terme. Elle ne doit pas, pour autant, s'identifier aux revendications des Albanais et elle peut *marquer les limites qu'imposent* l'équilibre régional et le respect des frontières. Pour l'évolution *des rapports entre communautés*, elle doit pousser et aider à un changement qui ne peut être que progressif. Mais pour l'arrêt des opérations militaires ou pseudo-militaires de part et d'autre, l'urgence et la priorité imposent une action immédiate, sans atermoiements ni réserves. Une action *obligatoirement dirigée, pour l'es*sentiel, contre Milosevic lui-même.

Tant qu'on ne reprendra pas, en la crédibilisant, la menace d'action militaire contenue dans le message du président Bush à Noël 1992 et les sanctions économiques maximales, il n'y aura aucune chance de voir le dictateur aller au-delà des manœuvres dilatoires. Certes, les objections liées à l'ONU, à la Russie, à l'économie *des voisins, ne sont pas à négliger.* Mais elles étaient présentes en d'autres circonstances (guerre du Golfe, Bosnie en 1995) et ont pu être surmontées. Il est des circonstances (crise irakienne de février 1998) où la différenciation des positions, la diplomatie franco-russe, le recours à l'ONU, ont joué un rôle positif. Il en est où ces facteurs risquent d'être un alibi pour l'inaction et d'ouvrir la voie à des catastrophes et à des interventions futures dans des conditions encore plus défavorables et douloureuses.

Pierre Hassner *est directeur de recherches au Centre d'études et de recherches internationales (CERI).*

Vaccination contre l'hépatite B : la vérité des juges

par Bernard Rouveix et Didier Sicard

DEPUIS le 5 juin, pour les juges *« qui se fondent sur un faisceau d'arguments »*, la vaccination contre l'hépatite B déclenche la sclérose en plaques. Le lecteur « normal », à la lecture de cet arrêt, se dit : *« Voilà enfin confirmées les rumeurs qui traînent depuis plusieurs mois. Après le virus du sida, les prions, voilà encore une nouvelle agression médicale que les juges ont le devoir et le courage de condamner avec fermeté. »* Des juges modernes, « épidémiologistes », se fondent sur leurs convictions pour dire le droit, donc la vérité de l'épidémiologie.

Certes, les experts n'ont pas été consultés, mais l'évidence de cette relation est telle que ce serait *une perte de temps*, un péché contre l'esprit, que de vouloir avant de juger demander à des *instances scientifiques* leur avis.

Certes, la commission nationale technique de pharmacovigilance a *estimé* qu'après 25 millions de vaccins (75 millions de doses) les notifications de symptômes neurologiques n'avaient pas montré d'associations entre ce vaccin et des maladies neurologiques. Certes, après plus de 300 millions de vaccinés dans le monde, aucune instance française, européenne, américaine n'a démontré d'augmentation sensible de survenue de scléroses en plaques. Certes, le nombre attendu de scléroses en plaques n'a pas bougé depuis les campagnes massives de vaccination contre l'hépatite B. Certes, *il y a eu moins* d'observations neurologiques en 1997 qu'en 1996 et 1995. Certes, une *étude* rétrospective sur dix ans n'a montré aux Etats-Unis, après 100 millions de doses, que quelque 35 cas d'atteinte neurologique de relation absolument hasardeuse. Certes, l'Europe n'a pas jugé les arguments suffisamment convaincants pour accepter même les précautions d'emploi proposées en France, certes...

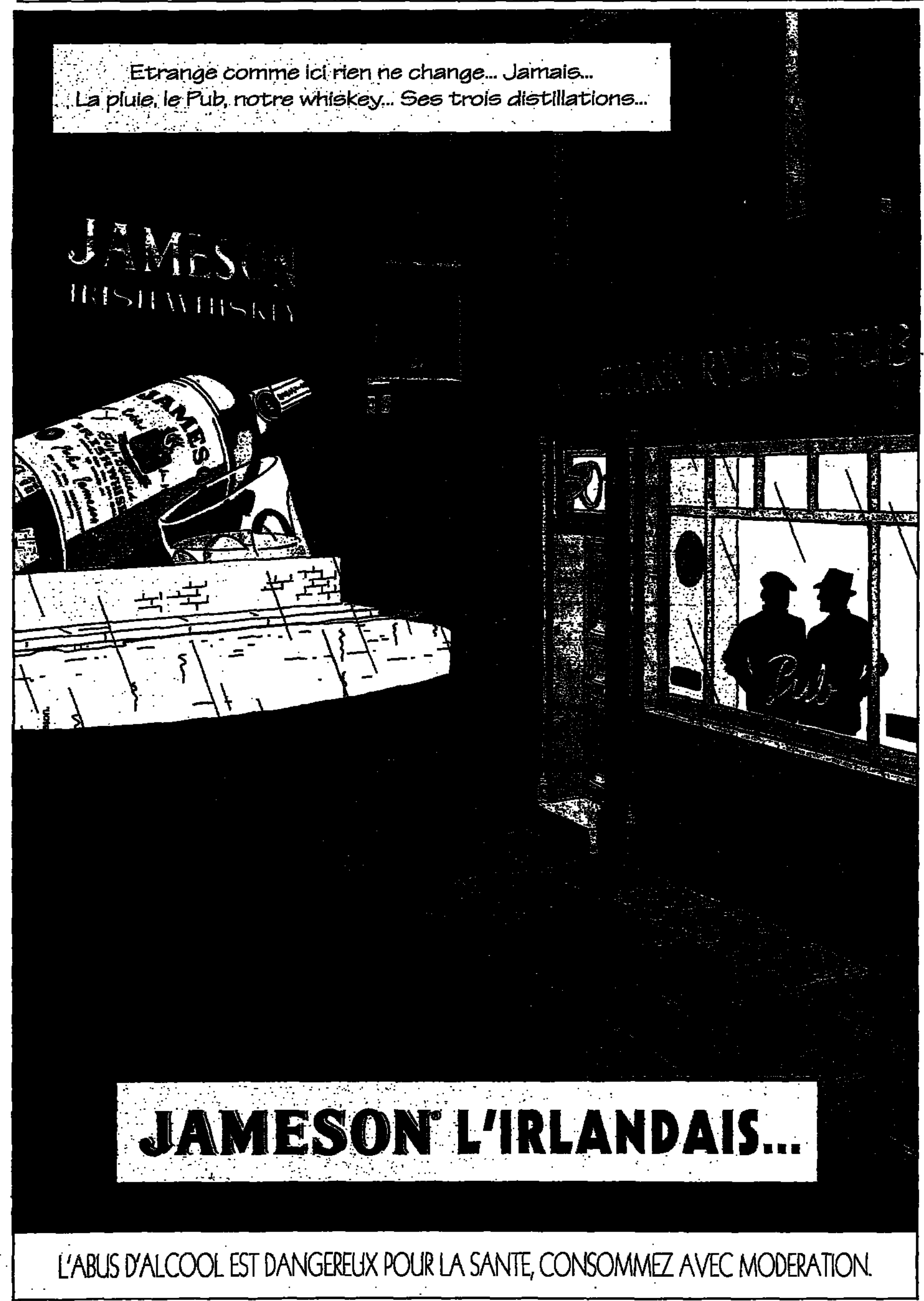
Les conclusions *scientifiques* sont prudentes, car la médecine est par nature prudente. Cette prudence a été d'éviter de vacciner les malades porteurs de sclérose en plaques. Cette prudence, c'est d'éviter d'aller plus loin que de dire que le risque, s'il existe, est extrêmement faible. Après une campagne de vaccination massive, le risque statistique d'une manifestation neurologique existera toujours de façon fortuite. On imagine, désormais, l'inquiétude de tous les vaccinés dès l'apparition du moindre fourmillement, vertige ou mal de *tête...*

Il est grave de voir une justice devenir dogmatique, triomphante, suffisante, préférant ses convictions aux données scientifiques

Mais ces chiffres ne sont probablement qu'un *fatras* scientifique, des études biaisées, des documents falsifiés. Bref, la médecine *ment* et les *juges disent* enfin la vérité...

Il est grave d'ignorer l'expertise *contradictoire*. Il est grave de voir une justice devenir dogmatique, triomphante, suffisante, préférant ses convictions aux données scientifiques. Après l'Eglise, après le scientisme, voici le temps de la vérité scientifique dictée par le droit. Quel retour à l'obscurantisme !

Bernard Rouveix *est pharmacologue-clinicien à l'hôpital Cochin.*
Didier Sicard *est chef de service (médecine interne) à l'hôpital Cochin.*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Justice et santé publique

LONGTEMPS, les seuls experts médecins conviés à s'exprimer dans des enceintes judiciaires furent des psychiatres. Aujourd'hui, parallèlement à une judiciarisation croissante des actes médicaux, le nombre de praticiens de toutes spécialités commis en tant qu'experts ne cesse de croître. Cette évolution du droit correspond à une évolution de la société. La notion d'« aléa », fût-ce en matière thérapeutique, est de moins en moins admise, imposant du même coup une recherche de responsabilité à tout prix – ce que l'on observe de manière caricaturale aux Etats-Unis.

En France, dans l'affaire du sang contaminé, ce phénomène a conduit deux juges d'instruction, placés sous la pression constante de l'opinion publique, à errer pendant des années à la recherche d'une compréhension fine de ce drame. Sous-dotés en moyens d'investigation, non formés à la santé publique, surveillés par le parquet, ces deux magistrats ont tant bien que mal cherché à explorer les méandres d'une affaire qui prit la dimension d'un cauchemar national. L'immense émotion qu'elle suscita, la crise de confiance envers le corps médical qui s'ensuivit imposaient à la justice une pédagogie collective. Au moment où, dans ce dossier, le procureur près la Cour de cassation requiert un non lieu pour trois anciens ministres et où le juge Bertella-Geffroy s'apprête, faute d'avoir bénéficié d'une saisine globale, à clore son instruction, force est de constater que cette pédagogie n'a pas été complètement administrée.

D'une part, l'opinion publique peut légitimement s'interroger sur les raisons pour lesquelles deux volets importants de l'affaire n'ont pas été instruits – les collectes de sang en milieu carcéral et le non-rappel des transfusés. D'autre part, il subsistera, quelle que soit la décision de la commission d'instruction de la Cour de justice, l'impression qu'un homme, Laurent Fabius, a failli, alors que, tout au contraire, *il a agi en tant que premier ministre avec une rapidité et une clairvoyance que nul ne saurait contester.* Une justice peu au fait de ce type de problème sanitaire, une classe politique affolée, des experts médicaux juges et parties ont créé un climat de confusion où le soupçon est général et la culpabilité présumée.

Cette difficulté à faire cohabiter bonne justice et santé publique vient d'être illustrée par l'affaire du vaccin contre l'hépatite B dont le tribunal de Nanterre a estimé, vendredi 5 juin, sur la base d'un *« faisceau d'éléments »*, qu'il pouvait *« avoir été l'élément déclencheur »* de cas de sclérose en plaques. Or cette décision va à l'encontre de toutes les expertises menées de par le monde. Pis, ce jugement risque d'aboutir à une suspiscion injustifiée sur l'innocuité des vaccins et à cautionner un retour à l'obscurantisme. La justice n'est pas l'expertise. Elle juge des fautes avérées, ne donnant pas lieu à interprétations ou discussions : des imprudences, des délits, des crimes. Si elle ne peut pas les identifier clairement, si le débat entre experts reste ouvert, si la chaîne de responsabilités reste incertaine, elle doit s'abstenir.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'Alsace se penche sur son passé

STRASBOURG donne aujourd'hui le branle à ces fêtes qui, de ville en village, uniront pendant deux mois les Alsaciens dans la commémoration de leur rattachement à la France. *Mais on n'a point* prévu de drapeaux, de mâts bariolés, de lampions, rien de ces *images dansantes des livres de* Hansi. Strasbourg a voulu, pour cette première journée, plus de ferveur. Avant les ménétriers, avant les valses sur les petites places englouties dans les tilleuls, avant la parade des grands nœuds noirs et des gilets rouges, Strasbourg a convié l'Alsace à feuilleter l'album de ses souvenirs de gloire et de tumulte, à exalter les « riches heures » de sa vie française.

Avec sa pierre blanche et ses *toits d'ardoise*, le château de Rohan – bien abîmé, hélas ! par la guerre – jette une note insolite dans la vieille ville. *Dans ces quartiers* de tradition gothique ou Renaissance s'insère brusquement un ensemble du plus pur style Régence. Mais le hiatus ne heurte pas. Au début de l'après-midi, les *salles restaurées seront inaugurées* en même temps que l'exposition « Alsace française 1648-1848 ».

L'exposition se poursuit au Musée historique, où sera évoquée la période de la Révolution et de l'Empire. Après cette rétrospective, un passé plus récent, plus douloureux, sera rappelé au monument aux morts. Et, bientôt, sonnera l'heure des réjouissances plus intimes, celle du riesling et du kugelhof, de la gaieté moins discrète de ce peuple d'Alsace, *« peuple plus opiniâtre, plus patient, plus recommençant que la mauvaise nature même »*.

Pierre Drouin
(13-14 juin 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Des généraux inquiets de leur perte d'influence

ASSISTERAIT-ON, en France, à une lente *érosion du pouvoir militaire* ? Ou, si cette notion même de pouvoir devait en agacer plus d'un parce qu'elle tendrait à mettre sur un *pied d'égalité* responsables politiques et chefs militaires dans un pays où, traditionnellement, l'épée cède à la toge, assisterait-on à une *perte* d'influence du haut commandement dans les décisions qui touchent au destin des armées ?

Ressentie comme une *diminutio capitis* par de nombreux officiers, cette interrogation est aujourd'hui d'actualité, à un moment où, précisément, le gouvernement prépare un projet de loi sur les réservistes et où, avant même le début du mois d'octobre, qui verra se mettre en place la journée d'appel de préparation à la défense, la réflexion s'intensifie sur la nature des liens entre la nation et des armées appelées à se professionnaliser. Dirigeants politiques, élus, enseignants, responsables de mouvements associatifs et chefs militaires tentent de s'accorder sur des règles *du jeu censées arbitrer, voire encadrer* les rapports armées-nation. Dans le même temps se multiplient, notamment à l'association La Saint-Cyrienne, qui réunit les élèves et anciens élèves de l'Ecole spéciale militaire, des prises de position d'officiers selon lesquelles l'exercice du métier militaire comporte en définitive plus de servitudes que de grandeurs.

Mandatés par le gouvernement pour participer, de plus en plus souvent, à des actions combinées avec d'autres armées dans un cadre multinational, les officiers français font, en effet, des comparaisons. Ils constatent, au travers de leur expérience personnelle, qu'il existe de sérieuses différences, selon les pays, sur la manière dont sont conçues et vécues les relations entre les décideurs politiques et le monde militaire.

D'une manière générale, considère par exemple le général Bertrand de La Presle, qui a commandé les « casques bleus » en Bosnie, la qualité, la densité et la fréquence des rapports entre diplomates et généraux américains ou britanniques contrastent avec la pratique communément observée en France. Tirant les leçons de cet état de fait devant les élèves et anciens élèves de Saint-Cyr, le général de La Presle s'est déclaré *« curieux »* de connaître le poids des chefs et des experts militaires français dans la décision prise, en 1996, de réformer l'outil de défense. Pas très *« optimiste »* sur le constat en question, il s'est montré, en revanche, *« persuadé »* du fait que les experts civils avaient pesé *« d'un poids extrêmement lourd »*. *« Je crois*, a-t-il conclu non sans sérénité, *qu'il serait bon que nos représentants politiques, sénateurs et députés, aient le même accès auprès des autorités militaires françaises que les membres du Congrès américain, de sorte que nos généraux aient la même capacité de s'exprimer auprès de l'exécutif que du législatif. »*

Face à ces mêmes jeunes saint-cyriens, le général Christian Quesnot, ancien chef d'état-major particulier de François Mitterrand, puis de Jacques Chirac, à l'Elysée, s'en est pris à deux hauts responsables des armées qu'il n'a pas identifiés mais qui sont deux chefs d'état-major. *« L'un*, s'est-il exclamé pour s'en scandaliser, *a dit que les rapports armées-nation ne sont pas de la responsabilité des militaires, et l'autre que l'armée n'a pas de projet car c'est aux politiques d'en décider. »*

Devant le même auditoire, le général Daniel Valéry, qui a été le « patron » de la région de défense Ile-de-France et gouverneur militaire de Paris, est revenu récemment à la charge. *« Dans le processus de préparation des décisions politiques*, a-t-il affirmé, *les armées ne semblent pas avoir été une force de proposition majeure et déterminée. Elles donnent l'impression d'avoir subi plutôt que d'avoir joué un rôle déterminant dans la définition des grandes orientations (...). Cette position rejoint l'idée assez répandue selon laquelle les militaires doivent rester étrangers à la réflexion politique. Ce qui explique le silence quasi total du monde militaire, hors orchestration de la pensée officielle, durant la phase de réorganisation des armées, un silence qui, à juste titre, a choqué un certain nombre d'hommes politiques. »* Et le général Valéry de conclure : *« Le mutisme de l'institution militaire constitue une défausse regrettable. Les armées avaient des choses à dire. Or elles ont laissé le champ libre à d'autres qui n'ont pas généralement la compétence militaire et dont l'influence s'est trouvée renforcée. »*

« FRONDE » OU REGRETS ?

S'agissant d'officiers qui, précisément, ont eu à exercer des missions aux frontières du militaire et du politique, peut-on parler de « fronde des généraux » ou de simples regrets à propos d'un déclin – vrai ou supposé – de la capacité des armées à influer sur le cours des décisions qui les concernent ? Le seul fait que ces trois généraux aient préféré attendre de n'être plus en poste pour manifester leur sentiment démontre que le malaise est plus profond qu'on ne l'imagine. Un seul, le général Quesnot, a donné sa démission à l'époque, opposé qu'il était à l'abandon du service national et à l'appauvrissement du lien armées-nation dès lors qu'une troupe professionnelle *« vit mécaniquement à côté de la nation »*.

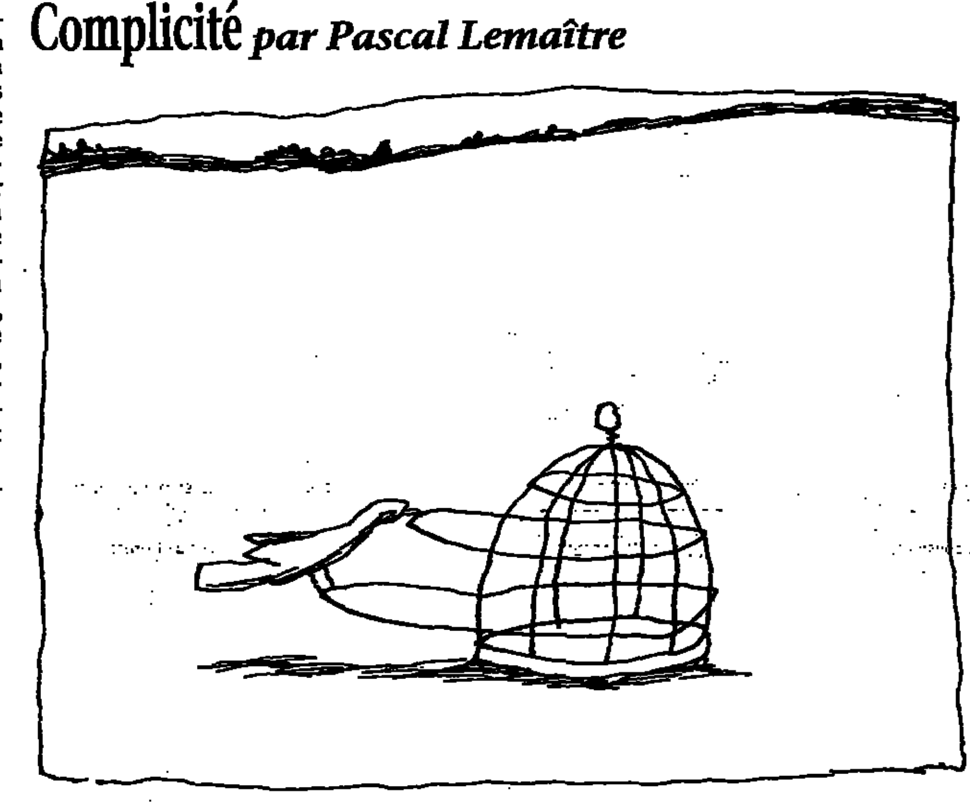
Le pouvoir politique et la représentation nationale ont tranché, comme c'est la règle. Une partie de l'institution militaire explique après coup que les armées n'ont pas été suffisamment consultées au préalable, ni écoutées à plus forte raison, et que, de la faute de chefs d'état-major trop disciplinés, timorés ou sans esprit d'innovation, elles ont été une simple chambre d'enregistrement de décisions prises en dehors d'elles.

Pour partiellement infondé, voire excessif qu'il est, ce sentiment d'être en marge trouvera, chez certains officiers, à s'alimenter dans le fait que de plus en plus de postes, dans la mouvance du ministre de la défense, sont désormais confiés à des civils.

La dernière en date de ces affectations réservées à un civil concerne la fonction, antérieurement attribuée à un officier général, de directeur de l'information et de la communication des armées. Nombreux sont les cadres militaires à y voir un nouveau geste de défiance à leur encontre et à redouter un risque de politisation d'un poste qui, avec la délégation aux affaires stratégiques, chargée de nourrir la réflexion du ministre, contribuera à l'expression d'une doctrine dont les états-majors ne sont plus les seuls inspirateurs.

Jacques Isnard

Complicité *par Pascal Lemaître*



Le « yuan fort », une stratégie pour Pékin

Suite de la première page

La réponse à cette question ne peut se limiter au seul niveau économique. Les bribes de controverses monétaires qui se déroulent, de moins en moins discrètement, en Chine même sont loin de s'y borner.

Le parti dévaluationniste chinois constate un ralentissement général des exportations qui freine dangereusement la croissance, *et fait valoir qu'une chute* supplémentaire du yen créerait automatiquement une surévaluation fatale des monnaies chinoises. Cela serait tout particulièrement vrai du dollar de Hongkong, qui exprime la valeur d'une économie de services directement en concurrence avec celle du Japon et qui est déjà entrée en récession depuis l'automne dernier. Le maintien de la parité du yuan, après dévaluation du dollar de Hongkong, provoquerait à son tour d'autres déséquilibres internes et ne serait pas davantage tenable. Ainsi allégée du poids d'instruments monétaires trop coûteux, la Chine reconstituerait ses marges à l'exportation vers l'Occident américain et européen, et finirait tout de même par attirer des investissements étrangers plus sensibles à la performance globale de son économie qu'aux variations ponctuelles du cours externe de ses devises.

Tout autre est le point de vue du premier ministre, Zhu Rongji, et de ses plus proches alliés, le gouverneur de la Banque centrale, Dai Xianlong, notamment. Pour ces *réformateurs*, aujourd'hui chargés de la conduite de la politique économique de l'Etat, la *dévaluation* serait la porte ouverte à la remise en cause des mesures structurelles enfin engagées dans le pays.

Ce qui sous-tend la politique de « yuan fort », de Zhu Rongji, c'est bien une stratégie globale de développement qui vise à substituer peu à peu au moteur de l'exportation celui de la consommation intérieure, avec la croissance attendue du pouvoir d'achat, les privatisations industrielles et immobilières et la levée des restrictions qui pèsent encore sur les investissements étrangers.

Ce qui déplaît tant aux nostalgiques de la planification socialiste comme aux nouveaux riches *du mercantilisme étatiste*, ce sont évidemment, dans cette option, les concessions politiques qu'il faudra bien faire au régime taïwanais quel qu'il soit, les engagements, notamment juridiques et tarifaires, qu'il faudra bien assumer, essentiellement vis-à-vis de Washington, les contre-parties politiques évidentes qui ne manqueront pas de naître d'un renforcement du pouvoir des consommateurs chinois.

NOSTALGIES MERCANTILISTES

Les conservateurs xénophobes peuvent pour l'instant enrôler paradoxalement dans leur camp une partie substantielle de la population de Hongkong, nostalgique d'une économie dualiste où toute la souplesse marchande, toute l'habileté entrepreneuriale étaient concentrées chez elle, toutes les rigidités compensées par des coûts de production très bas. Mais la logique de la dévaluation ramènerait vers un ralentissement des réformes, l'enfermement nationaliste et mercantiliste, le refus du monde extérieur, de ses disciplines comme de ses promesses, *ce qui, à terme, fait encore moins* les affaires de Hongkong.

En un mot, un premier ministre *conservateur comme Li Peng* aurait dévalué, et Zhu Rongji fera tout pour n'en rien faire. Les journaux qui lui sont proches argumentent d'ailleurs vigoureusement en ce sens, faisant valoir que l'allègement de la dette libellée en yens, conséquence imprévue de la baisse de la devise japonaise, permettra de réinjecter dans l'économie un pouvoir d'achat supplémentaire ou que la force de la monnaie chinoise devient le signe tangible d'un changement d'hégémonie en Asie.

Le malheur de ce moment que nous traversons, c'est la relative paralysie des systèmes de décision occidentaux. Certes, la classe dirigeante qui compte aux Etats-Unis n'approuve pas la prise en otage de la politique chinoise par une *fraction du Congrès républicain*. L'addition du lobby de la marine, qui agite la menace stratégique de Pékin pour conserver ses porte-avions, de l'alliance des amis de Taïwan et de ceux du dalaï-lama, des différentes coalitions chrétiennes et anti-avortement ne parvient pas à faire le poids par rapport à Boeing, qui joue son avenir dans le ciel chinois, à l'armée de terre, qui ne souhaite que quitter au plus vite la Corée du Sud sur un bon arrangement garanti à Pékin, à la communauté sino-américaine, dont le poids politique augmente rapidement dans l'ouest du pays, et au prestige de personnalités comme Henry Kissinger, George Bush ou Zbigniew Brzezinski, toutes convaincues de la nécessité d'aider Pékin dans la conjoncture présente.

Mais il ne fait pas de doute que les récentes révélations sur le financement indirect de la campagne *démocrate de 1996 par* la République populaire, le laxisme *supposé de la firme* Loral, *autre* grande contributrice de la campagne de Clinton, en matière de *diffusion de secrets militaires vers* Pékin, ont grandement affaibli le président et l'obligent à mesurer son *appui* à Zhu Rongji.

Face à une Inde qui n'en fait qu'à sa tête, une Indonésie où les islamistes *xénophobes* s'entendent comme des larrons en foire sur les décombres du régime Suharto, un Japon qui attend son « New Deal » en ayant perdu toute capacité de manœuvre, que reste-t-il des tentations de *containment* de la puissance chinoise qu'exprimaient avec autant de morgue que de flou la vieille garde académique et la jeune garde de la CIA ?

Les Chinois, depuis le début de la crise, ne manquent pas de cran. Souhaitons, dans ces conditions, que le président des Etats-Unis en montre autant dans quelques jours en sachant désespérer sans remords tout à la fois Harvard et Hollywood.

Alexandre Adler
pour Le Monde

RECTIFICATIFS

QUOTIENT FAMILIAL

Une erreur s'est glissée dans le tableau sur les effets de la réforme du quotient familial publié dans notre édition datée du 12 juin. A la deuxième colonne, il ne fallait pas lire *« dispositif actuel »*, mais *« nouveau dispositif »*. Nous republions aujourd'hui ce tableau en page 6.

FRANCE TÉLÉVISION

Le nouveau siège de France Télévision est situé dans le 15e arrondissement de Paris et non dans le 16e arrondissement, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 9 juin.

DISPARITIONS

Bernard Alliot

Ancien journaliste au « Monde » et écrivain

A PROPOS de Bernard Alliot, qui fut journaliste au *Monde* jusqu'en 1985 et qui est mort dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 juin des suites d'un cancer, on a envie de citer cette phrase de Chamfort : *« Je ne dis pas du bien de cet homme parce qu'il était mon ami, mais il était mon ami parce qu'il y avait du bien à en dire. »* Bernard, je l'ai côtoyé longtemps dans ce journal, à l'époque de la rue des Italiens. D'abord secrétaire de rédaction, il avait rejoint ensuite le service littéraire. C'était un homme intègre, rigoureux et délicat. Sous ses dehors parfois rugueux, il dissimulait ce qu'on appelle « les élans du cœur ». Et quand l'arrogance et les injustices ne le mettaient pas en colère, il portait le masque de l'humour. C'était un *« homme de qualité »*, comme l'écrivait Roger Vailland à propos du cardinal de Bernis.

Cependant, Bernard Alliot n'avait guère d'accointances avec la religion, ni de similitudes avec les aristocrates de jadis. Sa vie n'avait pas été facile. Issu d'une famille de prolétaires, il avait dû se battre pour obtenir son permis de séjour dans le journalisme et dans la République des lettres. Il n'en retirait aucune amertume, seulement, quelquefois, de la mauvaise humeur... Entre quinze et vingt ans, on a des révélations, en littérature. Des engouements ou des coups de foudre. La « révélation » de Bernard, ce fut le *Voyage au bout de la nuit* de Louis-Ferdinand Céline, car on pouvait entrer dans ce livre sans *avoir mis une tenue de soirée*. Pourtant, les romans que Bernard écrivait, après avoir abandonné le journalisme, étaient d'une autre école. Celle d'Henri Calet, peut-être. L'école du style sec et du misérabilisme ironique. Pas de larmes, s'il vous plaît, même si l'on a le cœur gros.

Dans ses romans d'espionnage (*Eaux troubles*, éd. Mazarine, *L'Adieu à Kouriline*, Fayard), et dans les autres (*L'Etreinte des sirènes*, *Le Cœur engagé*, Belfond), Bernard Alliot dénonçait les mœurs et les turpitudes de notre société. Il détestait le règne de l'argent, la suffisance des riches, les vanités, les impostures et la comédie sociale. Il aimait le calme des rivières, la pêche, les déjeuners et les conversations entre amis, les bons vins et (naturellement) la littérature. Dans sa manière d'écrire, il a montré comment la feinte froideur se conjugue avec la vraie tendresse. Et le dernier mot qu'il aurait aimé qu'on lui dise, c'est *« salut, Bernard »*.

François Bott

[Né le 9 mai 1938 à Châteaubriant (Loire-Atlantique), Bernard Alliot était fils de cheminot. Après un apprentissage aux chantiers navals de Saint-Nazaire, il travaille en usine puis exerce divers métiers, notamment un travail de nuit aux NMPP, ce qui le rapproche du milieu de la presse où il souhaite entrer. Au début des années 60, cet autodidacte est engagé par un bulletin sur les questions agricoles, *Agro-Presse*. Il y rencontre François-Henri de Virieu. Il quitte ce poste, en conflit avec la direction. Après une période de chômage, il travaille dans une publication spécialisée dans les questions viticoles, *Le Moniteur agricole*, puis à *La Vie des métiers*. Parallèlement, il écrit un premier roman sur la guerre d'Algérie, qui ne sera jamais publié. En février 1966, ce dont il avait rêvé arrive, il entre au *Monde*, comme secrétaire de rédaction. Il lui faudra attendre quelques années pour rejoindre le lieu où il pourra dire son amour fou de la littérature. Il entre au « Monde des livres » en novembre 1977, appelé par Jacqueline Platier et François Bott. Il quitte volontairement *Le Monde* en 1985 pour prendre la responsabilité de la culture au *Matin de Paris*. Mais il est licencié en juillet 1985 et abandonne le métier de journaliste pour écrire des romans.]

[Pendant vingt ans, Bernard Alliot fut au cœur des débats, des combats, des passions qui font la singularité de la vie de ce journal, qu'il aimait avec la même ardeur que la littérature. *Le Monde* présente ses condoléances à sa famille et à ses amis. *J.-M. C.*]

■ **SERGE KERVAL**, chanteur, est mort vendredi 5 juin. Agé de cinquante-neuf ans, il s'est suicidé à son domicile de Nantes. Né le 2 avril 1939 à Brest, Serge Kerval avait suivi des études de musicien classique et était diplômé de chant du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Il se destinait à la comédie musicale lorsque sa rencontre avec Jacques Douai le fait bifurquer vers la « chanson rive gauche ». Dans les années 50 et au début des années 60, il est un habitué des cabarets parisiens (la Colombe, le Port du salut, Chez Ubu...). En 1966, il obtient le Grand Prix de l'Académie du disque français. Serge Kerval fut l'interprète de Félix Leclerc, Charles Trenet, Georges Brassens, Georges Moustaki, Anne Sylvestre (*Si la pluie te mouille*). Il mit aussi en musique Hugo, Musset, Jules Verne. Au cours de sa carrière, il a enregistré vingt-cinq albums. Les deux derniers, *Solo* et *35 ans de chanson, 35 ans de passion*, étaient parus chez Scalen en 1993 et 1995.

■ **JEAN-LUC CRIMÉ**, alias DJ Cool, compositeur et disc-jockey du groupe de rap parisien Mellowman, a trouvé la mort samedi 6 juin dans un accident de la route. Il était âgé de trente ans. DJ Cool était le compositeur de Mellowman, groupe découvert par la compilation *Paris Groove Up* et connu du grand public en 1995 par *La Voix du mellow*. Le décès du musicien survient peu de temps avant la parution, prévue pour fin août, du nouvel album du groupe.

NOMINATIONS

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jean Launay (PS) a été élu député du Lot dimanche 7 juin (*Le Monde* du 9 juin). Il succède à Martin Malvy dont il était le suppléant.

[Né le 24 juillet 1952, Jean Launay est marié et a trois enfants. Licencié en sciences économiques, il est inspecteur du Trésor. Maire de Bretenoux (Lot) depuis mars 1989, il a été conseiller général du canton de Bretenoux d'octobre 1988 à mars 1994. Pendant cette période, il a été, au conseil général, rapporteur du budget et vice-président chargé du tourisme et de l'environnement. Président de l'association des élus du Lot depuis mars 1996, il avait été le suppléant de Martin Malvy aux élections législatives de 1993 et 1997.]

INNOVATION SOCIALE

Hugues Sibille a été nommé délégué interministériel à l'innovation sociale et à l'économie sociale, en remplacement de Claude Fonrojet, lors du conseil des ministres de mercredi 10 juin.

[Né le 31 août 1951, Hugues Sibille est licencié en droit et en sociologie, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Consultant en politiques publiques et en développement des entreprises d'économie sociale de 1978 à 1987, il devient directeur général (1985-1993), puis PDG (1993-1997) de Ten-Conseil. Fondateur en 1990 de l'Institut des managers du développement local (IMDL), il en préside le directoire jusqu'en 1997. Depuis juillet 1997, Hugues Sibille était conseiller chargé des nouvelles activités et des emplois des jeunes auprès de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Denis DORIA,
Mme Sophie HESSEL
sont heureux (et fiers) d'annoncer la naissance de

Julie,

le 2 juin 1998, à Paris.

– *Meylan (Isère).*

Jean Claude et Annie CHARPENET
ont la joie de faire part de la naissance, le 31 mai 1998, de leur petit-fils,

Raphaël,

au foyer de
Sonia FRANK
et
Frédéric CHARPENET,
à Montpellier.

Anniversaires de naissance

Flor SCEMAMA,
ses filles,
Hélène, Laure et Marion,
leur mari et compagnons,
Reiner, Jean-Pierre et François,
sa petite-fille, **Yasmine**
et son mari **Yann,**
souhaitent à

Raph,

pour ses quatre-vingts ans, de nombreuses années de bonheur à venir.

Mariages

Alice, Juliette, Anna,
Jérémie, Ernest, Jonathan
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs parents,

Sabine SFEZ
et
Rémy SCHWARTZ,

célébré dans l'intimité, le 10 juin 1998.

M. et Mme Bernard ABRELL,
M. et Mme Chân DUONG
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Valérie et Liên,

qui aura lieu le samedi 13 juin 1998, à Fains-les-Sources (Meuse), en l'église Sainte-Catherine.

Décès

– Jean-Paul Pouget, directeur du département des sciences physiques et mathématiques du CNRS,
François Varret, directeur du laboratoire de magnétisme et d'optique CNRS, université de Versailles,
ont le regret de faire part du décès de

Jean-Louis DORMANN,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 6 juin 1998, *dans sa soixante-cinquième année.*

– Mme Jacqueline Alliot,
son épouse,
Céline Nicol,
sa fille,
Emmanuel Nicol,
son gendre,
Quentin,
son petit-fils,
Sa famille et ses proches amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard ALLIOT,

survenu à l'âge de soixante ans.

L'incinération aura lieu le mercredi 17 juin 1998, à 10 h 30, au crématorium de La Fontaine-Saint-Martin, avenue de La Fontaine-Saint-Martin, 94460 Valenton.

(Lire ci-dessus.)

– Mme René Autran,
son épouse,
Mme Jacques Basdevant,
sa belle-sœur,
Florence Basdevant
et Christian Pouillot,
Carole Basdevant et Anaïs,
ses neveu, nièces et petite-nièce,
Ses cousins, cousines,
Et ses amis très proches,
ont la douleur de faire part du décès de

René AUTRAN,
receveur principal des impôts (e.r.),

survenu le 9 juin 1998, à l'âge de *soixante-treize ans.*

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vincennes, le lundi 15 juin, à 9 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, boulevard de la Libération,
94300 Vincennes.

– Gérard Levantal,
Ses enfants, Thierry, François, Olivier et Delphine,
Et petits-enfants, Alice, Judith, Olga, Alexandre, Marine et Louis,
Philippe et Charlotte Levantal
et leurs enfants Frédéric et Sylvie,
Jean Levantal
et son fils Alexis,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès, munie des sacrements de l'Eglise, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Aliette CARRÉ-LEVANTAL,
avocat honoraire à la cour de Paris,
ancienne secrétaire de la Conférence,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 10 juin 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La messe d'adieux aura lieu le samedi 13 juin, à *9 h 45, à la chapelle des* Missions Etrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e, suivie de l'inhumation au cimetière de Fontainebleau.

Ils rappellent le souvenir toujours présent de son époux,

Georges LEVANTAL,

décédé le 11 novembre 1991.

26, rue de Varenne,
75007 Paris.

– M. et Mme Jean Balzer
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Chomarat,
Mme veuve André Chomarat
et ses enfants,
Ses collègues et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques CHOMARAT,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu le 9 juin 1998, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Merri, Paris-4e, le jeudi 18 juin, à 10 h 30, et sera suivie de l'incinération au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme Balzer,
3, rue du 11-Novembre-1918,
42160 Bouthéon.

– M. et Mme Jacques Duchateau,
M. et Mme Jean Tramé,
Ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Odette Jean DUCHATEAU,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
secrétaire générale honoraire
de la Communauté radiophonique
de langue française,

survenu le 10 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 juin, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, suivie de l'inhumation au cimetière de Mareau-aux-Bois (Loiret).

4, rue Casimir-Périer,
75007 Paris.
4, rue de l'Abreuvoir,
75018 Paris.

– Le président du conseil régional d'Ile-de-France,
L'exécutif régional,
Et les membres du conseil régional d'Ile-de-France,
à l'occasion du décès de

M. Pierre-Charles KRIEG,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
avocat honoraire,
ancien député de Paris,
membre honoraire du Parlement,
ancien maire
du 4e arrondissement de Paris,
ancien président
du conseil régional d'Ile-de-France,
ancien président
de l'Agence des espaces verts
de l'Ile-de-France,

s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent toutes leurs condoléances.

– Le président de l'Agence des espaces verts d'Ile-de-France,
Et le conseil d'administration,
à l'occasion du décès de

M. Pierre-Charles KRIEG,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et des Lettres,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
avocat honoraire,
ancien député de Paris,
membre honoraire du Parlement,
ancien maire
du 4e arrondissement de Paris,
ancien président
du conseil régional d'Ile-de-France,
ancien président
de l'Agence des espaces verts
d'Ile-de-France,

s'associent à la douleur de sa famille et lui présentent toutes leurs condoléances.

(*Le Monde* du 9 juin.)

– M. et Mme Albert Marie
de Ficquelmont
et leurs enfants,
Mlle Viviane Marie de Ficquelmont,
Mme Odile Marie de Ficquelmont,
sa fille et son petit-fils,
M. et Mme René Dayrat,
leurs enfants et petite-fille,
M. et Mme Christian Suchaud
et leurs enfants,
M. Gérard Marie de Ficquelmont (†),
M. Laurent Marie de Ficquelmont,
M. et Mme Nikos Siavelis
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Marie de Ficquelmont
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Mme Armand
MARIE de FICQUELMONT,
née Madeleine LANGLADE,
diplômée d'études supérieures
de sciences physiques,
professeur honoraire de collège,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
médaille d'or
de la Famille française,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,

survenu à Sète, le 6 juin 1998, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 16 juin, à 10 h 30, par le Père Michel Mombert, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue, 52, boulevard Lefebvre, Paris-15e.

L'incinération aura lieu le même jour à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

6, rue Lacretelle,
75015 Paris.

– C'est avec une grande tristesse que le ministère de l'emploi et de la solidarité annonce le décès de

M. Jean-Claude BOVE,
directeur du travail hors classe,

survenu le 9 juin 1998, dans sa soixante-quatrième année.

L'ensemble des agents du ministère s'associe à la douleur de ses proches.

M. Jean-Claude Bove fut notamment directeur régional du travail et de l'emploi d'Alsace entre 1983 et 1994 et était, depuis 1994, secrétaire général du comité de liaison des comités de bassins d'emploi.

La cérémonie religieuse est célébrée en la cathédrale de Senlis (Oise), le vendredi 12 juin, à 16 heures.

– Mme Félix Piétri,
son épouse,
Jean-Pierre et Frédérique Neu,
François-Xavier et Carline Piétri,
ses enfants,
Guillaume, Giocante, Marc-Antoine et Manon, ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Félix PIÉTRI,

survenu le 3 juin 1998, en Corse.

– Paulette,
son épouse,
Jeannine Gruselle et Jacques Morandat,
ses enfants, leurs conjoints,
Anne, Bruno, Xavier,
ses petits-enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Roger MORANDAT,
déporté de la Résistance
à Dachau, Auschwitz et Mauthausen
du 15 mars 1943 au 7 mai 1945,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
King's Medal for Courage,

survenu le 5 juin 1998, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Selon sa volonté, son incinération a eu lieu le jeudi 11 juin, dans l'intimité familiale.

32, rue Principale,
60890 Varinfroy.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Paul VILLETORTE,

survenu le 8 juin 1998.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale ce jour, vendredi 12 juin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Dix ans déjà, le 10 juin 1988,

Louis CORDESSE

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

« Les amis de Louis Cordesse. »

– En 1975, à vingt-trois ans, disparaissait tragiquement

Françoise DUCASSÉ,
épouse **PÉPIN LECHALLEUR.**

Nous nous souvenons.

– Il y a cinq ans, le 12 juin 1993,

Guy MARCHAND,
citoyen du monde,

nous quittait.

Sa vie, il l'avait consacrée à défendre le mondialisme.

Nous continuons.

Renée Marchand.

– Il y a dix-sept ans, disparaissait

Szlama PRESBURGER.

Que ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

– Le 13 juin 1995,

Fabrice VILLAIN.

Conférences-débats

Le cinquantenaire d'Israël
au regard laïque
avec Pierre Vidal-Naquet et Martine Leibovici, auteur d'**Hannah Arendt, une juive**. Mardi 16 juin 1998, à 20 h 30, mairie du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller, Paris-3e. Centre juif laïque : 01-42-78-26-85.

Formation continue

INALCO
Cours intensifs 4 heures
tous les matins,
arabe, chinois, russe,
du 29 juin au 10 juillet 1998.
Tél. : 01-49-26-42-81/59/31.
Prise en charge FC possible, AFR.

Examens

ÉCOLE SPÉCIALE
D'ARCHITECTURE
Etablissement privé
d'enseignement supérieur
reconnu d'utilité publique et par l'Etat

Directeur : François Wehrlin
Président : Christian de Portzamparc
Rentrée automne 1998

Lycéens préparant le baccalauréat, bacheliers, diplômés de l'enseignement supérieur, vous désirez intégrer l'Ecole spéciale d'architecture à l'automne 1998 :
– les examens d'admission se dérouleront :
le 1er juillet 1998,
le 1er septembre 1998.

Renseignements : ESA,
254, boulevard Raspail,
75014 Paris.
Tél. : 01-40-47-40-00.
Fax : 01-43-22-81-16.

Thèses

– Le 3 juin 1998, à l'université Paris-Sorbonne, amphithéâtre Descartes, **Anne Besson-Morel** a soutenu sa thèse d'Etat ès lettres sur **La Presse enfantine sous la monarchie de Juillet (1830-1848)** et obtenu la mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury réunissant les professeurs Madeleine Ambrière (Paris-IV), Arlette Michel (Paris-IV), Patrick Berthier (U. Picardie), Roland Chollet (CNRS) et André Lorant (Paris-XII).

MARCHÉS FINANCIERS La baisse du yen s'est brutalement accélérée, jeudi 11 juin dans l'après-midi. En quelques minutes, la devise japonaise a perdu près de 2 % vis-à-vis du billet vert, pour tomber à son plus bas niveau depuis huit ans. ● VENDREDI, sur le marché des changes de Tokyo, le yen continuait à céder du terrain pour s'inscrire à 144,70 yens pour un dollar. ● LE JAPON, la deuxième puissance économique du monde, est entré officiellement en récession après l'annonce vendredi 12 juin d'un recul de 1,3 % du produit intérieur (PIB) au premier trimestre, après un repli de 0,4 % au cours des trois derniers mois de l'année 1997. ● LA MONDIALISATION de l'économie fait que les conséquences de la crise japonaise ne se limitent pas au seul continent asiatique. ● LES MARCHÉS ÉMERGENTS, notamment la Russie, et les places boursières occidentales étalent en net repli jeudi et vendredi à l'ouverture.

L'entrée du Japon en récession accélère la chute du yen

La devise nippone a atteint son plus bas niveau face au dollar depuis huit ans. Le plus grand désordre règne à nouveau sur les marchés financiers. Wall Street a enregistré jeudi sa deuxième plus forte baisse de l'année

PRESQUE un an, jour pour jour, après la dévaluation du baht thaïlandais, qui marqua le début de la crise asiatique, le plus grand désordre règne à nouveau sur les marchés financiers mondiaux : effondrement du yen, envolée du dollar américain (6,06 francs vendredi matin), plongeon des monnaies et des Bourses asiatiques (-8,1 % vendredi à Séoul), attaques contre le rouble, chute du rand sud-africain, faiblesse des dollars australien et néo-zélandais, afflux de liquidités sur les marchés d'emprunts d'Etat occidentaux, pressions sur le dollar de Hongkong et le yuan chinois, glissade des actions brésiliennes (-4,83 % jeudi), recul des cours du pétrole, déstabilisation de Wall Street et des Bourses européennes. Aucune place n'est à l'abri de cette nouvelle tempête monétaire et boursière, qui se propage de façon rapide, multiforme, complexe – parfois mystérieuse – à travers le monde entier, et dans laquelle la baisse de la devise japonaise joue, de l'avis unanime des experts, un rôle clef.

La baisse de la monnaie nippone s'est brutalement accélérée, jeudi 11 juin dans l'après-midi. En quelques minutes, elle a perdu près de 2 % vis-à-vis du billet vert, pour tomber à son plus bas niveau depuis huit ans. Vendredi, sur le marché des changes de Tokyo, le yen continuait à céder du terrain pour s'inscrire à 144,70 yens pour un dollar.

Plusieurs éléments contribuent à expliquer la dépréciation du yen. Le premier est d'origine économique. Alors que le Japon connaissait déjà une situation très difficile, son système financier n'étant pas parvenu à digérer l'éclatement de la bulle de la fin des années 80, il a été frappé de plein fouet par la crise monétaire et boursière en Asie du Sud-Est du second semestre de l'année 1997. L'importance de ses relations commerciales (environ 40 % de ses exportations) et des engagements de ses banques dans la région ont eu pour conséquence de transformer la stagnation dans laquelle se trouvait l'économie japonaise depuis plusieurs années en récession. Alors que Tokyo s'efforçait de minimiser la crise, les chiffres de croissance publiés vendredi ont confirmé sa gravité : le produit intérieur (PIB) a reculé de 1,3 % au premier trimestre dans l'archipel après un repli de 0,4 % au cours des trois derniers mois de l'année 1997. La deuxième puissance économique du monde est donc entrée officiellement en récession, celle-ci se définissant comme une contraction de l'activité au cours de deux trimestres consécutifs. Dans ce contexte, les opérateurs de marché préfèrent se débarrasser de leurs yens, de surcroît assortis de rendements extrêmement bas (0,5 % à trois mois), pour se porter vers les monnaies de pays présentant à la fois de meilleures performances économiques et des risques financiers moindres, comme le dollar ou le deutschemark.

La baisse du yen déstabilise l'ensemble des places financières mondiales.

Pénalisé économiquement, le yen l'est aussi politiquement. Il ne bénéficie plus d'un soutien international qui, en laissant planer la menace d'une action concertée des banques centrales, aurait pu freiner sa chute. A l'issue de leur réunion, mercredi, à Paris, les responsables du Trésor des sept pays les plus industrialisés (G7) s'étaient contentés d'affirmer qu'ils allaient *« continuer à surveiller les évolutions sur le marché des changes »*. Jeudi, le secrétaire d'Etat américain au Trésor Robert Rubin, qui exerce une très grande influence sur les marchés, a déclaré que les Etats-Unis interviendraient *« au moment opportun, pas avant »*, en ajoutant que *« les monnaies suivent les fondamentaux et qu'au Japon, les fondamentaux sont perturbés depuis longtemps »*. L'attitude de passivité et d'indifférence des Américains à l'égard de la glissade du yen est nouvelle : jusqu'alors, la Maison Blanche dénonçait avec force la faiblesse de la devise nippone susceptible d'aggraver le déficit commercial des Etats-Unis vis-à-vis du Japon. Aujourd'hui, l'administration américaine semble considérer que la dépréciation du taux de change est le seul moyen dont dispose Tokyo pour relancer son économie ; elle considère surtout qu'une opération, même musclée, sur le marché des changes serait vouée à l'échec compte tenu des difficultés économiques actuelles du Japon. L'attitude de laissez-faire des dirigeants monétaires internationaux est pour les investisseurs une incitation supplémentaire à vendre des yens.

La chute de la devise nippone a pour conséquence d'aggraver les difficultés des économies d'Asie du Sud-Est, en compétition commerciale avec le Japon et qui avaient Tokyo pour principal banquier. Les monnaies de ces pays doivent s'ajuster et suivre le yen dans sa baisse. Les devises thaïlandaise, sud-coréenne et indonésienne sont d'autant plus fragiles que les conséquences de la crise monétaire et boursière de 1997 commencent à se faire ressentir dans l'économie réelle et sont bien plus fortes que prévu. Au lieu du ralentissement escompté, c'est une récession profonde qui semble se dessiner en Asie du Sud-Est. En Indonésie, le PIB s'est replié de 8,5 % au premier trimestre. La région tout entière est entrée dans un cercle vicieux : les difficultés économiques et financières à Tokyo augmentent celles à Bangkok, Séoul, Djakarta, Kuala Lumpur, lesquelles fragilisent en retour l'activité économique et le système financier nippons. La situation est d'autant plus tendue dans la région que chacun s'interroge sur l'attitude monétaire de la Chine et de Hongkong, victimes d'un important ralentissement de leurs exportations que la chute du yen accentuera encore, et où les partisans d'une dévaluation, au sein même des instances dirigeantes, n'hésitent plus à donner de la voix.

La globalisation de l'économie mondiale et des marchés financiers fait aussi que les conséquences de la crise du yen ne se limitent pas au seul continent asiatique. Le regain de tensions en Asie a d'abord comme conséquence d'accroître la défiance des gestionnaires à l'égard des autres marchés financiers émergents. Passant au crible les données économiques dans tous ces pays, ils choisissent de retirer les capitaux de ceux qui leur apparaissent comme les plus fragiles. C'est le cas du Brésil, de l'Afrique du Sud, c'est surtout le cas de la Russie, où la Bourse a encore perdu 4,6 % jeudi, et où les craintes d'une faillite généralisée augmentent de jour en jour.

RÉSISTANCE EUROPÉENNE

Jusqu'à présent, et comme cela avait été le cas durant l'automne 1997, les places financières occidentales sont parvenues à résister à ces chocs extérieurs. Les marchés d'emprunts ont même profité d'un afflux de liquidités à la recherche de placements très sûrs, ce qui a permis une nette détente des taux d'intérêt en Europe et aux Etats-Unis. Les risques de correction sur les Bourses sont toutefois importants. D'une part les conséquences de la crise asiatique, comme l'a prouvé la contraction des exportations en France au premier trimestre, ne seront pas aussi minimes qu'on le dit souvent. D'autre part, une défaillance de Moscou sur sa dette aurait sur l'Europe de graves conséquences, compte tenu des engagements financiers de l'Allemagne dans ce pays. Le risque serait alors grand de voir la Russie jouer pour l'Euroland le même rôle que celui joué par la Thaïlande, la Corée du Sud et l'Indonésie pour le Japon.

Pierre-Antoine Delhommais

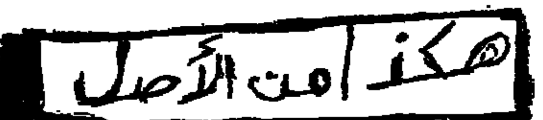
La crise financière s'aggrave en Russie

MOSCOU
de notre correspondante

La crainte d'un effondrement financier de la Russie est soudainement réapparue mercredi 10 juin après que les espoirs d'un soutien international se soient estompés. Les marchés financiers russes et le rouble sont repartis nettement à la baisse tandis que les taux d'intérêt sont remontés à nouveau. Le calme était revenu sur les marchés la semaine dernière dans l'attente de l'annonce d'un ensemble concret d'aide internationale lors de la réunion des financiers du G 7 à Paris. Mais ceux-ci se sont bornés à le promettre *« si cela se révélait nécessaire et approprié »*, présentant, selon le *New York Times*, de nouvelles et sévères exigences en termes de réduction du déficit budgétaire et de restructurations. Ils ont ainsi déçu des investisseurs persuadés que la Russie a besoin d'au moins 6 milliards de dollars (36 milliards de francs) pour éviter de se retrouver en cessation de paiement dans les mois qui viennent, et qui s'inquiétaient au même moment des nouvelles venues d'Asie. La Bourse de Moscou a ainsi perdu 6 % mercredi et encore 3,3 % jeudi, après une chute de 40 % au mois de mai. Le rendement des bons d'Etat à six mois a bondi jeudi de 46 % à 56,5 % et dans le même temps le rouble a reflué à 6,295 pour un dollar contre 6,200 la veille.

« Les gens s'attendaient à un grand plan d'aide du G 7, mais personne n'est arrivé en proposant de l'argent », a déclaré Alex Gorelik, opérateur chez Rinako Plus. *« Il y avait tant d'espoirs sur un plan d'aide que, quand il n'est rien sorti il y a eu un grand désenchantement. »* Jeudi, le gouvernement a annoncé qu'il entendait pousser à 6 milliards de dollars ses emprunts à l'étranger sur l'année, qu'il voulait limiter à l'origine à 3,5 milliards. Il avait emprunté discrètement au moins 200 millions de dollars la semaine dernière à des banques commerciales étrangères.

Sophie Shihab



M. Jospin rappelle aux industriels du nucléaire la nécessité d'une plus grande transparence

Le gouvernement veut mettre fin à une « certaine culture du secret »

Sans remettre en cause la prépondérance de l'énergie nucléaire en France, le gouvernement souhaite relancer la politique d'économies d'énergie et développer les énergies renouvelables. A l'occasion d'une rencontre organisée jeudi 11 juin à l'Assemblée nationale, le premier ministre a vigoureusement rappelé aux industriels de l'atome la nécessité d'adopter une plus grande transparence afin de gagner en crédibilité.

CONFRONTÉE à la nécessité du renouvellement de son parc de centrales nucléaires à l'horizon 2010, alors que le coût de l'énergie pétrole et gaz ne cesse de baisser, l'industrie de l'atome se prend à douter pour la première fois depuis sa création. Elle doit de plus se préparer à l'ouverture à la concurrence du secteur électrique en Europe, qui conduira à l'arrivée de nouveaux fournisseurs à partir de février 1999.

Quelles évolutions engager ? Une rencontre rassemblant quelques parlementaires et la *« fine fleur de l'énergie »*, comme le constatait le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, a tenté d'y répondre, jeudi 11 juin. Organisée à l'initiative de Michel Destot, député socialiste de l'Isère, elle s'est déroulée à l'Assemblée nationale sur le thème « Les défis internationaux de la politique énergétique française ». Il s'agissait, tout en réaffirmant la place prépondérante du nucléaire en France – qui fournit 80 % de l'électricité –, d'entrouvrir la porte aux énergies renouvelables comme l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire ou la biomasse. En France, ces dernières représentent 12 % du bilan énergétique, mais sont composés quasi exclusivement d'un parc de barrages vieillissants.

PAS DE REMISE EN CAUSE

Concluant les débats, Lionel Jospin a déclaré qu'il fallait *« passer d'une stratégie plutôt défensive, axée sur la sécurité de l'approvisionnement du pays, à une stratégie plus offensive, valorisant les compétences françaises à l'international »*. Il s'est prononcé pour une diversification des ressources énergétiques du pays. Le premier ministre a concentré son propos sur l'avenir de la filière nucléaire. Il a rappelé les trois enjeux majeurs : la maîtrise de l'aval du cycle (la gestion des combustibles usés et des déchets), la qualité et la transparence du contrôle de l'industrie nucléaire et la coopération internationale.

S'agissant du retraitement ou du stockage des déchets, le premier ministre a indiqué que le gouvernement fera *« prochainement »* connaître sa décision : stockage en subsurface, stockage en profondeur ou transmutation et choix d'implantation des futurs laboratoires. Concernant l'international, il a insisté sur la nécessaire réalisation du futur réacteur franco-allemand EPR (European Pressurised Reactor), réalisé par Framatome, EDF, les électriciens allemands et Siemens pour équiper la prochaine génération de centrales. Il souhaite également *« approfondir »* la coopération avec les autorités allemandes en matière de sûreté.

Le premier ministre, insistant sur la sûreté, est revenu sur le point sensible du moment : la qualité et la transparence du contrôle de l'industrie nucléaire.

Après les incidents à répétition qui ont émaillé l'actualité nucléaire ces dernières semaines – découverte de contaminations successives de convois de déchets nucléaires puis de personnels de centrales EDF –, le premier ministre souhaite mettre un terme à l'opacité qui règne dans cette industrie. *« Il s'agit d'un élément-clé de sa crédibilité internationale »*, a afirmé M. Jospin, pour qui l'avenir du nucléaire *« passe par la fin d'une certaine culture du secret »*.

Il appuyait ainsi les revendications de sa ministre de l'environnement, Dominique Voynet, qui plaidait quelques instants auparavant pour *« un contrôle rigoureux et efficace »*, fustigeant *« la foi irrationnelle dans la technologie et la confiance aveugle dans les habitudes prises par les exploitants »*. Lionel Jospin avait également pris le soin de balayer toute remise en cause de la fermeture de Superphénix, qui *« fut l'objet, après beaucoup de réflexion, d'un engagement électoral clair devant tous les Français »*. Il prenait ainsi le contre-pied de l'auditoire, qui a plusieurs fois condamné cette fermeture. Franck Borotra, ancien ministre de l'industrie et député RPR des Yvelines, s'était fait leur porte-parole en déplorant cette erreur, *« car elle ferme la porte et condamne une filière énergétique potentiellement intéressante »*.

Alors que M. Destot demande un doublement du budget de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), le chef du gouvernement a affirmé sa volonté de relancer *« avec vigueur »* la politique d'économies d'énergie et celle des énergies renouvelables, qui ne sont plus considérées depuis quelques années comme une priorité nationale. La discussion sur le schéma collectif de l'énergie prévu dans le projet de loi sur l'aménagement du territoire qui sera présenté cet automne devrait *« beaucoup y contribuer »*.

Dominique Gallois et Sylvia Zappi

Un nouveau président bientôt nommé à EDF

La décision de retirer la présidence d'EDF à Edmond Alphandéry a été prise par le gouvernement, confirme-t-on de sources autorisées. Le directeur général, Pierre Daurès, serait « démissionné » en même temps. Si l'Élysée n'a pas encore donné son accord au remplacement de M. Alphandéry et au choix de son successeur, les négociations entre les deux partenaires de la cohabitation sont en bonne voie. L'actuel président d'EDF, en déplacement en Chine, doit aussi rencontrer ses ministres de tutelle avant que ce mouvement ne soit rendu officiel.

Le nom du nouveau président de l'entreprise publique sera annoncé en conseil des ministres le 17 juin, ou plus probablement le 24. François Roussely, cinquante-trois ans, directeur de cabinet du ministre de la défense, Alain Richard, est l'un des candidats les plus en vue. Le directeur général d'EDF pourrait être remplacé un peu plus tard. Actuellement, ce poste est pourvu en conseil des ministres, système qui doit être prochainement modifié : cette décision serait désormais du ressort du président de l'entreprise.

La Banque Chaix, filiale du CCF, reprend la Marseillaise de Crédit

L'Etat va injecter 2,9 milliards de francs

LE DOSSIER de la *Société marseillaise de crédit* (SMC) est en partie réglé. Sans surprise, c'est la Banque Chaix, filiale du Crédit commercial de France (CCF), qui restait seule en lice, qui rachète la SMC, pour un montant quasi symbolique. La privatisation, gelée fin 1996, avait été relancée par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, le 21 avril. Le conseil de surveillance de la Banque Chaix devait se réunir *vendredi matin, et le conseil d'administration* devait se tenir vendredi après-midi.

Les pouvoirs publics règlent là l'un des dossiers bancaires les plus épineux de la place. Ils soldent en effet un dossier qui a coûté près de 6 milliards de francs à l'Etat depuis 1991, soit près de la moitié des encours de crédit de la banque (13,2 milliards fin 1997). Depuis cette date, la banque était toujours dans le rouge et les problèmes n'ont jamais été réglés. Le gouvernement avait dû batailler pour changer le président. Pierre Habib-Deloncle, proche de l'Elysée, refusait de partir, même si ses méthodes étaient controversées. Il avait été *remplacé* par *Patrick Careil*, président de la Banque Hervet, en décembre 1997, chargé de mener une opération vérité. *« C'est un dossier emblématique de la non-gestion du système financier ces dernières années »*, confie un *proche du dossier*.

L'Etat va recapitaliser une dernière fois la banque à hauteur de 2,9 milliards de francs, qui s'ajoutent aux 2,9 milliards déjà injectés, ce qui représente au total près de 6 milliards de francs. Les pertes de la SMC devraient atteindre 3,1 milliards de francs pour l'exercice 1997. Le CCF, candidat malheureux au GAN, prévoit d'investir environ 1 milliard de francs. Il devra notamment payer le plan de restructuration, dont le coût du plan social est évalué à quelque 500 millions de francs. Les effectifs de l'établissement marseillais, au nombre de 2 000 (ils étaient de 3 600 fin 1990), doivent encore être réduits. La BNP, la Société générale, la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse étaient entrés en data-rooms (salles d'information) fin mai, mais *aucun établissement n'avait déposé* d'offre ferme.

Il reste que cette opération ne sera définitive qu'à deux conditions. La Commission des participations et des transferts doit donner son aval et, surtout, la Commission de Bruxelles devra se prononcer sur l'apport nouveau de capitaux publics et les aides passées de l'Etat français. Des discussions vont s'engager entre les deux parties, ce qui pourrait s'avérer délicat. Le risque est de voir Bruxelles imposer des contreparties trop contraignantes et que le CCF jugerait inacceptables.

En tout cas, à la question de savoir si la banque aurait dû être liquidée, *les réponses sont catégoriques*. L'un des arguments de l'Etat, de poids, est qu'une liquidation coûterait beaucoup plus cher, plus du double du montant actuel. Et elle aurait des conséquences dramatiques pour la région PACA, plusieurs milliers de petites PME risquant alors de se trouver en mauvaise posture. En outre, la banque dispose encore d'un fonds de commerce, de quelque 250 000 clients particuliers et de 50 000 entreprises.

Pascale Santi

Lamborghini s'apprête à changer de mains une nouvelle fois

Stratégie. Le groupe Volkswagen, après avoir racheté Rolls Royce, a entamé des négociations avec cet autre constructeur de voitures de luxe. Financièrement redressée, la marque italienne souhaite sortir de son isolement industriel

MILAN
correspondance

Après Rolls Royce (*Le Monde* des 7-8 juin), Volkswagen reprendra-t-il Lamborghini ? La crise asiatique semble pousser les actuels actionnaires de la mythique marque italienne, qui l'avaient rachetée il y a quatre ans, à se désengager. « Tommy » Suharto, fils cadet de l'ex-président indonésien (qui détient 60 % du capital de Lamborghini par l'intermé*diaire de deux sociétés) et la compa*gnie malaisienne Mycom (40 %) devraient prendre leur décision au cours d'un conseil d'administration dont la date a déjà été déprogrammée deux fois. Désormais prévue lundi 15 juin, cette réunion doit approuver les comptes de l'exercice 1997 et évaluer les possibilités d'ouverture du capital à de nouveaux actionnaires.

Après plusieurs mois de rumeurs, les pourparlers entre Audi, filiale de Volkswagen, et les actionnaires de Lamborghini sont maintenant confirmés. Et pas seulement, comme cela avait été affirmé dans un premier temps, pour étudier une collaboration technique. *Vittorio Di Capua, admi*nistrateur délégué de Lamborghini depuis la fin 1996, aurait cependant préféré privilégier une autre solution : l'ouverture du capital à des investisseurs institutionnels, avec Wall Street en ligne de mire.

D'où vient cet intérêt pour l'ex-constructeur de tracteurs agricoles, entré sur le marché de l'automobile de luxe en 1963 sur un coup de tête de son fondateur, Ferruccio Lamborghini, décédé en 1993 ? Une société dont le chiffre d'affaires ne dépasse pas 280 millions de francs, qui vendra 290 véhicules cette année, de surcroît chroniquement déficitaire jusqu'en 1996, année au cours de laquelle ses pertes s'étaient élevées à plus de 90 millions de francs.

Selon M. Di Capua, qui a passé près de quarante ans au sein du groupe Fiat avant de prendre les rênes de Lamborghini, la société est désormais redressée : elle est redevenue bénéficiaire en 1997, son point d'équilibre a été abaissé, en un an, de 450 à 196 voitures et ses effectifs réduits de 340 à 295 personnes. La politique commerciale et le marketing ont également été repensés, et Lamborghini se prépare à mieux accueillir ses clients en ouvrant un « business center » flambant neuf à son siège de Sant'Agata Bolognese, entre Bologne et Modène.

Surtout, M. Di Capua a décidé de changer la logique sur laquelle s'appuyait Lamborghini : *« Nous devons en finir avec l'entreprise monoproduit et avoir au moins deux voitures en vente, sinon une gamme. Il nous faut prendre le virage qu'a effectué Ferrari : ne plus construire que des prototypes et se tourner vers l'industrialisation. »* Une petite révolution dans l'entreprise rendue célèbre par la Countach et surtout par la Miura, un nom de race de taureau choisi par le passionné de corrida qu'était Ferruccio Lamborghini, et qui, depuis 1992, ne commercialise plus qu'un seul modèle : la Diablo.

DEUX PROJETS

Lamborghini travaille en ce moment sur deux nouveaux bolides. Le premier, provisoirement nommé « Super-Diablo », est un modèle de 600 chevaux dont les premières commandes seront prises dès novembre, pour le trente-cinquième anniversaire de la firme. La deuxième, qui sera prête dans deux ans, baptisée « Baby-Diablo », se contentera de 400 chevaux. Alors que ses aînées sont vendues autour de 1,5 million de francs – un prix qui permet de viser un marché de... 1 200 personnes dans le monde – la Baby-Diablo sera commercialisée à 600 000 francs. L'objectif du groupe est d'en vendre trois mille par an.

Lamborghini entend également sortir de son *« dramatique isolement »*. *« Nous sommes dans une époque de grandes collaborations techniques, pas de batailles solitaires »*, explique M. Di Capua, qui veut concentrer la firme sur ses points d'excellence – moteurs, électronique, design – et procéder pour le reste à des échanges de technologies. De plus, la relance est coûteuse : elle exige un financement minimal de 600 millions. D'où l'intérêt que pourrait présenter un accord avec Audi-Volkswagen, bien que Lamborghini ait gardé un souvenir déplaisant de sa dernière expérience avec un grand groupe industriel. Après plusieurs changements de propriétaires, Lamborghini était passé sous la coupe de Chrysler en 1987. Ce qui ne l'a pas empêché de prendre la crise du début des années 1990 de plein fouet.

M. Di Capua, qui est passé par la vice-présidence du groupe de motos Cagiva-Ducati, *après son départ du* groupe Fiat, et en a négocié la vente au fonds d'investissement américain Texas Pacific Group, aurait rêvé de répéter l'opération. Persuadé que Lamborghini, loin d'être une danseuse, peut être une affaire rentable, il souhaite attirer au sein du capital du groupe des investisseurs stables. *« Notre objectif reste la cotation à la bourse américaine et le placement au public par offre publique de vente »*, affirme-t-il. La décision est désormais dans les mains de ses actionnaires.

Elisabeth Roman

Un marché très « porteur »

Un peu moins de 85 000 personnes dans le monde acquièrent, chaque année, une voiture dite « de luxe ». Cette catégorie recouvre des types de véhicules très différents, des ultra-classiques Rolls Royce aux très sportives Lamborghini.

● **La fourchette de prix** est très large. Elle va de moins de 300 000 francs pour les premiers modèles de Porsche jusqu'à plus de 2 millions pour la Rolls la plus luxueuse.

● **Les constructeurs produisant les plus grandes séries** sont le britannique Jaguar (groupe Ford), avec 43 000 voitures vendues en 1997, et l'allemand Porsche (familles Porsche et Piëch), avec 32 380 ventes.

● **Les autres marques** ont une diffusion beaucoup plus restreinte : Ferrari (groupe Fiat) a vendu 3 581 voitures l'an dernier ; Rolls Royce et Bentley (rachetés par Volkswagen), 1 918 ; Lotus (groupe Proton, Malaisie), 830 ; Aston Martin (groupe Ford), 712 ; Maserati (Fiat), 700 ; Lamborghini (V'Power, Indonésie), 230 ; De Tomaso (famille De Tomaso), 70.

Les Britanniques impriment leur marque sur l'immobilier parisien

Le but est d'augmenter la rentabilité de l'espace

PARCE QUE LES immeubles de bureaux ne sont plus en pierre de taille, on ne peut plus lancer un chantier en posant la première pierre. Pour marquer symboliquement le début de la reconstruction du « 40, rue de Courcelles », l'ancien immeuble de la Banque Indosuez, dans le centre de Paris, Ronald Spinney, le directeur général du groupe britannique Hammerson, nouveau propriétaire de l'endroit, a importé une pratique anglaise : la *time capsule*, une capsule témoin de son temps.

Mardi 26 mai, il a noyé dans le béton des fondations un caisson comprenant les journaux du jour, la liste des invités à la cérémonie et quelques messages enregistrés... *« Comme on envoyait un disque des Beatles dans l'espace dans les premiers satellites »*, explique Gérard Devaux, président de Hammerson France.

Si la pratique se développe au même rythme que les investissements anglo-saxons dans l'immobilier parisien, elle fera bientôt partie des mœurs françaises... Hammerson illustre cet engouement : en quelques années, cette foncière cotée à Londres a investi plus de 2 milliards de francs en France. Elle a acheté le 40, rue de Courcelles au Crédit foncier pour 375 millions de francs et va y faire 200 millions de francs de travaux. Elle vient aussi d'acheter à Foncière Euris, la société de Jean-Charles Naouri, les centres commerciaux Italie 2, place d'Italie (pour 940 millions de francs), et les Trois-Fontaines à Cergy-Pontoise. Elle a repris à la foncière française Unibail sa participation dans le centre commercial de Saint-Quentin-en-Yvelines, Espace Saint-Quentin, et acheté à une filiale d'AXA le 54, boulevard Haussmann, immeuble qui sépare le Printemps des Galeries Lafayette et abrite le magasin de tissus Bouchara, sans doute plus pour très longtemps...

Investisseur à long terme, le groupe va maintenant imprimer sa marque anglo-saxonne sur ces biens immobiliers. La règle de base en matière de bureaux est claire : *« Pour que le rendement de l'immeuble soit élevé, il faut minimiser le coût nécessaire pour faire travailler une personne dans ces bureaux »*, explique M. Devaux. Plus on peut faire travailler de personnes dans l'immeuble, moins le loyer global est cher, ce qui laisse la possibilité d'augmenter le prix au mètre carré !

C'est bien ce que Hammerson espère faire en septembre 1999, lorsque les 18 000 mètres carrés du 40, rue de Courcelles seront livrés : M. Devaux compte bien dépasser les références de loyer les plus élevées aujourd'hui, de l'ordre de 3 000 francs par mètre carré par an.

SURFACES MAXIMISÉES

Les architectes du nouvel immeuble ont dû en tenir compte : *« Les Anglo-Saxons ont une raideur d'exigence en matière de rentabilité de l'espace parfois brutale »*, avoue François Braun, architecte du cabinet F. S. Braun et associés, chargé de la conception architecturale de l'immeuble, qui ne gardera de l'ancien bâtiment qu'une partie de la façade années 30. Les architectes ont dû maximiser les surfaces effectivement louées par rapport aux autres (entrées, allées, atrium). Pour cela, ils ont conçu des plateaux, les plus grands et surtout les plus flexibles possible. *« Une banque peut vouloir modifier 30 % de ses cloisons chaque année »*, explique M. Devaux.

Chaque plateau est prévu pour être divisé en postes de travail de 11 mètres carrés en moyenne. *« Dans les autres immeubles de standing équivalent, la moyenne est plutôt de 15 mètres carrés »*, reconnaît John Sanders, l'un des 23 membres de l'équipe de Hammerson à Paris.

Pour autant, le confort n'est pas négligé. Au contraire. A la différence de certaines tours modernes, chaque bureau bénéficiera de la lumière du jour en direct. Hammerson, en outre, a refusé de lésiner sur la qualité de la climatisation ou des ascenseurs : *« Nous avons choisi d'investir dans du matériel très cher au départ, les charges d'entretien seront ensuite moins élevées. »* Là aussi, cela laisse une marge pour augmenter le loyer net. *« Avec les Britanniques, tout fait l'objet d'un calcul d'optimisation »*, explique M. Braun.

L'efficacité britannique va également devoir s'appliquer à la dynamisation des centres commerciaux, et notamment au centre Italie 2. Le pari est plus risqué, même si Hammerson table sur une reprise de la consommation en France. Pour libérer les grandes surfaces qu'exigent les marques à la mode, il faut déloger les petites boutiques et les indemniser en conséquence. C'est long et cela coûte cher. Hammerson estime que le jeu en vaut la chandelle : le chiffre d'affaires annuel du centre Italie 2 est de 30 000 francs par mètre carré contre plus de 46 000 francs à Cergy-Pontoise ou au Forum des Halles.

Sophie Fay

L'ouverture du marché espagnol des télécommunications suscite des convoitises

MADRID
de notre correspondante

Le 23 janvier, Telefonica, le géant des télécommunications espagnoles, avait perdu son monopole, avec l'arrivée sur le marché d'un second opérateur en téléphonie fixe, Retevision. Ce duopole n'aura *pas duré bien longtemps*, *car de*puis le 27 mai, avec l'octroi de la troisième licence au consortium Lince, conduit par France Télécom, la partie va désormais se jouer à trois, dès l'automne : deux groupes espagnols face à un concurrent contrôlé par des capitaux français. Ce dernier, qui vient d'obtenir une licence de téléphonie mobile en Italie (*Le Monde* du 11 juin), espère emporter l'équivalent en Espagne, de façon à se positionner comme l'adversaire principal de Telefonica.

Le marché des télécommunications espagnol, où le processus d'ouverture à la concurrence n'est pas encore terminé, attise les convoitises. *Dans ce contexte, les* grandes manœuvres ont commencé. Telefonica, qui prépare une nouvelle augmentation de capital *et a le bénéfice de l'ancienneté*, s'efforce plutôt de prendre de l'avance sur d'autres marchés que la téléphonie fixe. C'est le cas notamment dans le domaine du numérique. Telefonica met également au point une nouvelle version plus rapide de son service « Infovia », réseau parallèle à Internet et connecté à ce dernier.

Retevision, le deuxième opérateur, contrôlé par la compagnie d'électricité Endesa associé à l'opérateur italien Telecom Italia et à l'Etat espagnol, qui en détient encore 30 %, a réussi, en seulement trois mois d'activité, à gagner 350 000 clients et à installer 600 000 *lignes, accomplissant ainsi plus de* 20 % de ses objectifs pour les dix années à venir. Retevision va également investir 4,7 milliards de *francs pour 1998. Enfin*, une politique des prix attrayante, avec des rabais allant jusqu'à 20 % sur les communications à l'étranger devrait contribuer à aider Retevision à s'implanter.

Lince est donc le petit nouveau sur le marché. France Télécom en détient 69 %, la société Editel (filiale du Banco Santander) 30 % et Cableuropa (un groupe d'opérateurs de câble) le 1 % restant. Lince a largement bénéficié des hésitations de British Telecom et d'Airtel (qui est le second opérateur de téléphonie mobile en Espagne), et s'est retrouvé finalement tout seul, *le 28 février*, lorsqu'il s'est agi de présenter une offre pour la troisième licence de téléphonie fixe.

Le président de France Télécom, Michel Bon, a déclaré que le consortium va investir 4 milliards de francs en cinq ans et jusqu'à 9 milliards pour les dix prochaines années. L'un des avantages de Lince par rapport à Retevision, qui *utilise le réseau de télécommunica*tions de la compagnie d'électricité Endesa, c'est que le consortium français sera, estime M. Bon, *« plus flexible pour construire son réseau, avec plus d'argent disponible, et sans doute plus d'expérience que Telecom Italia »*. Lince devrait en effet disposer dans un premier temps des infrastructures de Cableuropa.

La bataille pour le téléphone espagnol, qui a éveillé de nombreux appétits à l'étranger – notamment aux Etats-Unis, où plusieurs compagnies américaines, outre WorldCom et MCI, déjà alliées à Telefonica, cherchent à pénétrer la péninsule pour mettre ensuite un pied sur le marché d'Amérique latine – ne s'en tiendra pas là. Dans les prochains mois, devraient se *développer les services de télé*communications par câble (une vingtaine de licences ont déjà été octroyées) mais surtout, en principe à la fin du mois de juin, on connaîtra le troisième opérateur de téléphonie mobile numérique. Ce dernier viendra concurrencer les deux opérateurs actuels, Telefonica Moviles et Airtel (BCH, Banco San*tander et British Telecom*). Pour l'instant, il y a deux prétendants à ce nouveau réseau : Retevision Movil (filiale de Retevision) et Alas, *un groupe constitué* par France Télécom (qui en détient 35 %) avec le Banco Santander (19 %) et Ferrovial (10 %). Là encore le marché est prometteur : il existe cinq millions d'abonnés aujourd'hui, un chiffre qui pourrait, selon les prévisions, atteindre les dix millions en 2001. Une bataille arbitrée par l'Etat espagnol qui, dans une certaine mesure, sera juge et partie, pour les deux prétendants.

Chacun d'entre eux détient en effet à travers ses partenaires des intérêts dans la téléphonie de base et doit gagner cet appel d'offres pour s'affirmer ensuite comme *opérateur global. Si Retevision* Movil perdait, la relance d'un accord avec Airtel pourrait être de nouveau à l'ordre du jour.

Marie-Claude Decamps

Les impacts d'une certification environnementale

COMMENT motiver les entreprises à instaurer une politique environnementale ? Pour l'instant, c'est volontairement que les sociétés s'engagent dans cette voie. Deux normes sont à leur disposition : ISO 14001, créée en 1995, a été adoptée par cent vingt entreprises en France ; EMAS (Eco-Management and Audit Scheme), certification de la Communauté européenne, est appliquée *dans seize unités, alors qu'en Alle*magne plus de douze cents sites ont déjà été certifiés. Afin de sensibiliser les entreprises sur les bienfaits d'une telle politique, le cabinet de conseil Arthur Andersen a publié, mercredi 10 juin, une enquête intitulée « Les systèmes de management de l'environnement, coûts et bénéfices pour l'entreprise ». Seule une vingtaine d'entreprises certifiées ont répondu au questionnaire, et les auteurs reconnaissent que les résultats *« ne sont statistiquement pas représentatifs »*.

Ils permettent cependant d'esquisser un bilan de la certification : en moyenne, elle a coûté 640 000 francs à l'entreprise et entraîne un coût annuel récurrent de 300 000 francs. Ces dépenses n'incluent pas la mise en conformité des procédés industriels, fortement liée aux secteurs d'activité. Les bénéfices d'une telle démarche sont chiffrés : 70 % des entreprises interrogées ont réduit leur consommation d'eau et de matières premières et économisent en moyenne 164 000 francs par an. Plus de la moitié d'entre elles optimisent le traitement des rejets solides, liquides ou gazeux et économisent 245 000 francs annuels. *« Le retour sur investissement tourne autour de deux ans et demi »*, précise Eric Duvaud, directeur du département environnement d'Arthur Andersen *« mais cela ne prend pas en compte l'ensemble des bénéfices non chiffrés »*. Pour neuf entreprises sur dix, en effet, cette politique a augmenté la motivation de leur personnel et amélioré leur image auprès des clients.

Laure Belot

niques
ur marque
ier parisien

هكذا من الأصل

Cinq ans après son apparition, la presse de rue se porte mal

Les journaux diffusés par des sans-abri traversent des difficultés financières et une crise d'identité, alors que la concurrence s'accroît et que les ventes baissent. Une situation due à la mauvaise qualité rédactionnelle et à des pratiques de gestion douteuses

LA DIRECTRICE de *Macadam-Journal*, Martine Vanden Driessche, garde un souvenir précis de la confusion des jours pionniers de mai 1993. Les exemplaires du premier journal de rue vendu en France avaient été distribués à même le quai d'un transporteur routier, en provenance de Belgique, à des vendeurs qui n'étaient guère plus de trois. L'improvisation n'avait pas nui au succès, immédiat. Les concurrents avaient vite proliféré.

Macadam avait atteint un tirage record de 800 000 exemplaires par mois. La formule des journaux de rue, importée des pays anglo-saxons, ne semblait alors fabriquer que des gagnants. Les éditeurs cédaient pour quelques francs leurs exemplaires à des vendeurs, en majorité des sans-abri. Ceux-ci revendaient le journal dans la rue et, en empochant la différence, touchaient un petit pécule permettant de s'en sortir autrement que par la mendicité, au moins pour un temps.

Cinq ans plus tard, alors que l'exclusion n'a pas reculé, il ne reste guère de traces de cette euphorie désordonnée et des bonnes intentions affichées. Des journaux sont morts, le contenu si indigent de certains – voire dangereux dans le cas du *Réverbère* – fait qu'ils ne seront pas regrettés. Des contentieux, parfois portés devant les tribunaux, ont opposé les membres de ce petit milieu. Les lecteurs, surtout, se sont volatilisés : le « marché » s'est réduit de moitié en deux ans pour se limiter à une vente estimée de *450 000 exemplaires par mois*.

PLAN DE REDRESSEMENT

Le mensuel *La Rue*, que sa qualité rédactionnelle et sa réelle démarche d'insertion distinguent des autres, est en situation précaire. Le plan de redressement proposé par quinze salariés du journal a été homologué en mars par le tribunal de commerce de Paris. La chute des ventes a été enrayée, mais *La Rue* doit encore rembourser 1,2 million de francs de dettes.

Le parcours de *Macadam-Journal* est symbolique du déclin de cette presse. Après les sommets de 1993-1995, les ventes se sont effondrées et dépassent à peine les 100 000 exemplaires par mois. Dans un milieu où la santé d'un journal se mesure à la fidélité de ses vendeurs, *Macadam* a souffert du départ d'une partie de ceux-ci vers *L'Itinérant* en région parisienne et *Sans-Abri* en province. A ces défections s'est ajouté un contentieux fiscal.

L'Etat réclame dix milliards de francs pour des arriérés de TVA. Martine Vanden Driessche pensait que son journal avait le droit, depuis sa création, d'acquitter cette taxe à un taux inférieur à celui qui est réclamé aujourd'hui. L'ancienne journaliste économique du quotidien belge *Le Soir*, *qui s'estime injustement persécutée*, a créé une nouvelle société d'édition du journal, non concernée par le contrôle fiscal.

Surtout, elle a riposté en attaquant les journaux rivaux sur le point le plus sensible : l'image. Mme Vanden Driessche sait ce qu'il en coûte dans ce domaine. Depuis sa prise de pouvoir à *Macadam-Journal*, elle n'a cessé d'être soupçonnée de s'enrichir des bénéfices d'une société censée aider avant tout les plus démunis.

Personne n'ignore, dans le milieu, que la lassitude du public n'est pas seulement due à la piètre qualité des périodiques existants mais aussi aux doutes sur la pureté des intentions des responsables. L'opacité du secteur – sans publication des comptes et sans contrôle de diffusion, les trous dans la comptabilité peuvent être facilement justifiés par le vol inexpliqué d'un stock de journaux – est propice à toutes les suspicions. Les rumeurs se répandent, les pires accusations se croisent. Alors que, dans le même temps, la plupart des responsables se refusent à prononcer les mots de « concurrence » ou de « marché » pour ne pas attenter à la fiction d'une activité vouée à améliorer le sort des exclus.

LE CAS DES ROUMAINS

Entre *Macadam-Journal* – qui opère un rapprochement tactique avec *La Rue*, à la meilleure image – et *L'Itinérant* ou *Sans-Abri*, la querelle actuelle s'est cristallisée autour des Roumains. Dans un article récent, Mme Vanden Driessche accuse les deux publications, dans des termes frisant parfois la xénophobie, d'avoir recours à des vendeurs roumains en situation irrégulière. Et elle dénonce leur agressivité, caractérisée par la pratique de la *« pièce jaune »* consistant à faire croire à l'acheteur qu'il n'a pas versé 10 francs mais 20 centimes.

Pour la directrice de *Macadam*, ces vendeurs roumains, devenus des professionnels, dévoient le principe d'insertion à l'origine des journaux de sans-abri. « Macadam *a utilisé le premier des Roumains*, rétorque Robert Pascalon, responsable de *Sans-Abri, et le fait toujours.* » « *On ne peut pas mettre un policier derrière chaque vendeur*, ajoute Mohammed El Kaddioui, rédacteur en chef de *L'Itinérant*. *Peut-être certains revendent-ils des journaux à des clandestins. Mais nous ne vendons directement qu'à des personnes en situation régulière entre lesquelles nous n'opérons pas de ségrégation. Les Roumains sont aussi, comme beaucoup de Français, victimes de la misère.* »

Mais il semble que des vendeurs roumains de *L'Itinérant*, en région parisienne, n'aient qu'un statut de demandeur d'asile ne les autorisant pas à travailler. Une enquête diffusée sur Radio-France Internationale a montré qu'ils venaient tous de la *même région*, voire du même village, dans le nord-est du pays, où leurs fréquents aller et retour en France, notamment pour vendre des journaux de rue, leur offraient un niveau de vie supérieur à celui de leurs concitoyens.

« *L'Etat doit intervenir pour mettre fin à ces pratiques*, estime de son côté Marc Laimé, rédacteur en chef de *La Rue*. *Il faut faire respecter la loi pour que seules les personnes autorisées puissent travailler.* » Le respect des objectifs originels, louables, de la presse de rue semble passer par une moralisation d'un secteur qui s'est autorisé de nombreuses dérives. Au prix d'une grave crise d'identité.

Jérôme Fenoglio

Les déboires du fondateur du « Réverbère »

Plusieurs fois condamné pour ses écrits antisémites dans l'hebdomadaire qu'il a fondé, Le Réverbère (Le Monde du 23 octobre 1996), Georges Mathis est dans une mauvaise passe. A l'automne 1997, il avait remplacé son titre par Europass. Mais la baisse de diffusion l'a convaincu de mettre fin à ses activités en France. Quelques vendeurs n'ont pas accepté cette décision et occupent, depuis, le local parisien d'Europass. Ils survivent en écoulant des anciens stocks du Réverbère, ressuscitant ainsi un titre mort depuis plusieurs mois.

Georges Mathis s'est replié sur Barcelone où était imprimé *Le Réverbère* et où il a fondé, en 1994, le premier journal de rue espagnol, *La Farola*. Les affaires y étaient florissantes jusqu'à une scission dans la rédaction, en février. Les journalistes dissidents, qui ont créé *La Luz de la farola* devenue depuis *La Luz de los sin techo*, ont déposé des plaintes contre Georges Mathis, qu'ils soupçonnent d'avoir détourné une bonne partie des bénéfices de *La Farola*.

Cinq titres en activité

● **Macadam Journal** : premier journal de rue lancé en mai 1993, longtemps le plus diffusé. Aujourd'hui, ses ventes moyennes, à 100 000 exemplaires par mois, ont régressé. Il est édité par la SARL de presse Macadam-Urgences à Lille, qui a succédé en mars à la SARL NPR, en graves difficultés financières. Martine Vanden Driessche, sa directrice, affirme ne détenir que 10 % du capital de la nouvelle SARL, le reste revenant à une société luxembourgeoise. Vendu 10 F, dont 6 F pour les vendeurs.

● **La Rue** : lancé en octobre 1993, le mensuel est édité par une entreprise d'insertion. Ses ventes, contrôlées, s'élevaient à 34 000 exemplaires en 1997 (90 % en province). *La Rue* dispose de vingt et un sites d'implantation en France (quatre agences et dix-sept associations) et est membre du réseau créé par le pionnier britannique *The Big Issue*. Vendu 15 F, dont 7,80 F pour les 300 vendeurs.

● **L'Itinérant** : l'ancien *Lampadaire*, issu d'une scission au sein du *Réverbère*, est un hebdo vendu 40 000 exemplaires, auquel s'ajoutent des almanachs et des guides. Le journal, édité par la SARL de presse Com'Sol, est en position dominante en Ile-de-France, où il serait diffusé par 600 vendeurs. Vendu 10 F, dont 7 F aux vendeurs.

● **Sans-abri** : mensuel créé en février 1994 et édité par une association installée près d'Annecy (Haute-Savoie). Sa diffusion moyenne estimée est supérieure à 60 000 exemplaires par mois, principalement en Rhône-Alpes, dans l'Est, le Nord et l'Aquitaine. Le journal n'est pas présent à Paris. Vendu 10 F, dont 7,50 F pour les vendeurs, évalués à un millier par an, selon le directeur, Robert Pascalon.

● **Sans-logis** : édité par une association installée en Meurthe-et-Moselle, mais réalisé par un couple résidant dans les Pyrénées-Orientales, ce mensuel est diffusé sporadiquement à 30 000 exemplaires, principalement dans l'est de la France. Vendu 10 F, dont 8 F pour les vendeurs.

Les audiences du Mondial à la télévision

■ **CHILI-ITALIE** (TF 1 à 17 h 30) : 4 940 610 téléspectateurs, 47,3 % de parts d'audience. A la même heure sur France 2 : 1 335 300, 12,7 % ; France 3 : 1 646 870, 15,7 % ; M 6 : 712 160, 7 % ; Cinquième/Arte : 311 570, 2,8 %.

■ **AUTRICHE-CAMEROUN** (*France 2 à 21 heures*) : 6 943 560 téléspectateurs, 34,1 % de parts d'audience. A la même heure sur TF 1 : 6 409 440, 31,7 % ; France 3 : 1 913 930, 9,4 %, M 6 : 2 581 580, 12,7 % ; Cinquième/Arte : 356 080, 1,7 %.

★ **Sources : Médiamat, Médiamétrie, Traitement CREDOME, auprès des individus de 15 ans et plus.**

France 2 suspend « Le cercle de minuit »

« LE CERCLE DE MINUIT », dont la dernière a eu lieu, mercredi 10 juin, ne fera plus partie, en l'état, de la grille de rentrée de France 2. L'historienne et essayiste Laure Adler, créatrice en 1992 de cette émission culturelle haut de gamme, devrait être licenciée. « *La chaîne proposera à la rentrée – sans doute le 7 septembre – un autre rendez-vous culturel régulier, en le modernisant* », explique-t-on à la direction de France 2. Laure Adler, qui présentait les « Grands entretiens du cercle » en alternance depuis septembre 1997 avec Frédéric Mitterrand et Bernard Rapp, qui animaient respectivement « Le cercle des arts » et « Le cercle du cinéma » et qui, eux, restent à France Télévision, ne s'explique pas les raisons, ni la forme de son éviction, « *qui la remuent profondément* ».

« *Je comprends qu'on puisse remplacer quelqu'un. Je ne me bats pas pour montrer mon visage à l'écran. J'ai d'ailleurs précisé dans une lettre à Xavier Gouyou-Beauchamps que je désirais surtout continuer à travailler au sein du service culturel de la télévision publique, y compris hors antenne* », explique celle qui, alors qu'elle était chargée des documentaires et magazines de France 2, conçut « Le cercle de minuit » d'abord présenté par Michel Field. « *J'ai rédigé des propositions d'amélioration du " Cercle " adressées à la direction de la chaîne, il y a trois semaines. On n'a pas souhaité en discuter avec moi. J'ai eu la surprise d'apprendre la fin du " Cercle " et ma disparitionde l'antenne par des journalistes. Je suis choquée par la violence et le mépris de ces décisions et par le silence de la direction. Tout ceci pourrait se passer dans les formes. Je m'inquiète du sort des cinq personnes qui travaillent pour l'émission, et qui sont en contrat précaire.* »

La direction indique avoir rencontré Bernard Rapp et Frédéric Mitterrand (le premier aurait souhaité abandonner « Le cercle », le second aurait proposé une émission culturelle nocturne) ainsi que Laure Adler. Sans nier que, depuis l'entrée de celle-ci chez Grasset et la « *fragmentation* » du « Cercle » en trois émissions, « *les rapports avec Laure Adler s'étaient tendus* ». Jean-Pierre Cottet affirme avoir été « *attentif* » même si « *les grands portraits de Laure Adler ne correspondaient pas à nos attentes* ». « *J'ai discuté avec elle de ses propositions, dans un délai normal. Elles n'allaient pas au-delà du maintien du " Cercle " et d'une émission politique risquant d'empiéter sur la rédaction. J'ai évoqué d'autres projets avec elle* », souligne le directeur de l'antenne, lui aussi « *choqué par le comportement* » de la présentatrice-productrice du « Cercle ». Laure Adler n'a pas reçu notification de son licenciement, et estime que c'est à la chaîne « de trouver un terrain d'entente ».

Yves-Marie Labé

La parution de « La Croix » perturbée

LE DIRECTOIRE du groupe Bayard Presse, qui imprime le quotidien *La Croix*, a annoncé, jeudi 11 juin, « *qu'il s'orientait vers une décision d'externalisation de la production du journal* ». Il est prêt à fermer l'imprimerie de Montrouge, tout en accompagnant cet arrêt d'un plan social.

L'annonce de cette lettre, envoyée au secrétaire du comité d'entreprise, a provoqué un arrêt de travail à l'imprimerie. Seule la première édition de *La Croix* est sortie, en kiosques à Paris. Mais les abonnés de province, la majorité des lecteurs, ne seront pas servis.

La parution du quotidien de vendredi, daté 13 juin, risque d'être perturbée. Une manifestation à l'appel de l'intersyndicale de Bayard-Presse et du Syndicat général du livre et de la communication écrite (SGLCE-CGT) devait avoir lieu vendredi, au siège de Bayard-Presse, à l'heure du tirage du journal. En deux mois, la diffusion de *La Croix* a été perturbée plus d'une dizaine de fois.

RECLASSEMENTS

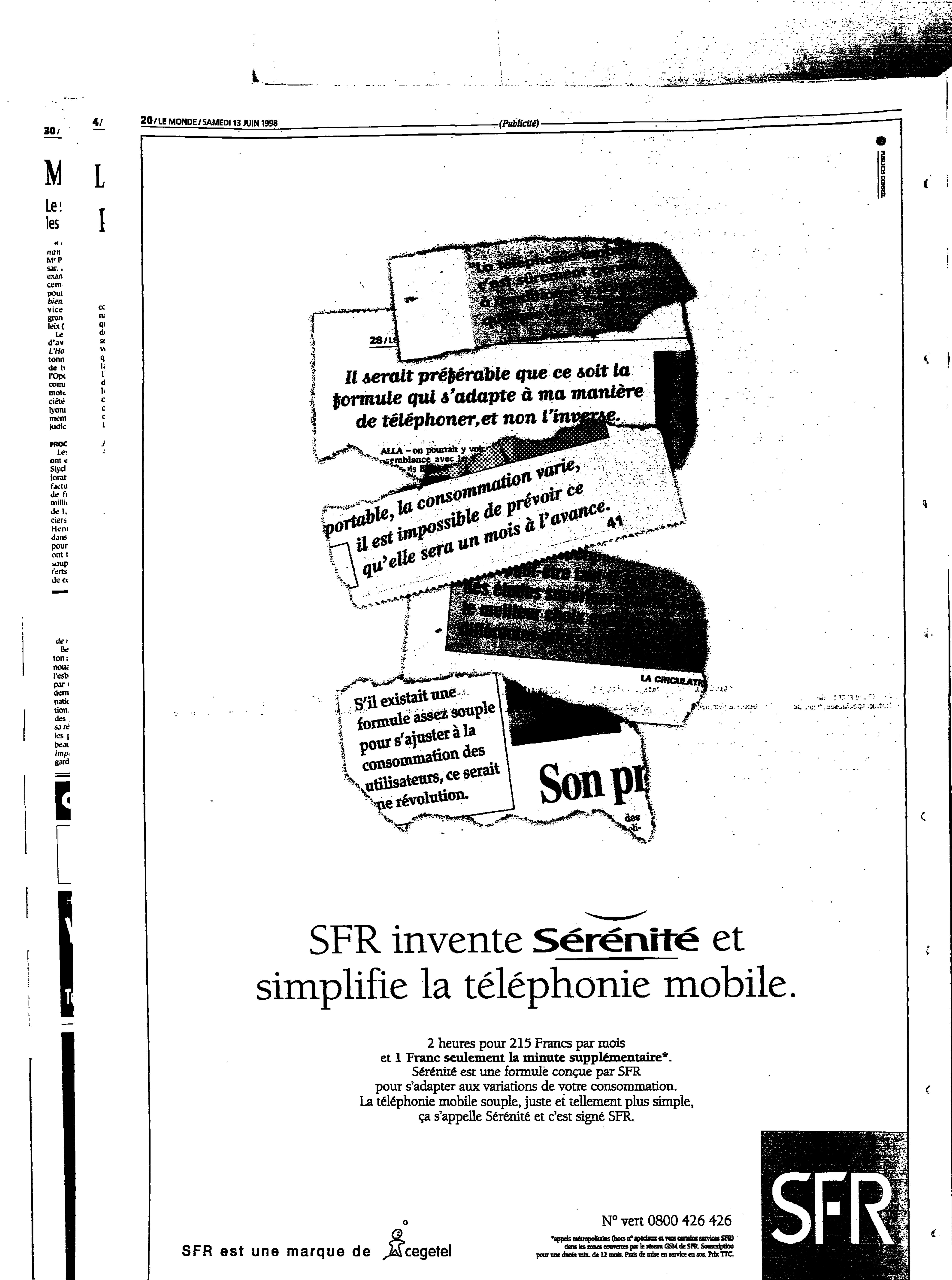
Il est prévu, selon un communiqué de la direction, que « *26 des 40 salariés de l'imprimerie se verront proposer des reclassements professionnels, accompagnés d'offres de formation préparant à de véritables reconversions professionnelles* », avec des salaires « *garantis à leur niveau actuel pendant deux ans* », suivis d'« *un dispositif d'ajustement pour les années ultérieures* ». « *Des départs en retraite seraient proposés aux 14 salariés pouvant y prétendre, avec maintien du salaire et dispense totale d'activité jusqu'à leur retraite* », indique Bayard.

Le groupe s'est engagé dans un plan de modernisation de *La Croix*, pour redresser sa diffusion (90 934 exemplaires payés en 1997, selon Diffusion contrôle) et stopper un déficit chronique. Une nouvelle formule – qui prévoit de transformer le journal en quotidien du matin et de développer l'utilisation de la couleur et le numéro du week-end – n'est possible qu'en changeant les outils d'impression. Les salariés de *La Croix* ont proposé une solution interne, en développant le site de Montrouge et en faisant des efforts salariaux. Mais cette solution aboutit à un surcoût de 8 à 9 millions de francs, par rapport à une solution externe. Le groupe Amaury (*Le Parisien*) a fait une proposition à 18 millions de francs par an, pour l'impression. Des contacts ont eu lieu avec d'autres centres d'impression parisiens, dont celui du *Monde*.

Les syndicats ont vivement réagi à l'annonce de la direction dans une motion signée par tous, CFTC exceptée. Selon eux, elle « *prend l'initiative d'un conflit majeur avec l'ensemble du personnel de fabrication de* La Croix *et des organisations syndicales du groupe. Nous utiliserons désormais tous les moyens pour bloquer une décision inique qui liquide 40 emplois et l'outil industriel de* La Croix ».

A. S.

MONDE



Il serait préférable que ce soit la formule qui s'adapte à ma manière de téléphoner, et non l'inverse.
portable, la consommation varie, il est impossible de prévoir ce qu'elle sera un mois à l'avance.
S'il existait une formule assez souple pour s'ajuster à la consommation des utilisateurs, ce serait une révolution.
Son pr
SFR invente Sérénité et simplifie la téléphonie mobile.
2 heures pour 215 Francs par mois
et 1 Franc seulement la minute supplémentaire*.
Sérénité est une formule conçue par SFR
pour s'adapter aux variations de votre consommation.
La téléphonie mobile souple, juste et tellement plus simple,
ça s'appelle Sérénité et c'est signé SFR.
N° vert 0800 426 426
*appels métropolitains (hors n° spéciaux et vers certains services SFR) dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR. Souscription pour une durée min. de 12 mois. Frais de mise en service en sus. Prix TTC.
SFR est une marque de cegetel
SFR

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ST MICROELECTRONICS : le fabricant franco-italien de semi-conducteurs** (ex-SGS-Thomson) a décidé de se doter d'une unité de production supplémentaire, a annoncé, vendredi 12 juin, son PDG, Pasquale Pistorio. Celui-ci souhaite que cette unité, opérationnelle au début de l'an 2000, soit construite à Catane, en *Sicile. Il s'agit* d'un investissement de 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards de francs).

● **LAMBORGHINI : le constructeur automobile allemand Audi, filiale de Volkswagen,** a annoncé, vendredi 12 juin, qu'il négociait les détails du rachat du fabricant de voitures de sport italien Lamborghini. Par ailleurs, Audi va finaliser le rachat du motoriste britannique Cosworth, pour un montant de 1,2 milliard de francs *(Lire page 18).*

● **MITSUBISHI : la filiale américaine du groupe automobile japonais** Mitsubishi a accepté de verser 34 millions de dollars (environ 200 millions de francs) pour mettre fin à une procédure judiciaire engagée à son encontre par 300 de ses employées femmes pour harcèlement sexuel.

● **COMPAQ/DIGITAL : les actionnaires de Digital Equipment Corp.** (DEC) ont *donné leur accord, jeudi* 11 *juin*, à l'acquisition du groupe informatique par Compaq. La transaction, de 9,6 milliards de dollars, est la plus importante jamais réalisée dans le secteur.

SERVICES

● **LONRHO : le groupe britannique** a annoncé, jeudi 11 juin, avoir vendu sa chaîne hôtelière Princess pour 540 millions de dollars (3,2 milliards de francs) au groupe Canadian Pacific Hotels and Resorts, dans le cadre de sa stratégie de recentrage sur les activités minières.

● **LAPEYRE : le groupe de *distribution spécialisée*,** *filiale* de Saint-Gobain a conclu un accord avec le groupe allemand CGA, en vue de lui racheter ses activités de *fabrication et vente de* menuiseries (six usines) pour 62 millions de deutschemarks (207 millions de francs).

FINANCE

● **MARSEILLAISE DE CRÉDIT : Bercy doit annoncer vendredi la** vente de l'établissement marseillais à la banque Chaix, filiale du Crédit Commercial de France *(lire page 17).*

● **GOLDMAN SACHS : les partenaires de la banque d'affaires** américaine se prononcent vendredi sur une éventuelle cotation en Bourse *(lire page 12).*

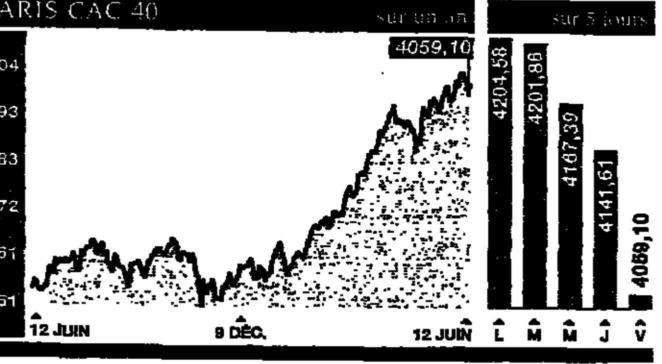
● **CRÉDIT LYONNAIS : le ministre des finances Dominique** Strauss-Kahn a annoncé jeudi que les pertes du CDR, chargé de céder les actifs du Crédit Lyonnais, avaient été révisées à la baisse à 96,5 milliards de francs. Elles étaient évaluées il y a un an à 100,2 *milliards*.

● **LTCB : l'agence de notation financière Standard and Poor's a placé sous surveillance** avec implication négative la notation de la banque nippone Long-Term Credit Bank of Japan Ltd. LTCB, en proie à de vives rumeurs, va se séparer d'un tiers de sa clientèle dans les deux années à venir.

● **GAN : la décision d'attribution du groupe d'assurances,** en cours de privatisation, sera annoncée début juillet, a indiqué jeudi le ministre de l'économie. La remise des offres *définitives* des deux finalistes, Swiss Life et Groupama, interviendra le 17 juin.

● **BANQUES : le président de l'Association Française des Banques (AFB),** Michel Freyche, s'est dit confiant jeudi dans l'aboutissement des discussions avec les syndicats sur la modernisation de la convention collective.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 12/06	Var. % 11/06	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4059,10	-1,99	35,35
- SBF 120	2773,36	-1,81	35,17
- SBF 250	2670,78	-0,51	37,32
- SECOND MAR.	2459,45	-0,80	35,87
- *MIDCAC*	2153,03	-0,63	37,75
LONDRES FT100	5834,80	-0,30	13,82
AMSTERDAM AEI	1172,82	-2,53	28,38
BRUXELLES BEL	3302,53	-1,17	36,58
FRANCFORT D30	5544,53	-1,91	32,82
MADRID IBEX35	9779,20	-1,75	34,79
MILAN MIB30	35975	-2,55	35,65
SUISSE SMI	7570	-1,71	17,63
STOXX 666	291,55	-1,79	...
EURO STOXX 326	304,91	-2,29	...
STOXX 50	3284,34	-2,23	...
EURO STOXX 50	3304,45	-2,63	...

Monde ▶	Cours 11/06	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8811,77	-1,78	11,43
- SP 500	1094,58	-1,59	12,79
- NASDAQ	1749,75	-1,33	11,42
BUENOS-AIRES M.	560,70	-2,30	-18,43
JOHANNESBURG	8073,10	-1,99	12,76
MEXICO BOLSA	260,70	-2,91	-21,17
SANTIAGO IPSA	—	—	—
SAO PAULO BOU.	9562	-4,83	-3,23
TORONTO FSE I.	7295,76	-1,86	8,90
ASIE 10h15	12/06	11/06	31/12
BANGKOK SET	16,81	-1,10	-27,60
HONGKONG H.	7915,44	0,37	-28,18
SÉOUL	34,57	-8,54	-18,35
SINGAPOUR ST.	1092,29	0,50	-28,60
SYDNEY ALL O.	2571,70	0,51	-1,71
TOKYO NIKKEI	15022,33	0,06	-1,55

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 11/06	Var. % 10/06	Var. % 31/12
NORBERT DENTR.	277	+6,53	+80,57
FIVES-LILLE	521	+5,25	+42,34
ATOS CA	1553	+3,04	+74,61
EUROPE 1	1459	+2,96	+10,61
ESSILOR INTL	2530	+2,09	+48,88
SOC.FONC.LYON	1520	+2	+44,27
WORMS (EX.SOM.	314,10	+1,87	...
COMPTOIRS MOD	3575	+1,85	+16,07
ALTRAN TECHNO.	1278	+1,83	+177,82
PATHE	1165	+1,54	+1,45

Baisses ▶	Cours 11/06	Var. % 10/06	Var. % 31/12
BOUYGUES	1095	-7,03	+47,35
LAPEYRE	517	-5,13	+55,95
UNIBAIL	913	-4,70	+34,77
ELF AQUITAINE	832	-4,47	+16
TOTAL	743	-4	+13,43
CHRISTIAN DIO.	625	-3,62	+33,71
TECHNIP	302	-3,60	+26,29
PINAULT-PRINT	5140	-3,58	+80,07
LEGRAND	1525	-3,55	+35,86
ROCHETTE (LA)	33	-3,22	+20

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2670,78 (2723, 2635, 2547, 2460, 2372, 2284 ; 12 MARS, 27 AVRIL, 12 JUIN)

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8811,77 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 ; 12 MARS, 24 AVRIL, 11 JUIN)

LONDRES FT100 3 mois — 5834,80 (6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 ; 12 MARS, 27 AVRIL, 12 JUIN)

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5544,53 (5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 ; 12 MARS, 27 AVRIL, 12 JUIN)

TOKYO Nikkei 3 mois — 15022,33 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 ; 12 MARS, 24 AVRIL, 12 JUIN)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

VENDREDI 12 juin, à la mi-journée, la Bourse de Paris a accentué son repli. Si l'indice CAC 40 a débuté la séance sur un recul limité, la perte s'est élevée à 1,60 %, à 4 075,45 points vers midi. Le yen a poursuivi sa chute (144,27 yens pour un dollar). Pour de nombreux investisseurs, la lointaine crise asiatique, se rapproche de plus en plus de l'Europe.

A Paris, les valeurs les plus malmenées sont les plus exposées à l'Asie. L'action Carrefour a reculé de 3,3 % et les titres du groupe LVMH (Christian Dior et LVMH) ont abandonné 44,5 % et 3,6 %. Les deux groupes pétroliers Elf Aquitaine et Total qui avait fortement reculé jeudi 11 juin, ont poursuivi leur baisse (- 3,3 % pour Elf et- 2,6 % pour Total). L'action Ubi Soft, éditeur de logiciels de loisir, a perdu 5,9 % malgré l'annonce d'un résultat net en hausse de 83,7 %.

FRANCFORT

VENDREDI 12 juin, lors de la reprise des transactions après une journée fériée, la Bourse allemande a abandonné 1,43 %, à 5 716,35 points. Audi, la filiale de Volkswagen a annoncé son intention de racheter le constructeur italien Lamborghini.

NEW YORK

JEUDI 11 juin, la Bourse américaine a subi sa deuxième secousse de l'année après celle du 9 janvier (– 2,85 %). L'indice Dow Jones a cédé 159,93 points (– 1,78 %), à 8 811,76 points. L'inquiétude manifestée par Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor et la baisse du yen ont déclenché des ventes massives. Les valeurs pétrolières ont reculé dans le sillage du prix du brut et les valeurs de tabac (– 4,22 % pour Philip Morris et – 5,2 % pour RJR) ont souffert du jugement d'un tribunal de Floride qui a accordé une indemnité de 1 million de dollars à la famille d'un fumeur.

TOKYO

VENDREDI 12 juin, la Bourse japonaise n'a pas cédé à la panique malgré la glissade du yen sous la barre des 144 yens pour 1 dollar et l'annonce officielle de l'entrée en récession de l'économie nationale. L'indice Nikkei a même terminé la séance sur un léger gain de 0,06 %, à 15 022,33 points. Les valeurs sensibles à la consommation intérieure ont baissé comme Ito Yokado (chaîne de supermarchés), tandis que les titres de sociétés exportatrices ont grimpé.

SÉOUL

LA BOURSE sud-coréenne a plongé de 8,1 % vendredi, à 302,09 points en raison des ventes massives d'investisseurs étrangers. Ces derniers n'ont pas été convaincus par les propos de M. Camdessus, président du FMI, sur les chances de la Corée du Sud de sortir rapidement de l'ornière.

Valeur du jour : Chevron dans la tourmente

LE MARCHÉ pétrolier, *déjà* lourdement éprouvé depuis le début de l'année, s'est affaissé jeudi 11 juin. A New York, le prix du baril a perdu 5,4 %, à 12,75 dollars. Depuis quelques semaines, ce marché était soutenu à bout de bras par les pays producteurs qui ont annoncé des réductions de leurs ventes de pétrole. Mais en face, la demande mondiale de pétrole ne cesse de reculer (- 2,1 %, à 73 millions de barils par jour), selon les dernières statistiques de l'Agence international de l'énergie.

Action Chevron — en dollars à New York — 78 1/16 (88, 86, 84, 82, 80, 78, 76, 74, 72, 70 ; 26/12 1997, 6/2, 20/3, 1/5, 10/6)

Et le développement d'une deuxième crise en Asie devrait conduire à de nouvelles réductions cette année. A l'approche de la publication des résultats du deuxième trimestre 1998, les investisseurs s'inquiètent pour les compagnies pétrolières. A la Bourse de New York, celles-ci sont chahutées. Jeudi 11 juin, l'action Texaco a abandonné 2,5 %, celle de Royal Dutch a perdu 3,4 %. Celle de Chevron a limité son recul à 1,4 %, en *raison de l'annonce du rachat à Amoco Corp. de ses* marques d'huile pour moteurs et de lubrifiants industriels. Mais, par rapport à son plus haut niveau de l'année 1997, le titre a perdu 11,5 %.

En janvier 1998, Chevron annonçait un résultat net record pour 1997, en hausse de 25 %. Basée à San Francisco, la troisième compagnie pétrolière américaine dépassait, pour la première fois le cap des 3 milliards de dollars de bénéfice net, à 3,25 milliards de dollars. Sa production d'hydrocarbures a atteint 1,48 million de barils par jour (le plus haut niveau depuis douze ans). Et malgré cela, le taux de remplacement des réserves atteignait 142 %. L'année 1997 a été marquée par des découvertes importantes, principalement en Afrique de l'Ouest. Des succès qui ont porté les réserves mondiales du groupe à 6,2 milliards de barils, soit près de onze années et demie de production. Mais, fin avril 1998, la publication des résultats du premier trimestre 1998, a fait déchanter les investisseurs. La baisse de 37 % du prix moyen du pétrole sur un an a amputé le chiffre d'affaires de 31 %, à 7,7 milliards de dollars et le bénéfice net de 41 %, à 500 millions de dollars.

Le premier trimestre a cumulé les handicaps, reconnaissait Ken Derr, le président de la compagnie. Outre la baisse des prix des hydrocarbures, Chevron avait subit un manque à gagner de 75 millions de dollars en raison de l'arrêt pour maintenance de ses deux *principales raffineries aux Etats-Unis.*

La chute du prix du pétrole n'a pourtant pas modifié la stratégie du groupe. Au premier trimestre, ses dépenses d'exploration ont augmenté de 3,3 %, à 972 millions de dollars et le groupe a plutôt tablé sur la réduction de ses coûts d'exploitation de 7 % pour limiter la baisse des résultats.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 11/06	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1694,5	-0,09
ALUMINIUM 3 MOIS	1281,5	-0,28
PLOMB 3 MOIS	545,5	-1,01
ETAIN 3 MOIS	6155	0,33
ZINC 3 MOIS	1030	-0,19
NICKEL 3 MOIS	4535	-0,98
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,16	-3,18
PLATINE A TERME	79300	0,45
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	277,5	-0,09
MAÏS (CHICAGO)	232,75	0,32
SOJA GRAINE (CHG.)	608,25	-0,08
SOJA TOURTEAU (CHG.)	152	-0,39
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1525	-0,87
CAFÉ (LONDRES)	....	-0,08
SUCRE BLANC (PARIS)	256,5	-0,39

Pétrole

En dollars ▶	Cours 11/06	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,57	—
WTI (NEW YORK)	12,65	0,78
LIGHT SWEET CRUDE	12,67	-3,32

Or

En francs ▶	Cours 11/06	Var % 10/06
OR FIN KILO BARRE	56050	+1,63
OR FIN LINGOT	55200	-1,75
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	325	+0,31
PIÈCE SUISSE 20 F	325	-0,31
PIÈCE UNION LAT. 20 F	326	-0,31
PIÈCE 20 DOLLARS US	2750	-0,18
PIÈCE 10 DOLLARS US	1422,50	-1,90
PIÈCE 50 PESOS MEX	2135	+0,23

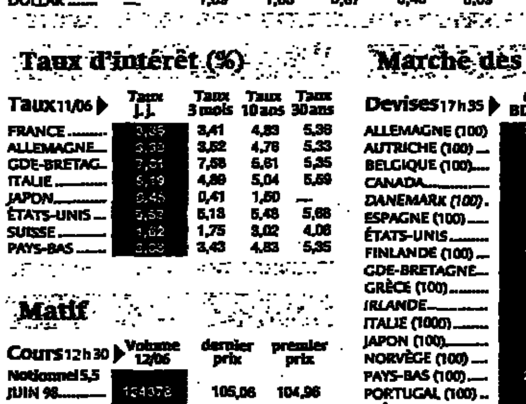
MONNAIES

●**Dollar** : vendredi 12 juin, lors des premières transactions, le billet vert a fait preuve d'une belle vigueur face aux autres devises européennes. Il s'est hissé au-dessus de la barre symbolique de 1,80 mark à 1,8074. Face au franc français, le dollar s'est échangé à 6,06 francs.

● **Yen** : jeudi 11 juin, le yen a atteint son plus bas niveau face au dollar depuis le mois d'août 1993. Il s'est échangé jusqu'à 144,15 yens pour 1 dollar. Robert Rubin, secrétaire américain au Trésor, a rappelé que les Etats-Unis partagent *« l'inquiétude croissante »* du Japon sur la faiblesse du yen *qui gonflerait* l'excédent commercial nippon. Mais les cambistes s'inquiètent surtout d'une éventuelle contagion de la nouvelle crise monétaire qui pourrait forcer la Chine à dévaluer le yuan. Toutefois, le premier ministre chinois Zhu Rongji a réaffirmé le contraire. Vendredi 12 juin, sur les marchés des changes européens, le dollar s'est négocié à 144,05 yens.

Cours de change

12/06 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,03	6,62	9,85	4,05	2,97	4,26	0,34	3,35	....
DM	1,81	1,97	2,95	1,21	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1782,25	1945,06	2907,03	1191,87	874,06	1234,29	....	985,27	293,78
YEN (100)	144,38	157,59	235,52	96,56	70,81	---	8,10	79,83	23,81
FLORIN	2,04	2,23	3,33	1,36	---	1,41	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,63	2,44	....	0,73	1,04	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,67	....	0,41	0,30	0,42	0,03	0,34	0,10
ECU	0,92	....	1,49	0,61	0,45	0,63	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	—	*1,09*	1,63	*0,67*	*0,49*	*0,69*	*0,06*	*0,55*	*0,16*



Taux d'intérêt (%)

Taux 11/06 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,35	3,41	4,83	5,36
ALLEMAGNE	3,38	3,52	4,78	5,33
GDE-BRETAG.	7,31	7,58	5,61	5,35
ITALIE	5,19	4,89	5,04	5,59
JAPON	0,45	0,41	1,50	—
ÉTATS-UNIS	5,53	5,13	5,48	5,68
SUISSE	1,62	1,75	3,02	4,06
PAYS-BAS	3,33	3,43	4,83	5,35

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 12/06	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	134078	105,06	104,96
Pibor 3 mois JUIN 98	5736	96,44	96,43

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 11/06	Achat 11/06	Vente 11/06
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	346
AUTRICHE (100)	47,11	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,66	16,76
CANADA	4,11	3,83	4,39
DANEMARK (100)	88,05	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	6,08	5,71	6,31
FINLANDE (100)	110,50	105	116
GDE-BRETAGNE	9,95	9,36	10,21
GRÈCE (100)	1,97	1,75	2,25
IRLANDE	8,45	8,05	8,89
ITALIE (1000)	3,43	3,16	3,66
JAPON (100)	4,25	4,05	4,40
NORVÈGE (100)	79,35	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,48	---	---
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	75,58	71,50	81,50
SUISSE (100)	405,29	390	414

TAUX

●**France** : vendredi 12 juin, le marché obligataire français a ouvert en légère hausse. Après quelques *minutes de transactions, le contrat* notionel du Matif qui mesure la performance des emprunts d'Etat a gagné 12 centièmes pour s'inscrire à 105,08 points. Le rendement des obligations assimilables du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait en baisse à 4,82 %. La chute des marchés des actions a déclenché un mouvement de transfert vers les obligations d'Etat, actifs moins risqués.

●**Allemagne** : vendredi 12 juin, le *contrat Bund, l'équivalent* allemand du notionel français, a débuté la séance sur une hausse de 22 centièmes à 108,39 points. Le rendement des obligations d'Etat à dix ans a reculé à 4,76 %, maintenant le différentiel avec les obligations françaises à 0,06 %.

●**Etats-Unis** : jeudi 11 juin, le rendement des bons du Trésor américain à 30 ans a baissé à 5,66 % (– 0,05 %).

ÉCONOMIE

Le Japon est entré en récession

LE JAPON est entré *en récession*, après avoir enregistré deux trimestres consécutifs de croissance économique négative, selon les statistiques diffusées vendredi 12 juin par l'Agence de planification économique (EPA). Le produit intérieur brut (PIB) de l'archipel a reculé de 1,3 % au *premier trimestre (janvier-mars)* par rapport au trimestre précédent (octobre-décembre 1997). Au précédent trimestre, la croissance avait été négative de 0,4 % (*lire page 16*).

■ **Le nombre des défaillances d'entreprises japonaises** a progressé de 37,5 % en mai, par rapport à *mai 1997*, pour frapper 1 791 sociétés. Il faut remonter à 1984 pour retrouver un nombre aussi élevé de faillites pour un *mois de mai*.

■ **Le secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin,** a indiqué jeudi que les Etats-Unis partagent *« l'inquiétude croissante »* du Japon sur la faiblesse du yen, tout en soulignant qu'un redressement de la devise nippone ne peut venir que d'une reprise *économique interne.*

■ **RUSSIE : la Bourse de Moscou et le rouble** sont repartis nettement à la baisse après que les espoirs d'un soutien international au système financier de la Russie se sont estompés (*lire page 16*).

■ **ÉTATS-UNIS : les exportations américaines vers les cinq pays d'Asie du Sud-Est** frappés par la tourmente financière sont en baisse de 17 à 21 milliards de dollars, dont près des deux tiers en Corée du Sud. Au Japon, elles reculent de 6 à *8* milliards de dollars. La baisse des exportations américaines en Asie va probablement s'accentuer durant le reste de *l'année, a prédit* Janet Yellen, la principale conseillère économique de la Maison Blanche.

■ **Les ventes de détail aux Etats-Unis** ont *augmenté* de 0,9 % en mai par rapport à avril. Cette hausse est conforme aux attentes des analystes de Wall Street et représente la septième progression mensuelle consécutive.

■ **Les demandes hebdomadaires d'allocations chômage** aux Etats-Unis ont baissé de 23 000 à 315 000 pour la semaine close le 5 juin. Les analystes de Wall Street tablaient sur une diminution de 9 000 de ces demandes la semaine passée.

■ **FRANCE : Lionel Jospin a confirmé,** dans un entretien au *Parisien-Aujourd'hui* paru vendredi, l'abandon de la mise sous condition de ressources des allocations *familiales* qui sera remplacée par un abaissement du plafond du quotient familial. La conférence sur la famille s'est ouverte *vendredi matin à Matignon* (*lire page 6*).

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation** ont augmenté de 0,3 % en mai comparé à avril, portant leur hausse à 1,3 % sur un an, a annoncé vendredi l'Office des statistiques à Wiesbaden.

■ **GRANDE-BRETAGNE : le ministre britannique des finances,** Gordon Brown, a annoncé jeudi son intention de réduire fortement la dette publique du Royaume-Uni, tout en accroissant les investissements, *grâce à une réforme des dé*penses publiques et à des privatisations. Il a confirmé la cession d'une part majoritaire de 51 % dans le système de contrôle aérien.

■ **SUÈDE : la production industrielle** a enregistré en mars une baisse de 0,3 % par rapport à février. Au cours du premier trimestre 1998, la production totale de la Suède a enregistré une *baisse de 2,1 % par rapport au* dernier trimestre 1997.

■ **TURQUIE : Ankara a annoncé jeudi la suspension** de toute négociation sur des contrats de défense d'un montant total de 10 milliards de dollars avec la France jusqu'à la fin du processus parlementaire engagé dans ce pays concernant une loi sur le *« génocide arménien »*.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 12 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
-2,07 %
CAC 40 : 4055,96

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	1060	1061	+ 0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	955	955	—	[illegible]
Renault (T.P.)	3159	2950	- 6,61	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3101	—	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1361	[illegible]	- 2,13	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1005	1014	+ 0,89	[illegible]
Accor	1705	[illegible]	- 0,41	[illegible]
AGF ■	361	356	- 1,38	[illegible]
Air Liquide	1160	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Alcatel Alsthom	1209	[illegible]	- 1,06	[illegible]
Altran Techno. #	1278	[illegible]	- 1,79	[illegible]
Christian Dior	825	785	- 4,84	52
Ciments Francais	360	355	- 1,38	25
Cipe France (Ly) #	229	—	—	10
Clarins	592	578	- 2,36	50
Club Mediterranee	570	562	- 1,40	25
Coflexip	815	787	- 3,45	10
Colas	1255	1237	- 1,43	40
Comptoir Entrep.	16,30	15,75	- 3,37	10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-
Comptoirs Mod. ■	3548	[illegible]	- 0,19
CPR	505	[illegible]	- 1,28
Cred.Fon.France	106,50	[illegible]	- 2,34
Credit Lyonnais CI	626	[illegible]	- 0,95
CS Signaux(CSEE)	610	[illegible]	- 2,29
Damart	4650	[illegible]	- 0,43
Danone	1626	[illegible]	- 1,90
Dassault-Aviation	1910	[illegible]	+ 0,52
Dassault Electro	755	[illegible]	- 4,37
Dassault Systemes	273,50	[illegible]	- 0,36
De Dietrich	412	[illegible]	- 1,94
Deveaux(Ly)#	985	[illegible]	- 1,42
Dev.R.N-P.Cal Li #	71,70	[illegible]	- 0,90
Dexia France	813	[illegible]	- 0,98
DMC (Dollfus Mi)	167	[illegible]	- 2,21
Dynaction	240	[illegible]	- 5,83
Ecia	1795	[illegible]	- 1,11
Eiffage	560	[illegible]	- 2,67
Elf Aquitaine	812	[illegible]	- 3,69
Eramet	279	[illegible]	- 3,22
Eridania Beghin	1308	[illegible]	- 0,76
Essilor Intl	2680	[illegible]	- 3,58
Essilor Intl.ADP	2325	[illegible]	- 1,93
Esso	602	[illegible]	- 0,33
Eurafrance	3700	[illegible]	- 2,29
Euro Disney	11,20	[illegible]	+ 1,78
Europe 1	1459	[illegible]	- 2,60
Ingenico	172,10	[illegible]	- 3,48
Interbail	163	[illegible]	- 1,59
Intertechnique	1610	[illegible]	- 1,80
ISIS	824	[illegible]	- 1,33
Jean Lefebvre	473	[illegible]	- 0,42
Klepierre	1203	[illegible]	- 0,24
Labinal	2235	[illegible]	- 2,19
Lafarge	605	[illegible]	- 2,80
Lagardere	275,60	[illegible]	- 4,02

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
Telefonica #	281,30	274	- 2,59	500
Toshiba #	23,75	23,90	+ 0,63	50
Unilever #	490,50	488	- 0,50	1
United Technol. #	515	515	—	5
Volkswagen A.G #	5460	5400	- 1,09	50
Western Deep #	137,60	135,50	- 1,52	2
Yamanouchi #	125,50	125,10	- 0,31	50
Zambia Copper	11	10,50	- 4,54	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 12 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	116,15	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,56	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,76	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,94	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	101,75	[illegible]
CFF 10,25%90-01 CB#	114,33	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,10	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	128,02	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,85	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,05	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	120	[illegible]
Finansder 9%91-06#	128,05	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,26	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,13	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	103,71	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	107,40	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	101,75	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,62	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,01	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,30	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,43	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,15	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	142,01	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	144,35	[illegible]
SNCF 8,6% 87-94CA	104,90	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1050	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	52,50	[illegible]
Baccarat (Ny)	903	[illegible]
Bains C.Monaco	790	[illegible]
Bque Transatlant. ◆	271	[illegible]
B.N.P.Intercont.	1526	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	571	[illegible]
Lucia	77	[illegible]
Monoprix	510	[illegible]
Metal Deploye ◆	420	[illegible]
Mors	9,30	[illegible]
Navigation (Nle)	131	[illegible]
Optorg ◆	519	[illegible]
Paluel-Marmont ech ◆	450	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1100	[illegible]
Parfinance	455,20	455
Paris Orleans	395	395
Promodes (CI)	2180	2185
PSB Industries Ly	698	698
Rougier #	388,30	373,30
Saga	199,80	200
S.I.P.H.	245	243,80
Sofragi	5310	5300
Lloyd Continental	11390	[illegible]
Matussiere Forest	78,85	[illegible]
Monoey Financiere ◆	2932	[illegible]
M.R.M. (Ly)	515	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	131	[illegible]
Poliet	535	[illegible]
Sabeton (Ly)	800	[illegible]
Sanse (Ly) ◆	1500	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #	67,20	67
AFE #	1016	991
Aigle #	560	550
Albert S.A (Ns)	236	236
Arkopharma #	482	480
Assystem #	285	276
Bque Picardie (Li) ●	926	926
Bque Tarneaud(B)#	385,10	380
Bque Vernes	145	147
Beneteau CB#	785	860
B I M P	138	132
Boiron (Ly)#	455,50	446
Boisset (Ly) #	797	758
But S.A.	370	358,70
C.E.E #	200	285
Change Bourse (M)	244,10	244
CNIM CA#	281	[illegible]
Codetour	401,80	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	351,40	[illegible]
Conflandey #	340,50	[illegible]
C.A. Hte Normandie	337	[illegible]
C.A. Paris IDF	950	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	306	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	303	[illegible]
C.A.Pas de Calais	596	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	475	[illegible]
C.A. Oise CCI	346	346
C.A. Somme CCI	335	335
C.A.Toulouse (B) ◆	426	426
Groupe J.C.Darmon	625	605
Devanlay S.A. ◆	722	722
Devernois (Ly)	598	594
Ducros Serv.Rapide ◆	49	48
Emin-Leydier (Ly)#	481	479
Europ.Extinc.(Ly)	477	475
Expand s.a	1631	1550
Factorem	835	834
Faiveley #	246	241,30
Finacor	37	37
Fininfo	1041	1060
Assur.Bq.Populaire	620	620
Gautier France	396	391
Gel 2000	41,50	41
GEODIS #	498	483

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	44	[illegible]
Belvedere	1430	[illegible]
BVRP	427	[illegible]
Coil	409,80	[illegible]
Electronique D2	185	[illegible]
FDM Pharma n.	120	[illegible]
Genset	658	[illegible]
Guyanor action B	9,25	[illegible]
High Co.	413,90	[illegible]
Infonie	102	[illegible]
Joliez-Regol	98,90	[illegible]
Mille Amis ◆	59,95	[illegible]
Naturex	110	[illegible]
Olitec	1299	[illegible]
Picogiga	275,10	[illegible]
Proxidis	23,20	[illegible]
R21 Santé	560	[illegible]
Stelax	6,10	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 12 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1012	1012
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 11 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	171,87	163,69
Agipi Actions (Axa)	160,43	152,79
BNP 3615 BNP		
Antigone Tresorie	910021	910021
Natio Court Terme	14600	14600
Natio Court Terme 2	396526	396526
Natio Epargne	2208,54	2186,72
Natio Ep. Croissance	4129,53	4048,56
Natio Ep. Patrimoine	176,59	173,13
Natio Epargne Retraite	213,06	208,88
Natio Epargne Tresor	11657,21	11633,94
Natio Euro Valeurs	1484,69	1455,58
Natio Euro Oblig.	1076,97	1066,31
Natio Euro Opport.	1594,30	1563,04
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95119,24	95119,24
Oblig. tres cate.	291,93	287,62
CDC-GESTION Groupe Caisse des dépôts		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1168,63	1134,59
Nord Sud Dévelop. C ◆	2666,49	2661,17
Nord Sud Dévelop. D ◆	2388,23	2383,46
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	323,55	317,21
Patrimoine Retraite D	306,33	300,32
Sicav Associations C ◆	2476,10	2476,10
CDC TRESOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C	20230,91	20230,91
Mutual. dépôts Sicav C	19869,19	19849,34
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 0836680900 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA	400,31	392,46
Écur. Capitalisation C	269,44	269,44
Écur. Expansion C	85586,45	85586,43
Oblifion	2344,85	[illegible]
Sicav 5000	1035,17	[illegible]
Slivafrance	1788,42	[illegible]
Slivam	686,50	[illegible]
Slivarente	268,56	[illegible]
Slivinter	972,14	[illegible]
Trilion	5181,80	[illegible]
Amplitude Pacifique C	77,78	75,86
Elanciel D PEA	277,20	270,44
Géobilys C	710,43	699,93
Géobilys D	672,15	662,22
Kaleis Dynamisme C	1348,58	1322,14
Kaleis Équilibre C	1208,40	1194,71
Kaleis Sérénité C	1127,79	1116,62

12 JUIN 1998.

UN JOUR NOUVEAU POUR L'INFORMATIQUE.

Aujourd'hui, Compaq, n°1 mondial de la micro-informatique*, associe à sa position de leader incontesté de l'informatique aux standards de l'industrie, la puissance technologique et l'expérience unique de Digital dans l'informatique d'entreprise.

Au-delà de la complémentarité des atouts de Digital avec ceux de Tandem et de Compaq, l'entreprise qui naît aujourd'hui de cette fusion correspond parfaitement aux besoins du marché.

Nous nous sommes donnés pour mission de faciliter l'utilisation de l'informatique en la rendant plus efficace pour tous. Et pour accomplir cette mission, nous allons militer pour une idée claire, différente de celles qui ont amené à l'affrontement de tant de technologies concurrentes : tout doit fonctionner avec tout. Et tout doit fonctionner dans votre intérêt.

Notre principale priorité est de créer la meilleure entreprise informatique possible pour le monde interconnecté dans lequel nous vivons. Un monde où toute l'information est en ligne, accessible, disponible et partageable par tous, de n'importe où et à n'importe quel moment. Un monde complexe riche de promesses, impressionnant de possibilités et de perspectives.

Grâce à notre expertise et à notre savoir-faire, nous allons permettre à nos clients de tirer le meilleur parti de l'immense potentiel de ce monde en réseau en leur donnant les moyens d'en maîtriser la complexité.

Nous allons pour cela nous appuyer sur notre stratégie de partenariats en renforcant notre collaboration avec les plus grands acteurs de cette industrie, Microsoft, Intel, Oracle, SAP et les autres pour créer, tester et perfectionner les meilleures solutions.

Nous voulons continuer d'ouvrir la voie vers des solutions basées sur les standards de l'industrie, simples, économiques en réduisant les coûts et en diminuant les risques.

Nos offres seront accessibles par tous les circuits que veulent utiliser nos clients : sur le Web, avec un service Client personnalisé et au travers de notre large réseau de distribution composé de 65 000 revendeurs qualifiés.

Nous allons continuer de développer notre avance sur tout ce qui constitue le moteur de ce monde en réseau :

- Windows NT® dont nous sommes déjà le leader incontesté en matière de systèmes et de support, avec le plus grand nombre d'ingénieurs certifiés NT prêts à vous faire profiter de cette expérience inégalée ;

- L'informatique pour les applications critiques dont les plus importantes sont supportées par les technologies OpenVMS™ et Tandem Non-Stop® Kernel qui gèrent notamment 60% des transactions financières dans le monde ;

- L'informatique 64 bits pour laquelle nous possédons 5 années d'avance avec plus de 5 000 applications qui fonctionnent déjà sur des systèmes UNIX® à base d'Alpha partout dans le monde ;

- Les services avec 25 000 professionnels de l'informatique dans plus de 100 pays qui constituent un formidable potentiel de conseil, d'assistance et de prise en charge, même pour le plus complexe des réseaux multi-plateforme.

Quel que soit votre besoin, nous pourrons y répondre. Et quelles que soient vos attentes, nous travaillons déjà à les dépasser.

C'est la mission que nous nous sommes fixée et l'engagement que nous prenons. Bienvenue dans le nouveau monde de l'informatique.



www.compaq.com/new_world

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 13 JUIN 1998

STYLES Partant de vêtements pour fermiers, découpés dans une toile imperméable destinée aux voiles de bateau, l'entreprise familiale Barbour s'est construit une réputation aussi solide que ses vestes vert foncé qui se répandirent dans l'Empire britannique. ● SON CATALOGUE s'est enrichi au fil du temps, mais continue de s'inspirer des modèles qui ont fait sa notoriété. Depuis deux ans, Barbour s'est lancée dans une politique de produits – chemises, pulls, etc.

My Barbour is rich

Armée pour le grand plein air, la marque centenaire et anglaise a conquis le pavé des villes avec des modèles pratiques et intemporels

UN VÊTEMENT qui vous donne à la campagne des allures de chasseur et, en ville, un air d'homme d'affaires bon chic, bon genre... voilà la clé du succès. Ce manteau court et lourd qui vient du nord-est de l'Angleterre a un nom, qui est aussi le nom d'une famille : Barbour. Par temps de pluie, il colore les beaux quartiers d'un discret vert que les Britanniques qualifient de *« sage »*, toujours luisant (car huilé). Il plaît aux étudiants, aux femmes et aux hommes qui aiment l'élégance décontractée et le confort. Pour ceux-là, il est plus qu'un habit efficace contre les intempéries : compagnon des mauvais jours météorologiques, il est aussi de la partie pour la pêche, les sorties de chasse, les promenades en forêt, les balades avec le chien... et ne recule pas devant les soirées à l'opéra, même s'il les passe au vestiaire. Autant d'aventures qui créent des liens.

Celui qui possède un Barbour – d'ailleurs, on ne dit pas *« ma veste »* ou *« mon imperméable Barbour »*, mais *« mon Barbour »* – tient à le conserver. Les clients de l'enseigne préfèrent ramener régulièrement leur Beaufort ou leur Gamefair à réparer – tous les articles sont garantis à vie – plutôt que d'en acheter un neuf. A l'appui de cette observation, on n'hésite pas à rappeler, dans l'entreprise, ce jour fameux où la reine renvoya sa *royal jacket* pour une remise en état. *« Margareth Barbour, l'actuelle PDG, lui a alors proposé de lui en offrir une neuve. La reine a chaleureusement accepté la proposition, mais a néanmoins réclamé qu'on lui répare l'ancienne, expliquant combien elle y était attachée. »*

Créée à la fin du XIXe siècle, l'entreprise n'a jamais quitté le giron familial. Elle a conservé, depuis plus d'un siècle, le même mode de fabrication. Son catalogue s'est enrichi, mais a conservé les modèles qui ont fait sa notoriété. Quant à son slogan : *« Le meilleur vêtement pour le pire temps anglais »*, il n'a pas changé depuis dix ans. Barbour tire sa force de son histoire, des principes de fidélité et de constance qui la définissent depuis que son créateur, John Barbour, un petit tailleur de Newcastle, s'est mis à couper des vêtements pour les fermiers dans une toile enduite de graisse de poisson, parfaitement imperméable, destinée aux voiles de bateau (*Le Monde* du 5 avril 1994).

En 1930, cette matière est remplacée par du coton d'Egypte et la graisse de poisson par une huile dont la composition est soigneusement gardée secrète. Barbour élargit alors sa clientèle grâce à une gamme plus large de modèles conçus pour les pêcheurs, les chasseurs, les sportifs, les militaires (le costume deux pièces Barbour Admiralty a été créé pour l'équipage des sous-marins) et les premiers motards. Tous avaient la même exigence pour des tenues résistantes et parfaitement imperméables. La réputation de la marque se construit alors par le bouche-à-oreille. Et, en quelques années, Barbour revêt de vert foncé tout l'Empire britannique. La cour n'échappe pas à la règle et fait obtenir à la marque le label de *« fournisseur de Sa Majesté la Reine, du duc d'Edimbourg et du prince de Galles »* ; trois couronnes qui ornent l'enseigne.

> « Vêtements fonctionnels détournés de leur fonction », ils sont à la fois « à la mode et hors mode »

Dans les années 80, ce vêtement « de terrain » qui colle aux contraintes météorologiques et au mode de vie locaux rencontre la vague « authenticité-loisirs-nature » qui touche l'Europe. Et c'est l'explosion. L'Italie, l'Allemagne, la France adoptent le Barbour. Depuis, les ventes n'ont cessé de progresser. Aujourd'hui, l'enseigne exporte 75 % de sa production et vient de conquérir le marché américain (avec une progression de 60 % entre 1997 et 1998). Sa clientèle : 20 % seulement de spécialistes (chasse, pêche, équitation), 80 % qui ne le sont pas et choisissent Barbour pour son aspect pratique et intemporel.

« Ce sont des vêtements fonctionnels qui sont détournés de leur fonction. Le Beaufort, par exemple, qui a été créé il y a vingt ans à la demande des chasseurs, comporte un carnier très apprécié des citadins parce qu'ils y glissent leur journal. Il est notre modèle le plus vendu, après le Bedale, précise François Mouret, directeur commercial de Barbour France. *De plus, le Barbour est un vêtement à la fois à la mode et hors mode. »* Il n'y a d'ailleurs pas de stylistes chez Barbour. Les modèles sont conçus par une équipe interne.



DR

Un manteau court et lourd aussi bien pour la pêche que pour les soirées à l'opéra.

Les affiches publicitaires et les pages des catalogues Barbour ne font pas plus de concessions à la mode. Ils n'ont recours à aucun mannequin. Et, plus que les vêtements eux-mêmes, ils mettent en avant des ambiances hors temps... la vie entre copains et en famille dans des paysages de campagne légèrement surannés. C'est beau comme un film anglais.

Depuis deux ans, la marque s'est lancée dans une politique de produits. Des pulls épais et rustiques en laine d'agneau, des chaussettes très épaisses, des polos en coton, des chemises, des chapeaux, des pantalons sont venus enrichir la gamme. Mais aussi des vêtements conçus spécialement pour les femmes. *« Tous nos produits sont mixtes,* souligne François Mouret, *mais nous avons commencé à lancer des produits spécifiquement féminins comme la veste Beacon, qui marche très bien. »* Ainsi que des chaussures, depuis le mois de mai : style classique (chaussures de marche, mocassins, chaussures bateau) et mode de fabrication défini par les mêmes critères d'exigence que ceux appliqués aux autres produits.

Barbour fabrique tout dans ses sept usines. Histoire de maîtriser la technique qui fait sa réputation. Chaque veste nécessite deux cents pièces de tissu différentes, quinze mille points de piqûres, une coupe qui guide les gouttes de pluie et ne les laisse pas pénétrer. Argument commercial, la qualité. Mais aussi le service après-vente – quatre-vingts personnes travaillent à l'entretien (réparation et réimperméabilisation) –, qu'il est parfois difficile d'inculquer aux revendeurs, mais qui sert de poste d'observation.

En rapportant leur vêtement, les clients parlent, suggèrent, dictent parfois des idées. Depuis quelque temps, une demande se fait pressante : une poche pour le téléphone portable. Chez Barbour, on écoute et l'on réfléchit sans se précipiter. C'est une philosophie. Lorsqu'on montre quelques signes de nervosité, dans cette entreprise très anglaise, Margareth Barbour est toujours là pour rappeler que l'enseigne a cent ans... et que le temps, au fond, est une force.

Véronique Cauhapé



★ **Barbour est distribué, en France, dans les grands magasins (Galeries Lafayette, Printemps, Bon Marché), les magasins spécialisés (notamment l'Armurerie de la Bourse, 37, rue Vivienne, 75002 Paris) ainsi que chez Old England, 12, boulevard des Capucines, 75009 Paris.**

Achat et entretien

● **Les classiques**
– *La veste Beaufort* : 1 690 F ;
– La veste Bedale : 1 525 F ;
– *Le trenchcoat* : 1 800 F ;
– Le suroît (chapeau de pluie) : 225 F.
● **Les nouveautés**
– Le Beacon (veste pour femme) : 1 550 F ;
– La veste Eskdale, existe depuis peu en microfibres : 715 F ;
– Pull lambswool chiné : à partir de 520 F ;
– chaussures : entre 800 et 1 900 F.
● **L'entretien par soi-même**
– Pour le nettoyer, brosser simplement votre vêtement. Ne jamais utiliser d'eau chaude, de détergent, de solvant, de savon. Ne jamais nettoyer à sec ou en machine.
– *Pour le réimperméabiliser* : placer la boîte d'apprêt imperméabilisant d'origine Barbour dans une casserole d'eau chaude ; puis faire pénétrer la pâte ramollie à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge, en insistant particulièrement sur les coutures, les plis et les parties sèches. Pour une réelle finition, passer un sèche-cheveux sur toute la surface... Et surtout lire attentivement la notice qui est fournie avec chaque article.

Le retour des claquettes

LA CHAUSSURE médicalisée avance à grands pas dans la mode et chasse l'inconfort des talons-aiguilles qui ont comprimé les pieds tout l'hiver. Toujours diffusée dans les pharmacies et les boutiques de matériel médical, la fameuse « Pescura » du docteur Scholl, brevetée le 28 mars 1960, s'affiche désormais dans les magazines de mode. Depuis janvier, en France, la marque a vendu quatre fois plus de chaussures qu'au premier semestre 1997. Et les traditionnelles claquettes d'infirmière se déclinent cette année en nubuck velouté lilas, vert émeraude et jaune soleil.

Très en vogue, la Berkemann. La paternité de cette sandale de gymnastique – qui fait travailler voûte plantaire et orteils – revient au professeur Thomsen. Le podologue suisse l'a dessinée et taillée dans une semelle en bois de peuplier en 1938. Les plus branchés paradent en claquettes de piscine. A la boutique Colette, parmi les dernières Nike et les New Balance, on trouve les sandales Sensi, créées en 1962 et reconnues pour leur système de drainage de la circulation dans le pied.

Les mules « lounge » en éponge d'Hush Puppies s'arrachent dans les *megastores* les plus sélectifs comme Barneys à New York et Georges à Melbourne. Plus habituée aux orteils des maîtres nageurs, la sandale en plastique préformée de Nike se porte aujourd'hui dans Soho avec des pantalons Prada. Dans son numéro de juin, le magazine *Wall Paper* l'a même élue meilleure chaussure de voyage, avec le mocassin Tod's. *« Une réponse hygiéniste pour aller dans les toilettes d'un 767 »*, précise le magazine.

LES CHOCS AMORTIS

Rebutant encore beaucoup de consommateurs français, la solide allemande Birkenstock devient un accessoire en vue. Son allure relâchée, son « lit de pied », une cavité anatomique pour le talon qui amortit les chocs, l'avaient rendue populaire aux pieds des hippies puis des *grunges* au début des années 90. Avec 20 000 paires sorties d'usine chaque jour, elle est un classique aux Etats-Unis et en Europe du Nord.

En 1993, Marc Jacobs, l'actuel directeur artistique de Vuitton – alors styliste chez Perry Ellis –, a fait défiler des sandales Birkenstock aux pieds de ses mannequins. Avec l'allure puritaine et les panoplies rase-bitume de l'hiver prochain, on se prépare à les porter « à la nonne » avec d'épaisses chaussettes de laine.

Anne-Laure Quilleriet



DR

La « Pescura », de Scholl, désormais dans l'air du temps.

Mules, tongs et claquettes

● **Médicales.** Berkemann (330 F), Birkenstock (de 430 à 550 F) à la boutique Anatomica : 14, rue du Bourg-Tibourg, 75004 Paris.
● **Sportives.** Les sandales américaines de canyonning, de 640 à 690 F, Teva chez Anatomica. L'« Explorer », la première sandale pour homme de Caterpillar à brides de nubuck et de Néoprène, 660 F.
● **Japonaises.** Les « zoris » à brides de velours ou en gros grain sur des semelles de chanvre ou d'alcantara, de 570 à 900 F, Facteur Celeste au Printemps Haussmann ou à La Redoute.
● **Orientalistes.** Claquettes « Ciel » en cuir prune ou paprika brodé de fil doré, 995 francs, Stéphane Kélian. 6, place des Victoires, 75002 Paris.
● **Indiennes.** Socques en soie plissée rose imprimée batik, 1 400 F, Christian Louboutin. 19, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris.
● **Couture.** Babouches en cuir métallisé bois de rose, 1 300 francs, Sergio Rossi. 22, rue de Grenelle, 75007 Paris.

هكذا من الأصل

Week-end d'avril

SAMEDI, l'anticyclone des Açores reste trop timide pour protéger la France. Après une courte accalmie vendredi, le temps se dégradera à nouveau. Une nouvelle dépression passera sur l'Angleterre entraînant une écharpe de nuages et de pluies qui traversera une bonne moitié nord de la France. *Les régions méridionales* seront souvent épargnées par ces intempéries.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Après un bon passage pluvieux dans la nuit, le temps tardera à s'améliorer. Les nuages auront du mal à quitter les pays de Loire. Il y aura des éclaircies en Bretagne et Normandie. On attend de 15 à 18 degrés.

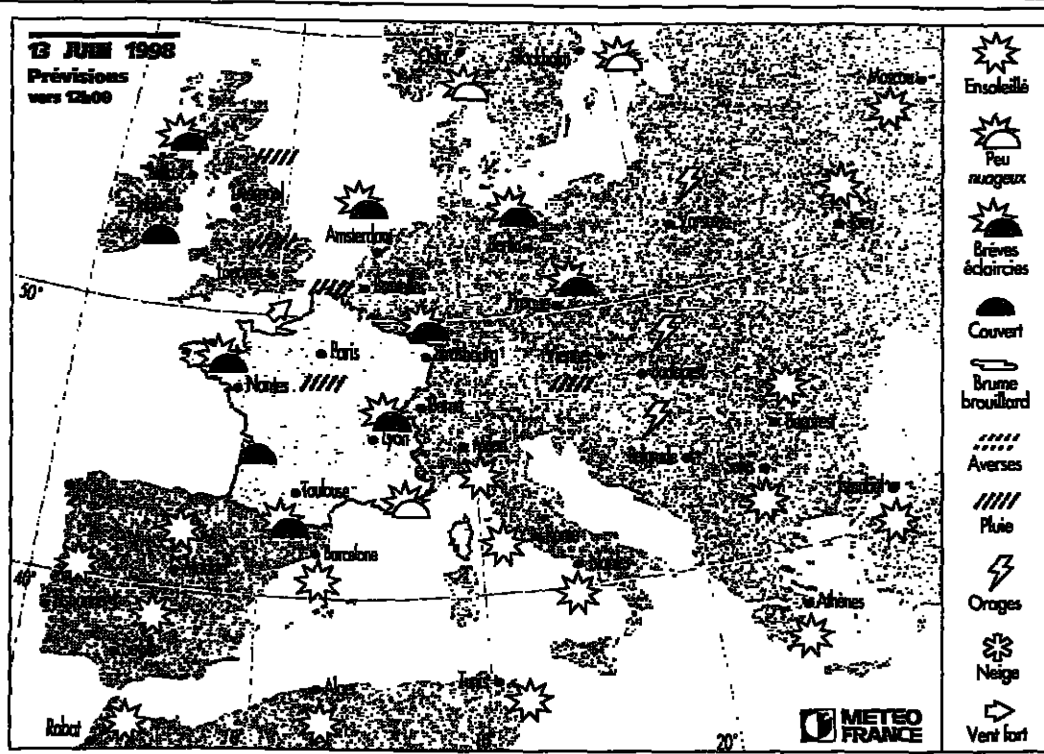
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Cette journée s'annonce maussade avec un ciel gris et humide. Les pluies seront surtout présentes le matin. Il fera entre 15 et 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les éclaircies du petit matin ne dureront pas longtemps. Il pleuvra dès le matin de la Champagne à la Bourgogne et sur l'est l'après-midi. On prévoit de 14 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Il pleuvra une bonne partie de la journée en Poitou-Charentes. Plus au sud, on bénéficiera d'éclaircies dans un ciel voilé. Des ondées sont attendues l'après-midi de l'Aquitaine au midi toulousain. On prévoit 15 à 18 degrés au nord et 21 à 25 degrés près des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le mauvais temps épargnera la région Rhône-Alpes où quelques ondées sont attendues l'après-midi. Le temps sera gris et humide du Limousin à l'Auvergne. Il fera 15 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil résistera sans trop de mal près de la Méditerranée. Le mistral et la tramontane s'essoufleront en cours de journée. Il fera 22 à 25 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

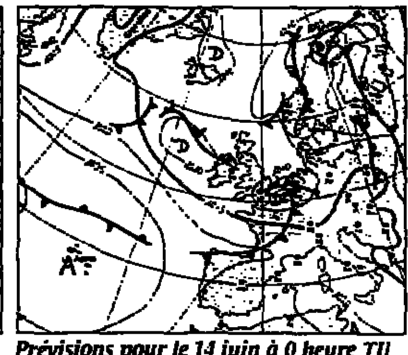
■ **FRANCE.** *Du samedi 4 juillet au* samedi 12 septembre, Visit France propose, chaque samedi, des vols spéciaux entre l'aéroport d'Orly et Figari. A ces vols secs (de 1 100 à 1 410 F A/R) s'ajoutent des forfaits modulables incluant le prix de l'avion, l'hébergement et/ou une voiture de location. Renseignements dans les agences de voyages, les agences Air France et au 01-41-75-25-04.

■ **HÔTELS.** La chaîne Sofitel devient partenaire du programme Fréquence Plus de fidélisation d'Air France. L'annuaire de poche, format carte de crédit, intitulé « *Directory 98* », répertorie 110 établissements dans 40 pays, avec 8 nouvelles enseignes, dont le City Center Hotel & Residence à Dubaï, le premier aux Emirats arabes unis, et le Plaza Saigon, qui devrait ouvrir, au Vietnam, en décembre 1998. Réservation au 01-60-87-90-90.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	21/26	P	KIEV	18/31	S	VENISE	13/23	S	LE CAIRE	27/39	S
						POINTE-A-PIT.	26/30	P	LISBONNE	16/26	S	VIENNE	11/15	P	MARRAKECH	22/35	N
						ST-DENIS-RÉ.	20/25	C	LIVERPOOL	10/15	P	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	14/22	C
						EUROPE			LONDRES	10/15	P	BRASILIA	17/26	S	PRETORIA	2/24	S
						AMSTERDAM	9/12	N	LUXEMBOURG	7/12	P	BUENOS AIR.	6/14	C	RABAT	15/28	S
FRANCE métropole			NANCY	5/15	P	ATHENES	21/27	S	MADRID	11/27	S	CARACAS	26/28	P	TUNIS	16/26	S
AJACCIO	14/24	S	NANTES	10/17	P	BARCELONE	14/23	S	MILAN	12/23	S	CHICAGO	17/22	N	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	11/20	N	NICE	16/22	S	BELFAST	7/13	N	MOSCOU	19/28	S	LIMA	19/22	C	BANGKOK	26/32	P
BORDEAUX	9/19	C	PARIS	9/17	P	BELGRADE	13/19	P	MUNICH	7/16	S	LOS ANGELES	13/20	S	BOMBAY	28/32	P
BOURGES	8/18	P	PAU	8/19	N	BERLIN	7/18	N	NAPLES	14/24	S	MEXICO	15/29	S	DJAKARTA	27/32	S
BREST	10/15	N	PERPIGNAN	12/22	S	BERNE	6/16	N	OSLO	10/14	S	MONTREAL	18/25	P	DUBAI	29/39	S
CAEN	9/15	N	RENNES	9/17	N	BRUXELLES	9/13	P	PALMA DE M.	11/24	S	NEW YORK	19/24	P	HANOI	28/36	S
CHERBOURG	9/15	N	ST-ETIENNE	6/19	N	BUCAREST	16/26	S	PRAGUE	6/14	N	SAN FRANCIS.	15/18	N	HONGKONG	26/29	S
CLERMONT-F.	6/19	N	STRASBOURG	7/16	C	BUDAPEST	12/18	P	ROME	11/24	S	SANTIAGO/CHI	7/14	C	JERUSALEM	23/33	S
DIJON	6/17	C	TOULOUSE	8/20	N	COPENHAGUE	8/15	S	SEVILLE	17/34	S	TORONTO	14/20	P	NEW DEHLI	26/34	C
GRENOBLE	5/17	N	TOURS	8/18	P	DUBLIN	7/13	C	SOFIA	12/22	S	WASHINGTON	19/26	P	PEKIN	17/24	C
LILLE	8/15	P	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	6/16	N	ST-PETERSB.	18/25	N	**AFRIQUE**			SEOUL	18/22	P
LIMOGES	7/14	C	CAYENNE	24/30	N	GENEVE	8/20	N	STOCKHOLM	10/17	S	ALGER	10/24	S	SINGAPOUR	27/31	P
LYON	7/20	N	FORT-DE-FR.	26/29	P	HELSINKI	12/20	N	TENERIFE	15/18	S	DAKAR	21/25	N	SYDNEY	9/17	N
MARSEILLE	13/22	S	NOUMEA	20/24	S	ISTANBUL	23/31	S	VARSOVIE	13/19	P	KINSHASA	17/30	S	TOKYO	17/21	C

Situation le 12 juin à 0 heure TU



Prévisions pour le 14 juin à 0 heure TU

ASTRONOMIE

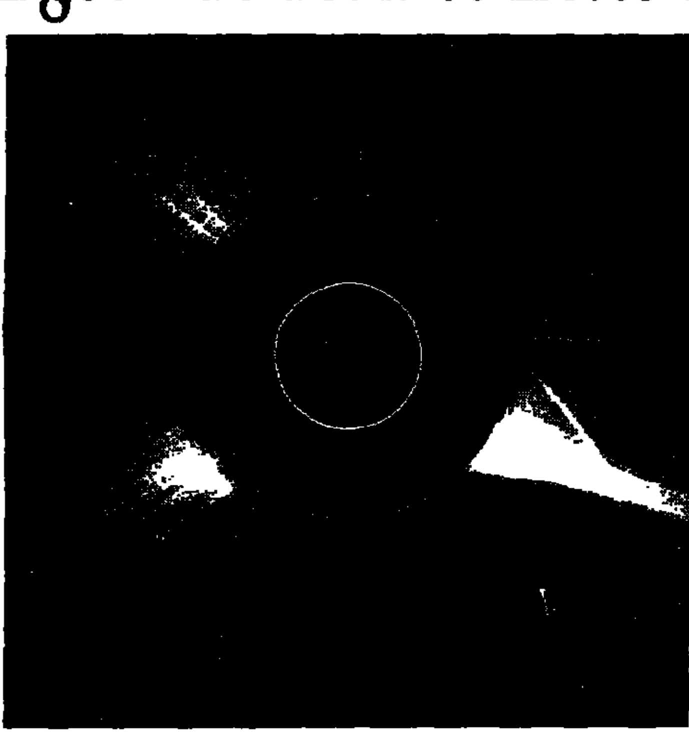
Le grand plongeon de deux comètes dans le Soleil

À UN MILLION et demi de kilomètres de la Terre est un observatoire qui travaille dans la sérénité du vide interplanétaire. Coproduit de l'Agence spatiale européenne et de la NASA, SOHO (Solar and Heliospheric Observatory) scrute notre étoile. Lancé le 2 décembre 1995 vers le « point de Lagrange », endroit de l'espace où les forces d'attraction de notre planète et du Soleil s'équilibrent, cet astronome automatique est doté de onze instruments. Parmi ceux-ci, le coronographe Lasco, outil qui éclipse l'aveuglante lumière du disque solaire et permet d'étudier les phénomènes de la couronne.

Et Lasco voit bien. Les 1er et 2 juin, il a, pour la première fois de son histoire, enregistré le spectaculaire et dernier voyage de deux comètes, lesquelles, à quelques heures d'intervalle, ont plongé vers le Soleil. Ce phénomène n'est pas inédit mais jamais jusqu'alors deux comètes ne s'étaient succédé d'aussi près. Selon Philippe Lamy, directeur de recherches au Laboratoire d'astronomie spatiale de Marseille qui s'occupe notamment de dépouiller les données transmises par Lasco, les comètes qui se « suicident » n'atteignent pas la surface de notre étoile proprement dite. « *L'occulteur du coronographe empêche de voir ce qui se passe*, précise-t-il. *Mais je pense que le corps finit de se sublimer à quelques fractions de rayon solaire de la photosphère. Son interaction avec la couronne est extrêmement brève.* »

Si leur impact sur notre astre du jour reste fort limité, l'étude de ces comètes croisant au ras du Soleil – parfois jusqu'à être détournées et absorbées comme ce fut le cas le 2 juin – devrait fournir, dans les mois ou les années à venir, des informations sur la structure interne de ces boules de glace arrivant tout droit des confins du système solaire. Au cours de sa brève existence, SOHO en a déjà enregistré cinquante-cinq. Avant la mise en service de cet observatoire spatial, seules vingt-cinq d'entre elles avaient été détectées, soit depuis la Terre, soit par l'intermédiaire de deux satellites.

Baptisées « *sungrazers* » (littéralement « rase-Soleil ») par les chercheurs anglo-saxons, ces comètes dont l'orbite effleure notre étoile font partie de ce que les scientifiques appellent la famille ou le groupe de Kreutz. Astronome allemand de la fin du XIXe siècle, Heinrich Karl Kreutz constata en 1888 que les éléments orbitaux de certaines comètes célèbres étaient semblables. « *Il a alors suggéré qu'il s'agissait des fragments d'une grosse comète qui s'était scindée sous l'effet d'une marée solaire* », explique Chantal Levasseur-Regourd, directeur de recherches au service d'aéronomie du CNRS.



D.R.

Le coronographe de SOHO masque largement le disque solaire. La première comète (arc de cercle à droite de la photographie) se précipite à environ 100 km par seconde vers notre étoile, suivie de près par sa comparse (en bas à droite). Un spectacle encore jamais vu auparavant.

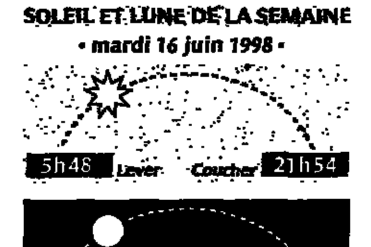
Au cours du temps et après de probables refragmentations, les différents morceaux se seraient répartis de façon plus ou moins homogène le long de l'orbite de la comète mère. On ignore à quelle date l'explosion initiale a eu lieu, mais il est fort possible que la comète de 371 av. J.-C., dont parle Aristote, fasse partie de la famille de Kreutz. Celle-ci compte également parmi ses membres la comète Ikeya-Seki de 1965, une des plus spectaculaires du XXe siècle.

Si les données de SOHO peuvent fournir quelques éléments de réponse quant à la structure du noyau de ces corps glacés, dont on ignore presque tout, il faudra attendre 2012 pour avoir de réelles certitudes. C'est à cette date que la mission Rosetta a rendez-vous avec la comète Wirtanen. Ce projet un peu fou prévoit qu'une sonde se posera en douceur sur Wirtanen tandis que restera en orbite un module chargé d'effectuer d'autres mesures. Celui-ci transportera notamment un radar qui, à la manière d'un scanner médical, ira « voir » ce qui se passe au centre des comètes.

Pierre Barthélémy

★ **Les internautes peuvent télécharger photographies et petits films de la plongée des deux comètes vers le Soleil sur le site http://umbra.nascom.nasa.gov/comets/SOHO_sungrazers**

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• mardi 16 juin 1998 •



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98140

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II										■		
III								■				
IV				■	■							
V											■	
VI			■			■			■			
VII		■							■			
VIII							■					
IX			■									
X					■							

HORIZONTALEMENT

I. Qui arrive toujours au bon moment, mais il vaut mieux ne pas attendre. – II. Bien définie. Perdu au début, regroupé à la fin. – III. Base colorante. En dessous de la moyenne. – IV. Assure la maintenance du matériel. Contestai le propos. – V. Travaille aux fonds. – VI. Bout d'idée. Marque un tour. Drame nippon. Pour un frère en service. – VII. Ouvrage pour apprendre. Ville du Nigeria. – VIII. Travailler sur la pièce. Continue le travail du jéjunum. – IX. Conjonction. Perd sa belle parure. – X. Sorties indélicates en public. Conçusse un vif intérêt.

VERTICALEMENT

1. Travailler à la destruction. – 2. Permet la fuite. Agence de travail temporaire. – 3. Peut avoir la tête chargée. Note. – 4. Dépression allongée. Lieux d'expositions. – 5. Se jette dans le lac Balkhach. Mise en valeur. – 6. A midi en Suisse et en Belgique, le soir chez nous. Auteur de l'Astrée. – 7. Utilisée pour soigner le tube. Lettres de Laponie. – 8. Négation. Passe beaucoup de temps en prison. – 9. Nous charme avec ses grands airs. – 10. Maîtres et élèves aux beaux-arts. – 11. Surveilla à distance. Sont ou bons ou mauvais. – 12. Pour calmer, mais nous laisse ramollo.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98139

HORIZONTALEMENT

I. Contemplatif. – II. Aliénée. Luge. – III. Licenciement. – IV. Ego. Se. Paroi. – V. Nuls. Nni. Arc. – VI. Draineuse. Ah. – VII. Risées. SO. Ni. – VIII. Ie. Ur. Sénats. – IX. Orvets. Set. – X. Raisiné. Case.

VERTICALEMENT

1. Calendrier. – 2. Oligurie. – 3. Nicolas. Oi. – 4. Tee. Sieurs. – 5. Enns. Nervi. – 6. Mécènes. En. – 7. Pei. Nu. Ste. – 8. Episses. – 9. Alma. Eon. – 10. Tuera. Asa. – 11. Ignorantes. – 12. Fétichiste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26
PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

La Fête de la musique

LUNDI 15 JUIN, La Poste mettra en vente générale un timbre à 3 francs, émis dans la série « Europa » et consacré à la Fête de la musique.

Cette fête instituée en 1982 a, à deux reprises, bénéficié d'une promotion sous la forme d'une publicité imprimée sur les couvertures des carnets de timbres d'usage courant *Liberté* de Gandon (en 1989) et *Marianne* de Briat (en 1990). Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné par Christian Broutin – peintre, illustrateur et affichiste né en 1933 à Chartres –, est imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante.

P. J.

★ **Vente anticipée les 13 et 14 juin, « premier jour », à Strasbourg, à l'Hôtel du département, place du Quartier-Blanc ; à Paris (sans cachet « premier jour »), à la Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e.**

Les beaux timbres de 1997

Les prix des plus beaux timbres de 1997, décernés par plus de 100 000 réservataires ou abonnés aux nouveautés de La Poste, ont été attribués le 4 juin. Le timbre *Versailles*, émis pour le 70e congrès de la Fédération française des associations philatéliques, dessiné par Claude Andréotto, l'a emporté devant les timbres *Chardin*, *César* et *Château du Plessis-Bourré*.

Dans la catégorie « série », les héros de cape et d'épée, de Guy Coda et Serge Hochain, précèdent les parcs nationaux... également signés par Guy Coda.

EN FILIGRANE

■ **LE « MARCHÉ DU BEAU TIMBRE ».** La Poste de Paris Centre organise jusqu'au 14 juin le « Marché du beau timbre », au bureau de poste de Paris-Louvre, 52, rue du Louvre, 1er. Sont proposés : des stands de vente des produits sur le football, une exposition maximaphile sur *les impressionnistes, une oblitération* spéciale. Le 13 juin, l'alpiniste Christine Janin sera présente au « point dédicaces » (renseignements au 01-40-28-26-96). Souvenirs philatéliques auprès de l'UP-PTT, 38, rue Vignon, 75009 Paris.

■ **GALERIE.** Lucie Monnier expose une vingtaine de collages réalisés à partir de papiers timbrés, de photos..., *du 8 au 20 juin*, à la galerie Arcima (161, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01-46-33-00-11).

■ **DÉDICACES.** Dans le cadre de l'exposition « Philfoot France 98 », le Musée de La Poste de Paris (34, boulevard de Vaugirard, 15e) accueille une séance de dédicaces, le samedi 13 juin à 15 heures, qui réunira des auteurs d'ouvrages philatéliques : Jean-Louis Villesèche *(Le Guide mondial des timbres du football)*, Marie Gilles *(La Philatélie, guide pratique du collectionneur)*, Dominique Buffier, Roland Granier et Pierre Jullien *(La Philatélie, collections et placements)*.

TECHNOLOGIES La Bibliothèque nationale de France accueillait, mercredi 3 et jeudi 4 juin, un colloque international sur la perspective de la création d'une bibliothèque virtuelle unique, de taille planétaire, réunissant sur Internet les contenus des plus grandes « mémoires » du monde. Scientifiques et présidents de bibliothèques se sont interrogés sur le bouleversement intellectuel que pourrait provoquer la disparition du support papier. ● POUR la philosophe Elisabeth Badinter, une telle évolution constituera un progrès considérable, mais soumettra le chercheur à la tentation d'une impossible exhaustivité. ● LA RÉVOLUTION de la numérisation a pour conséquence la redéfinition des frontières entre les professions du livre. La notion de droits d'auteur est également remise en cause par la liberté de circulation et de duplication des ouvrages sur Internet.

Chercheurs et écrivains face au virtuel

L'ébauche d'une vaste bibliothèque virtuelle de dimension planétaire, évoquée lors d'un colloque organisé par la Bibliothèque nationale de France, risque de modifier les conditions de la recherche comme celles de l'écriture. Et de brouiller les frontières entre les métiers du livre

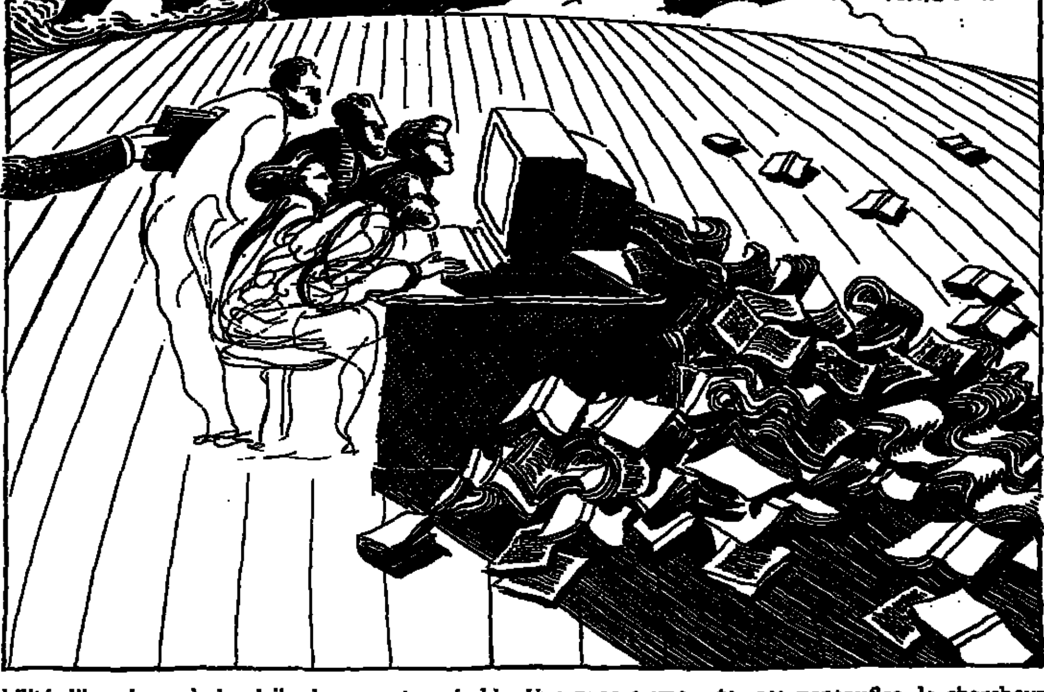
LE 14 JUILLET 1988, François Mitterrand annonçait le lancement du dernier de ses grands travaux, une très grande bibliothèque, qui serait *« un établissement d'un type entièrement nouveau »*. Le président de la République reprenait ainsi une idée soufflée par son conseiller, Jacques Attali : la nouvelle forteresse du savoir serait virtuelle, immatérielle, sans mur ni papier, et ses ouvrages, entièrement numérisés, ne seraient consultables que sur écran. En 1988, l'immatériel coûtait trop cher et Internet n'était pas encore devenue cette fameuse « autoroute de l'information ». On confia donc à Dominique Perrault le soin de construire, sur les bords de la Seine, un monastère d'un type entièrement nouveau, pour stocker quelques douze millions de volumes-papier. Quant aux utilisateurs des écrans de la Bibliothèque nationale de France (BNF), ils doivent aujourd'hui se contenter de 87 000 documents numérisés.

Paradoxalement, si l'initiative est finalement plus modeste à l'échelle nationale, elle s'affirme davantage sur la scène mondiale. Et c'est la perspective d'une bibliothèque virtuelle unique, de dimension planétaire, réunissant sur Internet les contenus des plus grandes *« mémoires »* du monde, qui faisait l'objet d'un colloque international à la Bibliothèque de France, mercredi 3 et jeudi 4 juin, à l'initiative de Paul LeClerc, président de la New York Public Library, et de Jean-Pierre Angremy, président de la BNF. Un colloque où étaient résolument écartées les questions d'ordre purement technique pour inviter à réfléchir plus largement sur les contenus numérisables et sur les conséquences culturelles de leur utilisation.

En guise d'introduction, Jean-Pierre Angremy ne pouvait manquer d'évoquer, comme un rêve réalisé, la bibliothèque de Babel imaginée par Jorge Luis Borges : *« Quand on proclama que la bibliothèque comprenait tous les livres, la première réaction fut un bonheur extravagant. Tous les hommes se sentirent maîtres d'un trésor intact et secret. »*

La perspective, à défaut du bonheur, est effectivement *« extravagante »*. Tout le savoir du monde sur votre petit écran. De la bibliothèque du Congrès aux caves du Vatican, des milliards de pages sans frontières seront à la disposition de l'internaute calé dans son fauteuil. L'historien Pierre Nora, invité à conclure l'une des sessions du colloque, persistait néanmoins dans le rôle du sceptique amusé. Comparant l'histoire de la numérisation à la construction de l'Europe – mêmes espoirs, mêmes inquiétudes, mêmes incertitudes, mêmes soucis d'ouverture internationale comme de repli vers les habitudes nationales... ou livresques –, il ironisait ainsi sur la révolution balbutiante : *« Face à l'apparition du numérique, au vertige de ces centaines de milliers de volumes en ligne, je croyais qu'il y avait un clivage simple, entre les fanatiques et les terrorisés. Je m'aperçois qu'il y a une troisième catégorie, dont je fais partie : celle des résignés. »*

A quel type de culture nous prépare la civilisation du numérique ? se demandent les résignés eux-mêmes. Celle-ci sera-t-elle un substitut ou seulement un complément à la tradition de l'écrit ? *« Si l'avenir est bien à la production, à la diffusion, à la lecture de textes sur écrans seulement, sans plus de recours au livre,* indiquait l'historien Roger Chartier, *il y aura une mutation essentielle, bouleversant toute la technologie intellectuelle, refaçonnant tous les rapports à l'écrit, habituant à de nouvelles manipulations, à de nouvelles compétences. Les manières de lire d'aujourd'hui deviendraient alors aussi étranges que pour nous les lecteurs de papyrus. »* Jacques Attali, lui, ne voit pas de contradiction entre la bibliothèque réelle et sa consoeur virtuelle : l'une et l'autre *« restent d'abord un réservoir de livres »*.



DESSIN : NICOLAS VIAL

L'ALÉATOIRE DEVIENT RÈGLE

Pour l'ancien conseiller de François Mitterrand, l'enjeu du débat ne serait pas, du moins pour l'instant, celui tant de fois rebattu de la mort du livre. Car, aussi vertigineuse que puisse être l'avancée du numérique, les qualités technologiques du papier restent supérieures à celles de l'écran : simplicité du maniement, luminosité, feuilletage, possibilité d'annoter ou de corner... La révolution ne serait effective que le jour où se produira le basculement du virtuel au réel, le texte choisi sur écran se matérialisant chez le lecteur grâce à son imprimante personnelle. Ainsi, *« l'objet livre »*, loin de disparaître, sera *« glorifié »* comme le point ultime de la recherche. Cette possibilité d'imprimer, à domicile, le texte numérisé modifiera définitivement le statut de la bibliothèque. Celle-ci élargira ses prérogatives : de « conservatrice » du patrimoine, elle accédera presque au rang d'éditeur.

En attendant cette révolution, le travail sur écran a déjà une répercussion sur les modes de lecture. D'abord, le déroulement continu du texte électronique défilant sur la machine réintroduit quelque chose du rouleau, utilisé avant l'apparition du *codex* (le livre en cahier) – cette fois-ci de haut en bas. Ensuite, la perception de la même page, dans un volume ou sur un écran, est sensiblement différente. L'une renvoie à son contexte chargé d'une histoire immédiatement repérable. Une page a une charge différente selon qu'elle prend place dans une revue littéraire, dans un bulletin paroissial ou dans une gazette judiciaire. Sur écran, la même page est l'élément interchangeable d'une banque de données où l'on pénètre par le biais d'un mot-clé abstrait. Enfin, dans le premier cas, l'œil peut balayer plusieurs pages d'un coup et évaluer l'importance des titres, la main peut feuilleter ou annoter ; dans le second, toutes les informations sont mises sur le même plan, sans hiérarchie.

Au-delà de ces habitudes physiques, la numérisation peut-elle modifier la recherche ? C'est à l'évidence un gain de temps et un confort supplémentaire. Sans quitter ses pantoufles, le chercheur naviguera avec facilité dans le labyrinthe virtuel d'un savoir universel, jonglera avec l'espace, les matières, les siècles et la géographie. Un après-midi sera suffisant pour arpenter une bibliothèque entière. Les virtuoses d'Internet, avec un moteur de recherche suffisamment puissant, pourront même rédiger une thèse en un temps record.

Dans le cas de la *« littérature grise »*, ces publications scientifiques dont la durée de vie est courte et la diffusion restreinte, c'est un progrès incontestable. Ainsi, un chercheur basé à Singapour ou à Lima aura accès aux dernières trouvailles dans des spécialités très pointues. Sans avoir à souffrir de l'inflation considérable de cette littérature, il n'aura qu'à *« feuilleter »* sur Internet, choisir, imprimer et consulter, à tête reposée, le document retenu.

Mais ce confort et cette rapidité ont leur revers. L'exhaustivité aura-t-elle encore un sens ? Déjà, l'aléatoire devient la règle, estime Michel Melot, qui fut longtemps membre du Conseil supérieur des bibliothèques. La cohérence de la présentation traditionnelle tend à disparaître au profit du fragmentaire, de l'incomplet, du disparate, voire de l'incohérent. L'écriture s'en ressent ou s'en ressentira : la technique du patchwork ou du coupé-collé va sans doute s'étendre. *« Cette nouvelle approche choque de moins en moins,* indique Michel Melot. *On ne cherche plus à avoir une vision unitaire du savoir. Cela va de pair avec la lecture fragmentée favorisée par l'écran qui multiplie les mises en abîme. »*

« NOUVEL ENCYCLOPÉDISME »

D'autres formes littéraires ne peuvent-elles émerger grâce au numérique ? Peut-on craindre l'émergence d'une *« standardisation mondiale »* de la littérature par le biais de la généralisation de l'électronique ? Aucun éditeur ne sait aujourd'hui quelle sera l'influence de cette nouveauté technique sur l'écriture de la fiction.

« Il n'y a pas encore d'exemple convaincant, constate Ambroise Pujebet, directeur commercial des éditions Gallimard. *Ce qui existe aujourd'hui, ce sont des conglomérats, à partir d'un thème donné. Ce nouveau type d'encyclopédisme – très coûteux – a d'ailleurs beaucoup de mal à trouver sa place. On n'a pas encore vu apparaître d'objets littéraires non identifiés. »*

E. de R. et M. V. R.

Elisabeth Badinter, philosophe

« Il y aura presque une obligation de tout lire »

« Lors de la mise en chantier de la Bibliothèque de France avait été évoquée la possibilité de mettre dans des silos les ouvrages peu consultés. Vous vous étiez distinguée en formulant cette exigence : "Je veux tous les livres, tout de suite, à ma place." Une bibliothèque virtuelle internationale répondrait-elle à votre attente, dans la mesure où une numérisation exhaustive reste utopique ?

– Passons sur les inconvénients, bien connus des chercheurs, liés au simple fait de n'avoir pas le livre entre les mains. Ça n'a l'air de rien, mais corner, mettre des autocollants, écrire dans les marges avec son Bic, cela fait partie des habitudes de la réflexion. L'écran dépersonnalise le travail et fatigue les yeux. On sait déjà que la lecture des microfilms est fatigante, pour ne pas dire déprimante. Mais ce sont des détails. Si on peut consulter, de sa place, les catalogues même partiaux des bibliothèques de Londres ou de Washington et avoir sur son ordinateur le plus de données possibles, le travail de recherche ne peut qu'en être facilité. Ceux qui veulent aller plus loin pourront toujours ne pas se contenter de la base numérique. Une autre hypothèse de l'avancée technologique serait, au-delà de l'informatisation des livres, celle des archives. Le progrès serait considérable. Mais, d'une certaine façon, l'aventure serait alors terminée. Or, l'une des joies de la recherche, c'est d'être, à chaque fois, une plongée dans l'inconnu.

– Que craignez-vous là, la banalisation de la recherche ?

– Oui. Le fait que tout le monde ait les mêmes données à sa disposition, sans faire l'effort de les débusquer, diminue les possibilités de surprises et risque d'aboutir à une unification de la culture. Or, encore une joie du chercheur, c'est précisément ce côté « flic » qui consiste à enquêter pour trouver ce que les autres n'ont pas. Sans compter le plaisir de la découverte des bibliothèques du monde, de leur mode de fonctionnement spécifique, des occasions de rencontres avec les chercheurs. Encore une fois, je ne déplore pas ce progrès annoncé. Mais nous entrerons dans une autre ère. Ce qui distinguera les chercheurs tiendra moins à la découverte d'un document rare qu'à la manière de l'appréhender.

– Votre manière de travailler en sera-t-elle changée ?

– Paradoxalement, alors que la bibliothèque virtuelle est censée faciliter le travail des chercheurs, le temps de la recherche sera allongé. Aujourd'hui il faut passer plusieurs mois dans chaque bibliothèque pour achever un travail tout en sachant qu'on n'aura jamais tout lu ou tout vu, faute de connaître tous les documents. Si l'ensemble de ces derniers sont rassemblés sur l'ordinateur, on sera submergé par la masse de l'information. Plus qu'une tentation, il y aura presque une obligation de tout lire. Cela rendra la recherche plus longue, voire impossible, par démangeaison de l'exhaustivité. »

Propos recueillis par
Emmanuel de Roux et Marion Van Renterghem





La confusion des professions du livre

QU'EST-CE QUI, dans le patrimoine national, « méritera » d'être numérisé, puis mis en ligne ? Avant même que ne soit résolue la question du choix des textes qui constitueront le corpus indiscutable des futurs *« lieux de mémoire »*, un obstacle juridique limite, pour le moment, les ambitions de la bibliothèque virtuelle.

Les constructeurs du futur fonds numérique ne parviennent pas encore à résoudre la question du droit d'auteur. En France, sur 87 000 ouvrages numérisés par la BNF depuis le début des années 90, 60 % seulement relèvent du domaine public. Le reste, non libres de droits (plus de 35 000 volumes), n'est diffusé, après un accord négocié avec le Syndicat national de l'édition (SNE), que sur le réseau interne de la BNF. Et dans l'attente d'un accord global avec les éditeurs, rien ne sera désormais numérisé qui ne soit protégé par le code de la propriété intellectuelle. Or, même une édition de Balzac tombée dans le domaine public comprend un appareil critique qui, lui, peut ne pas y être. Peut-on présenter une édition de textes anciens sans la médiation des introductions et des notes ? Une édition ainsi épurée des outils pédagogiques ne serait-elle pas contraire à la vocation d'une bibliothèque, fût-elle virtuelle ?

La double révolution technique que constitue la numérisation – type de support et mode de transmission – a pour conséquence une troisième mutation fondamentale : celle de la confusion des professions. François Reiner, directeur de la Médiathèque de La Villette, a analysé, lors du colloque de la BNF, ce bouleversement qui pose la question d'une redéfinition des rôles de l'éditeur, du libraire, du bibliothécaire, du lecteur, voire de l'auteur. Déjà, les bibliothèques au sens classique, qui prêtent chaque année plus d'un million de volumes libres de tout droit d'auteur, peuvent porter atteinte à l'économie du livre. En bouleversant les règles du jeu, le nouvel accès à l'information s'émancipera radicalement pour la première fois de l'appareil éditorial classique.

DISPARITION DES LIBRAIRES ?

Si aujourd'hui les bibliothèques éditent, les maisons d'édition ne seront-elles pas amenées à ne plus publier qu'un exemplaire unique de chaque titre – en attendant de disparaître totalement avec les libraires ? Entre l'éditeur traditionnellement responsable du choix de ses publications et le bibliothécaire, dont la fonction était marquée par la neutralité (acquisition, conservation et mise à disposition des collections), les rôles jadis bien tranchés vont se chevaucher. *« Ces rôles seront toujours exercés quelque part,* estime François Reiner. *Mais rien ne prouve qu'ils le seront par les mêmes et de la même façon. »*

Le lecteur lui-même continuera-t-il à fréquenter les *« vieux »* établissements construits à grands frais ? Et la notion d'auteur n'est-elle pas périssable quand l'ubiquité de l'information diminue ses possibilités de création autonome, et surtout quand son texte peut être falsifié sur des sites virtuels qui échappent à son contrôle ? Vont-ils se retrouver dans la situation de Chateaubriand faisant un tour de France pour repérer les éditeurs pirates et les faussaires du *Génie du christianisme* ? Autant de questions pour aiguiser le scepticisme des *« résignés »* du progrès.

E. de R. et M. V. R.

هكذا من الأصل

Les voyages du Chinois Tan Dun

Trois œuvres publiées par le label Ondine et un opéra, « Marco Polo », rapprochent le compositeur de l'utopie de la musique universelle

ON PARLE beaucoup de Tan Dun aujourd'hui alors que les Chinois semblent à la mode comme les Japonais l'ont été il y a peu, dans le sillage de Toru Takemitsu (1930-1996). L'itinéraire musical de ce compositeur né en 1957 dans la province du Hunan a en effet de quoi alimenter les conversations. Contraint d'aller planter du riz pendant deux ans pour cause de révolution culturelle, Tan Dun rejoint sa grand-mère paysanne et apprend à son contact l'art du violon traditionnel chinois.

Jouant dans diverses cérémonies de village, il approfondit ensuite ses connaissances du répertoire ancestral avant d'intégrer une troupe provinciale de l'Opéra de Pékin. En 1978, il entre au Conservatoire central de Beijing pour une scolarité de neuf ans. Bénéficiaire d'une bourse de la Columbia University, il quitte la Chine en 1986 et s'installe à New York où il achève ses études musicales.

La représentation discographique de Tan Dun en France n'a d'abord tenu qu'à la gravure d'une seule œuvre, *Ghost Opera*, effectuée par le Kronos Quartet (*Le Monde* du 31 mai 1997). L'accès à la monographie publiée par le label finlandais Ondine revêt donc un notable intérêt documentaire. Le concerto pour violon *Out of Peking Opera* (enregistré en première mondiale) offre un aperçu des difficultés de la synthèse esthétique tentée par Tan Dun et porte les stigmates d'une pénible gestation (deux versions esquissées entre 1988 et 1994). Très bien écrite dans deux directions opposées, cette œuvre ne parvient cependant pas à les associer convenablement et souffre de la distance perceptible entre ses contours chinois et son contenu américain.

TRIBULATION SPIRITUELLE

Plus abouti car plus concentré, le divertissant *Death and Fire* (1991) – qui porte en sous-titre la mention *Dialogue with Paul Klee* – s'apparente à un polyptyque qu'auraient peint en alternance Marcel Duchamp, le Douanier Rousseau et Oscar Kokoschka, pour visualiser l'expresion des trois compositeurs qui ont le plus influencé Tan Dun : l'iconoclaste Cage, le candide Takemitsu et le caustique Chostakovitch !

Œuvre protéiforme savamment désagrégée puis remodelée, *Death and Fire* possède la séduction équivoque d'une farce dadaïste. *Orchestral Theatre II : Re* (1993) affiche au contraire les limites d'une telle orientation. Bourré d'effets de masse, ce rituel statique (autour de la note ré) pour orchestre divisé, voix de basse et... public avec deux chefs (!) laisse imaginer un spectacle granguignolesque.

L'écoute de *Marco Polo*, *« opéra à l'intérieur d'un opéra »*, évoque un univers autrement spirituel. Composé sur un livret de Paul Griffiths (ancien critique du *Times*, spécialiste de la musique du XXe siècle), *Marco Polo* (1996) repose sur une pléthore de symboles définissant trois *« voyages »*, physique (le trajet du célèbre explorateur d'Italie en Chine), spirituel (la problématique coexistence en l'homme des notions de passé, présent et futur) et musical (le va-et-vient entre les traditions lyriques de l'Orient et de l'Occident).

Tan Dun, qui utilise très habilement le principe de travestissement culturel comme élément de relance dramatique, déclare rechercher dans cette œuvre *« la fusion des sons musicaux du monde entier »*. Utopie – de plus en plus formulée aujourd'hui – que ce Chinois cosmopolite n'est pas loin de réaliser ! Moins par l'utilisation d'un instrumentarium planétaire (*où voisinent piano préparé et* harpe médiévale, rebec oublié et cordes modernes, trompes tibétaines et gongs de l'Opéra de Beijing, sitar indien et pipa chinois...) que par l'instauration d'un temps musical susceptible de lever les cloisons que nos habitudes d'écoute ont introduites, par exemple, entre l'invocation grégorienne et l'incantation chinoise.

Pierre Gervasoni


ISABELLE LEVY

Tan Dun, en répétition le 27 octobre 1995 à l'Opéra-Bastille, à l'occasion du Festival d'automne.

★ *Out of Peking Opera. Death and Fire. Orchestral Theatre II : Re.* Cho-Liang Lin (violon), Kalevi Olli (basse), Orchestre philharmonique d'Helsinki, Muhai Tang et Kari Kropsu (direction). 1CD Ondine ODE 864-2, distribué par Concord.

Marco Polo. Thomas Young (Polo), Alexandra Montano (Marco), Dong-Jian Gong (Kublai Khan), Cappella Amsterdam, Orchestre de chambre de la radio hollandaise, Tan Dun (direction). 2 CD Sony Classical S2K 62 912.

DÉPÊCHES

■ **TECHNO : six disc-jockeys situés dans quatre pays (Belgique, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France)** participeront le 20 juin à un concert en multiplex sur Internet. Cette session est proposée à l'occasion de la parution du cinquième volume de la collection de musiques électroniques « Freezone » (Crammed Discs). Les DJ's (Jonah Sharp à San Francisco, DJ Q et DJ Morpheus à Bruxelles, Doctor L et DJ Loïk à Paris, Charles Webster à Londres) joueront à tour de rôle un répertoire de dix minutes. La session sera retransmise en direct par le site Nirvanet, en vidéo et en audio. L'horaire du concert reste à préciser. Adresses : wwa.nirvanet.com et www.crammed.be.

■ **ROCK : *les éditions* de la Martinière publient *Rolling Stone, génération rock (1967-1997)*,** à l'occasion du 30e anniversaire du bimensuel américain. L'ouvrage rassemble les 728 couvertures de cette bible de la contre-culture. Parmi elles, de nombreux clichés célèbres dus à de prestigieuses signatures (Herb Ritts, Annie Leibowitz, Richard Avedon). 272 p., 250 F.

■ **L'Irlandais Van Morrison publiera le 16 juin chez Polydor un *double album composé d'inédits*** et de nouvelles versions de quelques-uns de ses classiques couvrant la période 1971-1976 (The Philosopher's Stone). Trente chansons figurent sur ce double album, classiques (*Madame George*), nouvelles adaptations de standards (*Bright Side of the Road*), ou inédits (*Street Theory*, *High Spirits*, écrit avec Paddy Maloney, des Chieftains). Le tout est assorti d'un livret de 30 pages.

SÉLECTION DISQUES

BRUNO COULAIS
Don Juan. Bande originale du film de Jacques Weber
A Filetta, Orchestre symphonique, Roger Berthier (direction)

Depuis le succès de *Microcosmos*, nul ne peut ignorer le talent de Bruno Coulais. Tournant le dos à la tentation d'écrire, pour le *Don Juan* de Jacques Weber, ce qu'il appelle *« une musique en costumes »*, le compositeur a misé sur la science polyphonique des voix méditerranéennes, donnant au groupe balanin A Filetta l'occasion d'interpréter une musique qui ne doit rien à la tradition corse. Si l'âpre richesse des timbres, la personnalité des voix comme l'osmose du choeur d'hommes ne surprennent pas, l'invention rythmique, les jeux de scansion, inédits, signent la rencontre magnifique entre un musicien inspiré et des interprètes qui s'approprient son écriture comme un prolongement naturel de leur chant. La poésie solaire de Marcellu Acquaviva n'est pas le moindre atout de l'entreprise. Plus encore qu'un choc, la magie d'une fusion.

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD Auvidis-Travelling K 1037

TONY HYMAS, SAM RIVERS
Eight Day Journal

Sous la pochette de Jean Giraud-Moebius, cette suite en huit parties a été composée par le pianiste Tony Hymas pour le saxophoniste Sam Rivers. Il y a un quatuor à cordes – aux trois quarts féminin –, aéré, qui déroule ses figures de manière autonome. L'alliance avec le timbre de Rivers est une réussite. Il y a des amis, admirateurs de Rivers (le duo soufflant Sylvain Kassap-François Corneloup, le trompettiste Henry Lowther, Noël Akchoté à la guitare...). Les mondes de Hymas, électron libre dans le jazz actuel, vont de l'impressionnisme européen du XIXe siècle au rock. Rivers est la référence de la *loft generation* new-yorkaise, du post free des années 70. Leurs expériences se rejoignent avec parfois des allures de choral mingusien. Rivers dépasse la fonction de soliste principal. L'écriture lance des pistes, les laisse filer, les reprend, évite le premier jet de formules bien tournées. Cette œuvre foisonnante conçue pour durer se donne ainsi le temps d'être apprivoisée. *Sylvain Siclier*
★ 1 CD Nato 777 726, distribué par Harmonia Mundi.

ELLIOTT SMITH
Either/Or

Unique moment de grâce d'un indigeste brouet hollywoodien, la bande originale de *Will Hunting* a sorti de l'anonymat Elliott Smith, auteur-compositeur d'exception. Deux premiers albums, *Roman Candle* et *Elliott Smith*, trop fragiles devant les impératifs de l'industrie, n'avaient pu s'imposer. *Either/Or* fait fi de toutes les pesanteurs. La légèreté d'une guitare en bois, une voix de verre s'aventurant sur des sentiers pierreux semblent fraterniser avec un courant lo-fi (comme *low-fidelity*) qui, aux Etats-Unis (Palace, Catpower, Pavement...), néglige la perfection technique au profit de la spontanéité, au point parfois de confondre fragilité et facilité. On s'aperçoit vite que ce *songwriter* est d'une autre trempe. Chaque réécoute de cette courte (37 minutes) merveille dévoile un tiroir secret, une facette toujours plus *lumineuse*. Chez cet *enfant du punk*, le folk neurasthénique de Nick Drake croise la pureté harmonique de Simon & Garfunkel pour le plus attachant des disques de chevet.

Stéphane Davet
★ 1 CD Domino 724384608620. Distribué par Labels/Virgin.

BURNING SPEAR
(A) Live in Concert 97

Dix ans après la parution de *Live in Paris* (Mélodie), voici un autre enregistrement public qui fera date dans la discographie de Burning Spear et du reggae. « Le vieux lion », comme le surnomment ses fans, ne désarme pas. Au festival Womad, à Reading, et à celui du Maritime Hall de San Francisco, il montre toujours et encore une énergie indéfectible. Entouré d'un groupe épatant de couleur, d'attaque (superbe précision des cuivres), il galvanise la salle d'un sanglot de voix, d'un râle, d'un cri ou d'un rire vengeur, qu'il interprète ses anciens morceaux, tel le sombre et intense *Slavery Days*, ou bien *Play Jerry*, dédié au guitariste américain Jerry Garcia, un titre de son dernier album studio *Appointment With His Majesty* (Jahmin'Records/Média 7). Né Winston Rodney, il y a tout juste cinquante ans, à Saint Ann's Bay, en Jamaïque, Burning Spear enregistra son premier 45 tours en 1969, sur les conseils de Bob Marley. Depuis, il est devenu l'un des leaders incontestés du reggae, et continue de chanter la gloire de Jah et de Marcus Garvey.

Patrick Labesse
★ 2 CD Musidisc 122252.

FIRMIN VIRY
Ti Mardé

Des voix et des percussions, un point, c'est tout : pour Firmin Viry, le *maloya* n'a nul besoin d'artifices. Ce blues ternaire qu'inventèrent à la Réunion les anciens esclaves est, pour lui, une façon simple de s'exprimer. Quand il raconte l'histoire de Ti Mardé, natif de Saint-Pierre, qui épousa une fille de l'autre côté de l'île contre l'avis de ses parents, lorsqu'il chante les mariages interethniques (*Koundy*), les parfums de son enfance (*Café grillé*), la beauté ténébreuse des Réunionnaises (*Bella*) ou la fête de l'abolition de l'esclavage (*Lo 20 décembre*), l'homme choisit l'épure, l'immédiateté. Le tambour *roulèr* dicte sa loi, les graines du *kayamb* font tourner leur chant de pluie. A la Réunion, Firmin Viri est le roi du maloya rural, le « maloya la case », et personne ne songerait à lui contester sa légitimité. Surtout pas Danyel Waro, l'ambassadeur de cette culture créole, et dont Firmin Viry est le père spirituel. Cet album est une aubaine : on ne trouvait jusqu'alors quasiment plus la moindre trace enregistrée de Firmin Viry. *P. La.*
★ 1 CD Indigo LBLC 2548. Distribué par Harmonia Mundi.

Les meilleures ventes d'albums en France

	ARTISTE ou GROUPE	Rang de la semaine précédente	TITRE	MAISON DE DISQUES
1	SMASHING PUMPKINS	E	Adore	DELABEL
2	LOUISE ATTAQUE	2	Louise Attaque	ATMOSPHERIC
3	PASCAL OBISPO	3	Live 98	EPIC
4	SHURIK'N	1	Où je vis	DELABEL
5	LARA FABIAN	4	Pure	POLYDOR
6	FLORENT PAGNY	10	Savoir aimer	MERCURY
7	CÉLINE DION	11	Let's talk about love	COLUMBIA
8	ANDRÉ RIEU	9	Bal à Vienne	PHILIPS
9	SUPRÊME NTM	5	Suprême NTM	EPIC
10	BANDE ORIGINALE DU FILM	7	Titanic	SONY CLA

Période du 31/05 au 06/06 inclus
Résultats obtenus par le comptage à la sortie des caisses de cent magasins représentatifs des circuits de distribution

Adore, des Smashing Pumpkins, passe en tête, la bande originale de *Titanic* s'use au 10e rang, celle de *Pulp Fiction* réapparaît à la 59e place. Dans l'épreuve de durée, seul véritable indicateur des succès de ventes, on remarquera la remarquable régularité de *Première consultation* de Doc Gynéco (43e), de Stomy Bugsy (*Quelques balles de plus pour le calibre qu'il te faut*, 48e), et bien sûr d'Andrea Bocelli et de Céline Dion. Si, dans les singles, *La Copa de la vida* de Ricky Martin ne décolle pas du premier rang, dans les compilations, les *« disques foot »* – une bonne dizaine apparus sur le marché – ne font guère recette pour l'instant. Les Fous du foot, qui chantent *Allez les Bleus, allez la France*, sont bons derniers (100e).

Gilberto Gil marie les musiques du Brésil à celles de la Jamaïque métisse et mystique

Le chanteur et compositeur bahianais remplit l'Olympia durant cinq soirs

Gilberto Gil profite de la Coupe du monde de football pour transformer la scène de l'Olympia en vitrine des nouveautés musicales du Brésil. Après Paralamas do Sucesso, Carlinhos Brown ou Ivete Sangalo, et avant *Cheb Mami et Youssou N'Dour*, il avait invité, jeudi 11 juin la Nordestine Elba Ramalho et l'accordéoniste français *Richard Galliano. Il donne à son récital d'été une* forte coloration reggae.

GILBERTO GIL, à l'Olympia. Prochains concerts les 13 (avec Youssou N'Dour et Cheb Mami) et 14 juin. 28, bd des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 190 F. Tournée française.

L'été des festivals, un milieu *propice aux enthousiasmes* tropicaux, marque immanquablement le retour en Europe de Gilberto Gil, par ailleurs fréquentateur assidu de l'Olympia. Coupe du monde de football exige, le chanteur et compositeur né en 1942 dans une petite ville du Reconcâvo bahianais donne un relief particulier à sa prestation 1998 : cinq soirs de fête comble dans le music-hall du boulevard des Capucines, de plaisir partagé avec d'autres vedettes de la musique brésilienne, et des copains de coeur, le Sénégalais Youssou N'Dour, le chanteur de raï algérien Cheb Mami ou l'accordéoniste français Richard Galliano.

Gilberto Gil est en bermuda beige, genre supporteur décontracté, tandis que ses musiciens figurent l'équipe en short et survêtement noirs, sans couleur nationale ; il ne supporte pas l'étroitesse chauviniste. Ce militant de l'égalité des droits et du droit à la négritude, a composé une chanson aux belles heures de SOS-Racisme, *Touche pas à mon pote*, où il est question d'Harlem Désir et de Yannick Noah. Elle n'a pas pris une ride, et sur la scène de l'Olympia, Gilberto Gil précise, en français devant un public en majorité brésilien, qu'il ne l'a pas fait *« contre la France, mais pour qu'elle fasse attention à rester ce qu'elle a toujours été, une terre d'accueil »*.

Ce côté militant distingué ajoute aux charmes d'un chanteur d'exception – on ne l'aimera jamais autant que quand il choisit sa voix et sa guitare pour seules armes et pour seuls outils de la grande entreprise de déstructuration de la bossa-nova commencée à la fin des années 60 au sein du mouvement tropicaliste qu'il a inventé aux côtés de Caetano Veloso, Maria Bethânia et Gal Costa. Caetano Veloso a décidé de suivre les chemins de la réflexion esthétique, comme en témoigne son dernier album, *Livro*. Gilberto Gil, lui, n'a toujours pas payé sa dette à la variété, et comme le jeune Carlinhos Brown, il lui faut d'abord déblayer à la hache le terrain de la pop, dans son adaptation locale. A l'invention, Gilberto Gil préfère alors l'efficacité festive. Gilberto Gil, qui vient de publier un album enregistré en août 1997 au théâtre Joao Caetano de Rio de Janeiro (*Ao Vivo*, chez WEA, qui publie aussi une compilation, *1975-1997, bossa, samba e pop*), annonce un prochain disque entièrement reggae.

MILLE ANTENNES

C'est logique : dans son récital d'été, le musicien donne une très forte coloration reggae à des succès plutôt influencés par la bossa-nova, le funk brésilien ou les rythmes nordestins, quand il ne chante pas Bob Marley dans le texte en lui offrant des couleurs tout à fait bahianaises. Musique symbole du triomphe du pot de terre contre le pot de fer, de l'identité métisse et mystique face aux abus de Babylone la blanche, le reggae n'a cessé d'étendre son empire musical, et Bahia l'a adopté, dread-locks compris. Gilberto Gil, homme aux mille antennes musicales déployées sur le monde, s'est laissé conquérir. Mais il demeure profondément nordestin. Jeudi 11 juin, il avait invité Elba Ramalho, blonde aux cheveux crépus, chantre d'un Nordeste indépendant. Elba Ramalho, originaire du Rio Grande do Norte, un peu plus au nord, est l'héritière du baiao et du xaxado, danses défendues par Luis Gonzaga, le plus grand des accordéonistes de là-bas, poète sertanèje mort en 1989. Elba Ramalho appartient à cette race combattante des stars de la chanson brésilienne qui, telles Daniela Mercury ou sa jeune rivale Ivete Sangalo, en scène avec Gil deux jours avant, une fois lancées ne s'arrêtent jamais, ni de danser (très bien), ni de chanter (très bien) au point d'en épuiser le spectateur.

Rayonnante, Elba *Ramalho joue* le jeu du reggae de Gilberto Gil, reprend en duo une petite merveille signée Carmen Miranda, la reine de la comédie musicale des années 30 et 40 – un hymne très Folies-Bergère à *« Paris, cidade luz »* (Paris, la ville des lumières). En scène, tombé du ciel, Richard Galliano joue un solo magnifique, accompagne les faits et gestes des deux comparses brésiliens en pensant furtivement à Astor Piazzola.

Véronique Mortaigne

De la supériorité de l'amour incestueux

AGATHA, de Marguerite Duras. Mise en scène : Alison Hornus. Avec Claude Mathieu et Eric Génovèse.
STUDIO-THÉÂTRE de la Comédie-Française, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée 1 h 10. 45 F à 80 F. Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi à 18 h 30. Jusqu'au 27 juin.

Elle et Lui. Frère et soeur. La trentaine. Venus énoncer, vérifier, célébrer devant nous l'éternité *de leur amour. Lui donner un contour. Partager* le secret de leur vouvoiement. Dire une union *parfaite, non évolutive, sommet inscrit* dans leurs sens, dans quelques phrases de leur mère, dans les lectures datant d'une quinzaine d'années, *« illimitées »*, de textes qu'ils auraient joué à écrire eux-mêmes, revêtus de ces noms d'Agatha, de Diotima, d'Ulrich, aussi impossibles à concevoir par l'observateur étranger qu'un paysage du Gabon en Cacanie.

Amour supérieur parce qu'incestueux dira Duras. Protégé comme tel, par une complicité supérieure, l'impossibilité de l'aveu, l'impossibilité de le vivre. Supériorité de nature contre société. Amour ancré dans le nom de la villa où Elle naît à son nom de femme. Et c'est ce lieu qu'Elle et Lui appellent sur scène. Alignant leurs phrases comme le fleuve qui s'étale et prend ses aises avec la géographie en joignant la France à l'Afrique. Elle et Lui venus dire ensemble la brû*lure de cet équateur. Son évidence. S'enchaîner* à sa répétition en mots. Se réjouir de voir jus*qu'à quel point ils entrent dans les mêmes*, tout en partageant la douleur de n'avoir pas besoin d'être ensemble.

Au Studio-Théâtre, Lui tire le rideau sur une moitié de scène et Elle le relaie, ouvrant l'autre moitié sur un caillebotis de bord de plage. Juste partage des aveux à venir. Souffle maritime, bruits et musiques unissant l'homme (forcément Atlantique) et l'amante (forcément de Chine). Elle, Agatha (Claire Mathieu), une aînée qui affiche sa santé. Lui (Eric Génovèse) un adolescent tardif, le fleuve débordant des yeux. Alison Hornus – c'est sa première mise en scène – a choisi de renverser la donne durassienne. Soit. Mais les voix ne s'accordent pas. Cette impossibilité à chanter ensemble conduit chacun à surinvestir les paroles. Comme si elles pouvaient atténuer des dissonances physiques que l'acteur *ne peut travestir. D'où l'impression d'un affron*tement parlé, démentant toute union possible, aggravé par le refus de respecter les innombrables silences de la partition. La règle du Studio-Théâtre, il est vrai, n'accorde aux amants qu'une heure pour boucler leurs retrouvailles.

Jean-Louis Perrier

Les vertiges tempérés de l'Ensemble Laaroussi Lahcen

Ensemble Laaroussi Lahcen, Théâtre des Abbesses, le 11 juin. 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Jusqu'au 13 juin, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Pas facile, en ces temps de frénésie pour le ballon rond, de remplir une salle. Jeudi 11 juin, au Théâtre des Abbesses, dans le 18e arrondissement, quand le rideau s'est levé sur dix paires de babouches d'un jaune éclatant, les rangs étaient clairsemés. Pour leur premier concert devant le public parisien, Laaroussi Lahcen et *ses musiciens n'ont pas mis* à leurs pieds les chaussures montantes que l'on porte habituellement dans le Rif. Un détail révélateur. Ils ne vivent plus dans la montagne. Originaires de la province de Taounate, ils se sont installés à Fès, parce que la vie y est plus facile. Ils ont emporté leur musique, la Taqtouqa Jebelya, un art peu connu en Occident, mais une des formes musicales les plus caractéristiques du nord-ouest du Maroc. *De génération en génération*, elle se perpétue oralement au cours des circoncisions et des mariages. Une musique de fête donc, débridée, galopante, censée se déployer dans la joie.

Mais entre une réunion chaleureuse dans un village et une scène parisienne, l'atmosphère n'est pas la même. Malgré quelques claquements de main timides, un ou deux youyous qui fusent du public lorsque les percussions s'emballent, les musiciens semblent avoir du mal à se lâcher. Certains paraissent s'ennuyer. Le plaisir n'a pourtant pas complètement déserté ce rang d'artistes trop sages. *Au fur et à mesure que le temps* passe, des sourires s'échangent, quelques lueurs s'allument dans les regards. Pendant les rappels, au cours desquels les musiciens s'affranchissent du style de la Taqtouqa Jebelya, le joueur de bendir, sans doute le plus fêtard de la bande, parvient enfin à dérider *ses compagnons* de rythme.

Après *Raïla*, le prélude instrumental *qui ouvre généralement* la Taqtouqa Jebelya, puis l'Aïta Jebelya (l'appel de la montagne), une chanson à thème religieux adressée au Prophète et aux saints de la montagne, le programme enchaine des chants d'amour. Des thèmes composés par Laaroussi Lahcen, le chanteur, violoniste et leader de cette formation mise sur pied en 1980, qui a déjà douze cassettes à son actif, mais n'apparaît pour l'instant au disque que sur deux plages d'un album consacré au Maroc (collection « Terres », chez Auvidis). Descendant d'une longue lignée de musiciens, il est aussi propriétaire d'une épicerie à Fès. Pendant ses déplacements, son fils tient les affaires. Habitué à animer des fêtes dans tout *le pays avec* ses partenaires, Laaroussi Lahcen se *sent apparemment moins* à l'aise sur scène. Le trac, il y a des jours sans, mais il y a aussi des jours avec. Cela ne l'empêche pas de manier habilement son archet, de surprendre même, lorsque par exemple il change soudain de tonalité ou donne le signal d'une accélération de plus en plus grisante.

Patrick Labesse

SORTIR

PARIS

Saints and Singing
Créée au Hebbel Theater de Berlin et diffusée simultanément sur Arte le 4 novembre 1997, *The Saints and Singing*, la nouvelle production de Robert Wilson, d'après Gertrude Stein, est présentée aujourd'hui à Bobigny. Ce spectacle est une variation sur des mots assemblés d'une manière musicale. On chante beaucoup dans *Saints and Singing*, mis en musique par Hans Peter Kühn. Ce compagnon de longue date du metteur en scène a imaginé des airs aux dissonances mélodieuses et foraines, qui sont joyeux même quand ils sont tristes. Un régal. Ils sont interprétés par des élèves des écoles Ernst-Busch de Berlin et Giorgio-Strehler de Milan.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Les 12, 13, 16, 17, 18, 19 et 20, à 20 h 30 ; les 14 et 21, à 15 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. 80 F et 140 F.

Musiques de Cuba
Les feux du festival Rythmes caraïbes sous la Grande Halle à peine éteints, La Villette va de nouveau vibrer au son de rythmes fiévreux. L'invitation à la danse est cette fois-ci lancée par la Cité de la musique, qui a conçu une programmation particulièrement alléchante centrée autour des musiques de Cuba. Avec Clave y Guanguanco, l'un des meilleurs ensembles de rumba de l'île, et Celina Gonzales, ambassadrice de la musique paysanne *guajira*, style auquel se rattache le fameux *Guantanamera* (le 12), Anaïs Abreu, chanteuse du romantique et bluesy *feeling*, proche du *bolero* (les 13 et 14), Lazaro Ros, modernisateur de la tradition yoruba, suivi du formidable ambianceur Candido Fabré (le 13) et enfin, l'orchestre Las Estrellas cubanas, pour terminer le week-end sur un grisant cha-cha-cha (le 14).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. De 35 F à 100 F.

Henri Texier Azur Quintet
Alors que le Nomad's Mad d'Henri Texier vit ses derniers instants, l'Azur Quartet est devenu Quintet. Mélodies lyriques, amour partagé pour le jazz, sens du jeu d'ensemble et réunion de générations. Bojan Zulfikarpasic (piano), Glenn Ferris (trombone), Sébastien Texier (saxophones) et Tony Rabeson (batterie).
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Man Ray, directeur de « mauvais movies »
Parallèlement à l'exposition présentée au Grand Palais jusqu'au 29 juin, le Centre Georges-Pompidou présente l'oeuvre cinématographique de Man Ray à la Vidéothèque de Paris dans le cadre des manifestations *« Beaubourg hors les murs »*. Une quinzaine de courts-métrages réalisés entre 1923 et 1940 seront projetés, parmi lesquels *La Garoupe*, un film de vacances de huit minutes, en couleurs, réalisé par Man Ray en 1937, avec une distribution exceptionnelle : Pablo Picasso et Paul Eluard.
Vidéothèque de Paris, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mo Les Halles. Les 12, 13 et 14, à 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00.

8e Expo-Festival de la Cour Saint-Pierre
A deux pas de la place Clichy, investie par ses artistes, la Cour Saint-Pierre persiste et signe. Pour la huitième année, ateliers et habitations se transforment en lieux vivants d'exposition où se côtoient peintres, sculpteurs, plasticiens ou graphistes.
Association Cour Saint-Pierre, 8, cour Saint-Pierre, Paris 17e. Mo La Fourche. Du 12 au 14 juin. Tél. : 01-43-87-30-82.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Au coeur de la tourmente
de Beeban Kidron (Grande-Bretagne, 1 h 54).
Boca a boca
de Manuel Gomez Pereira (Espagne, 1 h 45).
C'est ça l'amour ?
de Carl Reiner (Etats-Unis, 1 h 44).
L'Etoile de Robinson
de Soren Kragh-Jacobsen (Danemark, 1 h 43).
L'homme qui en savait trop peu
de Jon Amiel (Etats-Unis, 1 h 33).
Le jour où Sascha est revenu
de Goran Rebic (Autriche, 1 h 28).
Long crépuscule
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 10).
Ombre sur la neige
d'Attila Janisch (Hongrie, 1 h 16).
Shooting Fish
de Stefan Schwartz (Grande-Bretagne, 1 h 44).
Simples secrets
de Jerry Zaks (Etats-Unis, 1 h 39).
Le Suspect idéal
de Jonas et Joshua Pate (Etats-Unis, 1 h 40).
Le Traité du hasard
de Patrick Mimouni (France, 1 h 35).
Wishmaster (*)
de Robert Kurtzman (Etats-Unis, 1 h 27).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Little Big Man
de Arthur Penn. Américain, 1971 (1 h 45).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

VERNISSAGES

Biennale d'art contemporain
Office du tourisme, pl. du Maréchal-Foch, 95 Enghien-les-Bains. Tél. : 01-34-12-41-15. Du 12 juin au 30 septembre. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre de la Renaissance, 20, bd Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-42-08-18-50. De 100 F à 200 F.

Philippe Jamet
L'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy Môquet. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-26-47-47. 80 F et 120 F.

Metropolis
De Fritz Lang. Musique de Matalon. Ensemble Avanti, Technique IRCAM, Ernest Martinez Izquierdo (direction).
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-44-78-48-16. De 50 F à 90 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Grieg : *Concerto pour piano et orchestre*. Stravinsky : *Petrouchka*. Peter Jablonski (piano), Yukata Sado (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-53-00. De 70 F à 175 F.

Les Musiciens du Louvre
Haendel : *Motets romains*. Annick Massis (soprano), Magdalena Kozena (mezzo-soprano), Mark Minkowski (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 120 F.

Laurent De Wilde Quartet, Eddie Henderson
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. Le 13, à 16 h 30. 10 F.

Soirée Act Up
Concert de soutien, avec Louise Attaque, Rachid Taha, les Wampas, Little Rabbits.
Zénith, 211, av. Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. 108 F.

Maxime Leforestier
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-95-99-99. 200 F.

Tant de choses à vous dire
Quarante artistes chantent Anne Sylvestre.
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Le 12, à 20 heures. Mo Mabillon. Tél. : 01-44-07-37-43. 90 F et 110 F.

Jean-Jacques Nyssen et son Orchestre de sa chambre
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-43-87-97-13. 55 F.

Soirée brésilienne/Favela Chic
Bataclan, 50, bd Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 12, à 23 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 80 F et 100 F.

Paris Africans
Cithéa, 114, rue Oberkampf, Paris 11e. Mo Parmentier. Le 12, à 22 h 30. Tél. : 01-47-00-00-32. Entrée libre.

Festival de l'accordéon
avec Daniel Colin, Mosalini, Marcel Azzola, Gianni Coscia.
Bourse du travail, 11, rue Génin. Mo Saint-Denis-Basilique. Du 12 au 21 juin. Tél. : 01-49-33-71-11. 50 F.

DERNIERS JOURS

14 juin :
Le Jeu de l'amour et du hasard
de Marivaux, m. en sc. de J.-P. Vincent.
Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.



هكذا من الأصل

L'Egypte plurielle vue de Paris

Pour « Qantara », qui consacre un dossier à ce pays, il n'y a pas une mais plusieurs Egypte. L'usage du français y est en déclin, tandis que l'anglais progresse

QANTARA, revue trimestrielle de l'Institut du monde arabe, consacre un dossier spécial à l'Egypte dans sa dernière livraison, celle du printemps 1998 (35 F, en vente en kiosque de mai à juillet ou par abonnement auprès de l'IMA, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris). On sait que ce pays est aujourd'hui un maillon fragile de la chaîne des républiques, pas toujours ni tout à fait démocratiques, que compte le monde musulman. *Qantara* ne se tire pas mal de ce défi consistant à présenter non seulement l'Egypte, mais les Egypte en trente pages, dans un numéro, le vingt-septième, qui en compte quatre-vingt-deux...

Et tout d'abord, s'agit-il d'un pays méditerranéen ? *« La Méditerranée n'existe pas...*, explique François Zabbal, rédacteur en chef. *Non pas qu'elle fût un mythe, elle est tout simplement une invention et comme toutes les inventions, sa réalité ne tient que par le système qui l'a mise au jour, projet politique ou vision culturelle, ou encore par celui qui l'intégrerait dans un dessein de quelque nature qu'il soit. L'invention scientifique de la Méditerranée* nous apprend qu'elle *est un concept récent, une catégorie de l'analyse savante, forgé au XIX[e] siècle dans l'élan d'expéditions militaro-scientifiques françaises, tout d'abord celle de Bonaparte en Egypte en 1798, puis celle de la Morée (l'actuel Péloponnèse) de 1829 à 1831, et enfin celle d'Algérie sous la monarchie de Juillet (1839-1842). »*

Certes, l'*« Egypte est une passion française »*, comme le rappelle notre collaborateur Robert Solé, spécialiste de ce pays. La France est aussi une passion égyptienne, explique Daniel Lançon, qui fut professeur de français au Caire et vient de faire paraître *Edmond Jabès, l'Egyptien*. Ces regards croisés suscitent parfois des malentendus. *« En décidant de participer à la commémoration du bicentenaire de l'expédition de Bonaparte en Egypte, les bureaucrates égyptiens ne se doutaient pas qu'ils venaient de se fourrer dans un véritable guêpier »*, raconte drôlement l'écrivain Sonallah Ibrahim (dernier ouvrage paru, *Les Années de Zeth*, Actes Sud, 1996).

Quel est le statut du français dans ce pays ? *« La langue française a contribué à entretenir une élite sociale (...). L'usage du français est la composante essentielle d'un système de convivialité mondaine – elle était la langue utilisée à la cour du roi Farouk – et culturelle à l'intérieur de l'espace social fréquenté par l'élite. En effet, la vie publique et citadine repose sur l'usage du français.* (...)

« La Révolution nassérienne de 1952 se parlait en arabe, la langue de l'avenir était l'arabe, langue du panarabisme, tandis que le français faisait retour au passé, ne pouvait dire que l'Ancien Régime. Par conséquent, il fut stigmatisé au profit de l'arabe dialectal égyptien, précisément cairote qui fera les délices des foules », écrit Irène Fenoglio, chercheur au CNRS.

Bref, le règne du français, en Egypte, appartient largement au passé, même s'il reste bon nombre d'excellentes écoles entièrement ou partiellement francophones. La langue étrangère d'acculturation, pour les Egyptiens, est désormais l'anglais. Inutile de verser des larmes de crocodile sur cet état de fait. La lecture de *Qantara* permet, sur ce point, comme sur quelques autres, de remettre les pendules à l'heure.

Dominique Dhombres

DANS LA PRESSE

RFI
Dominique Burg

■ Familles, je vous hais, écrivait André Gide à la fin du siècle dernier. Familles, je vous aime, s'écrie aujourd'hui Lionel Jospin. Lassé de ce contentieux historique entre la gauche et la famille. Un contentieux assumé, des dizaines d'années durant. La gauche a traditionnellement privilégié la liberté de l'individu, son émancipation, par rapport à une cellule familiale réputée étouffante et conservatrice, célébrée jusqu'au mythe par la droite et par l'Eglise catholique, fondement de l'ordre bourgeois du XIX[e] siècle. La gauche a favorisé le travail des femmes, qui a lui-même contribué à l'évolution de la famille, alors que la droite a toujours accepté l'idée de la femme au foyer. Les points de vue ne sont pas aussi caricaturaux aujourd'hui. Chacun a évolué, au rythme de la réalité sociale. Mais quand Lionel Jospin, l'année dernière, a touché au principe des allocation familiales égales pour tous, il a fait ressurgir le soupçon : la gauche n'aime pas la famille. L'opposition n'a pas manqué une occasion, depuis un an, de le laisser entendre. C'est de cette accusation, qu'il craignait de traîner avec lui des années durant, que Lionel Jospin veut se débarrasser. Il entend toujours mener une action redistributrice, de gauche, au profit des plus pauvres, mais il abandonne l'idée, peut-être dangereuse mais profondément novatrice, du primat de l'équité sur l'égalitarisme.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Il y a un an, à peine arrivé au pouvoir, Lionel Jospin avait placé les allocations familiales sous conditions de ressources et d'ailleurs plafonné également les déductions fiscales pour frais de garde. Cela avait provoqué un tollé : les associations familiales s'étaient indignées, la droite avait protesté, mais le Parti communiste et les syndicats avaient désapprouvé également. Dans l'opinion, si en province et dans les milieux populaires les mesures avaient été bien accueillies, chez les ménages de jeunes cadres, notamment de la région parisienne, cela avait été perçu comme une agression. En fait, le principe de l'universalité des allocations familiales était sacrifié à la recherche de la solidarité. Aujourd'hui, Lionel Jospin revient sur cette mesure. La mise sous conditions des allocations familiales est annulée. Elle est remplacée par un abaissement sensible du plafond du quotient familial.

L'HUMANITÉ
Jean-Paul Monferran

■ Vaste sujet, vaste chantier. Alors que le gouvernement devrait annoncer aujourd'hui, lors de la conférence réunie à Matignon sur la « politique familiale », le rétablissement des allocations familiales pour tous et la réforme du quotient familial, un constat s'impose déjà, que plusieurs rapports ont mis en évidence : les bouleversements intervenus dans ce que l'on a appelé longtemps – au singulier – la « structure familiale » sont tels que c'est toute l'évolution de la société, depuis vingt ou trente ans, qui se trouve de fait mise en question.

EN VUE

■ Les étudiants américains, séduits par l'exotisme révolutionnaire, mettent à la mode les *« sandales à la Pol Pot »* inspirées d'une paire que le Khmer rouge, responsable du génocide cambodgien, portait sur son lit de mort.

■ A ses pompiers qui, depuis des années, ne possédaient plus un seul véhicule en état de marche, la municipalité de Kinshasa – cinq millions d'habitants – reconnaissante vient d'offrir un camion surmonté d'une échelle.

■ **Alex Da Silva**, pilote sur Virgin Atlantic, a révélé, en 1997, au cours d'une conférence à Londres, que le tiers des incidents en vol étaient de nature sexuelle. **Richard Branson**, propriétaire de la compagnie, installera prochainement des lits à deux places à bord de ses avions.

■ Les adeptes de l'amour en vol se réclament de l'américain **Lawrence Sperry**, qui, en 1916, trop confiant dans le pilote automatique qu'il venait d'inventer, voulut s'occuper de **M[me] Waldo Polk**, en plein ciel, au-dessus des côtes de la Nouvelle-Angleterre, et s'abîma en mer où il fut repêché avec elle tout nu.

■ Depuis plus de six mois, le département obstétrique et gynécologique de l'université de Pise expérimente sur douze volontaires l'équivalent féminin de la pilule Viagra. Deux femmes ont abandonné en cours de route : la première souffrait d'hypertension, l'autre d'un partenaire hyper-jaloux.

■ Mercredi 10 juin, un médecin israélien avait apporté à la Knesset une plaquette de huit pilules pour témoigner devant la commission des sciences sur les effets secondaires du Viagra. A la fin de son exposé, il lui en manquait quatre, malgré les minutieuses recherches des députés dans les travées.

■ Selon un sondage publié par le quotidien *Al-Raï Al-Am*, **Helmut Kohl** est un chanteur de rock, **Madeleine Albright**, une star de cinéma, et **Kofi Annan**, un footballeur camerounais, pour la majorité des étudiants de sciences et d'arts de l'université de Koweït. Ils ne sont plus que 9 % à penser que **Graham Bell** est le directeur de l'hôpital local Al-Sabah.

■ A Bagdad, un journaliste porte plainte au commissariat du quartier d'El Karakh pour un vol par effraction dans sa voiture. Assis à son bureau, un officier de police l'apostrophe : *« De quoi vous plaignez-vous ? Vous aviez laissé votre véhicule dans la rue. Vous auriez mérité qu'on vous le vole aussi ! »* Le représentant de la loi se lève, marche de long en large, montre ses pieds nus et poursuit en hurlant : *« C'est tout de même moins grave que de me voler mes chaussures dans mon commissariat ! »*

Christian Colombani

SUR LA TOILE

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

■ Trente-neuf pour cent des entreprises françaises utilisent le commerce et les échanges électroniques, *via* le Minitel, Internet ou à travers l'EDI (échange de données informatiques), selon un premier état des lieux dressé par l'Observatoire du commerce et des échanges électroniques. Une première étude plutôt encourageante : les entreprises françaises ont bien une *« culture »* du commerce et des échanges électroniques, largement due au Minitel. Toujours selon l'Observatoire, seulement 2 % des entreprises s'adressent au consommateur, contre 98 % qui font exclusivement du *« business to business »*. – *(AFP.)*

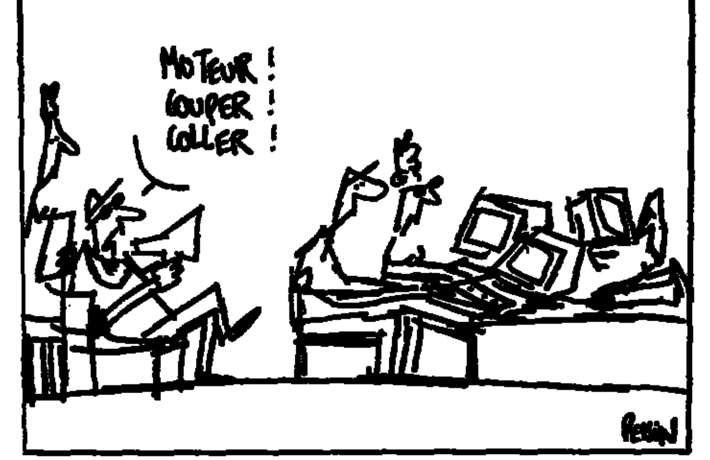
LE CONTE DE MONTECRISTO

■ Chiara, une Italienne de six ans, n'ira pas à l'école. Pour qu'elle puisse rester vivre chez ses parents, les seuls habitants de l'île de Montecristo, au large de la Toscane, un logiciel a été spécialement conçu pour elle. Chiara participera à distance aux leçons de lecture et d'écriture, et pourra discuter avec sa maîtresse et ses copains de classe. – *(Reuters.)*

dfilm.mpl.net/newvenue

Des cinéastes expliquent aux internautes comment réaliser un « webmovie » entièrement numérique

« IL EST GRAND TEMPS *que le film numérique s'émancipe. »* Depuis 1994, le Digital Film Festival (DFilm), groupe d'artistes indépendants basé à San Francisco, milite pour que les films tournés en numérique et montés sur ordinateur soient reconnus comme un genre artistique à part entière. Ce mois-ci, DFilm a franchi une nouvelle étape en ouvrant sur le Web un espace baptisé New Venue, dédié aux *« webmovies »*, ou films créés spécialement pour Internet.



Bart Cheever, coauteur du projet, définit le webmovie comme une œuvre dont le réalisateur a su, dès le départ, prendre en compte le faible débit d'Internet et la petite taille de l'image. Au lieu de subir ces contraintes, le « webcinéaste » doit en tirer parti, tout en profitant de la souplesse de l'outil numérique pour se lancer dans des créations originales.

Afin d'assurer la programmation de sa salle de cinéma virtuelle, Bart a lancé un appel sur le Net, invitant les réalisateurs à envoyer des petits courts-métrages dans sa boîte aux lettres électronique. Les films créés pour le Web sont encore une denrée rare, mais Bart en a déjà reçu une cinquantaine et en a sélectionné douze, qu'il proposera en téléchargement à raison d'un par semaine.

Reste qu'à ce jour peu d'internautes sont capables de réaliser un film numérique, même rudimentaire. Le problème n'est pas financier, car les équipements sont de plus en plus abordables, mais technique et artistique. Afin de susciter des vocations, DFilm a donc affiché sur New Venue un guide en sept chapitres expliquant les étapes de la fabrication d'un webmovie, complété par des témoignages de réalisateurs expérimentés.

New Venue s'adresse aussi aux cinéastes professionnels : *« Nous voulons les inciter à prendre Internet au sérieux, et à inventer une nouvelle esthétique adaptée à ce média. »* Le lien avec l'univers du cinéma « classique » est encore ténu, mais il existe : Jason Winshnow, l'autre coauteur du site, a étudié auprès de Francis Ford Coppola et travaille actuellement pour Woody Allen.

Bart Cheever songe déjà à la phase suivante, quand les connexions Internet à haut débit seront accessibles au grand public. Les temps héroïques seront alors révolus, et Hollywood se précipitera sur le Web. Mais ce jour-là, *« les cinéastes indépendants et alternatifs seront déjà installés, leurs films seront partout sur le Net »*. Compte tenu de la nature décentralisée du réseau, *« ils se battront enfin à armes égales avec les grands producteurs, à condition bien sûr de proposer des œuvres qui attireront l'attention du public »*.

Yves Eudes

Etre footballeuse en Algérie *par Alain Rollat*

AU COMMENCEMENT, il y a une sensation indéfinissable. Un fourmillement du corps. Une inexprimable légèreté de l'être. Quelque chose de charnel et d'aérien. Cela ressemble à une bouffée de désir. Souhila cherche ses mots : *« Moi, quand je joue au ballon, je sens... »* Elle hésite. Comment dire cette émotion agréable ? *« Je sens... des sentiments ! »* Comment expliquer cette subtile force d'attraction, cette plénitude ? *« Quand je joue au ballon, je sens plein de choses. Je ne sais plus que je suis une fille. C'est comme si j'étais née avec le ballon... comme si le ballon était né avec moi... »* Elle jongle. Pied droit, pied gauche. Genou droit, genou gauche. Tête, amorti de la poitrine, dribble chaloupé. Chacun de ses gestes est une caresse, le ballon lui obéit. Belles images d'Arte. Est-ce cela, le plaisir ? Souhila a vingt ans, des joues de fillette, des jambes de fée. Dans son équipe, celle de la Jeunesse sportive de Kabylie, on la surnomme « Del Piero ». Elle est, elle veut être, elle ose être *« footballeuse »* !

Comment peut-on être algérienne et footballeuse ? Les copines de Souhila se marrent. Il y a là Radia, qui joue avec elle à la JSK, mais aussi Khadidja et Lamia, qui portent le maillot du Racing club de Kouba. Elles rigolent parce que, cela non plus, paraît-il, ne s'explique pas. Comment croire que l'Algérie compte vingt-cinq équipes féminines, depuis deux ans, alors que la coutume musulmane interdit l'accès des stades aux femmes ? Comment concevoir ces filles en short, devant ces publics mâles, dans un pays où le fanatisme sanctionne de mort le sport au féminin ? Comment comprendre ces maillots cachés sous les voiles à l'heure de la prière ? Suivez Nadia sur n'importe quel terrain. Voyez-la courir, cette étudiante en génie mécanique de Tizi-Ouzou ! Regardez-là jouer du sifflet ! Derrière le regard stupéfait, mais respectueux, des hommes confrontés à cette première femme arbitre, vous découvrirez l'incroyable miracle.

Tous les préjugés pris à contre-pied par la malice d'une poignée de gamines ! Le patriarcat contourné avec la complicité de mères enjouées ! Le machisme ridiculisé avec le soutien d'éducateurs éclairés ! Le Coran amadoué avec la bénédiction de grands-pères assez sages pour noter que *« la religion ne dit pas qu'il faut jouer au foot en burnous ou en pantalon... »*. Ces jeunes filles sont aussi footballeuses parce qu'elles sont algériennes. Extraordinaire métamorphose : l'objet de plaisir est devenu vecteur d'émancipation, résistance à l'obscurantisme. Qu'il est génial, ce ballon vainqueur de la bêtise ! Jouer au foot pour se shooter à la liberté ! C'est le pied...

VENDREDI 12 JUIN

FILMS DE LA SOIRÉE

20.35 **La Liberté au bout du chemin** ■ ■
R. Pearce (EU, 1990, 95 min). TSR

21.25 **La Collectionneuse** ■ ■
Eric Rohmer (France, 1967, 85 min). Cinétoile

22.25 **La Nuit du loup-garou** ■ ■
T. Fisher (GB, v.o., 140 min). 13e Rue

23.45 ▶ **Okraina** ■ ■
Boris Barnet (Urss, 1933, N., v.o., 95 min). Arte

23.55 **L'Année dernière à Marienbad** ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1961, N., 95 min). Ciné Cinéfil

0.00 **Umberto D** ■ ■ ■
Vittorio De Sica (Italie, 1952, N., 85 min). RTL 9

2.10 **Autant en emporte le vent** ■ ■ ■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 210 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

19.00 Les Dossiers de l'Histoire. La tentation terroriste. Larmes à gauche. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Invitées : Heather Nova (live), Nathalie Cardone. Canal +
20.00 20h Paris Première. Best of. Invités : Claude Chabrol, Elie Kakou, Bruno Cremer, Jean-Louis Trintignant. Paris Première
21.00 De l'actualité à l'Histoire. Saint-Denis la rouge. Vie et mort du Deutschmark. Histoire
22.35 Bouillon de culture. Escale à Lisbonne. Invités : Manuel Maria Carrilho, Fernando Mascarenhas, Eduardo Lourenco, Diogo Doria, Lidia Jorge, Manoel De Oliveira, Leonor Silveira, Misia. France 2
22.45 Paris modes. François Lesage. Paris Première
23.10 Sans aucun doute. La foire aux arnaques. Invité : Alexandre Arcady. TF 1
0.45 Notes de voyage. Bons baisers de Barbès. France 3

DOCUMENTAIRES

18.30 Virtuoses : Deux enfants terribles. Ivo Pogorelich. Yuri Bashmet. Mezzo
19.00 Voyage aux pays des dieux. [3/13]. Grèce, l'île de la révélation. Odyssée
19.05 Au cœur des volcans hawaïens. Planète
19.25 Budapest 56, défaite et victoire. Odyssée
19.40 Anti chaos. Planète
20.00 Cités et merveilles. St George. Téva
20.05 Danse avec les loutres. TSR
20.15 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssée
20.35 Le Roi Tidalium. Planète
21.00 Dave Holland, portrait. Muzzik
21.10 A la découverte de la forêt. Odyssée
21.20 Les Loups de l'Idaho. Disney Channel
21.30 Prisons anglaises. Nouvelles thérapies. Planète
22.00 Conversation avec Michael Tippett. Odyssée
22.10 ▶ Grand format. Galères de femmes. Arte
22.20 Iles Shetland. La mer nourricière. Planète
22.55 Ladakh, un désert dans le ciel. Odyssée
23.15 Underground USA. [8/14]. Sans abris - Basket de rue à Brooklyn. Planète
23.20 Dancing Barefoot. Canal Jimmy
23.35 J'aurais aimé vous voir danser, madame Akarova. Muzzik
23.45 Twist. Planète
23.50 Des animaux et des hommes. [1/6]. Les cochons pourraient voler. Odyssée
0.40 Sous les jupes de la Madone. Téva

SPORTS EN DIRECT

3.00 Basket NBA. Match n° 5. Chicago Bulls - Utah Jazz. Canal Plus

MONDIAL 98

17.15 Arabie Saoudite - Danemark. Groupe C. Au stade Félix-Bollaert, à Lens. 17.30 Coup d'envoi. TF 1 - Eurosport
17.30 Arabie Saoudite - Danemark. Canal + - RTBF 1
20.50 France - Afrique du Sud. Groupe C. Au stade Vélodrome, à Marseille. 21.00 Coup d'envoi. France 3
21.00 France - Afrique du Sud. Canal +

MUSIQUE

20.20 Midnight Classics II. Muzzik
20.59 Soirée Dave Holland. Muzzik
21.30 Dave Holland Quintet. Muzzik
22.30 Virtuoses : Maria Joao Pires. Mezzo
23.40 Samson et Dalila. Mise en scène. Nicolas Joel. Dir. Julius Rudel. Paris Première
0.55 Wolfgang Sawallisch. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.40 Deux mamans sur la route. Donald Wrye. RTL 9
20.45 ▶ Petites. Noémie Lvovsky. Arte
21.00 La Grande Fille. Jean-Paul Salomé. France 2
21.50 Trois saisons. Edwyn Baily. Festival
22.30 Délice oriental. Norbert Meisel. RTL 9
22.55 La Prochaine Victime. Larry Shaw. TSR

SÉRIES

21.00 Stargate SG-1. Le procès. Série Club
21.00 Tekwar. Teklab (v.o.). 13e Rue
21.20 Dharma & Greg. Dharma's Tangled Web. The Cat's Out of the Bag (v.o.). Téva
21.50 Father Ted. Deux pieds dans la tombe (v.o.). Canal Jimmy
22.05 Au cœur du temps. Le fantôme de Néron. Disney Channel
22.25 Dream On. Turlututu (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Buffy contre les vampires. La marionnette. Série Club
22.55 Seinfeld. La course (v.o.). Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Sidney, the Dead Noise Reinder. Téva
23.15 Le Prisonnier. L'enterrement (v.o.). Série Club
0.05 Brooklyn South. Queens for a Day (v.o.). Série Club
0.30 Friends. Celui qui posait une question embarrassante (v.o.). Canal Jimmy
0.50 Star Trek, la nouvelle génération. Qpidon. Canal Jimmy
1.40 New York Police Blues. Quand la haine tue (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 Muzzik
Dave Holland Portrait

Le contrebassiste d'origine britannique Dave Holland a vu sa carrière faire un bond quand Miles Davis l'a engagé à la fin des années 60. Depuis Dave Holland a joué partout et avec beaucoup de monde, tout en ayant ses propres formations. Ainsi le Dave Holland Quintet, filmé par Frank Cassenti au Théâtre musical de Paris/Châtelet, le 29 octobre 1984, lors du 5e Festival de jazz. Une présentation des musiciens, quelques phrases sur l'homme (d'une discrétion exemplaire) et l'artiste, un passage lors des répétitions et des extraits de concert constituent l'essentiel de ce portrait rapide (une demi-heure) et clair d'une des stars du jazz. Ce documentaire est plutôt une introduction au film du concert intégral (diffusé à 21 h 30). Ce soir, Muzzik respecte le découpage portrait puis concert mais les rediffusions se font au petit bonheur la chance et cassent malheureusement la complémentarité des deux programmes. – *S. Si.*

● 22.25 13ème Rue
La Nuit du loup-garou

En Espagne, au XVIIIe siècle, un mendiant bestial, jeté au cachot depuis des années, viole une servante sourde et muette qui réussit à s'enfuir. L'infirme met au monde un enfant qui, en grandissant, se transforme en être à demi-loup les nuits de pleine lune. Terreur « gothique », utilisation de la couleur... Un grand mythe du cinéma d'épouvante hollywoodien remarquablement reconsidéré par Terence Fisher. Avec Oliver Reed, Yvonne Romain et Clifford Evans. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

17.15 Mondial 98. Arabie Saoudite - Danemark.
19.25 Exclusif.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Trafic infos.
20.55 La Soirée d'enfer.
23.10 Sans aucun doute. La foire aux arnaques.

FRANCE 2

17.40 Friends. Un petit goût de nostalgie.
18.10 Les Dessous de Veronica.
18.40 et 22.30 Un livre, des livres.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 et 1.55 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Coupe du monde, Météo, Point route.
21.00 La Grande Fille. Téléfilm. Jean-Paul Salomé.
22.35 Bouillon de culture. Escale à Lisbonne.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Ciné-club. Cycle Lars von Trier.
0.10 Element of crime ■ Film. O Lars Von Trier (v.o.).

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Benny Hill.
20.20 Tout le sport.
20.25 Journal de la Coupe, Consomag.
20.50 Mondial 98. France - Afrique du Sud.
23.10 Météo, Soir 3.
23.35 Multiplex foot.
0.20 Libre court. L'Enclume et la Sardine.

CANAL +

17.30 Mondial 98. Arabie Saoudite - Danemark.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs.
20.15 Le Journal de François Pécheux, Golden Foot.
21.00 Mondial 98. France - Afrique du Sud.
23.30 Twister ■ Film. Jan De Bont.
1.20 La Planète des vampires ■ Film. Mario Bava (v.o.).

ARTE

19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La maison du futur. Trash Media : Allemagne, Radio Game.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Petites. Téléfilm. Noémie Lvovsky.
22.10 ▶ Grand format. Galères de femmes.
23.45 ▶ Okraina ■ ■ Film. Boris Barnet (v.o.).
1.20 Le Dessous des cartes. Liberia : une longue guerre totale.
1.30 Le Ballon d'or ■ Film. Cheik Doukouré.

M 6

18.55 Los Angeles Heat.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Hit machine. Céline Dion.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Un étranger dans la maison. Téléfilm. O Farhad Mann.
22.35 Au-delà du réel, l'aventure continue. Clair de lune.
23.25 La Vallée du danger. Téléfilm. O Jean-Claude Lord.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Histoire du rock III. [5/5]. Brian Eno.
20.30 Agora. Abdelwahab Meddeb pour la revue *Dédale*.
21.00 Black and blue. Jack Teagarden, histoire d'un franc-tireur.
22.10 Fiction. *Retour à Lille*, de Noël Simsolo.
23.00 Nuits magnétiques. Lisbonne en trompe-l'œil. [4/4]. D'un 25 avril à l'autre.
0.05 Du jour au lendemain. Rocco Carbone (*Ouvert en août*).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Festival de Saint-Denis. Dir. Charles Dutoit : *Te Deum*, de Berlioz, Gregory Kunde, ténor.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club. Le quartette Eddie Henderson.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Franz Brüggen.
22.30 Les Soirées... (suite).

SAMEDI 13 JUIN

FILMS DU JOUR

13.20 **Friends** ■ ■
Elaine Proctor (Fr.-GB, 1993, 100 min). Cinéstar 1

14.10 **Les Sept Péchés capitaux** ■ ■
E. De Filippo, J. Dreville, Y. Allégret, C. Rim, R. Rossellini, C. Autant-Lara et G. Lacombe (France - Italie, 1952, N., 140 min). Ciné Cinéfil

14.25 **L'assassin habite au 21** ■ ■
Henri-Georges Clouzot (France, 1942, N., 85 min). Cinétoile

17.45 **Les Amants de Vérone** ■ ■
André Cayatte (France, 1948, N., 105 min). Cinétoile

1.50 **L'Année dernière à Marienbad** ■ ■ ■
Alain Resnais (France, 1961, N., 95 min). Ciné Cinéfil

1.55 **F comme Fairbanks** ■ ■
Maurice Dugowson (France, 1976, 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 Eco, Ecu et quoi ? La 100e émission. Interviews de Dominique Strauss-Kahn et de Ernest Antoine Seillière. Paris Première
13.30 L'Histoire des loisirs. L'occupation du temps libre, de l'antiquité au début du XXe siècle. Histoire
13.45 Savoir plus santé. Les vacances de tous les dangers. Se protéger du feu. Gare à l'eau ! Les pièges de la montagne. Quand tombe la foudre. Face à l'accident. Avec Le docteur Jean-Claude Deslandes. France 2
14.30 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Michel Gaillard, Maurice Vaisse, Pierre Marchand. Histoire
16.30 Les Dossiers de l'Histoire. La tentation terroriste. Histoire
16.30 20h Paris Première. Best of. Invités : Claude Chabrol, Elie Kakou, Bruno Cremer, Jean-Louis Trintignant. Paris Première
19.30 Nulle part ailleurs. Avec K's Choice, Jackie Berroyer. Canal +
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 13 juin 1948. Religion et politique aux Etats-Unis. Invitée : Isabelle Richet. Arte
20.00 Thalassa. Cabines de nacre. TV 5
20.45 Le Magazine de l'Histoire. Avec Bruno Cabanes, Jean-Luc Allouche, Jean Durry, Pierre Milza. Histoire
20.50 Le Club. Jean Curtelin. Ciné Cinéfil
21.00 Faut pas rêver. Russie : Les châles d'Orenbourg. France : Mon village. Chine : Les rizières du ciel. Invité : Lucien Clergue. TV 5
21.45 Metropolis. Art et merchandising. La fin des «musicals» ? La troupe européenne Footsbarn. Cyber-talks. L'agenda culturel européen. Arte
23.15 Du fer dans les épinards. Homme ou femme, aujourd'hui, il faut se surpasser. France 2

DOCUMENTAIRES

18.10 Nomades. Gardiens de rennes en Sibérie. La Cinquième
18.25 Waoranis, nomades d'Amazonie. Planète
19.15 Lucille Ball, 50 ans de comédie. Ciné Cinéfil
19.45 Maîtres de guerre. [2/13]. Crise des missiles à Cuba : les acteurs de la guerre froide. Planète
19.55 Portrait : The Pixies. Paris Première
19.55 Le Feu de la Terre. [6/6]. Prévoir l'imprévisible. Odyssée
20.35 Uzeste manifeste. Planète
20.35 La Migration des gnous. TMC
20.45 L'Aventure humaine. La Caravane des Touvas : un peuple retourne à ses racines. Arte
20.50 ▶ Notre XXe siècle. La conquête de l'espace. Odyssée
21.30 Sur la terre des pharaons. [1/3]. Les trois preuves archéologiques. TMC
21.40 Au cœur des volcans hawaïens. Planète
21.45 Plongée en profondeur avec les Russes. Odyssée
22.05 Premières œuvres. John Carpenter. Oliver Stone. Ciné Cinémas
22.15 Anti chaos. Planète
22.40 Budapest 56, défaite et victoire. Odyssée
22.50 La Mafia russe. 13e Rue
23.00 Churchill. [1/4]. Traître et héros. Un franc-tireur de la politique 1874-1940. Histoire
23.10 Le Roi Tidalium. Planète
23.25 ▶ Maradona. Odyssée
23.35 Music Planet. Eros Ramazotti. Arte
0.00 La Montée au pouvoir des femmes. [3/3]. Les pionnières. Téva
0.05 Prisons anglaises. Nouvelles thérapies. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Tournoi messieurs de Halle. Demi-finales. Eurosport
15.00 Tennis. Tournoi messieurs du Queen's. Demi-finales. Eurosport
20.30 Equitation. Jumping international de Cannes. Paris Première
20.30 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting d'Helsinki. Eurosport
1.00 Rugby. Test match. Argentine - France. Au Velez Sarfield de Buenos Aires. France 2
2.05 Hockey NHL. Stanley Cup. Match n° 3. Detroit Red Wings - Washington Capital. Canal +

MONDIAL 98

14.20 Espagne - Nigeria. Groupe D. Au stade de la Beaujoire, à Nantes. 14.30 Coup d'envoi. TF 1 - TSR - RTBF 1
14.30 Espagne - Nigeria. Canal +
17.15 Corée du Sud - Mexique. Groupe E. Au stade de Gerland, à Lyon. 17.30 Coup d'envoi. Eurosport
17.30 Corée du Sud - Mexique. France 2 - RTBF 1 - Canal +
20.45 Pays-Bas - Belgique. Groupe E. Au stade de France, à Saint-Denis. 21.00 Coup d'envoi. TF 1 - RTBF 1
21.00 Pays-Bas - Belgique. Canal +

MUSIQUE

18.30 Keith Jarrett. Tokyo 96. Mezzo
18.50 Menuhin & Rozhdestvenski. Moscou 87. Muzzik
20.30 Opéra : Don Carlos. Mise en scène. Luc Bondy. Dir. Antonio Pappano. Mezzo
21.00 La Marseillaise des mille. Muzzik
22.10 Cesaria Evora. Bataclan 95. Montréal 95. Muzzik
23.25 Elvis Costello. Story Tellers 96. Paris Première
23.55 Les Masters de piano de Monte Carlo. Finale. France 3
0.30 Nabucco. Mise en scène. Renzo Giacchieri. Dir. Maurizio Arena. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Peter Gunn. Blake Edwards. Ciné Cinémas
21.05 Deadly Target. Charla Driver. 13e Rue
22.00 Un beau petit milliard. Pierre Tchernia. Festival
0.35 Jules. Christian Palligiano. Arte
0.40 Capone contre Capone. John Gray. 13e Rue

SÉRIES

17.30 Ally McBeal. Forbidden Fruits. Téva
17.45 L'Enfer du devoir. La solitude du chef. RTL 9
18.55 Dharma & Greg. Dharma's Tangled Web. The Cat's Out of the Bag (v.o.). Téva
19.00 Absolutely Fabulous. Le Maroc (v.o.). Arte
19.15 Highlander. Une collection convoitée. Série Club
20.15 Deux flics à Miami. Le disparu. 13e Rue
20.40 Derrick. Sombres rêves. Pas de risque. RTL 9
20.45 Lucky Luke. Ma Dalton. Série Club
20.55 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [5 et 6/8]. France 3
20.55 FX, effets spéciaux. La maison des horreurs. M 6
21.00 The Lazarus Man. Le journal intime. Canal Jimmy
21.40 Buffy contre les vampires. La marionnette. Série Club
21.45 The Sentinel. O Les liens du passé. M 6
21.50 Stargate SG-1. Emancipation. La théorie de Broca. TSR
22.25 Brooklyn South. Queens for a Day (v.o.). Série Club
22.45 L'Hôpital et ses fantômes. [9/11]. Arte
22.50 Chicago Hospital, la vie à tout prix. Une journée difficile. RTL 9
23.15 Star Trek, la nouvelle génération. Qpidon. Canal Jimmy
23.30 La Rivière Espérance. [6/9]. TV 5
23.55 Homicide. Trois hommes et Adena. Série Club
1.00 Seinfeld. La course (v.o.). Canal Jimmy

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 12.30 Mezzo
« Le Monde en rythmes »

La Jamaïque par la racine

LES MUSIQUES populaires naissent pauvres et meurent parfois riches. C'est la loi de la fortune et du succès. L'inspiration du jeune Jimmy Cliff et la vision prophétique de Bob Marley ont forgé des philosophies humanistes et généré du commerce – le fonds est exploité par les Wailers. Le reggae n'a jamais cessé d'attirer les foules ni la Jamaïque de rêver. Rêve mystique où le dieu Jah dispute la place de leader à Marcus Garvey, immigré jamaïcain aux Etats-Unis qui, au début du siècle, initia un puissant mouvement pour la cause noire et, par la suite, inspira certains leaders des indépendances africaines. Par essence le reggae est transnational. Né quand la musique anglophone inventait ses premiers studios, ses premiers poètes du bidouillage de sons (Lee Perry) et ses 45 tours vinyle pressés sur l'heure, le reggae réinvente les rythmes telluriques sur guitares électriques.

Jeremy Marre, le réalisateur de la collection « Le Monde en rythmes » (quatorze opus voyageurs tournés en sept ans), a pris la Jamaïque par la racine, dans son dénuement, sa force d'opposition. *Rock et reggae*, tourné en 1987, met en exergue la capacité proche de l'ivresse de la jeunesse des ghettos de Kingstown à se mettre en danger à coups de pistolets et de règlements de comptes tout en louant les vertus de la mère-nature. Images de pauvreté, images de résistance politique et d'usage détourné de la modernité : Lee « Scratch » Perry, producteur de Bob Marley, invente en direct les effets de *scratch* sur platines et le *dub*, qui inspirera les Jamaïcains de Londres. U Roy affine le concept du *toast*, le parler sur la musique. Les Abyssians et Third World refont l'histoire.

Jeremy Marre est un passionné qui ne lâche pas facilement son sujet. Il demande à comprendre comment on joue de la guitare sur une île sans le sou en pensant au message universel que la foi en l'Ethiopie, en la beauté de la négritude et des forêts fait obligation aux jeunes voyous, innocents aux mains pleines, de délivrer à la face du monde.

Véronique Mortaigne

★ **Rediff. : dimanche 14 à 22 h 30, lundi 15 à 18 h 30, mardi 16 à 12 h 30.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.15 Mondial 98. Espagne - Nigeria.
16.25 Vidéo gag.
16.40 California College : Les Jumelles de Sweet Valley.
17.10 Hercule.
18.00 Sous le soleil.
19.00 Melrose Place.
20.00 Journal, Le Journal de la Coupe du monde.
20.35 Le Résultat des courses, Météo.
20.45 Mondial 98. Pays-Bas - Belgique.
22.55 Hollywood Night. Sous le sceau du secret. Téléfilm. Δ Kelley Cauthen.
0.25 TF1 nuit, Météo.
0.40 Les Rendez-vous de l'entreprise.

FRANCE 2

13.30 L'Esprit d'un jardin.
13.35 Consomag.
13.45 Savoir plus santé.
14.40 Leïla, née en France. Téléfilm. Miguel Courtois.
16.05 et 17.20, 19.15 Samedi sport.
16.10 Tiercé. En direct.
16.25 Cyclisme. Le Dauphiné Libéré.
17.05 Coupe du monde.
17.30 Mondial 98. Corée du Sud - Mexique.
19.45 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, Météo.
21.00 Surprise party. Sylvie et les chanteurs d'amour.
23.15 Du fer dans les épinards. Homme ou femme, aujourd'hui, il faut se surpasser.
0.50 Journal, Météo.
1.00 Rugby. Argentine - France.

FRANCE 3

14.05 Evasion.
14.35 Les Pieds sur l'herbe.
15.10 Destination pêche.
15.40 Couleur pays.
18.13 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Benny Hill.
20.25 Tout le sport.
20.28 Le Journal de la Coupe.
20.55 Les Alsaciens ou les Deux Mathilde. [5/8]. 1927-1937. [6/8]. 1938-1940.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Le Club du Mondial.
23.55 Les Masters de piano de Monte Carlo.
1.30 Un livre, un jour.
1.40 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.30
13.25 Le Journal de l'emploi.
13.30 Coupe du monde.
14.30 Mondial 98. Espagne - Nigeria.
17.30 Mondial 98. Corée du Sud - Mexique.
▶ En clair jusqu'à 21.00
19.30 Nulle part ailleurs. Invités : K's Choice, Jackie Berroyer.
20.15 Le Journal de François Pécheux.
20.43 Golden Foot.
20.45 Football.
21.00 Mondial 98. Pays-Bas - Belgique.
23.00 L'Ultime Souper ■ Film. Stacy Title.
0.30 La Cible ■ Film. Pierre Courrège.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 Correspondance pour l'Europe.
14.00 Fête des bébés.
14.30 Le Journal de la santé.
15.00 Fenêtre sur court.
15.50 Les Hommes des forêts.
16.40 Sur les chemins du monde. 16.45 Les Dernières Frontières de l'Himalaya : Quel avenir pour l'Himalaya ? 17.10 Les Yeux de la découverte : Les arbres. 17.45 Lieux mythiques. Minorque : l'île aux pierres. 18.10 Nomades : Gardiens de rennes en Sibérie.
19.00 Absolutely Fabulous (v.o.).
19.30 Histoire parallèle.
20.20 Le Dessous des cartes.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 L'Aventure humaine. La Caravane des Touvas : un peuple retourne à ses racines.
21.45 Metropolis.
22.45 L'Hôpital et ses fantômes. [9/11].
23.35 Music Planet. Eros Ramazotti.
0.35 Jules. Téléfilm. Christian Palligiano.

M 6

13.15 Code Quantum.
14.10 Drôle de chance.
15.05 Les Aventures de Brisco County.
16.05 Le Magicien.
17.05 Amicalement vôtre.
18.05 Crime sur la fréquence. Téléfilm. Faliero Rosati.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Les Piégeurs.
20.40 Ciné 6.
20.54 La Trilogie du samedi. 20.55 FX, effets spéciaux. La maison des horreurs. 21.45 The Sentinel. O. Les liens du passé. 22.40 Players : les maîtres du jeu. La reine de l'arnaque.
23.35 Pulsions troubles. Téléfilm. Δ David Hartwell.
1.25 Techno Max.
1.50 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Comédie-Française. *La Cerisaie*, d'Anton Tchekhov.
22.35 Opus. Didier Lockwood ou le violon à vif.
0.05 Le Gai Savoir. Philippe-Alain Michaud, philosophe.

FRANCE-MUSIQUE

19.07 Prélude. Magazine musical.
19.31 ▶ Poro, re dell'Indie. Opéra de Haendel. Donné en direct de l'Opéra de Halle, par l'Orchestre du Festival Haendel, dir. Paul Goodwin, Romelia Lichtenstein (Cleofide), Sally Bruce-Payne (Erissena), Nicholas Hariades (Gandarte), Patricia Spence (Poro).
23.07 Présentez la facture.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Intermezzo. Œuvres de Shield, Pleyel, Dussek, Boccherini, Schubert.
20.40 Bela Bartok et ses écrits. Œuvres de Debussy, R. Strauss, Bartok, Kodaly, Liszt, Wagner.
22.40 Da Capo. *Concerto BWV 1041*, de Bach, par l'Orchestre du Festival de Prades, dir. Casals, Stern, violon ; *Divertimento K. 251*, de Mozart, par l'Orchestre du Festival de Perpignan, dir. Casals ; *Trio op. 1 n° 1*, de Beethoven, Casals, violoncelle, Istomin, piano, Fuchs, violon.

Le Monde
SAMEDI 13 JUIN 1998

Un mystérieux nuage porteur de césium a survolé le sud de l'Europe

Les autorités de plusieurs pays recherchent la source de cette pollution

UNE AUGMENTATION temporaire de la radioactivité atmosphérique a été observée les 1er et 2 juin dans le sud de la France (région Provence-Alpes-Côte d'Azur), en Italie, en Suisse, mais aussi, dans une moindre mesure, en République tchèque, en Grèce, en Pologne et en Allemagne. Selon l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI), qui a annoncé la nouvelle mercredi 10 juin, l'analyse des filtres des capteurs de son réseau de surveillance a mis en évidence pendant cette période un niveau de césium 137 – *« seul radioélément artificiel identifié »* – de 1 000 à 2 000 microbecquerels/m³ d'air.

Même si ces concentrations sont faibles et sans danger pour les populations et l'environnement, la présence de cette matière radioactive dans l'air est anormale. Selon l'OPRI, les doses induites sont de l'ordre du millionième de la norme européenne pour l'exposition du public. Mais elles sont mille fois plus importantes que celles générées par la radioactivité naturelle, les rayons cosmiques qui nous bombardent quotidiennement, les retombées de Tchernobyl et celles des essais nucléaires des années passées.

Pour leur part, les autorités de radioprotection suisses évoquent un « nuage » 10 000 fois moins concentré que celui de Tchernobyl. Les traces de cette explosion qui a marqué le sud et l'est de l'Europe sont présentes, et pour longtemps encore – il faudra trois siècles pour que le césium disparaisse – au point que dans les Vosges et dans l'arc alpin, on mesure des niveaux de quelques milliers à quelques centaines de milliers de becquerels par kilo.

La cause du phénomène qui affecte aujourd'hui le sud de l'Europe n'est toujours pas expliquée. Les filtres qui servent à reccueillir les particules radioactives en suspension dans l'air, relevés tous les dix jours environ, n'ont jusqu'ici permis d'identifier que le césium. S'il s'agissait des conséquences d'essais nucléaires ou d'un incident dans une installation nucléaire, on devrait retrouver d'autres radioéléments.

De même, si l'on devait envisager un relâchement des éléments radioactifs de Tchernobyl encore présents dans la stratosphère – ce qui a déjà eu lieu dans le passé – on aurait également repéré un cousin du césium 137, le 134. Évoquée un temps, l'hypothèse d'un déplacement de pollens contaminés provenant d'Ukraine ou de Biélorussie semble peu probable.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) recherche cependant d'éventuels incidents sur les installations est-européennes. Les relevés météorologiques indiquent que début juin, en France, les vents venaient du sud, ce qui semble dédouaner les installations de Marcoule (Gard) et Cadarache (Bouches-du-Rhône). Les soupçons s'orientent désormais vers ces sources de césium scellées qu'utilisent les hôpitaux (curiethérapie, irradiation des produits sanguins, stérilisation des matériels), l'industrie et particulièrement le bâtiment (mesures de densité, contrôles de soudures).

De telles sources, émettrices de rayons gamma, sont en principe dûment répertoriées. Mais certaines s'égarent. Ainsi, aux États-Unis, du cobalt 60 se serait retrouvé, il y a quelques années, dans des meubles de jardin... Dans ces conditions, une petite source de césium n'aurait-elle pu elle aussi être détruite accidentellement ou intentionnellement dans un incinérateur ou dans le haut-fourneau d'une aciérie recyclant des ferrailles ? Dans ce cas, l'origine de la contamination risque d'être difficilement traçable.

Hervé Morin

Une atmosphère déjà bien chargée

Pour l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), le sud de la France a été, semble-t-il, plus sérieusement touché par le nuage de césium 137 que le reste de l'Europe. Sa station de collecte des aérosols de La Seyne-sur-Mer, près de Toulon, a enregistré, du 25 mai au 2 juin, un niveau de 2 400 microbecquerels par m³. Dans le nord du pays, ces valeurs n'ont pas dépassé les 19 microBq/m³. En Italie, on a mesuré quelque 150 microBq/m³ et en Suisse, une centaine. Le césium 137 présent dans ce nuage vient s'ajouter à d'autres radioéléments de la haute et basse atmosphère.

En 1986, le nuage de Tchernobyl a relâché des quantités importantes de césium. Selon l'IPSN, elles ont contaminé l'atmosphère à des niveaux 150 000 fois plus élevés qu'avant l'accident. Quant au plutonium, près de 4,2 tonnes ont été dispersées par les essais nucléaires aériens dans les années 60. L'essentiel, 90 %, est aujourd'hui retombé au sol.

Un dîner de fin de deuil autour d'Alain Juppé

PENDANT que Lionel Jospin fêtait discrètement le premier anniversaire de son arrivée à Matignon avec tous les chefs de parti qui avaient contribué à la victoire de la gauche aux législatives de juin 1997, un autre dîner « amical » rassemblait au même moment, mercredi 10 juin, dans un restaurant du 7e arrondissement de Paris, quelques-unes des victimes de ce mois de juin-là, autour d'Alain Juppé. L'ancien premier ministre avait convié une trentaine de personnes, dont plusieurs anciens membres de son gouvernement – Michel Barnier, Jacques Barrot, Jean-Pierre Raffarin, Hervé Gaymard, Alain Lamassoure – et des députés RPR et UDF, dont Michèle Alliot-Marie, Pierre Bédier, Jacques Godfrain, Gilles de Robien ou Nicolas Forissier. Au programme, l'avenir de l'opposition et son projet de gouvernement.

Les hôtes de M. Juppé relevaient pour la plupart d'un subtil dosage : plutôt jeunes, ils ont déjà acquis une certaine expérience politique mais jugent tous que leur biographie politique a encore le temps de s'enrichir. Ils ont encore un autre point commun : celui de ne pas trouver leur place – ou, à tout le moins, de ne pas se sentir considérés à leur juste place – dans les organigrammes de leurs familles respectives.

Côté RPR, on ne trouve pas un seul proche de Philippe Séguin, président du mouvement, parmi les invités de M. Juppé. Côté UDF, ni M. Lamassoure, ni M. de Robien, ni M. Raffarin, ni M. Forissier – un des députés « refondateurs » – ne se sentent à l'aise dans le paysage éclaté de feu la confédération libérale. Orphelins de chef en quelque sorte.

« CRÉER UN PS DE DROITE »

L'ancien premier ministre, bien sûr, ne propose pas encore trop précisément ses services. Il se contente de dresser un constat de carence des actuels dirigeants de la droite. Absents, défaillants, peu fiables pour le président de la République : le jugement, mercredi soir, a été sévère. La trentaine de convives ont décidé de se revoir régulièrement, pour *« travailler »*. Les sujets ont été distribués, des rapporteurs ont été désignés.

Invité, jeudi matin, de RMC, M. Barnier a dévoilé implicitement la stratégie de cette opposition dans l'opposition. Il a appelé le RPR *« à créer un PS de droite, qui aura autour de lui d'autres formations complémentaires »*. Tout cela, a-t-il précisé, ne peut se faire que dans une relation *« de confiance avec Jacques Chirac »*. Et il a ajouté : *« Beaucoup de mesures que propose Lionel Jospin ne sont pas l'objet d'un accord ou d'un compromis avec Jacques Chirac. Quelquefois, c'est la suite de ses idées ou de ses projets (...), par exemple sur la magistrature ou la justice. »* Soit, exactement, la thèse défendue par M. Juppé et les fidèles chiraquiens – sur l'Europe, sur la réforme de la justice – en opposition complète avec celle prônée par Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy.

Pour M. Juppé, le temps du deuil politique est manifestement terminé. Après avoir *« humilié »* Philippe Séguin – selon la formule du président du RPR – en obtenant du groupe RPR qu'il vote « oui » à l'euro, après être apparu, plus complice que jamais, au côté du chef de l'Etat à l'occasion d'un voyage officiel au Japon, puis, récemment, au Liban, l'ancien premier ministre veut reprendre sa place sur l'échiquier. Dans l'actuelle réorganisation de l'opposition, il en reste justement une à prendre : celle de chef du parti de Jacques Chirac.

Pascale Robert-Diard

Les juges des tribunaux de commerce manifestent publiquement leur hostilité aux députés qui enquêtent sur eux

LES DÉPUTÉS de la commission d'enquête parlementaire sur les tribunaux de commerce ont dû recourir à la force publique, jeudi 11 juin, pour pouvoir procéder aux auditions prévues au tribunal de commerce de Mont-de-Marsan (Landes), les juges de cette juridiction ayant refusé de prêter serment. Lundi 8 juin, le président du tribunal de commerce de Paris, Jean-Pierre Mattei, s'en était pris, dans un entretien publié par *Le Figaro*, au rapporteur de la commission d'enquête, le député (PS) de Saône-et-Loire, Arnaud Montebourg, qu'il qualifiait d'*« inquisiteur »*. *« Nous ne nous laisserons pas intimider par cette terreur ambiante, qui relève de la manipulation politique »*, déclarait M. Mattei, qui dirige la Conférence générale des tribunaux de commerce.

Le 9, le président de la commission parlementaire, François Colcombet, député (PS) de l'Allier, écrivait à M. Mattei, pour lui indiquer que si la commission avait choisi d'enquêter sur le terrain, c'était pour ne pas se limiter *« aux innombrables rapports rédigés dans le passé »* et qui, selon lui, *« n'ont pas empêché des "sinistres" dans des juridictions de première importance »*. M. Colcombet rappelait, en outre, que le *« travail du rapporteur [était] celui d'un parlementaire auquel s'est, bien entendu, associée la commission tout entière »*.

C'est néanmoins à la suite de déclarations récentes de M. Montebourg au quotidien régional *Sud-Ouest* que les seize juges consulaires de Mont-de-Marsan, ont refusé, jeudi matin, de répondre aux questions du rapporteur et de ses deux collègues, Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne) et Jean Codognès (PS, Pyrénées-Orientales). Peu après l'arrivée des parlementaires, qui effectuaient la dernière étape d'une série de déplacements dans les tribunaux de province (*Le Monde* du 21 avril), le président du tribunal de commerce de la ville, Jean-Claude Anton, a lu une motion affirmant l'impossibilité *« de déposer en toute sérénité »*.

« DEMAIN, JE DÉMISSIONNE ! »

Alerté, M. Colcombet est alors entré en contact avec le procureur de Mont-de-Marsan, pour lui demander de convoquer les juges réfractaires. Par télécopie, il lui adressait les convocations officielles, ainsi que le contenu de l'ordonnance de 1958 organisant le fonctionnement des commissions d'enquête du Parlement. Ce texte prévoit notamment des peines pouvant aller jusqu'à deux ans d'emprisonnement, 50 000 francs d'amende et la déchéance des droits civiques pour toute personne refusant, sans motif valable, de répondre aux questions des parlementaires.

En fin de matinée, le procureur a donc dépêché les gendarmes aux domiciles des juges concernés, afin de leur faire porter leurs convocations pour 14 h 30. Devant le tribunal de commerce, où s'étaient rassemblés quelques dizaines de manifestants encourageant le travail des députés, M. Montebourg menaçait d'engager des poursuites si les absents ne se présentaient pas. A l'heure dite, les seize magistrats consulaires étaient là. Les auditions, publiques, ont débuté dans une atmosphère de franche hostilité. Les députés siégeaient sur l'estrade, aux places réservées d'ordinaire aux juges eux-mêmes. *« Pour préserver les symboles »*, M. Montebourg avait toutefois pris soin d'écarter le fauteuil du président, et de s'asseoir sur une chaise...

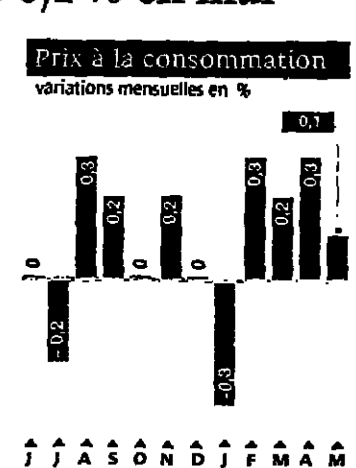
Ayant refusé de répondre autrement que *« de façon générale »*, le président du tribunal, M. Anton, a tenté d'empêcher l'un de ses vice-présidents de répondre aux questions des députés sur un dossier particulier, dont le traitement avait été critiqué dans des lettres adressées à la commission. *« C'est à vous dégoûter du bénévolat ! Demain, je démissionne »*, a lancé l'un des juges. *« Moi aussi »*, a approuvé M. Anton. A leur sortie du tribunal, les députés se dont dit *« frappés par une telle animosité »*. M. Montebourg a conclu à l'urgence d'une *« grande réforme »* des juridictions consulaires.

Hervé Gattegno

Tirage du *Monde* daté vendredi 12 juin 1998 : 536 592 exemplaires

Les prix à la consommation ont progressé de 0,1 % en mai

L'INFLATION reste toujours très modérée, les prix à la consommation ayant enregistré une hausse de seulement 0,1 % en mai, selon les résultats provisoires publiés vendredi 12 juin par l'Insee. En glissement sur un an, la hausse des prix s'élève à 1 %. En mai, seules deux catégories de prix ont accusé de fortes fluctuations. Il s'agit d'abord des prix de l'alimentation, qui, pour des raisons saisonnières, ont progressé de 0,6 % (et même + 4,9 % pour les produits frais). A l'opposé, les prix de l'énergie ont baissé de 1,2 %. Dans ses dernières prévisions, l'Insee ne prévoyait pas d'accélération sensible de l'inflation, celle-ci ne devant pas dépasser 0,6 %, en glissement, au cours des six premiers mois de l'année 1998.



Prise d'otages dans la famille Guerlain : deux blessés

LE PARFUMEUR Jean-Paul Guerlain, âgé de soixante et un ans, a été blessé d'une balle dans la jambe, dans la nuit du jeudi 11 juin, lors d'une attaque à main armée de sa propriété dans les Yvelines. Le gardien de la maison a été atteint de deux balles au thorax. Les deux hommes ont été transportés dans un hôpital parisien.

Un groupe d'une douzaine de personnes, cagoulées, ont pris en otage, pendant près de quatre heures, plusieurs membres de la famille Guerlain avant de s'enfuir, vers 3 h 15, avec un butin estimé à plusieurs millions de francs. Arrivé vers 23 h 30, le commando puissamment armé a neutralisé le gardien avant de visiter les demeures de la famille regroupées dans le hameau de La Millière. Après avoir obtenu l'ouverture des différents coffres, ils emportaient des bijoux et de l'argent liquide. Une amie de la famille, de nationalité américaine, aurait dû remettre aux agressseurs ses bijoux dont la valeur avoisinerait 12 millions de francs.

DÉPÊCHES

■ **SYNDICALISME : près de trois cents syndicalistes ont été tués en 1997** pour avoir défendu leurs droits, 1 681 autres ont été torturés ou maltraités, 2 329 ont été détenus. Dans 79 pays, il y a eu ingérence flagrante dans les affaires syndicales. Tels sont les chiffres contenus dans le rapport annuel sur la violation des droits syndicaux publié par la Confédération des syndicats libres (CISL). La Colombie détient le triste record du nombre de syndicalistes tués (156), dont 61 enseignants, pour la plupart victimes des escadrons de la mort et des forces paramilitaires.

■ **LIBYE : le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi a échappé dans la région de Benghazi (nord-est), le 2 juin, à un attentat** au cours duquel il a été légèrement blessé au coude, ont affirmé jeudi 11 juin des voyageurs en provenance de Libye. D'après eux, une garde du corps de M. Kadhafi a été tuée et plusieurs autres membres de sa garde ont été blessés. L'agence officielle libyenne Jana a démenti ces informations qualifiées de *« mensonges et d'allégations viles »*.

■ **JUSTICE : un militant d'extrême droite, étudiant en droit, âgé de vingt-deux ans, a été mis en examen et écroué**, mercredi 10 juin, soupçonné d'avoir mis le feu à la boîte aux lettres et à la porte d'entrée de Marie-Anne Cohendet, un professeur de l'université Lyon-III qui soutenait un collectif d'étudiants dénonçant les activités d'un centre d'études qualifié de *« laboratoire idéologique du FN »*. Le jeune homme avait été exclu de l'université après l'agression de trois étudiantes qui distribuaient des tracts pour une conférence de la ligue des droits de l'homme.

■ **TUNISIE : l'opposant Mohamed Mouada a mis fin à la grève de la faim** qu'il observait depuis le 3 juin, répondant à la demande insistante de son parti, le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a annoncé jeudi sa famille. M. Mouada avait été hospitalisé lundi en *« urgence »* après l'aggravation de son état de santé. – *(AFP.)*

« Le Monde de l'éducation » de juin

Le Monde de l'éducation consacre au corps son dossier central de juin, réalisé sous la direction du chorégraphe Philippe Découflé, rédacteur en chef invité. Il s'est entouré notamment de Georges Vigarello, Philippe Brenot, Jocelyne Vaysse, Jean-Didier Urbain, Anne-Lise David, Giordana Charuty, Noëlle Châtelet, Belinda Cannone, Arlette Farge, Lydie Salvayre, Merce Cunningham, Olivia Grandville, pour parler de la représentation du corps, de la sexualité, du corps médicalisé, des rythmes scolaires..., mais aussi de l'amour, la fête, la danse, le sport...

★ **http://lemonde.fr/educ/**
★ **Chez votre marchand de journaux : 30 francs.**



La Coup
accueille

Le Mondial



DÉFENSE Le joueur chilien Francisco Rojas envoie le ballon par-dessus son épaule lors du match contre l'Italie

LES TEMPS FORTS

● **1 MARSEILLE**
L'équipe de France rencontre l'Afrique du Sud au Stade-Vélodrome de Marseille, vendredi 12 juin, à 21 heures (groupe C).

● **2 LENS**
Le deuxième match du groupe C oppose, vendredi 12 juin, à 17 h 30, le Danemark à l'Arabie saoudite.

● **3 MONTPELLIER**
Vendredi 12 juin, à 14 h 30, dans le groupe D, la Bulgarie rencontre le Paraguay.

● **4 NANTES**
La ville accueille son premier match de la Coupe du monde avec Espagne-Nigeria, samedi 13 juin, à 14 h 30 (groupe D).

● **5 LYON**
Le premier match du groupe E oppose la Corée du Sud au Mexique, samedi 13 juin (17 h 30).

● **6 SAINT-DENIS**
Le Stade de France reçoit, samedi 13 juin, à 21 heures (groupe E), un derby entre la Belgique – qualifiée pour le Mondial en battant l'Eire en matches de barrage – et les Pays-Bas, avec en vedette Dennis Bergkamp.



● **7 TÉLÉVISION**
Vendredi 12 juin, le premier match de l'équipe de France contre l'Afrique du Sud (vendredi 12 juin, 21 heures) est diffusé à partir de 20 h 50 sur France 3 et à 21 heures sur Canal Plus. Arabie saoudite - Danemark (17 h 30) est sur TF 1 et Eurosport à partir de 17 h15 et sur Canal Plus à 17 h 30. Paraguay-Bulgarie (14 h30) est sur France 3 à partir de 14 h 10 et sur Canal Plus à 14 h 30.
Samedi 13 juin, Espagne-Nigeria (14 h 30) est diffusé par TF 1 à partir de 14 h15 et par Canal Plus à 14 h30.
Corée-du-Sud - Mexique (17 h 30) est sur France 2 et Canal Plus à 17 h 30, Eurosport prend l'antenne à 17 h15. Pays-Bas - Belgique (21 heures) est sur TF 1 à partir de 20 h45 et sur Canal Plus, à 21 heures.

La Coupe du monde accueille la France

DOUZE ANS qu'ils attendaient cela. Douze ans d'impatience, de douleur aussi chez les « accros » du football français. Pour les nostalgiques de Platini et de sa bande mexicaine de 1986, pour ceux qui n'ont toujours pas digéré les dernières secondes d'un France-Bulgarie privant les Bleus du Mondial américain, de 1994, le Stade-Vélodrome de Marseille devait accueillir vendredi 12 juin, à 21 heures, avec France-Afrique du Sud une rencontre *« capitale »* du groupe C, comme le dit Aimé Jacquet.

Enfin le moment était venu de savoir si cette équipe étrange, qualifiée d'office, qui invite mais veut gagner, qui a joué une ribambelle de rencontres amicales en deux ans, souvent victorieuses, souvent ennuyeuses, allait être à la hauteur de sa Coupe du monde. Enfin, elle allait fournir un premier repère sur son niveau réel de jeu alors qu'aucun des vingt-deux sélectionnés n'a l'expérience d'un Mondial.

« LÀ POUR GAGNER »

Si les mots d'Aimé prêtent peu à la gaudriole – *« abnégation »*, *« rigueur »*, *« utopie du beau jeu »* –, c'est la première fois depuis que la coupe Jules Rimet a été sculptée qu'une équipe française avoue son objectif : la victoire en finale. A mots voilés pour Zidane : *« Je suis prêt à relever ce défi. »* Plus clairement chez Deschamps, dont le palmarès prouve qu'il connaît son sujet : *« Nous sommes là pour gagner. »*

Le propos semble présomptueux et le projet plus facile à énoncer qu'à mener à son terme. Mais que viser d'autre quand on est pays hôte ? A Marseille donc, cette équipe de France allait enfin se confronter à la réalité et sortir d'une atmosphère polémique de plus en plus pesante. Les déclarations agacées des joueurs et de leur entraîneur, les relations tendues, ces derniers jours, avec la presse, participaient en fait du même syndrome, celui du pays hôte. Surtout quand ce pays, dans son ensemble, n'adhère pas totalement à l'événement. La palme, dans ce registre, revient au communiqué du syndicat SUD-Education, publié jeudi 12 juin, qui assimile la Coupe du monde à une *« entreprise capitaliste du divertissement, de l'amusement et de l'abrutissement programmé »*.

Seule la génération-biberon, les Henry, Trezeguet, Vieira, sans doute parce qu'elle n'a pas repassé cent fois sur son magnétoscope le but-couperet de France-Bulgarie, parce qu'elle n'a pas souffert de douze années d'abstinence, semble échapper à cette tension. La décontraction des gamins déroute Aimé Jacquet et bluffe Bernard Lama : *« Grâce à eux, je reste dans le coup. Je perfectionne mon verlan... »*

Le football, en verlan ou à l'endroit, peu importe. En ouvrant son mondial à Marseille, l'équipe de France s'était donné tous les moyens de réussir son entrée dans le stade le plus chaud de France. Elle revenait sur les lieux de ses succès, cette demi-finale de Championnat d'Europe qui permit aux Bleus de Platini, en 1984, d'arracher leur qualification pour une finale victorieuse à Paris. Elle rendait, pour l'anecdote, visite au lieu de naissance de son maître à jouer, Zinedine Zidane. Elle était sûre de pouvoir compter sur l'appui d'un public qui ne vibre et ne vit que pour le « foot » et aurait le don de sublimer les joueurs et de les pousser dans le dos, comme ce mistral annoncé.

Marseille ne ratera pas « son » Mondial. Pour preuve, les dizaines de milliers de personnes qui suivront les sept rencontres – notamment une demi-finale, le 7 juillet, seule ville régionale à avoir ce privilège –, sur des écrans géants dressés le long des plages du Prado ou dans un ancien dépôt pétrolier des quartiers nord. Et si ce n'est pas suffisant, les Henry et Trezeguet feront écouter à leurs partenaires les rimes musclées des groupes de rap qui marient Marseille et foot : IAM, Massilia Sound System, Fonky Family, Doc Gyneco... Ce France-Afrique du Sud annonçait aussi une série de rencontres musclées. *« Est-ce du rugby ou du football ? »*, se sont demandé les observateurs des entraînements sud-africains. Leur entraîneur français, Philippe Troussier, qui a pris l'équipe en cours de route, avait passé son temps à « remonter » des joueurs déjà réputés pour leurs qualités physiques. Paraguay-Bulgarie, toujours vendredi 12 juin, avec un Stoitchkov qui fanfaronne – *« je suis certain de l'emporter »* – est du même tonneau. Tout comme sont labélisées *« rencontres à hauts risques »* (supporteurs) Pays-Bas-Belgique, samedi 13 juin au Stade de France, Yougoslavie-Iran le lendemain, ainsi que les trois matches de la belle Angleterre.

DES NULS BIEN SYMPATHIQUES

Rencontres musclées, sur tapis vert cette fois, autour de ce qui est devenu le scandale de ce Mondial : les dizaines de milliers de supporteurs qui ont payé, mais qui n'ont pas de billet. Les plaintes qui affluent de partout et le Comité d'organisation a pointé du doigt *« les voyagistes indélicats »*, les *« intermédiaires peu scrupuleux »*, alors que le ministère des sports veut demander des comptes à la FIFA.

En attendant, sur les vrais terrains, lisses comme des moquettes, le beau jeu continue dans l'ensemble et les buts défilent. Sept le premier jour, six jeudi 11 juillet. Et toujours pas de zéro-zéro. La prime va à Marcelo Salas, le « Matador » chilien, auteur, à Bordeaux, du premier doublé de ce Mondial contre une Italie une fois de plus miraculée (2-2). A Toulouse, l'Autriche peut aussi remercier le ciel, rejoignant le Cameroun dans les dernières secondes (1-1). Bref, les résultats nuls dominent, mais ce sont des nuls bien sympathiques.

Michel Guerrin

LA CHRONIQUE
DE PIERRE GEORGES

L'angoisse de l'arbitre au moment du penalty

TEL un investigateur lancé sur la piste odoriférante d'un faux-facturier, voici qu'il faut le dire ici : il y a une affaire désormais. Une grosse et ténébreuse affaire de penalty qui, comme le nez au milieu de la figure de Cléopâtre, pourrait changer la face du Mondial.

Situons le débat. Cela se passe aux environs de Bordeaux et de la 85e minute. Il y a eu un gros orage et aussi un sale temps pour la Squadra Azzurra, qui fait eau de toutes parts. Ce qui, d'une autre manière, revient à dire que deux Chiliens connus sous des pseudonymes exotiques, l'Hélicoptère et le Matador, ont en fait voir de toutes les couleurs à la Maldini incorporated.

L'Italie jouait en blanc et était bien palotte. Hélico, d'un type si andin qu'on le verrait assez chercher un procureur ailleurs qu'en Himalaya, et Matador, féroce bête à cornes, avaient fait subir à la défense italienne, pourtant réputée au-delà de sa seule botte, un traitement odieux. Si tant est que le ridicule confine parfois à l'odieux.

« SA » ET « ZA »

L'Italie, donc, avait pris deux buts. Si beaux d'ailleurs qu'elle les aurait probablement applaudis, si elle ne les avait pris. C'est là toute la rançon du chauvinisme : ne pouvoir applaudir comme ils le méritent les chefs-d'oeuvre de l'adversité. Mais ne nous égarons pas.

Ces deux buts, donc, avaient été marqués par Matador. Au civil Marcelo Salas, autrement surnommé « Sa ». Ils auraient pu l'être par Hélico, Ivan Zamorano, dit aussi « Za » le Terrible. Mais lui se chargeait de mobiliser la garde. Car cette fine équipe de Chiliens est ainsi faite que lorsqu'on croit le ballon dans le Sa, il est dans le Za. Et inversement.

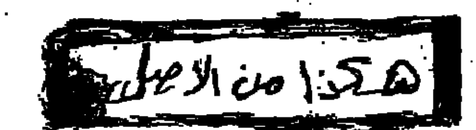
Cette situation – finement analysée autrefois dans une blague de coiffeur concluant qu'on ne saurait surveiller à la fois le poisson dans la poêle et le chat sur la table – n'est jamais sans péril. De fait l'Italie était en net, en absolu péril. Menée 2 à 1 et bien cuite à l'arête, si l'on ose dire.

Sur son banc, Cesare Maldini père, le sélectionneur italien, hurlait. Sur le terrain, Paolo Maldini fils, le capitaine, se démenait. Tous deux comme de beaux diables. Mais sauf à imaginer de multiplier par miracle clonesque les Maldini à l'infini, on voyait mal comment l'Italie pouvait encore se sauver.

C'est là qu'intervient l'« affaire ». A la 85e minute, un ballon italien s'en vint frapper une main chilienne. A bout portant, en pleine surface de réparation. D'évidence, le ballon alla à la main et non l'inverse. C'est dire que les conditions de la peine capitale, le penalty, n'étaient pas remplies. Les règles de chevalerie sont formelles en effet : il faut que la faute de main soit « intentionnelle ». Intentionnelle ! Elle ne l'était pas. Les images, aussi, sont formelles.

Et pourtant, l'arbitre, un brave homme d'arbitre au physique impressionnant de rétiaire égaré dans ce tragique péplum, se prit dans ses propres filets. Il avait bien arbitré jusqu'à là. Mais seulement jusqu'à là. Un instant d'égarement. Penalty ! Z'auriez vu Za et Sa !

Ah ! qui dira jamais l'angoisse de l'arbitre au moment du penalty ? Y a-t-on seulement songé, hein ? Et l'Italie égalisa, comme d'habitude. A l'italienne !



LE CHIFFRE DU JOUR

8

Lors des deux premiers matches de la Coupe du monde de football, huit contrôles antidopage ont été effectués et se sont tous révélés négatifs, selon le porte-parole de la FIFA, Keith Cooper. Deux joueurs de chacune des quatre équipes qui ont joué mercredi 10 juin (Brésil-Ecosse et Maroc-Norvège) ont dû subir ce test après que leurs noms eurent été tirés au sort à la mi-temps. Il s'est agi de Taffarel et du remplaçant Gonçalves pour le Brésil, de Colin Hendry et du remplaçant Scott Booth pour l'Ecosse, de Abderrahim Ouakili et Salaheddine Bassir pour le Maroc, enfin de Oyvind Leonhardsen et de Stale Solbakken pour la Norvège. Trois joueurs seulement ont subi un contrôle antidopage positif en phase finale de la Coupe du monde : le Haïtien Ernest Jean-Joseph en 1974, l'Ecossais Willie Johnston en 1978 et l'Argentin Diego Maradona en 1994.

LES ARBITRES

ESPAGNE-NIGERIA
La rencontre Espagne-Nigeria du samedi 13 juin, à Nantes (14 h30), sera arbitrée par l'Américain Esfandiar Baharmast. Il sera assisté de Fernando Torres Zuniga, du Costa Rica, et de Youri Dupanov, de la Biélorussie.

CORÉE DU SUD-MEXIQUE
Le match Corée du Sud-Mexique, samedi 13 juin, à Lyon (17 h 30), sera arbitré par l'Autrichien Gunter Benko. Il sera assisté de Lencie Fred, du Vanuatu, et de l'Allemand Erich Schneider.

PAYS-BAS - BELGIQUE
Pierluigi Collina arbitrera la rencontre Pays-Bas - Belgique, samedi 13 juin, au Stade de France, à Saint-Denis, à 21 heures. L'Italien sera assisté de son compatriote Gennaro Mazzei et du Maltais Emanuel Zammit.

Les frères ennemis ouvrent la série des matches à risques

Pays-Bas - Belgique. Samedi 13 juin, le Stade de France accueille la rencontre la plus périlleuse de sa jeune histoire. Cette affiche ravive les inquiétudes liées au hooliganisme, en attendant l'entrée en scène de l'Angleterre

FAUT-IL encore craindre les hooligans ? D'une Coupe du monde à l'autre, dans un rituel désormais bien établi, la même question se pose. Chacun y va de ses prévisions, plus ou moins alarmistes, sur d'éventuels débordements. Le débat prend généralement de l'ampleur à l'approche du premier match classé « à risques ». Cette année, c'est donc la rencontre Pays-Bas - Belgique, samedi 13 juin, au Stade de France, qui ouvre le bal des inquiétudes. Viendront ensuite les trois apparitions de l'Angleterre – à Marseille, Toulouse et Lens – puis, à un degré moindre, Allemagne-Yougoslavie, dimanche 21 juin, à Lens.

Sur les terrains, Belges et Néerlandais entretiennent un voisinage houleux. Le fait que leurs supporteurs empruntent le même itinéraire, via l'autoroute A 1 ou la gare du Nord, oblige à la vigilance. Des policiers des deux pays, rodés à la lutte anti-hooligans, se mêleront à la foule. Ils seront en liaison constante avec leurs homologues français. L'une des difficultés consistera à séparer les groupes de fans dans les tribunes, où ils se côtoieront inévitablement.

Selon les spécialistes, les risques liés à ce match sont cependant moins élevés qu'il n'y paraît. Les supporteurs de l'équipe nationale néerlandaise ont rarement été impliqués dans des incidents à l'étranger. Chez eux, comme dans la plupart des pays (Italie, Espagne, Argentine), le hooliganisme est avant tout un phénomène domestique, lié aux équipes de clubs. En mars 1997, une bagarre planifiée entre supporteurs de l'Ajax Amsterdam et de Feyenoord Rotterdam avait fait un mort. Plusieurs centaines de jeunes s'étaient donné rendez-vous sur un terrain vague pour en découdre. Les années 80 avaient également été marquées par des attentats à la bombe, commis dans les stades (19 blessés, en octobre 1989 à Amsterdam).

Cette violence n'a jamais vraiment touché la sélection, à l'extérieur tout au moins. Les accrochages survenus en marge de certaines rencontres – Angleterre - Pays-Bas de 1988 en Allemagne et de 1990 en Italie – n'impliquaient pas les Néerlandais. Du reste, les hooligans de ce pays ont la réputation de ne jamais s'aventurer hors de leurs bases. Pis, ils passent pour des poltrons aux yeux de leurs rivaux ; tout comme les Allemands.

POCHES DE RÉSISTANCE

La situation de la Belgique est différente. Si certains clubs ont connu des poussées de violence (FC Bruges, Anderlecht, Anvers), le travail de prévention accompli ces dernières années, notamment au Standard de Liège, semble porter ses fruits. De plus, les divers groupes de « siders » – les ultras locaux – rechignent à faire cause commune derrière l'équipe nationale. Une réticence accentuée par le clivage historique entre Wallons et Flamands.

Reste le cas de l'Angleterre, adversaire de la Tunisie, le 15 juin, à Marseille. *« Nous n'en avons pas encore fini avec le hooliganisme »*, déclarait en substance le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, dans un entretien accordé au *Monde* quelques jours après la mort d'un fan de Gillingham (*Le Monde* du 15 mai). Malgré un déclin spectaculaire, il existe encore des poches de résistance. La sélection en est une. Elle a toujours attiré un noyau dur, violemment nationaliste. Cette frange extrémiste, dont les effectifs peuvent être évalués à plusieurs centaines de personnes, provient en partie de clubs de deuxième et de troisième division.

Malgré tout, les hooligans actuels n'ont rien de comparable avec ceux des années 70. Plus âgés – une trentaine d'années en moyenne – et mieux organisés, ils sévissent en bandes restreintes, avec des objectifs précis. Les stades étant surveillés, ils agissent à bonne distance, contre des groupes similaires. Des affrontements inter-Anglais ne sont d'ailleurs pas à exclure au cours du Mondial, en particulier à Lens (Angleterre-Colombie). Pareille compétition offre aux hooligans l'occasion de se rendre à l'étranger, où ils se sentent volontiers en terrain conquis.

Pour eux, toute la difficulté consistera à pénétrer sur le territoire français sans se faire repérer. Plus d'une soixantaine de personnes font déjà l'objet d'une interdiction de sortir de Grande-Bretagne. Les autres, pourvus de billet ou non, seront épiés par des policiers anglais, des *« spoters »* (physionomistes) capables de les identifier. Cette méthode a fait ses preuves, tout comme la vidéo et les infiltrations de « taupes » au sein des bandes. Les Anglais estiment en effet que le ciblage des individus réellement dangereux permet de les isoler de la masse des supporteurs non violents. L'objectif est d'éviter le phénomène d'entraînement qui « contaminerait » les autres fans.

Après des affrontements survenus à Rome en 1997 lors de la rencontre Italie-Angleterre, la police britannique avait reproché aux Italiens de n'avoir pas tenu compte de ses conseils et d'avoir voulu gérer le maintien de l'ordre à leur manière. Cette fois, à l'heure du rendez-vous français, ils estiment que les deux pays ont travaillé en parfaite intelligence et préparé un Mondial sous bonne garde.

Philippe Broussard

La phobie de Dennis Bergkamp

L'équipe des Pays-Bas, qui est arrivée, jeudi 11 juin, en France et s'est entraînée pour la première fois, sous la pluie, au stade de Montbauron, à Versailles, a beau être aux petits soins avec Dennis Bergkamp, celui-ci pourrait bien ne pas jouer la totalité de la rencontre face à la Belgique, samedi 13 juin, au Stade de France. Victime d'une blessure au tendon, l'attaquant n'a pas laissé planer le doute. *« Je vais de mieux en mieux,* a-t-il déclaré à la fin de la séance, *cela fait deux ou trois fois que je m'entraîne avec le groupe mais je ne me sens pas encore assez prêt pour jouer tout le match contre la Belgique. »* Il devait participer, sans grand espoir, à l'entraînement prévu, vendredi 12 juin, sur la pelouse du Stade de France. Pourtant, les Pays-Bas font tout pour faciliter sa vie. Jeudi, Dennis Bergkamp a rejoint Versailles en voiture et non pas en avion comme le reste de l'équipe car il a la phobie des transports aériens.



L'ANALYSE TECHNIQUE
DE RAYMOND DOMENECH

Deux épouvantails

ET SI NOUS FAISIONS un peu de sport fiction ? Vous êtes l'envoyé spécial des Bleus pour superviser le match Espagne-Nigeria. Mission secrète et capitale, l'un des deux sera sur notre route en huitième de finale. Le Paraguay trop faible et la Bulgarie vieillissante ne sont que des faire-valoir. Armé de votre bloc-notes et de votre stylo (pas de magnéto, des espions peuvent entendre vos remarques), planqué loin de la tribune de presse truffée d'agents étrangers, vous êtes sur le qui-vive.

Vous savez déjà tout sur le potentiel offensif des Super Eagles. Des épouvantails plutôt que des aigles, ceux-là : des attaquants sans états d'âme, des défenseurs forts comme des Turcs. C'est terrifiant. Mais vous devez rester lucide. Ils ont des failles, ce n'est pas possible. Vous le soulignez dans votre rapport. D'abord, il y a des divergences entre un entraîneur expérimenté, Milutinovic (quatre participations en Coupe du monde avec quatre équipes différentes), bon joueur d'échecs, qui, insensé, prétend imposer aux futurs champions du monde – ce sont eux qui le disent – une organisation de jeu et des schémas tactiques. Ensuite, des dissensions entre les différentes ethnies du groupe.

Les questions auxquelles vous devrez répondre à la fin du match sont : ont-ils été capables de se plier à une discipline, d'accepter une organisation défensive et laquelle ? En même temps, en fonction de l'évolution du résultat, il vous faut surveiller l'Espagne, dont personne ne parle. Clemente le « dictateur », avec ses options tactiques très offensives dans le choix de ses joueurs, peut-il toujours surprendre ? En effet, il fait jouer Kiko et Alfonso, deux attaquants auxquels il peut adjoindre, comme contre la France, en janvier, un troisième larron – Etxeberria ou Morientes –, l'ensemble étant renforcé par Raul et Luis Enrique, meilleurs buteurs, l'un à Madrid, l'autre à Barcelone, et soutenu par deux arrières ailiers Sergi et Ferrer.

Question : Pourquoi son équipe donne-t-elle quand même l'impression de jouer défensivement ?

Vous aurez aussi à surveiller la vitesse des enchaînements techniques des joueurs. Ils sont difficilement prenables au pressing parce qu'ils gardent très peu le ballon dans les pieds. A vous de trouver la parade. Peut-être qu'un petit rien de patience en phase défensive permettrait de les laisser s'enflammer. J'attends vos réponses. L'avenir du football français en dépend.

> « Il vous faut surveiller l'Espagne, dont personne ne parle »

Les Mpenza, inséparables enfants du Zaïre, jokers de luxe pour les Diables rouges

A vingt et un et dix-neuf ans, Mbo et Emile assurent la relève de l'attaque belge



YVES HERMAN/REUTERS

Emile (à gauche) et Mbo Mpenza. Le premier pourrait jouer, le deuxième risque de rester sur le banc de touche.

ILS NE PEUVENT pas se passer l'un de l'autre. L'aîné s'appelle Mbo Jérôme Mpenza et il a vingt et un ans. Le cadet, Emile Lokonda Mpenza, n'est âgé que de dix-neuf ans. S'ils ne sont pas jumeaux, les deux héros zaïrois de l'équipe belge se ressemblent trait pour trait. Il faut remonter aux années 50 pour trouver chez les Diables rouges un sélectionné d'origine africaine : Léon Mokuna était venu du Congo belge pour jouer à la Gantoise et dans l'équipe nationale B. C'est tellement ancien que Georges Leekens, l'actuel sélectionneur, l'a déjà oublié et assure que les deux frères sont *« les premiers colorés »* de la sélection nationale. Ajoutant un peu gêné : *« Ce ne fut pas évident d'en arriver là. »*

Mbo est né à Kinshasa en 1976, son frère à Bruxelles deux ans plus tard. Entre ces deux dates, leur père Arsène Mpenza a quitté le Zaïre pour la Belgique, avec sa femme Rosalie et trois autres enfants plus âgés, pour faire des études de pharmacie. Aujourd'hui, Arsène a quitté son officine pour se consacrer exclusivement à la carrière de ses deux fils, joueurs au Standard de Liège. De Mbo et d'Emile, Raymond Goethals, le plus célèbre des techniciens belges, dit : *« Le premier parle, le deuxième joue »*, une façon un peu cruelle de souligner la grande maturité de l'aîné et la classe supérieure du cadet.

Malgré cet écart entre les deux joueurs, Georges Leekens a préféré les retenir ensemble, écartant au passage Michael Goosens, joueur du club allemand Schalke 04. Un choix discuté. Au camp d'entraînement du golf du Gouverneur, à Monthieux (Ain), où l'équipe belge a pris ses quartiers français, les deux frères partagent la même chambre 403, déjeunent l'un à côté de l'autre, répondent ensemble aux questions des journalistes. Les soirs de matches, ils passent leur temps à disséquer les actions réussies et surtout les occasions manquées, à analyser leurs forces et leurs faiblesses respectives.

Mbo ne cache pas la supériorité d'Emile qu'il couvre de ses attentions et de ses conseils : *« Il est plus explosif, plus battant et fou que moi. Il tente des choses impossibles. Moi, je finis peut-être mieux mes actions dans la zone de vérité. »* Cette année en championnat, Mbo a marqué un but de plus que son frère. Les deux jouent des deux pieds. Ils se connaissent et se complètent si bien qu'ils se passent la balle les yeux fermés. *« Question d'instinct »*, assure Mbo. Fâché des critiques qui ont suivi sa sélection, le grand frère dit de son cadet qu'il est faux de le croire incapable de s'émanciper seul.

« ON N'A PAS LA MÊME FIANCÉE »

Inséparables sur le terrain comme dans la vie, Mbo et Emile ont débuté ensemble à Mesvin, petit club du borinage, près de Mons. Le premier était alors milieu de terrain et son frère libero. C'est à Courtrai, où ils jouent quatre années durant, qu'on découvre leurs vertus d'attaquants : spontanéité et vélocité. En 1996, encore inconnus, ils rejoignent Mouscron, tout juste en première division. Grâce aux frères Mpenza et à l'entraîneur Georges Leekens, qui leur a appris le métier, le club finit troisième du championnat.

Du coup, le technicien gagne ses galons de sélectionneur national et les frères signent un bail avec les Diables rouges. A l'ouverture de la saison 1997-1998, Anderlecht veut s'attacher les services des deux Mpenza, mais Arsène, papa-poule, fait pour ses deux fils un choix différent : il opte pour le rival historique, le Standard de Liège. C'est une erreur. Leur saison est très moyenne, pour des raisons physiques et tactiques – blessures et mauvaise utilisation de leurs talents. L'arrivée d'un nouvel entraîneur, Luka Peruzovic, leur offre une vraie chance en attaque. Ils brillent, finissent la saison *« en boulet de canon »*, dit la presse belge, justifiant l'un et l'autre leur sélection en équipe nationale.

Le Mondial 1998, ils le vivent comme un rêve. Ils assurent qu'ils sont venus seulement pour apprendre mais on n'est pas obligé de les croire. Couvés par les anciens Franky Van der Elst et Enzo Scifo, leur intégration dans les vingt-deux se fait sans mal. Si Mbo risque de rester sur le banc, Emile peut rapidement gagner sa place ou tenir le rôle de joker.

Après la Coupe du monde, le duo Mpenza devra choisir entre plusieurs propositions. Metz s'était mis sur les rangs pour Emile mais a renoncé devant le prix exigé. Marseille serait intéressé par la paire, mais plus sûrement Anderlecht, revenu à la charge, et surtout la Lazio Rome. Même s'ils s'en défendent, personne n'imagine que leur carrière puissent suivre un jour des chemins différents. Ils partageront tout jusqu'à la fin. Tout ? *« On n'a pas la même fiancée »*, lance Mbo dans un éclat de rire.

Henri Tincq, à Monthieux

هكذا من الأعلى

Buts et filets à toute épreuve

● **LES LIEUX.** Aux deux extrémités du terrain, les gardiens de but protègent un royaume long de 7,32 m, haut de 2,44 m et profond de 2 mètres. Un mini-sanctuaire, délimité par deux lignes tracées perpendiculairement à la ligne de but, à 5,50 m de chaque montant, et réunies entre elles par une ligne parallèle à la ligne de but.

● **MATÉRIAUX.** Espace de toutes les convoitises, le but réclame une attention particulière. Pour les compétitions internationales, la Fédération internationale (FIFA) veille au respect des normes. Seuls l'aluminium et l'acier sont autorisés à la composition des deux poteaux verticaux et de la barre transversale, recouverts exclusivement de peinture blanche. Leur épaisseur ne doit pas excéder 12 cm.

● **PROBLÈMES DE STABILITÉ.** Il arrive, exceptionnellement, que le but fasse des siennes. A Madrid, en demi-finale de la Ligue des champions, un but s'est écroulé avant même le début de la rencontre contre Dortmund. En France, pareille mésaventure est a priori exclue : un décret adopté le 4 juin 1996 soumet poteaux et transversales à une série d'essais statiques de résistance. Les buts utilisés pour le Mondial 1998 (mis à disposition par les collectivités locales) supportent 180 kg de fontes en suspension à la verticale, 110 kg de pression à l'horizontale.

● **LES FILETS.** *« Même sécurité pour les filets*, ajoute Régis Rouchet, directeur commercial de Filmasport, une PME du Calvados qui fournit en équipement la majorité des sites de la compétition. *Nous avons bien entendu respecté les normes européennes : une maille de 120 mm; des filets noués, soutenus par une perche. A quoi nous avons ajouté notre savoir-faire artisanal. »* Filmasport a mis au point un maillage au carré (en opposition à la maille en losange réalisée mécaniquement) qui assure au filet un tomber idéal et une résistance à toute épreuve. Le ballon de la Coupe du monde n'est pas près de transpercer les filets hexagonaux.

REUTERS

● **LE COÛT** Le prix d'un but en acier varie de 6 000 à 8 000 F. En aluminium, il coûte entre 7 000 et 8 000 F. La pose revient à 1 000 F et la paire de filets se négocie, au maximum, à 1 500 F.

Cédric Ryan

« Bora » et « M. Ikpeba » seuls contre tous au Nigeria

Espagne-Nigeria. L'attaquant monégasque soutient son coach contesté

VELIBOR MILUTINOVIC et Victor Ikpeba ont besoin l'un de l'autre. Complices hors des terrains, alliés objectifs sur ceux-ci, l'entraîneur d'origine serbe naturalisé mexicain et l'attaquant nigérian ne se connaissent pourtant que depuis quelques mois. Et si le hasard a fait qu'ils ont porté tous deux le maillot monégasque, à trente années de distance, ce n'est tout au plus qu'une amusante coïncidence qui leur permet de se parler en français. En public, le patron de la sélection nigériane donne à son joueur du « M. Ikpeba », alors que ce dernier, quand il évoque son entraîneur, l'appelle familièrement « Bora », surnom sous lequel Velibor Milutinovic est connu dans le monde du football.

Une conjonction d'intérêts et des conceptions communes du football professionnel ont rapproché les deux hommes au cours des dernières semaines. Installé depuis décembre 1997 à la barre de la sélection nigériane, Bora Milutinovic, cinquante-trois ans, a voulu imposer ses vues au jeu nigérian et renforcer l'assise défensive des Super Eagles. Placé en position délicate par quatre défaites en autant de matches amicaux et treize buts encaissés, le technicien serbe a dû contrer une tentative de déstabilisation menée par certains joueurs, qui auraient essayé d'obtenir sa tête en jouant de leurs relations avec le palais présidentiel de Sani Abuja quelques jours seulement avant le début de la Coupe du monde. La disparition soudaine du président nigérian, en début de semaine, a désamorcé la crise.

C'est le moment qu'a choisi Victor Ikpeba pour voler au secours de son entraîneur en critiquant publiquement l'attitude de ces joueurs *« qui se prennent pour les patrons de l'équipe »*. Premier visé : Daniel Amokachi, le meilleur buteur nigérian de la Coupe du monde 1994, qui clamait sur tous les toits que ses relations privilégiées avec le président défunt lui permettaient de faire et défaire les entraîneurs à sa guise et qu'il avait obtenu la tête du Français Philippe Troussier, le prédécesseur de Bora Milutinovic, recasé depuis à la tête de la sélection sud-africaine. *« C'était allé un peu loin*, estime Victor Ikpeba. *Avant le stage de préparation, le coach nous avait laissé une semaine de repos. Certains se sont permis d'arriver avec cinq ou six jours de retard au rassemblement... Mais je crois que depuis la défaite contre les Pays-Bas* [5-1 en match amical], *tout le monde est redescendu sur terre. »*

RELAIS SUR LA PELOUSE

A Monaco, Victor Ikpeba a été formé à l'école du réalisme par Arsène Wenger puis Jean Tigana. Un réalisme qui a souvent fait défaut à l'équipe nigériane, éliminée en huitième de finale de la Coupe du monde 1994 par l'Italie (1-2, après prolongations) à cause d'une faute d'inattention dans les dernières secondes de la rencontre. C'est donc sans déplaisir que cet attaquant a vu arriver « Coach Bora », précédé par une réputation de faiseur de miracles footballistiques acquise en trois Coupes du monde successives à la tête de trois formations différentes – le Mexique, le Costa Rica et les Etats-Unis. Dans l'affaire, le joueur, pas toujours en odeur de sainteté auprès des précédents sélectionneurs nationaux, est devenu titulaire, un honneur que même sa désignation comme « meilleur joueur africain 1997 » ne lui avait pas permis de connaître.



JÉRÔME PRÉVOST/TEMPSPORT

Après une série de matches catastrophiques pour les Nigérians, le sort de l'attaquant monégasque, Victor Ikpeba, est lié à celui de son entraîneur, Bora Milutinovic.

Samedi 13 juin, face à l'Espagne, pour sa première rencontre de Coupe du monde (et en l'absence de Daniel Amokachi, blessé), Victor Ikpeba sera l'un des relais privilégiés de Bora Milutinovic sur la pelouse nantaise du stade de la Beaujoire. Les deux hommes savent que leurs sorts sont liés. Si les choses tournaient mal, le premier devrait rendre des comptes, ses déclarations lui ayant déjà valu les remontrances du président de la fédération nigériane et la rancœur de certains de ses coéquipiers. Il n'a d'ailleurs pas caché, alors qu'il n'a encore que vingt-cinq ans, se poser des questions concernant son avenir au sein de la sélection. Quant au second, l'expérience lui a appris que l'entraîneur est en général le premier à payer le prix de l'inconséquence des joueurs. Tous deux espèrent donc que, dans les épreuves, les Nigérians auront retrouvé la solidarité qui leur avait permis de devenir champions olympiques en 1996.

Gilles Van Kote, à Elincourt

Le MRAP s'élève contre la campagne de Nike

LE MOUVEMENT contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a demandé, jeudi 11 juin, à Nike de retirer la série d'affiches de sa campagne publicitaire réalisée pour le Mondial 1998. Selon l'association, elles *« évoquent par leur esthétique totalitaire une certaine idéologie : celle de la France de Vichy, de l'Europe des fascismes »*. Une affiche montre, notamment, un joueur debout, le pied gauche sur un ballon, et est ornée d'un texte : *« Jeunes du monde, le football vous appelle, rejoignez-nous. »* Pour le MRAP, *« ce rapprochement ne peut que blesser celles et ceux qui, résistants d'hier et militants d'aujourd'hui, s'opposent à la résurgence d'une telle idéologie »*.

Grâce au Mondial, la ville de Maripasoula reçoit la France

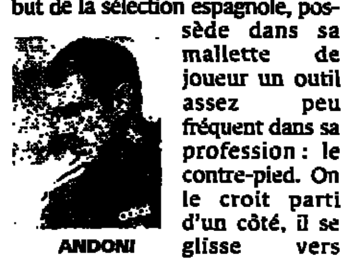
ELLE AVAIT BEAU être la plus vaste commune de France avec ses 18 000 km², Maripasoula n'avait pas la télévision. C'est désormais chose faite pour cette ville de la Guyane française située à 200 km de Kourou. Depuis mercredi 10 juin, l'ouest de la Guyane peut en effet recevoir les programmes de la métropole. Les habitants de la région se plaignaient de ne pas capter la télévision française alors qu'ils vivent dans le département d'où sont lancés les satellites qui assurent une grande partie des télécommunications mondiales.

● **JUSTICE : six personnes ont été condamnées, à deux mois de prison avec sursis, jeudi 11 juin,** par le tribunal correctionnel de Paris. Elles avaient été arrêtées lors des incidents avec la police, mardi 9 juin, à Paris, lors de la fête du football.

● **DEUIL : la Fédération internationale (FIFA) a rejeté la demande de l'équipe du Nigeria,** qui demandait une minute de silence avant son match contre l'Espagne, samedi 13 juin, à la mémoire du chef d'Etat du pays, Sani Abacha, mort lundi 8 juin. Elle a accepté que les joueurs nigérians portent un brassard en signe de deuil.

La dernière sortie du vétéran basque Andoni Zubizarreta

À LE VOIR sautiller dans sa cage, on le prendrait volontiers pour un modèle du genre. Mais Andoni Zubizarreta, le gardien de but de la sélection espagnole, possède dans sa mallette de joueur un outil assez peu fréquent dans sa profession : le contre-pied. On le croit parti d'un côté, il se glisse vers l'autre. Ce goût pour l'effet de surprise dont il a régalé l'Espagne, ces dernières semaines, va parfois jusqu'à lui faire perdre la tête. A la mi-mai, le vieux « Zubi » boucle la saison du championnat national en traînant lourdement les crampons. Il se dit usé, sans force, à plat.



ANDONI ZUBIZARRETA

« J'ai trente-six ans, soupire-t-il en mettant au clou son maillot du FC Valence, son sixième club après quinze années passées en cage. *Je crois que mon temps est passé. J'arrête, je n'ai plus l'âge. »* Deux semaines plus tard, il ouvre de grands yeux gourmands en découvrant son nom en tête de la liste des vingt-deux composée par Javier Clemente, le sélectionneur espagnol. Il sera du voyage. Et même mieux, puisque l'entraîneur répète que, lui vivant, la place de titulaire reviendra toujours au doyen de la *selección*. Toute l'Espagne cherche à comprendre.

LA CRITIQUE POUR ALLIÉE

Andoni Zubizarreta s'explique dans un sourire coquin : *« J'ai dit que j'en avais fini de ma carrière de joueur de club. Mais je n'ai jamais parlé de l'équipe nationale. Le Mondial, c'est autre chose. J'en ai déjà disputé trois, celui-là sera mon quatrième. Je veux en être. »* La Coupe du monde 1998 sera son ultime contre-pied. Et la plus douce des sorties pour ce gardien de but à la trajectoire sinueuse. Fidèle à une règle ayant force de loi dans sa profession, il a traversé les années en supportant les critiques et la solitude.

Objet de culte pour les uns, sujet de trouble et de discorde pour les autres, il a fait son deuil du plébiscite et appris à se faire une alliée de la critique. En 1994, par exemple, le pays tout entier veut bien jurer l'avoir vu précipiter, par une stupide faute de jugement, la défaite de l'Espagne face à l'Italie (1-2) en quart de finale de la World Cup américaine. En janvier, les mêmes sifflets de haine accompagnent sa sortie à la fin de la rencontre France-Espagne (1-0), au soir de l'inauguration du Stade de France. Le public espagnol en est cette fois certain : son erreur a coûté la victoire, à tout le moins le match nul, à une équipe invaincue depuis plus de trois ans.

« L'ÂME D'UN PRÉRETRAITÉ »

Le pays réclame souvent sa tête. Elle ne tombe pas. Et, pire, tremble à peine. La raison ? La presse dit l'avoir trouvée depuis belle lurette : Andoni Zubizarreta est Basque comme Javier Clemente, ce qui expliquerait le soutien sans faille que le second a toujours apporté au premier. Personnage autoritaire et pragmatique, solidement vissé à son banc de touche depuis sa prise de fonctions en 1992, le sélectionneur espagnol n'est pas homme à prendre ombrage d'un éditorial hostile ou à tourner les talons face à une chorale de sifflets.

« Andoni Zubizarreta est le meilleur gardien d'Espagne. Je ne vois personne, aujourd'hui, de taille à le remplacer pour ce Mondial », a prévenu Javier Clemente depuis la terrasse du château que les Espagnols ont investi près de Chantilly (Oise). Sauf blessure, Andoni Zubizarreta sera donc titulaire. Il en profitera pour ajouter quelques pièces à sa collection de 124 sélections et s'amuser d'un dernier contre-pied : *« En fin de saison, ma seule alternative était de rester dans mon club ou travailler pour la Fédération espagnole. Mais tout peut arriver pendant ce Mondial. Aujourd'hui, je me sens l'âme d'un préretraité. Au soir de la finale, il en sera peut-être autrement. »*

Alain Mercier, à Chantilly

« La crise économique va motiver les Sud-Coréens »

Cha Bum-kun. Le sélectionneur croit en la force morale de ses hommes pour affronter le Mexique

« Vous avez été, à la fin des années 70, le premier joueur asiatique à jouer en Europe, en l'occurrence dans le championnat allemand, à Darmstadt, Francfort et Leverkusen, où vous avez acquis une popularité sans précédent grâce à deux victoires en Coupe de l'UEFA. On vous avait complètement perdu de vue, depuis. Que faisiez-vous ?

– Je suis rentré en Corée en 1990 et je suis devenu entraîneur de club, à Horang, puis entraîneur de l'équipe nationale des moins de 21 ans. Parallèlement, j'ai créé une école de football pour enfants. L'essentiel de mes activités s'est concentré à développer ce projet. Nous avons construit un petit stade à côté de la rivière Han. Dix entraîneurs travaillent à plein temps. Et environ 1 000 jeunes, originaires de toute la Corée du Sud, sont inscrits.

» Des classes ont été aménagées afin que tout le monde puisse poursuivre des études normalement. Cela va de la maternelle au lycée. L'école est payante, ce qui est un problème car les enfants qui ont vraiment les capacités pour devenir footballeur de haut niveau ne sont pas forcément issus de familles très riches. Avec la crise économique que nous subissons actuellement, un grand nombre d'enfants ne peuvent plus payer.

– Le joueur le plus populaire de l'histoire du football coréen que vous êtes resté a-t-il hésité au moment d'accepter le poste de sélectionneur national ?

– J'ai toujours pensé que je deviendrais entraîneur de l'équipe de Corée du Sud. Les choses se sont précipitées en 1996 après une lourde défaite contre l'Iran *[1-6]*. Il y a eu un choc. Personne ne s'attendait à l'ampleur des dégâts. Il fallait sortir une nouvelle carte. Et comme il n'y a pas beaucoup d'entraîneurs en Corée, on a pensé à moi... Il m'aurait été difficile de refuser. En fait, le moment était bien venu. Je ne débarquais pas de l'étranger avec l'envie de tout changer. Cela faisait plusieurs années déjà que j'étais rentré et que je travaillais pour le football de mon pays. Ce n'est pas parce que vous avez été un bon joueur que vous serez un bon entraîneur.

– Le football allemand, que vous connaissez bien, est-il votre référence ?

– Oui. J'ai beaucoup appris en Allemagne, notamment en matière de méthodes d'entraînement. La Corée du Sud a un grand retard sur ce plan-là. Quand je suis arrivé en Europe, il m'a fallu trois ans pour m'adapter aux séances physiques et techniques. Je m'en suis sorti en travaillant énormément. Et comme je ne voulais pas repartir sans rien, j'en ai profité pour obtenir un diplôme d'entraîneur.

– On dit des footballeurs coréens qu'ils sont les « Allemands » de l'Asie. Votre équipe imite-t-elle le style allemand ?

– J'aimerais qu'elle puisse le faire. Mais nos moyens physiques ne sont pas comparables à ceux des Allemands. Nous ne pouvons donc pas assumer les mêmes stratégies de jeu. Et moi, je n'ai pas d'autre choix que de composer une équipe dont le principe essentiel est la défense. Surtout pour une Coupe du monde où, a priori, nos adversaires sont tous plus forts que nous. Mais il y a toujours un moyen de compenser. Maradona n'avait pas les capacités physiques nécessaires au départ, il est quand même devenu le meilleur. Notre force, à nous, est morale. Les Coréens ont un caractère très rude.

– La crise économique qui touche durement votre pays fait naître des doutes dans la capacité de la Corée du Sud à pouvoir organiser la prochaine Coupe du monde, en 2002, aux côtés du Japon. Cette crise a-t-elle un effet sur l'équipe que vous entraînez ?

– Les joueurs ne sont pas directement concernés par le problème. Ils continuent à être payés et l'équipe nationale ne manque de rien.

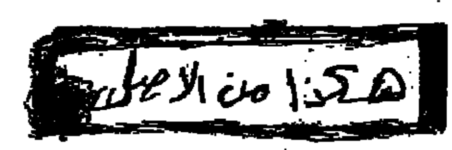
» Mais tout le monde voit et entend ce qui se passe dans le pays. Il y a également des joueurs qui ont des proches pour qui la situation est critique. Je suis convaincu que mon équipe va trouver, dans ces difficultés, une occasion de se surpasser. La crise économique sera une source de motivation. »

Propos recueillis par Frédéric Potet en Corée du Sud

Climat d'espionite chez les « Aztèques »

Pour la deuxième journée consécutive, la police a dû intervenir pour protéger la quiétude de la sélection mexicaine dirigée par l'entraîneur Manuel Lapuente, qui a décrété le huis clos pour tous les entraînements et instauré une vie monacale dans son camp de base de Fontenailles (Seine-et-Marne). Après une fausse alerte concernant un « espion » de la Corée du Sud, que les « Aztèques » rencontrent samedi 13 juin à Lyon, les agents chargés de la sécurité ont empêché une équipe de la télévision mexicaine de filmer la séance de jeudi 11 juin. Après de longues palabres, la police a fouillé la camionnette à la recherche d'une cassette sur laquelle auraient pu figurer des images – interdites – de l'entraînement.

Par ailleurs, la police a de nouveau convoqué le journaliste mexicain José Luis Simon, de l'hebdomadaire *Notimex*, pris mercredi 10 juin pour un « espion » sud-coréen. Mais, après vérification de son accréditation, il s'est avéré que le reporter était bien autorisé à travailler dans la zone où se trouve la sélection mexicaine.



Les conquérants de Mallemort

L'équipe de France a préparé son entrée en scène au Moulin de Vernègues dans les pas de Napoléon et du marquis Jean de Sade

À SON RETOUR de l'île d'Elbe, Napoléon s'arrêta au Moulin de Vernègues, sur la commune de Mallemort, dans les Bouches-du-Rhône. L'exilé entamait son chemin glorieux vers Paris. A cette étape, il n'était pas assuré de l'accueil. Il enfila donc un habit de valet avant de poursuivre sa route. On connaît la suite, la troupe et la population qui se rallièrent à son passage, les Cent Jours et le dernier match perdu à Waterloo face à une sélection européenne.

Jeudi 11 juin 1998, avec le même désir de conquête et les mêmes doutes, Aimé Jacquet posait à son tour ses malles dans cet ancien relais de poste devenu hôtel de luxe. Il était trop tard pour se cacher. L'homme ne s'est pas changé. Il a gardé sa défroque de sélectionneur, un complet gris de Daniel Hechter, et s'est avancé vers la mairie de Mallemort pour tenir conférence. Le peuple lui était tout acquis. Le bourg était pavoisé pour l'accueillir. *« Allez la France ! »*, clamaient les habitants comme ils avaient sans doute crié naguère *« Vive l'empereur ! »*. Le pays était derrière son équipe et son chef.



AFP

Aimé Jacquet a montré la route qui mène au Stade de France : pour Blanc, Vieira et Djorkaeff, elle commence à Marseille.

RICHE HISTOIRE

Vers midi, un car avait conduit les Bleus de l'aéroport de Marignane à leur retraite dans l'arrière-pays provençal, à 52 kilomètres de Marseille. Le Moulin de Vernègues avait été entièrement réquisitionné et bouclé par la gendarmerie. Chacun avait emménagé dans une chambre individuelle portant un nom de peintre : Cézanne, Modigliani, Véronèse, etc.

La bastide fraîchement crépie ne manquait pas de charme, ramassée au milieu de la verdure. A l'intérieur, de petites fenêtres provençales laissaient passer une lumière parcimonieuse et entretenaient une fraîche pénombre. La tapisserie était désuète mais les meubles anciens, dont le style s'étageait de Louis XIII à Louis XV, rendaient ce lieu intemporel. Les lits anciens, parfois à baldaquin, avaient dû surprendre les hôtes au moment de la sieste. Certains étaient si petits qu'il avait été tenu compte de la taille des joueurs dans la répartition des chambres.

L'hôtel se situait au milieu de 7 hectares de parc avec courts de tennis et piscine. Un chemin bordé de platanes tricentenaires partait du bâtiment et ne menait nulle part. C'étaient là les vestiges de l'ancienne route qui reliait Antibes à Paris. Autrefois, un vignoble de 180 hectares était attenant à la propriété et fournissait un breuvage d'honnête facture. Depuis 1990, un terrain de golf le remplaçait, dessiné par Severiano Ballesteros et dirigé par un descendant de la famille impériale russe.

L'endroit avait une riche histoire. Il fut longtemps un vrai moulin, le plus grand de la région, qui appartenait à l'archevêché d'Arles, puis aux Templiers ; de nobles familles en héritèrent ensuite. Le roi René de Provence en fit son pavillon de chasse, le marquis Jean de Sade un lupanar au XVIe siècle. Plus tard, son descendant, l'auteur de *Justine*, reviendra s'y livrer à quelques luxures, preuve que la gaudriole était une valeur familiale bien ancrée.

La bâtisse connut de multiples usages et propriétaires. Une petite-nièce du président Loubet envisagea dans les années 50 de la transformer en refuge pour enfants handicapés. Finalement, Gaëtan et Yvette Ventre rachetèrent l'endroit en 1968 et décidèrent d'en faire un hôtel. En deux siècles, cette maison avait souvent changé de mains mais la mémoire du bref séjour de Napoléon avait suivi les clés pour arriver jusqu'à nos jours. Quant à savoir si elle était authentique…

En revanche, Michel Platini, le Bonaparte du football, séjourna à coup sûr en ce lieu. En 1984, l'équipe de France prépara dans ce havre la demi-finale du championnat d'Europe des nations face au Portugal, rencontre d'anthologie remportée sur le fil (3-2). C'était un autre temps, où les joueurs tuaient parfois de trop longues attentes en parlant à bâtons rompus avec un journaliste au bord de la piscine. Les hôtels n'étaient pas transformés en bunker et les terrains d'entraînement en site militaire protégé. Jeudi, le petit peuple de Mallemort n'a guère eu le loisir de voir ses invités d'honneur. Tout juste a-t-il entraperçu le gyrophare des voitures de police qui transportaient les trois joueurs désignés pour la conférence de presse du jour.

HUIS CLOS

En fin d'après-midi, l'équipe de France a disputé un entraînement à huis clos au Stade-Vélodrome, à Marseille. Les supporteurs étaient tout de même venus clamer leur confiance tandis que, derrière les murs, les Bleus mûrissaient leurs options tactiques. L'équipe regagnait ensuite les profondeurs de son moulin. Le repas du soir, préparé par Richard-Paul Siffert, était volontairement spartiate : jambon de Parme et mozzarella, riz pilaf aux courgettes, pâtes, fromage blanc et nougat glacé au miel.

Il a alors fallu se préparer à ne pas dormir. L'hôtel disposait de 17 chaînes à cet effet. Malheureusement, il n'en était guère qui ne traitait pas de la Coupe du monde… Le magnifique piano Pleyel fabriqué à Paris en 1913 est resté muet dans la salle de séjour. Les joueurs lui ont préféré les baladeurs. On a tué le temps, entre les cartes et le néant. Dans les conversations, le mot Afrique du Sud est devenu aussi tabou que lapin sur un bateau. On s'est couché plus tard que d'habitude, en sachant que le sommeil ne viendrait pas, avec le seul réconfort de ne pas avoir d'heure pour se lever, le lendemain.

A 20 kilomètres de Mallemort, dans le cimetière de Lourmarin, repose le plus célèbre gardien de but de la littérature : Albert Camus. *« Tout ce que je sais de la morale, c'est au football que je le dois »*, avait assuré l'écrivain. Un joli sujet de méditation avant un match. Tout comme cette citation du jour d'Aimé Jacquet, plus profonde qu'il n'y paraît : *« Tout le monde a envie que le ballon roule longtemps. »*

Benoît Hopquin, à Mallemort

● LA PHRASE DU JOUR

« L'Afrique du Sud s'est battue pour retrouver la liberté et les droit des hommes par l'intermédiaire de Nelson Mandela et va en France, qui représente le pays des droits de l'homme. Quand on connaît les relations entre les deux pays, il est clair que le match France-Afrique du Sud à travers une Coupe du monde, en France, à la fin du XXe siècle, va bien au-delà du football. Nous sommes donc très fiers de nous présenter dans ces conditions. »

Philippe Troussier, entraîneur de l'équipe d'Afrique du Sud, à l'AFP avant la rencontre avec l'équipe de France vendredi 12 juin à Marseille.

La photographie d'Hugues de Wurstemberger : ligne médiane, ligne de touche, ligne de but : le ballon vit entre des lignes blanches et meurt derrière celle, invisible, du hors-jeu.

Pour le sélectionneur, pendant le match, les travaux continuent...

Travail de fourmis sur un banc

PAR JEAN-JACQUES BOZONNET

SUR LE BORD de la touche, il n'a pas la gestuelle de toréro d'un Luis Fernandez, ni les éruptions vociférantes d'un Guy Roux. Il ne donne pas non plus l'impression d'assister à un concert de musique de chambre, comme l'impassible Artur Jorge, l'ancien coach du PSG. Tantôt assis sur le banc, tantôt debout, Aimé Jacquet vit son match avec intensité, mais se laisse rarement déborder par le flot des sentiments. L'homme vibre, la physionomie de la rencontre s'imprime en temps réel sur son visage, mais les manifestations d'émotion violentes sont rares. Au Stade-Vélodrome, pour les retrouvailles avec le public français, l'instant fort auquel disait s'attendre Jacquet était celui des hymnes. Après, c'est à nouveau le regard du technicien qui se pose sur l'événement.

Pendant le match, les travaux continuent pour le sélectionneur. Il s'y rend muni de son outil préféré, une pochette rigide en plastique noir qu'il tient le plus souvent à la main comme le paroissien son missel, parfois enfouie dans sa veste de survêtement. Il l'ouvre à intervalles réguliers : à droite, il y a un bloc-notes pour consigner ses observations ; à gauche, des fiches en forme de terrain de football sur lesquelles l'équipe de France est positionnée – des points pour les joueurs, des flèches pour les trajectoires. *« Pendant les vingt premières minutes de jeu, je me contente de bien observer*, explique Aimé Jacquet. *Ensuite seulement, je commence à noter succinctement certaines situations de jeu. »* Il ne s'agit pas de notes vraiment écrites, mais de cabalistiques griffures figurant les acteurs et leurs déplacements sur la scène gazonnée. Il s'assure que ses joueurs respectent bien les positionnements définis pendant la causerie d'avant-match. *« Le cas échéant, j'interviens de la voix pour faire rectifier la position. »* A côté de lui, Philippe Bergeroo, stylo en main, se concentre sur l'adversaire : il dispose des quarante-cinq premières minutes pour mettre en fiches ses diverses dispositions tactiques. A la mi-temps, les deux complices sont rejoints au vestiaire par Roger Lemerre, un autre adjoint qui a assisté à la première période depuis la tribune. Après un conciliabule de quelques minutes, c'est au tour de Bergeroo de monter dans les gradins tandis que Lemerre prend place sur le banc. Les échanges d'informations continuent grâce aux talkies-walkies. Il revient à Aimé Jacquet d'en faire, à chaud, la synthèse, pour « coacher » au plus juste l'équipe, selon les aléas du jeu. Un travail de fourmis pour tenter de rendre cigale l'attaque des Bleus.

AIMÉ JACQUET

Ma foi, les jeunes ne doutent de rien

La décontraction des « bleus » des Bleus étonne leurs partenaires plus chevronnés

AIMÉ JACQUET ne cesse de le répéter : le haut niveau requiert un mental à toute épreuve, un esprit de compétiteur exacerbé et de la percussion. Le sélectionneur pourrait ajouter qu'une susceptibilité aiguë n'est pas indiquée car, c'est bien connu, les footballeurs aiment à soulager leurs nerfs en se « chambrant ».

Le rituel est bien ancré dans le cénacle de l'équipe de France où sévissent quelques spécimens perfides. A ce jeu Didier Deschamps n'est pas le moins redoutable. Dans l'avion qui a posé les Bleus à Stockholm (Suède), le 21 avril, pour un match de préparation lénifiant (0-0), le capitaine a aimablement glissé à Bernard Lama (trente-cinq ans) qu'il pourrait être le père de Nicolas Anelka (dix-huit ans). Beau joueur, le Guyanais a encaissé la remarque avec humour.

Depuis, le jeune buteur d'Arsenal a été invité nuitamment à boucler ses valises, comme cinq autres internationaux, pour ajuster le cercle aux normes des vingt-deux réglementaires, mais le maintien des deux attaquants monégasques, Thierry Henry et David Trezeguet (vingt ans), rappelle que le groupe France rassemble toujours plusieurs générations de footballeurs. Interrogé sur le comportement de Trezeguet, Aimé Jacquet (cinquante-six ans), qui pourrait être son grand-père, confiait la semaine dernière son trouble : *« David a parfois un comportement déroutant. Il trace son chemin tranquillement, rien ne semble l'impressionner, à tel point qu'il me semble absent par moments. »*

L'époque où les novices s'installaient en rang d'oignons, autour d'une table, pour écouter religieusement les faits d'armes des anciens, appartient à une imagerie populaire surannée. Au centre technique de Clairefontaine, les « gamins », s'éclipsent, le repas avalé, dans leurs chambres pour tester leur dextérité à la PlayStation. Pendant ce temps, Laurent Blanc, trente-deux ans, défie le sélectionneur adjoint, Roger Lemerre, cinquante-sept ans, au tennis de table. A défaut de partenaire, le défenseur central investit le billard. *« La PlayStation, je ne sais même pas comment ça marche et ça ne m'intéresse pas d'être affranchi »*, rigole le béotien. *« Notre comportement relâché s'explique par les responsabilités qui nous été confiées très tôt dans nos clubs respectifs*, estime Patrick Vieira, vingt et un ans. *Avec Arsenal, j'ai gagné cette année le championnat d'Angleterre et la Cup. J'ai appris à gérer les matches de haut niveau, même si la Coupe du monde représente une dimension supérieure. »*

L'insouciance de la jeune garde n'empêche pas l'ambition. David Trezeguet se sent armé pour résoudre le problème offensif de l'équipe : *« La pression ne me tétanise pas ; je joue toujours l'esprit libre. J'aimerais démontrer mon savoir-faire »*. Thierry Henry réfute le profil de « joker de luxe » que le sélectionneur semble lui destiner : *« Ça ne me dérange pas de rentrer pour les vingt dernières minutes, mais je ne m'en satisfais pas. »*

BIENVEILLANCE

Les cadres de la sélection observent le manège juvénile avec bienveillance, mais tout n'est pas permis. *« Il y a des choses qui ne se disent ou qui ne se font pas*, rappelle Laurent Blanc. *Si je constate un manquement, je me réserve la possibilité d'intervenir. Ça concerne tout le monde et pas seulement les gamins. Avec un peu de psychologie, on arrive à circonscrire les écarts. »*

Les échanges hors football se résument aux blagues de potache. Les pères de famille ne sont pas associés aux « histoires de nanas » qui peuplent l'univers des célibataires. *« C'est normal, à leur âge j'avais les mêmes préoccupations »*, assure Blanc. Le Marseillais a découvert, au hasard d'une conversation, l'importante culture footballistique de Thierry Henry, qui a amassé une multitude de détails sur des joueurs de tous les horizons. *« Il a dû lire beaucoup de bouquins de foot. »*

Des trentenaires de l'effectif, c'est sans doute le « vétéran », Bernard Lama, qui apprécie le plus le contact avec les cadets. *« Ils bousculent tous les clichés*, juge le gardien de but du Paris-Saint-Germain, l'oeil admiratif. *Ils sont plus frais mentalement que nous ne l'étions. Leur vision de la vie me plaît. Ils ne passent pas leur temps à se poser des questions existentielles. Grâce à eux, je reste dans le coup. Je perfectionne mon verlan… »*

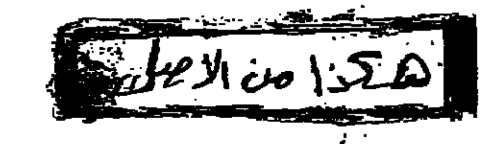
Elie Barth

Bafana Baf

nation arc-

L

N



Bafana Bafana, les ouvriers de la nation arc-en-ciel

Afrique du Sud-France. Sous le régime de l'apartheid, le football était considéré comme le « sport des Noirs ». Mais l'équipe nationale, encouragée par Nelson Mandela, réussit depuis quelques années à transcender les barrières raciales et à rapprocher les Sud-Africains.

L*E football en Afrique du Sud est plus qu'un sport. C'est une institution sociale.* » Danny Jordaan sait de quoi il parle. Le directeur exécutif de la Fédération sud-africaine (SAFA) passe une bonne partie de son temps à répondre sur son portable aux supporteurs qui font et refont l'équipe nationale... à la place du sélectionneur. Pour la première fois, les Bafana Bafana se sont qualifiés pour la Coupe du monde et jouent dans le même groupe que la France. « *Les supporteurs les plus fervents des Bafana sont souvent des gens qui n'ont rien, ni travail ni maison. L'équipe nationale représente pour eux la seule chose à laquelle ils peuvent s'identifier et dont ils sont fiers* », souligne Danny Jordaan.

Cet engouement touche avant tout la population noire et s'explique en grande partie par des raisons historiques. Oppressée et plongée dans la misère par l'apartheid, privée de compétitions internationales pour cause d'embargo contre ce régime, la majorité noire vit aujourd'hui au rythme des exploits de l'équipe nationale. « *Cela crée des espoirs de résultats complètement irréalistes et nous met une pression terrible* », reconnaît Danny Jordaan. La qualification pour la Coupe du monde a ainsi été célébrée comme une fête nationale et les Sud-Africains sont maintenant persuadés que les Bafana peuvent se mesurer aux meilleurs.

A l'inverse, la défaite, face à l'Egypte, de l'équipe fétiche en finale de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN) a été vécue comme un véritable deuil. Après le match, les rues de Soweto étaient désertes et silencieuses.

Le président Nelson Mandela ne rate jamais une occasion de manifester son soutien à l'équipe nationale. A chaque rencontre importante, il reçoit les joueurs ou leur fait parvenir un message personnel. Pour souligner l'importance du football dans la société post-apartheid, le chef de l'Etat avait salué la qualification des Bafana comme une « *célébration de la réussite du peuple sud-africain* ». Le pouvoir voudrait faire de ce Onze l'emblème de la nouvelle Afrique du Sud, un modèle pour une nation en reconstruction qui s'est donné l'arc-en-ciel pour symbole et qui se cherche encore des points de référence susceptibles de l'aider à bâtir une identité.

Le phénomène concerne d'abord la population noire, mais il a un effet rassembleur qui touche aussi la minorité blanche. Le rugby n'a jamais réussi à provoquer la même adhésion, malgré la liesse collective momentanément déclenchée par la victoire à domicile des Springboks lors de la Coupe du monde en 1995. Il est encore aujourd'hui considéré comme le « sport de l'apartheid », symbolisant la résistance au changement des Afrikaners, les Blancs les plus conservateurs. Le football, et les Bafana en particulier, réussissent, eux, à transcender les barrières raciales et à rapprocher les Sud-Africains.

Cette portée unificatrice du football n'a pourtant pas l'ampleur suggérée par le matraquage médiatique et publicitaire opéré sur ce mode autour des Bafana. Le slogan « *one nation, one goal* », asséné comme un leitmotiv par la télévision et les sponsors, ne reflète pas tout à fait la réalité. L'intérêt des Blancs pour le football se limite encore aux grands matches de l'équipe nationale. Très peu d'entre eux suivent les compétitions locales, qu'ils jugent de seconde zone. D'origine anglaise dans leur majorité, les Blancs d'Afrique du Sud qui s'intéressent au ballon rond se passionnent davantage pour les matches de Manchester United ou d'Arsenal retransmis par M-Net, la chaîne de télévision privée.

Mais progressivement, les mentalités changent, comme en atteste Brian Baloyi, le gardien des Bafana, au look très « nouvelle Afrique du Sud » avec ses cheveux rasta teintés en blond. « *Avant il n'y avait que les Noirs qui me reconnaissaient dans la rue. Aujourd'hui même des Blancs m'arrêtent pour me saluer quand je fais du shopping* », affirme-t-il. Les joueurs, il est vrai, ont toujours été les premiers à donner l'exemple, à l'image de Neil Tovey, l'ancien capitaine blanc des Bafana. « *Dans le football, la question raciale ne s'est jamais vraiment posée. J'ai joué dans les townships dans les années 80, avant la fin de l'apartheid* », souligne le défenseur.

Pour autant, le football n'est pas complètement dégagé du poids de l'apartheid dans les mentalités. Certains commentateurs noirs ont ainsi ouvertement critiqué la nomination d'un Français, Philippe Troussier, comme entraîneur des Bafana parce qu'il s'agissait « *encore* » d'un Blanc et d'un étranger. De plus, les joueurs blancs ne constituent encore qu'une faible partie de l'effectif total.

NÉANMOINS, ils ont toujours été représentés au plus haut niveau, contrairement aux Noirs dans le rugby. « *Pour moi, le football est un sport, peu importe que les gens soient noirs, roses ou jaunes* », affirme Neil Tovey. Le joueur des Kaizer Chiefs, le grand club sud-africain, a récemment perdu sa place de titulaire chez les Bafana – mais uniquement à cause d'une baisse de forme et non de son appartenance raciale. Il se souvient d'ailleurs des commentaires entendus à ce sujet lors du déplacement de l'équipe nationale au Nigeria, une des premières sorties des Bafana après le retour sur la scène internationale en 1992. « *Les Nigérians nous ont demandé pourquoi nous avions encore un capitaine blanc. On leur a répondu que c'était tout simplement parce que j'étais le mieux placé pour occuper ce poste, quelle que soit la couleur de ma peau.* »

L'évolution des mentalités se traduit également, en dehors du terrain, par l'intérêt croissant des grandes entreprises blanches pour le football. Total a été une des premières à ouvrir la voie, en 1997, en signant avec les Kaizer Chiefs le plus gros contrat de parrainage jamais conclu par un club en Afrique du Sud.

Pour la filiale sud-africaine du groupe français, il s'agit d'une judicieuse opération de marketing. « *Pour des questions d'implantation de réseau, Total Afrique du Sud a toujours été considérée comme une société liée aux Afrikaners. En sponsorisant les Kaizer, on change complètement d'image* », explique Grant Nicholls, responsable du marketing football chez Total. *Cela nous permet d'accéder plus facilement au marché émergent de la population noire et de nous faire bien voir du gouvernement. Sponsoriser le football, c'est comme sponsoriser Nelson Mandela et la nouvelle Afrique du Sud* », affirme Grant Nicholls.

Sous l'œil désapprobateur de ses collègues afrikaners, le bureau de Grant Nicholls s'est progressivement transformé en boutique des supporteurs des Kaizer Chiefs, capharnaüm de posters et gadgets divers à l'effigie des joueurs. Aujourd'hui Grant assiste à tous les matches et il a inscrit tous les patrons des stations Total au club des supporteurs des Kaizer Chiefs. Un jour de match, paniqué par l'arrivée d'une foule de supporteurs dans sa station, l'un des gérants afrikaners l'a appelé : « *Le type ne savait pas quoi faire. Il a sorti sa carte des Kaizer. Le président des supporteurs l'a pris dans ses bras et lui, il a réalisé la meilleure recette de l'année !* », se souvient Grant Nicholls. Très courtisés et très au fait des mœurs de la nouvelle Afrique du Sud, les Kaizer Chiefs ont étendu leur partenariat avec le milieu conservateur blanc à l'université afrikaner de Johannesburg, la RAU (Rand Afrikaans University). Bastion intellectuel de l'apartheid, cette université compte aujourd'hui plus d'étudiants noirs que de blancs. Elle a choisi de marquer un peu plus son adaptation à l'ère multiraciale en accueillant une école de football. Pépinière de talents pour les Kaizer Chiefs, le programme offre, depuis janvier, un cursus universitaire et un encadrement sportif à une vingtaine de jeunes presque tous issus des townships.

Pour André Botha, le directeur du département des sports à la RAU, il s'agit d'une véritable révolution et d'une remise en cause personnelle. « *En tant qu'Afrikaner, je faisais partie intégrante de l'ancienne Afrique du Sud. J'étais né dans ce système et je ne me posais pas de questions* », avoue cet ancien joueur de rugby qui ne connaissait rien au football il y a encore deux ans. « *L'engagement de l'université dans le football m'a ouvert l'esprit*, ajoute-t-il, *il y a encore d'énormes différences entre les communautés et le sport constitue un des rares dénominateurs communs.* » Johann Russouw, lui aussi, a fait sa révolution culturelle. Journaliste à la radio publique en afrikaans (RSG), il est le seul spécialiste afrikaner du ballon rond sur les ondes sud-africaines. « *C'est une question de culture*, observe-t-il. *Pendant longtemps le football a été considéré comme le sport des Noirs. Nos auditeurs ne s'y intéressaient pas.* » Poussé par le vent du changement politique, la radio qui fut la voix de l'apartheid a ouvert son antenne au football en 1995.

La victoire des Bafana lors de la CAN 96 en Afrique du Sud a été la première rencontre commentée en direct et en intégralité par Johann Russouw.

Il avait passé des mois à s'entraîner devant sa télévision... « *Je ne connaissais ni les joueurs ni les règles. Et il a fallu inventer des mots qui n'existaient pas en afrikaans* », se souvient le « M. Football » de la radio afrikaner, écoutée quotidiennement par plus d'un million d'auditeurs. Johann Russouw est aujourd'hui en France pour commenter, en direct, tous les matches des Bafana. « *Les Blancs qui affirment que la Coupe du monde ne les concerne pas ont tort. Nous, nous leur disons que cela les concerne parce qu'il s'agit de l'équipe nationale, de leur équipe.* »

Frédéric Chambon



IAN BERRY/MAGNUM

Meeting de l'ANC dans un stade de Soweto : le président Mandela ne manque jamais une occasion de célébrer le Onze national et d'en faire l'emblème de la nouvelle Afrique du Sud.

« Avant il n'y avait que les Noirs qui me reconnaissaient dans la rue. Aujourd'hui, même des Blancs m'arrêtent pour me saluer quand je fais du shopping. »
Brian Baloyi, gardien des Bafana.

COUPS DE SIFFLET
LA REVUE DE PRESSE

GLASGOW HERALD (Ecosse)
Les contes de fées se réalisent parfois. Cela peut arriver, à vous et à nous... mais pas si vous êtes l'Ecosse jouant contre le champion du monde en titre, à savoir le Brésil. Pendant un bref moment, dans le Stade de France, alors que les yeux de deux milliards de téléspectateurs étaient rivés sur nous, les Ecossais, ayant bien récupéré après avoir encaissé dès le début du match un but comme on en voit peu même lors des compétitions scolaires, nous avons irrité et frustré les favoris du tournoi.
Puis un cruel coup du sort nous a ôté toute chance. Se punissant elle-même comme elle seule sait le faire, l'Ecosse a offert au vainqueur un but du malheureux Tom Boyd, qui aurait certainement souhaité pouvoir être emporté au loin par ces ballons volants déployés pendant la cérémonie d'ouverture. Ce sont nos propres pieds qui tirent nos meilleurs coups. Ce fut une bien triste fin d'une journée qui avait été une journée radieuse. Nous avons été – ne l'avons-nous pas été ? – vaillants dans la défaite !

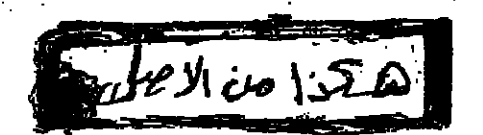
LE MATIN (Maroc)
La sélection marocaine a renversé tous les pronostics et forcé l'admiration de tous les observateurs en donnant une belle leçon de football à des Norvégiens trop sûrs d'eux et qui ne cessaient de clamer depuis des semaines leur supériorité (...) Adoptant un style qui leur est propre, les joueurs marocains ont rapidement maîtrisé le jeu pour contraindre leurs adversaires à jouer à ras de terre. Leur bonne circulation du ballon a décontenancé les Norvégiens qui ne se retrouvaient que dans les ballets aériens.

AFTENPOSTEN (Norvège)
Ce ne devrait pas être une révélation, mais les Africains aussi savent jouer au football. Un excellent football, d'ailleurs. Le Maroc n'a manqué, mercredi, ni de sens de l'organisation, ni de physique, ni de capacités offensives. Et, surtout, l'équipe avait dans ses rangs un certain El Mustapha Hadji. Résultat, le chemin norvégien vers les huitièmes de finale s'en est trouvé considérablement allongé. Car c'est plus la qualité des adversaires qu'une défaillance norvégienne qui explique le résultat du match (2-2). Certes, ni Kjetil Rekdal ni Erik Mykland n'ont réussi à prendre le jeu à leur compte, et Dan Eggen s'est fait piéger à cause de son manque de rapidité. Mais, dans l'ensemble, la Norvège a livré le match d'ouverture qu'on attendait d'elle. Nous n'avons tout simplement pas réussi à trouver une solution au problème posé par le milieu de terrain offensif marocain, ce diable de Hadji !



LANCE (Brésil)
Ouf ! Le Brésil a souffert pour battre l'Ecosse. C'est vrai que la sélection brésilienne n'est pas l'équipe de rêve que tout le monde veut voir. C'est vrai que la Coupe du monde pèse beaucoup sur ses épaules. C'est aussi vrai que la défense n'a pas été très sûre tout le temps. Mais débuter la Coupe par une victoire, c'est délicieux...

FOLHA (Sao Paulo)
La sélection a gagné avec deux buts marqués des épaules, par César Sampaio et l'Ecossais Boyd contre son camp. Tout paraissait facile, mais le soutien des supporteurs s'est transformé en pression. La victoire n'a pas été brillante, mais au moins nous avons gagné. Maintenant, il faut battre le Maroc.



PAROLES DE ZINC
LUC ROSENZWEIG

L'OTAN veille !

« On sera peut-être envoyé pour faire l'arbitre de Yougoslavie-Croatie ! »

LA MODE est à la géopolitique. Quelques-uns de nos plus brillants analystes dans ce domaine, qui vous expliquent en deux coups de cuiller à pot les tenants et aboutissants des conflits syldavo-bordures dans le monde entier, se consacrent pendant le Mondial à expliquer dans les médias la face cachée du ballon rond, et les motivations les plus retorses des tacles les plus vicieux. Jus de crâne ? Balivernes pédantes pour bluffer le gogo ? Pour en avoir le cœur net, *Le Monde* n'a pas hésité à se transporter dans l'antre secrète où s'élabore la stratégie des grandes puissances, la cafétéria de l'état-major de l'OTAN, sise à Evere, dans la banlieue de Bruxelles.

A l'issue d'une enquête aussi délicate que minutieuse, fondée sur la mise en confiance progressive d'interlocuteurs astreints au secret le plus absolu, nous sommes en mesure d'annoncer de manière formelle une bonne nouvelle : amis du Mondial, soyez tranquilles, l'OTAN veille. La preuve : selon le sergent-chef Pierluigi S. (son nom est écrit en toutes lettres sur sa vareuse, mais il nous a demandé de garder l'anonymat), *« oune grande écran a été installé au staff-center, et c'est molto bene pour passer les longues journées à attendre le chef »*. Pierluigi S. se fait passer pour le chauffeur d'une huile de l'Alliance, mais on a la vague impression que son grade modeste est une couverture pour remplir, mine de rien, quelque mission discrète : *« Ma, vous comprenez, on sera peut-être envoyé pour faire l'arbitre du match Croatie-Yougoslavie ! »*, explique-t-il.

Nous aurons moins de chance avec la capitaine norvégienne, qui sirote son capuccino à quelques tables de là. Sollicitée pour donner son analyse sur le résultat du match Norvège-Maroc (2-2), elle nous répond d'un ton propre à réfrigérer toute une compagnie de tabors : *« I have definitely no interest for football »*, ce qui signifie en langage militaire R.A.S. (rien à secouer).

La pêche aux informations secrètes et exclusives sera plus fructueuse avec le sergent Willy de W., un bon Flamand qui exerce ici les fonctions de coordinateur de la répartition interne des informations externes, bref vaguemestre : *« Le Mondial, sais-tu, c'est l'OTAN à l'envers ! Les Américains sont tout petits, et ils risquent même de se faire croquer par l'Iran. Et nous, les Belges, quand on aura passé l'obstacle hollandais, on peut rêver d'être les rois du monde ! »*

C'est alors que nous revint en tête une vieille ritournelle de comique troupier qui ne nous lâcha pas de la soirée : *« Le colonel était d'Action française/ Le commandant était franc-maçon/ Le capitaine était pour le diocèse »*, etc. jusqu'au deuxième-classe qui était *« au PMU »*. Tout cela pour faire, dit la chanson, d'excellents soldats.

SUR LES ECRANS DU MONDE
UNE TELEVISION PAR JOUR

Programme unique sur les sept chaînes du Chili

« S'IL N'Y AVAIT pas les telenovelas, *beaucoup de femmes seraient condamnées à attendre la fin de la Coupe du monde avant de rallumer la télé »*, s'exclame une journaliste qui n'arrive pas à comprendre pourquoi le journal télévisé du soir – qui, au Chili, est un marathon d'une heure ! – consacre plus de 35 minutes au football.

Avec sept chaînes généralistes, la télé chilienne bat de véritables records en matière de temps réservé au foot. Seuls les exploits de Marcelo Rios, le numéro 3 du tennis mondial, réussissent parfois à se frayer une place honorable dans une télévision pour qui cette Coupe du monde risque d'être une aubaine.

Avant la rencontre Italie-Chili du jeudi 11 juin, les téléspectateurs avaient eu le loisir de découvrir dans ses moindre recoins Bordeaux, la ville où le pays a fait son retour en Coupe du monde après seize années d'absence. Les sept chaînes n'ont pas moins bien traité Lens et Saint-Etienne, les deux autres villes où doit se produire la sélection. Dès 7 heures du matin, les deux chaînes les plus importantes, TVN (Télévision Nacional de Chile, la seule chaîne du service public) et UCTV, propriété de l'université catholique de Santiago, sont en liaison directe avec leurs envoyés spéciaux à Bordeaux et Paris.

Installée sur une péniche située entre le pont de l'Alma et le pont d'Iéna, TVN produit une émission « familiale » avec une animatrice qui est entourée d'un cuisinier venu spécialement de Santiago, des journalistes, sportifs ou pas, et des invités, notamment des Chiliens de Paris. Eloignés parfois depuis des années de leur pays, ils ne manquent pas de trouver un peu « folklo » tout ce déploiement rien que pour le football. UCTV a, quant à elle, profité de la Coupe du monde pour lancer une nouvelle émission grâce à laquelle elle compte briser le monopole de la chaîne publique sur le créneau matinal.

La retransmission des matches occupe la tranche 11-17 heures (heure chilienne). Les bulletins d'information de la mi-journée et du soir consacrent ensuite au moins la moitié de leur temps au ballon rond. La seule respiration qui est laissée aux footballophobes est celle des *telenovelas* (version latino-américaine de la *sitcom*) qui, sur toutes les chaînes, précèdent immuablement la grand-messe de l'information de 21 heures. Là, on refait obligatoirement un nouveau détour par la France, avant un plongeon dans les émissions aux titres sans équivoque, « Visages du Mondial », « La Nuit du Mondial », « Viens avec moi au Mondial », « Le meilleur du Mondial »...

On arrive ainsi au journal de minuit, qui repasse encore une fois par la France. Ce n'est que vers 1 heure du matin que le ballon tend à s'arrêter et que quelques films et autres « Dossiers X » osent apparaître ici où là. Mais pas tout à fait. Car, pour TVN, c'est l'heure de rediffuser deux matches de la journée.

Eduardo Olivares, à Santiago

INTERNET
www.lemonde.fr/mondial98

L'INTERNAUTE est fureteur. C'est ainsi qu'on débattait sur le forum du *Monde* avant même qu'il ne soit officiellement ouvert. Depuis, on s'y crêpe virtuellement le chignon à propos de la vraie nature d'Aimé Jacquet, faux dur ou vrai mou, à moins que le sélectionneur national ne soit un pur despote masqué. Dans les dernières heures, ce sont les penalties attribués plus ou moins à la légère qui ont déchaîné la colère de nos débatteurs. Ils reposent le problème de l'arbitrage et de la vidéo, évacué par la FIFA. Pourquoi refuser obstinément qu'une faute évidente pour des millions de téléspectateurs soit corrigée ?

STRATÉGIES
LA POLITIQUE DE COMMUNICATION DES ENTREPRISES

Cachez cette bière que je ne saurais voir

Budweiser, partenaire du Mondial privé de publicité, cherche à contourner les interdits

LE CAS n'est pas banal. Anheuser-Busch est l'un des douze très officiels partenaires de la Fédération internationale de football association (FIFA), mais personne n'a le droit de le savoir. Du moins en France. Ici, le brasseur américain est interdit de publicité et ne peut associer la Coupe du monde de football à la promotion de sa « Bud », une bière blonde « des plus rafraîchissantes », selon la publicité.

La loi Evin interdit depuis janvier 1993 la présence publicitaire des marques d'alcool dans les stades. Anheuser-Busch a donc été contraint, après un lobbying forcené auprès des gouvernements Juppé et Jospin, de céder en décembre 1997 à la société Casio ses panneaux achetés à prix d'or autour des dix terrains. Le brasseur américain et son agence de publicité DDB Needham savent, depuis 1995, date de la signature de leur contrat avec la FIFA, qu'ils ne peuvent diffuser en France des films ou imprimer des affiches qui associent leur produit-phare au football. Mais quelles sont exactement les actions interdites et celles autorisées ? Apparemment, personne ne le sait vraiment.

Dans l'après-midi du jeudi 11 juin, l'état-major de Anheuser-Busch demandait officiellement au comité français d'organisation de l'autoriser à distribuer ses dossiers dans les centres de presse situés dans les stades. Alors qu'Adidas, Canon, Opel et autres Mastercard font une active promotion de leur contribution à la Coupe du monde auprès des 8 000 journalistes, les dossiers Bud étaient jusqu'à jeudi après-midi peu ou prou interdits de séjour.

Après une première hésitation, et conseil pris auprès d'un avocat, Philippe Villemus, le « M. Marketing » du CFO, a finalement donné son « feu vert », estimant que lesdits dossiers *« donnent des informations sur l'entreprise et ne font pas forcément la publicité du produit »*.

Il y a aussi l'« épineuse » question de l'artillerie publi-promotionnelle. Budweiser peut-il distribuer des pins, casquettes, affiches et autres tee-shirts publicitaires ? Lors du match d'ouverture au Stade de France, mercredi 10 juin, quelques casquettes ornées d'un sobre « B » étaient distribuées avec des dossiers de presse aux journalistes de passage dans la tente Anheuser-Busch située dans le village officiel. Une affiche de footballeur surmontée du logo Budweiser était apposée discrètement sur un mur à l'étage. Est-elle autorisée ? *« Nous sommes dans un espace privé »*, affirme Florence Delorme, la responsable d'Anheuser-Busch pour la France.

Quelques pins ouvertement « interdits » – puisqu'ils associent Budweiser au logo France 98 – ont discrètement circulé... Toujours avec parcimonie. *« Nous sommes encore en discussion avec le CFO*, confiait Tony Panturo, responsable du marketing sportif chez Anheuser-Busch qui tente les derniers aménagements réglementaires. *Nous ne voulons pas qu'ils soient interprétés de façon si conservatrice que cela en devienne injuste et excessif. Nous acceptons les règles, mais pas les abus. »*

GOBELET PUDIQUE

Si dans les buvettes des centres de presse, la Bud est vendue comme n'importe quelle autre boisson autorisée, les buvettes ouvertes au public sont logées à une autre enseigne. Après avoir cédé ses panneaux à Casio, Anheuser-Busch a vendu – pour un montant confidentiel – le droit de vendre de la bière sans alcool à Kronenbourg, son distributeur en France depuis mars 1996. Mais attention ! Il n'est pas question qu'une autre marque de bière pénètre à l'intérieur de l'enceinte des stades. Alors la Tourtel (Kronenbourg) est d'abord versée dans un gobelet puis donnée au client, qui n'est pas censé voir la marque.

Enfin reste la publicité. Interdite de télévision, Bud est actuellement affichée sur des panneaux publicitaires en France depuis le mois de mai, et jusqu'en septembre, sans référence à l'événement sportif. En revanche, Anheuser-Busch, qui dépense plus de 1,5 milliard de francs en publicité sportive à la télévision aux Etats-Unis, consacrera environ 90 millions de francs au parrainage télévisé des matches de la Coupe du monde sur ABC et ESPN aux Etats-Unis et des flashes info de CNN International et Eurosport. Mais ces deux-là ne seraient-elles pas reçues en France par satellite ?

Florence Amalou

L'Hôtel Drouot met en vente la mémoire du football

C'EST UN VÉRITABLE trésor qui se cache dans une remise du 11e arrondissement de Paris. Sur les étagères, des dizaines de bronzes et régules, des affiches entoilées, des lithographies, des estampes, des pendules, des présentoirs, des autographes, des maillots de joueurs, des ballons, des trophées et des bas-reliefs y sont numérotés et rangés en attendant d'être embarqués pour l'Hôtel Drouot où, dimanche 14 juin, se déroulera une vente aux enchères exceptionnelle, « Football du monde », dirigée par les commissaires-priseurs Jean Morelle et Pascale Marchandet.

Cette vente, qui a reçu l'agrément officiel du comité français d'organisation (CFO), est la première consacrée uniquement aux objets du football. *« Elle a nécessité plus d'un an de travail et de recherches »*, dit Françoise Lepeuve, expert en objets de sports, qui organise des ventes sur ce thème deux fois par an.

Les objets sélectionnés, en provenance de plusieurs collections à travers le monde, sont estimés à près de 600 000 francs. Parmi eux, on trouve un exceptionnel bas-relief en bronze de 1931 signé Abel La Fleur, le sculpteur du trophée de la première Coupe du monde, *« en témoignage affectueux à son président Jules Rimet »* (estimation 25 000 francs), l'affiche entoilée de la Coupe du monde de 1938 (25 000 francs) ainsi que sa maquette datée et signée, une carte postale représentant une vue de Montevideo datant de 1930 et signée par toute l'équipe de France dont Lucien Laurent, le premier buteur de l'histoire de la Coupe du monde (12 000 francs) et de nombreux maillots de joueurs (Patrice Loko, Youri Djorkaeff, Zinedine Zidane, Eric Cantona ou Didier Deschamps) estimés entre 3 000 et 10 000 francs chacun.

« Malgré un marché asséché par les collectionneurs depuis de nombreuses années, j'ai pu récupérer des objets rarissimes comme cette carte postale dont son propriétaire ne savait que faire ou ce régule triple signé Bigual, intitulé "Le Tacle" », explique Françoise Lepeuve, qui a pris soin de mettre également aux enchères un grand nombre de lots accessibles à toutes les bourses. *« Cette vente est certainement l'occasion unique de se procurer des objets que l'on n'avait pas vu passer en vente depuis très longtemps »*, poursuit l'expert.

La vente, prévue pour durer près de quatre heures, débutera avec les objets consacrés aux grands joueurs dont ceux concernant le « roi Pelé », annoncé à la vente. Il pourra acheter quelques raretés le concernant comme cette affiche, estimée à 12 000 francs, du film *Les Rois du football* qui retrace sa vie et celle de sa famille dans les années 50. Pour l'exposition des 350 lots, l'Hôtel Drouot a aménagé l'endroit avec fausse pelouse et ambiance très footballistique. Une manière d'attirer collectionneurs et conservateurs de musée, dont celui de la FIFA, qui pourront acquérir cette exceptionnelle mémoire du football.

Daniel Psenny

★ Hôtel Drouot, dimanche 14 juin à 14 heures. Exposition publique samedi 13 juin de 11 heures à 18 heures. Téléphone pendant l'exposition et la vente : 01-48-00-20-09.

La FIFA va devoir réviser sa politique de billetterie

Les escroqueries sont le fait de fédérations nationales, comme au Cameroun, ou de voyagistes

AU CAMEROUN, le président de la Fédération de football (Fecafoot), Vincent Onana, est en prison, soupçonné d'avoir détourné quelques milliers des 7 525 billets du Mondial attribués à sa fédération. Au Japon, le président de l'association des agents de voyages demande au CFO *« de prendre des mesures immédiates afin de sortir de ce "cul-de-sac"* [en français dans le texte] *et de mettre sans délai à notre disposition les* [13 000] *tickets demandés »*. En Belgique, 10 000 supporteurs ont acheté des billets à une agence spécialisée dans les places de théâtre qui a fait faillite. Aux Pays-Bas, René van de Kerkhof, ancien international reconverti en intermédiaire, n'a pu honorer une commande de 550 billets pour le match Pays-Bas - Belgique du samedi 13 juin. Son avocat soupçonne la FIFA d'avoir *« revendu des tickets à des supporteurs brésiliens via un célèbre équipementier sportif »*. Malaises.



HUGUES DE WURSTEMBERGER/VU

Plus artisanal : le recours au marché noir, près du stade.

En France, la filiale du groupe ISL Worldwide, bras séculier commercial de la FIFA pour la gestion des droits du Mondial, s'est vue sommée par sa maison mère *« de s'expliquer et d'entamer rapidement une action en justice »* contre le *« consultant marketing indépendant »* avec lequel elle travaillait et qui aurait *« mis en place une fausse opération de revente de billets »*. Problème : ce consultant indélicat, dont le nom n'a pas été communiqué, a pour actionnaire minoritaire... ISL Worldwide.

Le Mondial ne fait pas la « une » des journaux uniquement pour des raisons sportives. Et il ne s'agit plus de l'organisation cafouilleuse des réservations téléphoniques ou de l'arbitraire répartition des places entre les différents pays. Il s'agit d'escroqueries en bonne et due forme. Le monde du football découvre que c'est en son sein qu'il faut parfois chercher les responsables de ces malversations.

La tentation était grande pour certains d'user de leur position privilégiée pour contourner les règles de fer édictées par le CFO. En tout, 2 648 000 billets ont été émis pour les soixante-quatre matches du Mondial 98. Mais la demande était *« au moins dix fois supérieure »*, dit-on au CFO.

Le comité avait prévu trois sources d'approvisionnement. La vente directe, réalisée par ses soins, concernait 1 878 000 billets. Près de 1,1 million ont été livrés au grand public : 755 000 vendus, souvent à prix d'or, aux entreprises, aux collectivités ou à de riches spectateurs ; 358 000 réservées aux partenaires techniques et commerciaux ; 129 000 consacrées aux opérations d'animation, *« la plupart du temps en direction des jeunes »*, justifie-t-on au CFO. La FIFA a préempté 632 000 tickets pour elle et ses fédérations nationales, qui pouvaient les gérer à leur guise. La plupart ont mis un point d'honneur à servir en priorité leurs licenciés et les supporteurs.

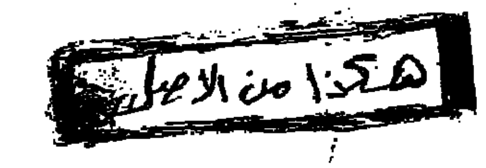
SOUS-TRAITANCE

Ne restaient aux professionnels du tourisme désireux de profiter du Mondial pour vendre des voyages en France que 138 000 places, soit 5,2 % du total. Des places attribuées à dix-sept tour-opérateurs (TO) exclusifs, sélectionnés sur appel d'offres parmi cent cinquante candidats, et répartis sur toute la planète. Libre à eux, ensuite, de sous-traiter avec les agences de leur choix, dans les pays de leur zone, la commercialisation des billets. Un système dont le CFO n'endosse la paternité que du bout des lèvres. Les organisateurs français voulaient initialement se doter d'un TO par pays. Mais Bruxelles ne voulait pas en entendre parler, au nom du respect des règles de la concurrence.

Dès lors, comment s'étonner que nombre de voyagistes aient dérapé, prévendant des milliers de billets qu'ils n'avaient pas mais espéraient se procurer par des voies parallèles ? Sans parler des vrais escrocs, qui ont vendu des billets virtuels avant de s'évanouir dans la nature. Les fédérations étaient le maillon faible du dispositif. Celle du Cameroun aurait ainsi revendu 3 500 billets à Grant Portland Entertainments (GPE), un voyagiste liquidé par la justice britannique fin mai, après avoir laissé une ardoise de... 40 000 commandes outre-Manche ! Contacté par *Le Monde* avant son incarcération, Vincent Onana, le président de la Fécafoot, a assuré n'avoir *« jamais signé de contrat avec la moindre société anglaise »*.

Il reste à savoir si la FIFA va saisir la justice, comme l'a déjà fait à plusieurs reprises le CFO, ou si elle préférera laver son linge sale en famille. Un parfum de règlement de comptes s'élève déjà au sein de l'organisation, quelques jours seulement après l'élection de Sepp Blatter à la succession de Joao Havelange. En tout cas, la prochaine Coupe du monde n'échappera pas à une remise à plat du système de répartition des places. Au profit, peut-être, des vrais amateurs de football.

Pascal Galinier et Frédéric Potet



هكذا من الأصل

ITALIE-CHILI 2 - 2

GROUPE B - JEUDI 11 JUIN
17 h 30, *Parc Lescure*, à Bordeaux

● Temps lourd et ensoleillé, avec deux violents orages au milieu de chaque mi-temps. ● Terrain en bon état, pelouse rendue glissante par la pluie. ● Ambiance animée grâce aux nombreux supporteurs chiliens. ● 32 000 spectateurs

Arbitre : M. Lucien Ousmane Bouchardeau (Niger), assisté de MM. Dante (Mali) et Mansri (Tunisie)

ITALIE – Sélectionneur : C. Maldini
(12) *Pagliuca*
(3) P. Maldini (cap.) (6) Nesta (5) Costacurta
(4) Cannavaro (16) Di Matteo (Di Baggio 57e)
(9) Albertini (11) D. Baggio (15) Di Livio (Chiesa 62e)
(18) R. Baggio (21) Vieri (Inzaghi 71e)

CHILI – Sélectionneur : Acosta
(1) Tapia (4) Rojas (6) Reyes (3) Fuentes
(5) Margas (P. Ramirez 64e) (15) Villarroel
(7) Parraguez (13) Acuna (Cornejo 82e)
(9) Estay (Sierra 81e) (10) Salas
(16) Zamorano (cap.)

COMMENTAIRE Rencontre spectaculaire, et très engagée. Après avoir ouvert rapidement la marque, les Transalpins ont installé leur jeu, avec une excellente occupation du terrain. Mais les Sud-Américains, avec une grande agressivité et de belles qualités techniques, sont revenus dans la partie, Salas marquant deux fois à la fin de la première mi-temps et au début de la seconde. Manquant de tant dans les phases offensives, ne jouant qu'avec un seul attaquant de pointe, l'Italie n'est parvenue à égaliser que sur un penalty controversé, à cinq minutes du coup de sifflet final.

AVERTISSEMENTS ITALIE : Di Livio (8e, jeu irrégulier), Cannavaro (3e, jeu irrégulier), Chiesa (77e, jeu dangereux).
CHILI : Parraguez (45e, jeu dangereux), Acuna (54e, jeu irrégulier).

BUTS ITALIE : **Vieri** (10e, sur une passe de Baggio, frappe de l'intérieur du pied gauche, à l'entrée de la surface de réparation, à ras de terre à gauche) ; **Roberto Baggio** (85e, suite à une faute de main. Tir du droit à mi-hauteur sur la droite de Tapia, qui ne peut que dévier le ballon).
CHILI : **Salas** (45e, après un cafouillage dans les 6 m, tacle du pied gauche au centre du but) ; **Salas** (50e, à la lutte avec Cannavaro, des 6 m à gauche, frappe de la tête qui rentre à mi-hauteur à droite).

OCCASIONS ITALIE : 55 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 31) dont 10 occasions (4 + 6) ; 16 tirs (6 + 10) dont 6 contrés (2 + 4) et 5 parés (2 + 3) par Tapia.
CHILI : 44 positions d'attaque dans les 30 m (24 + 20) dont 5 occasions (2 + 3) ; 13 tirs (7 + 6) dont 4 contrés (2 + 2).

ARRÊTS DE JEU En faveur de l'ITALIE : 19 coups francs (14 + 5) dont 1 hors-jeu (0 + 1), et 3 corners (2 + 1).
En faveur du CHILI : 19 coups francs (11 + 8) dont 1 hors-jeu (0 + 1), et 1 corner (1 + 0)

HOMMES CLÉS ITALIE : **Roberto Baggio**, auteur d'une passe décisive et d'un but, s'est trouvé impliqué dans les meilleures actions offensives de son équipe. Il a largement justifié sa sélection de dernière minute. Critiqué pour avoir manqué un tir au but décisif lors de la finale du Mondial 94, il n'a pourtant pas hésité à tirer le penalty qui a permis à l'Italie d'égaliser. Baggio s'est constamment mis en evidence par son toucher de balle, ses déviations et sa lucidité dans le jeu offensif.
CHILI : **Marcelo Salas** a justifié sa réputation de grand buteur. Il inscrit le premier but dans les arrêts de jeu de la première mi-temps, en reprenant vivement d'un « tacle » un ballon qui traînait dans la surface. Prenant souvent le dessus, dans le jeu aérien, sur la charnière centrale italienne Costacurta-Nesta, Salas trompe Pagliuca de la tête quelques minutes après la reprise. Son entente avec Zamorano est bien, comme annoncé, un des atouts majeurs du Chili.

L'ACTION — LE PREMIER BUT DE L'ITALIE à la 10e minute

❶ Après avoir récupéré un ballon, **Maldini** adresse une passe en profondeur de plus de 60 m vers Baggio, dont il a vu le démarrage sur l'aile gauche.

❷ Sans contrôle, **Baggio**, du plat du pied droit, glisse le ballon dans la course de Vieri, en évitant les défenseurs chiliens.

❸ A l'entrée de la surface de réparation, au centre, **Vieri** reprend de l'intérieur du pied gauche et expédie le ballon à ras de terre à gauche du but.



CAMEROUN-AUTRICHE 1 - 1

GROUPE B - JEUDI 11 JUIN
21 heures, Stadium municipal, à Toulouse

Temps froid et venteux. ●Terrain en bon état. Pelouse glissante ● Ambiance bon enfant, animée par les supporteurs camerounais ● 36 000 spectateurs.

Arbitre : M. Epifanio Gonzales Chavez (Paraguay), assisté de MM. Galvan Soto (Paraguay) et Salinas Rostran (Honduras)

CAMEROUN – Sélectionneur : Le Roy
(1) Songo'o
(4) Song (5) Kalla (6) Njanka
(3) Wome (10) M'Boma (15) Ndo
(8) Angibeaud (14) Simo (Olembe, 65e)
(18) Ipoua (Job, 66e) (7) Oman-Biyik (cap.) (Tchami, 84e)

AUTRICHE – Sélectionneur : Prohaska
(1) Konsel (22) Kühbauer (5) Feiersinger
(3) Schöttel (4) Pfeffer (10) Herzog (Vastic, 82e)
(17) Mahlich (8) Pfeifenberger (Stoger, 83e)
(15) Wetl (19) Polster (cap.)
(13) Cerny (Haas, 83e)

COMMENTAIRE Match de qualité technique moyenne, très crispé jusqu'à l'entame du dernier quart d'heure. Les deux équipes ont longtemps hésité à se livrer à fond. Les Autrichiens, mieux organisés mais peu tranchants, ont paru gênés par les qualités physiques et techniques des Camerounais, qui arrivaient mal, de leur côté, à enchaîner leurs actions. Les meilleures occasions, de part et d'autre, ne survenaient que sur des tirs lointains, jusqu'à l'exploit individuel de Njanka. L'Autriche profita d'une erreur de marquage de la jeune défense camerounaise, dans les ultimes instants du match, pour égaliser.

AVERTISSEMENTS CAMEROUN : **Ipoua** (31e, jeu dangereux).
AUTRICHE : **Pfeffer** (28e, jeu irrégulier).

BUTS CAMEROUN : *Njanka (77e, après deux dribbles côté gauche, frappe de l'intérieur du pied droit, des 12 m,* qui entre au centre du but à mi-hauteur, entre Konsel et Pfeffer).
AUTRICHE : **Polster** (90e, suite à une déviation de la tête de Pfeffer, tir des 6 m à droite, du pied droit et en force, sous la transversale).

OCCASIONS CAMEROUN : 46 positions d'attaque dans les 30 m (22 + 24) dont 7 occasions (4 + 3) ; 17 tirs (8 + 9) dont 4 contrés (0 + 4) et 5 parés (4 + 1) par Konsel.
AUTRICHE : 48 positions d'attaque dans les 30 m (18 + 30) dont 7 occasions (2 + 5) ; 13 tirs (5 + 8) dont 3 contrés (2 + 1) et 4 parés (1 + 3) par Songo'o.

ARRÊTS DE JEU En faveur du CAMEROUN : 15 coups francs (8 + 7) dont 2 hors-jeu (0 + 2), 6 corners (2 + 4).
En faveur de l'AUTRICHE : 18 coups francs (10 + 8) dont 3 hors-jeu (2 + 1), 6 corners (2 + 4).

HOMMES CLÉS CAMEROUN : **Rigobert Song** a bien tenu son rôle de chef de défense. Dominateur dans le jeu aérien, anticipant les appels de balle des attaquants autrichiens, il a sans cesse replacé ses jeunes coéquipiers moins expérimentés, comme ils l'ont montré sur le but autrichien. Song a été moins efficace dans la relance, cherchant souvent à solliciter directement ses attaquants.
AUTRICHE : **Anton Polster**, seul véritable attaquant de pointe, a eu le mérite de concrétiser son occasion la plus nette, dans les arrêts de jeu, inscrivant son 45e but en 92 sélections. Jusque-là, malgré quelques tentatives de la tête, il s'était démené en vain, peu aidé par ses coéquipiers du milieu.

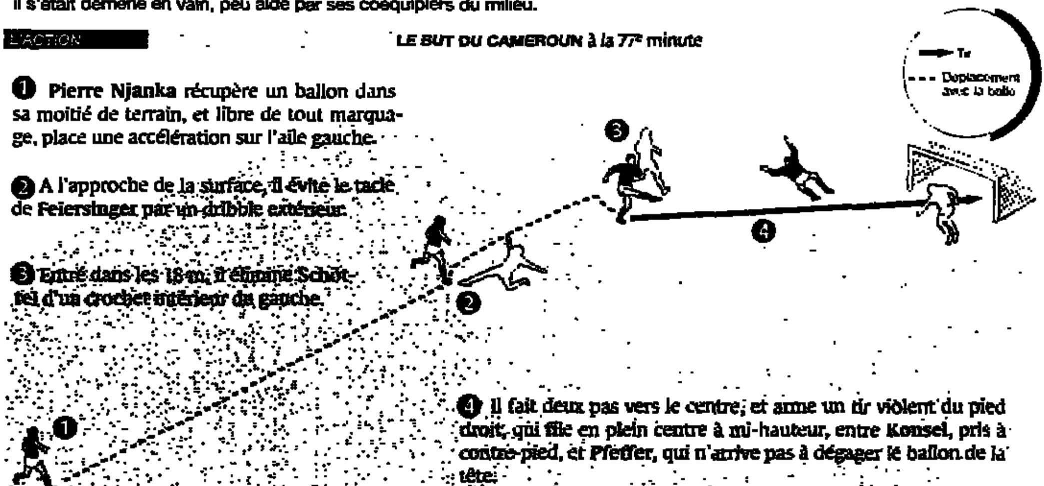
L'ACTION — *LE BUT DU CAMEROUN* à *la 77e* minute

❶ **Pierre Njanka** récupère un ballon dans sa moitié de terrain, et libre de tout marquage, place une accélération sur l'aile gauche.

❷ A l'approche de la surface, il évite le tacle de Feiersinger par un dribble extérieur.

❸ Entré dans les 18 m, il élimine Schöttel d'un crochet intérieur du gauche.

❹ Il fait deux pas vers le centre, et arme un tir violent du pied droit, qui file en plein centre à mi-hauteur, entre Konsel, pris à contre-pied, et Pfeffer, qui n'arrive pas à dégager le ballon de la tête.



Infographie "Le Monde"

Roberto Baggio dissipe un vrai cauchemar grâce à un penalty peut-être virtuel

Bordeaux. Deux buts de Salas ont permis longtemps au Chili d'espérer battre l'Italie

LE STADE aux couleurs rouge et bleu criait *« Chi-chi-chi... le-le-le... Viva Chile ! »* La foule scandait de jubilants *« Ole ! »* Elle avait fait aussi une ola, mais une seule. Il était 19 h 15 au Parc Lescure de Bordeaux. Le Chili menait 2-1 contre l'Italie. Il restait cinq minutes à jouer et on allait saluer la première grande surprise du Mondial. Le soleil était revenu, après une série de violentes bourrasques. Football pluvieux, football heureux...

Cesare Maldini a le visage fermé. L'entraîneur de la Squadra avait fait entrer peu avant deux attaquants supplémentaires pour tenter de forcer le sort, Filippo Inzaghi et Enrico Chiesa en renfort de Roberto Baggio. Trois attaquants dans l'équipe d'Italie ! C'est dire que l'instant est grave. Baggio, justement, a la balle sur le côté droit, un peu à l'extérieur de la surface de réparation. Chiesa a croisé sa course avec la sienne et il se trouve au centre maintenant avec Demetrio Albertini. Baggio les a vus.

L'ancien petit prodige de la Fiorentina et de la Juventus centre du pied gauche. Il veut contourner Ronaldo Fuentes qui lui fait face. L'arrière gauche chilien se tient à l'intérieur de la surface, à demi fléchi sur les jambes, les bras écartés pour assurer son équilibre. La balle vient frapper sa main droite, son poing exactement, qu'il tient serré. Personne n'a bien vu, mais chacun dans le stade sent qu'il s'est passé quelque chose. Baggio lève les bras pour crier à la faute. Chiesa aussi. L'arbitre a vu, il siffle en pointant du doigt la trace de craie blanche qui marque l'endroit du penalty.

Dans le rond central, Marcelo Salas regarde ses coéquipiers entourer l'arbitre et protester. Ainsi tout cela pour rien ? Tant d'efforts, de courage, tant de talent démontré à ceux qui doutaient de ses qualités, lui le jeune Indien, avant-centre vedette du club argentin de River Plate. Ils ont vu, ceux-là, ce qu'il savait faire : deux buts signés de son surnom, « le matador ». Le premier, c'était dans les arrêts de jeu de la première mi-temps. On était à la 47e minute. Un ultime *corner pour le Chili qui presse fort,* depuis quelques minutes. C'est Fabian Estay, l'ailier gauche, qui le tire. A 10 mètres du but, il y a Ivan Zamorano qui tente de se libérer du marquage d'Alessandro Nesta. Le duo qu'il forme avec Salas, on le surnomme le « Za-Sa ». Zamorano, on l'appelle aussi « l'hélicoptère ». Le bien-nommé. « Za » fait une sorte de figure à la Michael Jordan et propulse la balle vers le but de la tête. Elle est déviée, au passage, et boum, Salas la reprend du pied gauche. Sous la barre.

TOUT ÇA POUR RIEN ?

Le deuxième but, il l'a mis au début de la deuxième mi-temps. Cinquantième minute. La défense italienne se dégage mal. Clarence Acuna centre de volée. Salas, qui a beau mesurer un petit mètre *soixante-treize,* saute mieux que le grand Cannavaro qui est accroché à son short depuis le début de la partie. Tête. Lucarne. 2-1 pour le Chili.

Tout ça donc pour rien ? Ses efforts à *lui, Salas, et ceux de toute* l'équipe qui se bat depuis une heure et demie à n'en plus pouvoir. Et ceux du public, tous ces Chiliens bariolés et chantants, venus de la région, de la France, de l'Europe et du Chili aussi, qui sont venus par milliers les soutenir. Ils savent, les supporteurs, que les garçons ont vite le mal du pays, et qu'il doivent se sentir comme chez eux pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Et bien le Parc Lescure, ce soir, c'est Santiago. C'est un morceau de Chili qui se tait puis qui gronde et qui hurle : *« Y a pas péno ! »*

La balle a-t-elle bien touché la main ? Certes ! Mais y a-t-il eu geste intentionnel ? Tout est là. Y a-t-il eu volonté de tricher ? Non, Fuentes il ne l'a pas fait exprès de mettre sa main. Oui, mais cette main, ce poing serré, a quand même empêché la balle de parvenir à destination. Alors ? On a connu des pénalties bien plus discutables, c'est tout ce qu'on peut dire. A-t-il eu tort, a-t-il eu raison, le Nigérien Lucien Bouchardeau ? Nelson Acosta, l'entraîneur chilien, aura l'élégance de ne pas en faire une histoire. Rare. *« La situation était compliquée,* a-t-il dit. *Il a sifflé. C'est comme ça. »* Un coup de destin.

Baggio a pris la balle dans ses mains et il la dépose sur le cercle de craie, à 11 mètres du but de Nelson Tapia. On éprouve cette curieuse impression de revivre une scène qu'on a déjà vécue. Pasadena, il y a quatre ans, la finale contre le Brésil. 0-0 à la fin des prolongations. Séance de tirs au but. Baggio était le dernier à tirer pour la Squadra Azzurra. Il pouvait éviter la défaite, et il avait raté, laissant le Brésil emporter sa quatrième Coupe du monde.

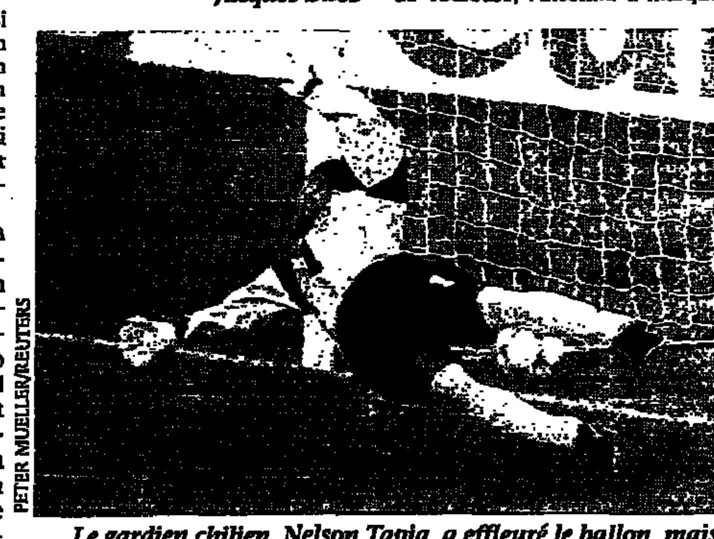
Depuis, ce surdoué n'était apparu qu'à de rares reprises dans l'équipe nationale. Il a refait surface dans le club de Bologne, si bien d'ailleurs que l'Inter Milan vient de le recruter, à trente et un ans. Cesare Maldini l'a rappelé in extremis dans la sélection, et ne l'aurait pas aligné contre le Chili si Alessandro Del Piero, l'attaquant de la Juventus, n'avait pas été blessé.

Cette fois, ne pas rater. Jusqu'à ce moment, il a été presque parfait, Baggio, genre artiste. On jouait la cinquième, quand Maldini-fils balance une énorme ouverture sur l'aile gauche où Baggio s'est engagé à toute allure. Alors il a fait quelque chose de tout à fait inattendu. Tout le monde s'attendait à ce qu'il contrôle la balle, la défense chilienne la première. Eh bien pas du tout. De volée, il dévie la balle vers le centre. Et pas n'importe où : là où déboule Christian Vieri, but ouvert devant lui. Et ça faisait 1-0.

L'Italie qui mène après cinq minutes de jeu : d'ordinaire, le match est déjà fini. Mais la Squadra n'a pu augmenter son avantage quand les Chiliens étaient groggys, et maintenant à cause de Salas, tout va se jouer sur ce penalty.

En onze tentatives au cours de la saison avec Bologne, il n'en a pas *raté un seul. Mais celui-là ? Le premier* en Coupe du monde depuis son échec de 1994 ? Les tambours, les crécelles, les trompes se déchaînent pour déconcentrer le tireur. Mais Baggio est bouddhiste. Zen, trop zen parfois sur le terrain, on le lui a reproché. Il s'élance, ouvre son pied droit, tire fort dans le coin gauche des buts. Nelson Tapia s'est détendu du bon côté, peut-être même effleure-t-il la balle. Mais elle va trop vite, trop fort. « But ! » affiche le panneau lumineux en clignotant. 2-2. Une passe décisive, un penalty provoqué et transformé : c'est fini les démons, Roberto. C'est fini le match. Standing ovation.

Jacques Buob



PETER MUELLER/REUTERS

Le gardien chilien, Nelson Tapia, a effleuré le ballon, mais n'est pas parvenu à détourner le penalty de Roberto Baggio.

Cameroun : les Lionceaux montrent déjà les dents

Toulouse. Des jeunes joueurs inconnus ont bousculé les Autrichiens

C'ÉTAIT au mois d'avril dernier, sur un terrain de football appartenant à une banque de Yaoundé. Claude Le Roy et son adjoint Pierre Mankowski avaient convoqué 50 jeunes joueurs à ce qu'il convient d'appeler un « stage de détection » d'une semaine.

Tout juste nommés à la tête de l'équipe nationale du Cameroun, les deux Français s'en venaient *chercher des joueurs pour la* Coupe du monde de football. En toute simplicité. Les noms – connus – des professionnels évoluant en Europe ne leur suffisaient pas. Persuadés que l'Afrique est un territoire inexploré par les recruteurs des grands clubs, Le Roy et Mankowski pensaient qu'en allant eux-mêmes soulever les cailloux au fond des rivières, ils trouveraient des pépites d'or.

Pierre Njanka était de ce fameux stage du mois d'avril. Agé de vingt-trois ans, ce défenseur central d'un petit club du championnat camerounais, l'Olympique Mvolyé (dans la banlieue de Yaoundé), n'avait jamais fait parler de lui. Jeudi 11 juin, au Stadium de Toulouse, l'inconnu a marqué le but le plus important de sa jeune carrière. Une course en solitaire de 60 mètres, sept touches de balle, deux crochets, une frappe de l'intérieur du pied droit et des yeux fous à la vue de l'acte accompli. A la 77e minute du match Cameroun-Autriche, sa vie venait de basculer.

Cela n'aura pas suffi, cependant. Les Lions indomptables sont pas*sés à deux doigts d'un exploit,* jeudi. L'égalisation obtenue par l'inévitable autrichien « Toni » Polster pendant les arrêts de jeu, suite à une grossière erreur de marquage, aura rappelé à Claude Le Roy et Pierre Mankowski que la jeunesse, en football, n'a pas que des vertus. Des 32 sélections présentes en France, pas une équipe n'est capable d'aligner autant de jeunes joueurs sur la feuille de match.

A la 65e minute, un garçon de dix-sept ans et six mois, Salomon Olembe, est entré en cours de jeu ; alors que sur le banc se trouvait le cadet de la Coupe du monde, Samuel Eto'o, dix-sept ans et trois mois.

Si ces deux surdoués n'ont pas échappé à la vigilance de clubs européens (Nantes, Real Madrid), la détection entreprise au Cameroun, ce printemps, aura permis de retenir quatre nouveaux joueurs en tout, ce qui n'est pas rien. *« Nous avons lancé en équipe nationale des garçons que les journalistes locaux eux-mêmes ne connaissaient pas »,* souligne, un peu amusé, Claude Le Roy. Joseph Ndo en fait partie. L'excellent travail accompli par le défenseur sur le flanc droit, jeudi, a conforté les deux entraîneurs français dans leurs intuitions.

L'Autriche, certes, n'était que l'Autriche, à savoir une équipe peu inspirée et sans joueur d'exception. Mercredi 17 juin, les « nouveaux » Lions indomptables retrouveront l'Italie *sur leur chemin.* Un test autrement sérieux.

Frédéric Potet

« Lettres persanes » aux Iraniens d'Yssingeaux

« Le Progrès » publie des articles en farsi

SI L'ARRIVÉE de l'équipe iranienne dans la petite sous-préfecture de la Haute-Loire n'a pas bouleversé les habitudes des Yssingelais, elle a en tout cas égayé leur lecture de l'édition quotidienne du journal *La Tribune-L'Espoir-Le Progrès* (tout un programme !), qui se fend tous les *jours d'un article en farsi, la langue* parlée en Iran. Après le mot de bienvenue du maire, Jacques Barrot, *lundi*, l'annonce de la soirée persane organisée mardi 17 juin, et le point sur l'état des troupes, mercredi, *les* polyglottes du Velay ont pu découvrir, jeudi 11 juin, un portrait exhaustif du milieu de terrain iranien, Karim Bagheri, qui officie en Bundesliga (le championnat d'Allemagne) sous les couleurs de l'Arminia Bielefeld.

A vrai dire, la cible de cette initiative est moins l'autochtone (qui parle le farsi ni mieux ni moins bien que tous les Français réunis) que les joueurs qui répètent quotidiennement leurs gammes sportives à trois jets de pierre de la sous-préfecture. *« Il s'agit d'un partenariat avec la mairie qui souhaitait procurer aux Iraniens des nouvelles locales »*, explique Georges Lezotre, chef d'agence du *quotidien qui appartient au groupe* Progrès SA.

L'idée était simple, encore fallait-il y penser. Chaque jour, quarante exemplaires du journal sont ainsi livrés au château de Montbarnier où séjournent les footballeurs. Pour les plus courageux d'entre eux qui s'aventurent jusqu'aux pages intérieures, ce morceau d'Iran agit sans doute comme un baume réparateur après la transpiration des entraînements.

Chaque jour, donc, un article en bel et bon français d'Yssingeaux est reproduit dans un encadré, traduit en pur et fier farsi de Téhéran. La conversion est assurée par des Iraniens installés dans la région de Saint-Etienne et avec lesquels le quotidien a pris langue à la faveur du choix de la commune comme lieu de villégiature de la délégation iranienne.

« Pour l'instant, ajoute Georges Lezotre, un peu déçu, *on n'a pas eu encore de réactions de la part des Iraniens. »* A en croire le chef d'agence, les fidèles lecteurs locaux du *« journal républicain quotidien depuis le 12 décembre 1859 »* ont plutôt vu d'un bon œil ces exotiques nouvelles « Lettres persanes » qui apparaissent sous formes manuscrites. Peut-être les joueurs iraniens trouveraient-ils cependant autrement plus distrayante et délassante la descrip*tion ethnologique des us et cou*tumes politiques locaux ?

Gilles Paris, à Yssingeaux

Nantes singe mal Copacabana

Animations peu animées, élection de miss atterrante et écran géant en retard : à croire que la ville, il est vrai desservie par la météo, a perdu le goût de la fête

MONSIEUR l'adjoint au maire, cheveux blonds battus par le vent frais venu de l'océan, entouré de potentats « baccifères » rivalisant dans l'affichage ostensible de leurs barrettes honorifiques, essaie d'annoncer à quelques centaines de badauds que la « plage de Copacabana » est officiellement ouverte. C'est compter sans les caprices d'un micro HF qui supporte mal l'éloignement de la sonorisation...

Jacques Daniel, qui représente le maire socialiste de Nantes, Jean-Marc Ayraud, parvient quand même à couper le cordon bleu-blanc-rouge qui barre dans sa largeur ladite plage installée en plein centre, sur le cours Saint-André. Il est un peu plus de 15 heures, mercredi 10 juin. Voilà officiellement lancée l'opération *spéciale Coupe du monde de la ci*té des ducs de Bretagne – et accessoirement des petits-beurre –, baptisée « A Nantes, tout le monde joue le jeu ».

Tout le monde ? Voire. Parmi les curieux venus tâter du sable fin, certains, comme ce professeur de lycée entouré de ses enfants, paraissent étonnés de la médiocrité du site. *« Je me demande si les gens de la mairie ont jamais fait le voyage de Rio »*, lâche-t-il dans un sourire. Un gouffre sépare ces installations, façon comices agricoles, du site sportif du Stade de la Beaujoire, presque prêt désormais à accueillir dans les meilleures conditions les 40 000 spectateurs qui sont attendus pour Espagne-Nigeria, le premier *match disputé* à Nantes, samedi 13 juin.

En attendant, cours Saint-André, deux *alignements* de tentes dressées de part et d'autre de la « plage » – 2 800 tonnes de sable provenant des carrières de Paulx, dans l'estuaire de la Loire – peinent à soutenir l'attention des quelques promeneurs que n'ont pas effrayés des averses intermittentes.

Il y a là les sponsors du CFO qui finissent de placer leurs brochures dans des kiosques de fortune, quelques bars et plusieurs tentes vides... Dieu merci, nos confrères *de Ouest-France se* sont payé un aboyeur binoclard et sympathique qui met un peu de sel dans *tout* ça. Deux petits gradins ferment le cours, sur lesquels s'installent bientôt deux cents curieux à qui un speaker comme on n'en fait plus demande de s'enthousiasmer pour l'élection de Miss Copacabana parmi huit prétendantes sélectionnées par le comité régional Miss France... Après quelques déhanchements et effeuillages atterrants, Marine Clouet, vingt ans, étudiante en géographie à Nantes, a été élue. Tant mieux. Un peu plus loin, sur le cours Saint-Pierre attenant, 10 000 spectateurs auraient dû assister aux premiers matches de la Coupe sur un écran géant. Ledit écran a atterri trop tard pour être prêt. Il le sera, peut-être, d'ici deux jours. Sur le quai Ceineray voisin, *on finit d'installer la* « guinguette Muscadet » – huîtres, vins et musiques à toute heure, jusqu'au 15 juillet.

« Je me demande si les gens de la mairie ont jamais fait le voyage de Rio »

Dans une ville qui compte de nombreuses institutions culturelles, dont le CRDC (Centre régional de développement culturel) animé par Jean Blaise, et Le Royal de Luxe de Jean-Luc Courcoult – deux enseignes reconnues dans le monde entier pour la qualité et le caractère innovant de leurs productions –, personne ne *comprend ce programme* artistique mal fagoté. Si on n'attend pas grand-chose du « carnaval du Mondial » – 16 chars animés, 20 groupes costumés, 85 grosses têtes et 3 tonnes de confettis, *le* 15 juin –, quelques nuits devraient tout de même être propices à la fête, la vraie : « Hymne au ballon rond », spectacle pyrotechnique de Jacques Couturier, le 13 juin ; Cheb Mami, en concert le 16 juin – seule affiche vraiment tentante de Copacabana... ; le retour d'Afrique du Géant de Royal de Luxe flanqué de son fils noir – *trois jours de parades et de mu*sique, du 26 au 28 juin ; le Festival d'été, enfin, dont la treizième édition s'ouvre aux *musiques africaines*, du 1er au 5 juillet. Peut-être alors le cœur de Nantes battra-t-il au rythme de la Coupe.

En attendant, les rues sont vides dès 20 heures et il n'est pas nécessaire de réserver pour dîner au restaurant. Même l'arrivée de la *sélection espagnole*, le 11 juin à 19 h 45, qui a pris ses quartiers dans un hôtel de la rue du Couédic, a été l'occasion de constater le calme plat qui règne ici. Des barrières de police et les hommes afférents étaient pourtant disposés en nombre sur le parcours. On aura entendu seulement les coups de sifflet de... deux jeunes femmes supportant leurs champions aux cris de *« Queridos, chicos ! »*. *Gracias, chicas.*

Olivier Schmitt, à Nantes

LES HOMMES DE L'OMBRE
JACQUES COUTURIER
PYROTECHNICIEN

L'ancien instituteur qui réveillera la cité des ducs de Bretagne

NUL NE PEUT DIRE encore si le stade de la Beaujoire aura reçu, lors des qualifications, les nouveaux *maîtres du monde* du football. Mais la cité des ducs de Bretagne peut déjà tirer quelque fierté de ses retrouvailles avec un champion du monde, sacré en 1996 à Monaco à la faveur du Festival international pyrotechnique. Jacques Couturier, qui s'est choisi *pour surnom « le chorégraphe des* nuits magiques », instituteur vendéen converti aux feux d'artifice, a créé, en dix ans, l'une des entreprises de divertissement les plus recherchées des organisateurs de manifestations populaires.

En 1987, l'année de ses quarante ans, ce maître de l'école d'un village proche de La Roche-sur-Yon (Vendée) décide sur un coup de *tête de laisser tomber son tablier* pour mettre la main à la poudre. Ancien étudiant en chimie, il a déjà plusieurs années de connivence avec le feu, ordonnateur autoproclamé des fêtes de La Limousinière, village comptant 87 inscrits sur les listes électorales, qu'il transforme, une fois l'an, en petite ville de 30 000 habitants venus goûter à ses prouesses pyrotechniques. Ce premier apprentissage le convainc de créer sa propre société et d'inventer des spectacles mêlant images animées, *musiques* et feux d'artifice.

À PARIS POUR L'AN 2000

Alors qu'elle comptait deux salariés en 1987, rêvant d'un avenir radieux *dans la* pépinière d'entreprises de La Roche, l'entreprise Jacques Couturier Organisation réunit aujourd'hui quarante salariés permanents et emploie chaque année plusieurs centaines d'intermittents. Cette société anonyme au capital de 364 000 francs, regroupant sept copains de longue date, a réalisé en 1997 un chiffre d'affaires de 14,7 millions de francs. En dix ans d'activité, elle a fait agréer en France plus de deux cents produits, soit autant de combinaisons originales *qui* embrasent le ciel du monde entier. Depuis le prix gagné à Monaco, Jacques Couturier n'en *finit pas* d'arpenter le monde : Allemagne, Chine, Etats-Unis, Québec ont reçu ou recevront le *maître artificier*. Paris en fera de même en l'an 2000 avec la création le 31 décembre 1999 à *16 h 30 de* « Mon dernier soleil » et celle de « Et nous vivrons d'amour », le 1er janvier 2000 à 7 *heures* du matin...

En attendant, ce quinquagénaire rond et chaleureux, le visage *habillé de sérieuses* bacchantes brunes, incendiera une nouvelle fois la nuit nantaise, samedi 13 juin dès 21 heures, sur le quai Malakoff. Quatre heures de show, *quatre spectacles pyrotechniques* – un « Défilé de mode » des feux d'artifice du monde entier concocté par Jacques Couturier, éternellement pédagogue ; « World Music », réalisé par l'une des rares femmes du métier, Michèle Guillet ; « Viva España », création de *Juan Ignacio Perez ; et enfin* « Hymne au ballon rond, Coupe 98 », la nouvelle création de Jacques Couturier, qui a dû un peu se faire violence, lui qui n'aime rien tant que le rugby...

O. S., à Nantes

LES RÉSULTATS ET CLASSEMENTS

GROUPE A

10/6	Brésil-Ecosse	2-1
10/6	Maroc-Norvège	2-2
16/6	Ecosse-Norvège	
16/6	Brésil-Maroc	
23/6	Brésil-Norvège	
23/6	Ecosse-Maroc	

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Brésil	3	1	1	0	0	2	1
2 Maroc	1	1	0	1	0	2	2
- Norvège	1	1	0	1	0	2	2
4 Ecosse	0	1	0	0	1	1	2

GROUPE B

11/6	Italie-Chili	2-2
11/6	Cameroun-Autriche	1-1
17/6	Italie-Cameroun	
17/6	Chili-Autriche	
23/6	Chili-Cameroun	
23/6	Italie-Autriche	

CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Bp	Bc
1 Chili	1	1	0	1	0	2	2
- Italie	1	1	0	1	0	2	2
3 Autriche	1	1	0	1	0	1	1
- Cameroun	1	1	0	1	0	1	1

CLASSEMENT DES BUTEURS

1	SALAS *(Chili)*	2
2	R. BAGGIO *(Italie)*	1
	CESAR SAMPAIO *(Brésil)*	1
	COLLINS *(Ecosse)*	1
	EGGEN *(Norvège)*	1
	HADDA *(Maroc)*	1
	HADJI *(Maroc)*	1
	VIERI *(Italie)*	1
	NJANKA *(Cameroun)*	1
	POLSTER *(Autriche)*	1

Retrouvez l'intégralité du supplément quotidien « Le Mondial », les résultats des matches en direct, un forum et des reportages originaux sur Internet à l'adresse www.lemonde.fr/mondial98/

